AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12499 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 6 AVRIL 1985

Les Allemands et la « guerre des étoiles »

La République fédérale paraît à nouveau aux prises avec la difficulté de définir clairement ses rapports avec les Etats-Unis et son rôle en Europe. Faut-il être pour ou contre l'Initiative de défense stratégique américaine (IDS) ? Faut-il répondre favorablement, ou non, à l'offre de participation à ce programme faite par M. Weinberger aux Européens, et que certains outre-Rhin qualifient d'« ultimatum » ?

Bonn ne s'est pas encore prononcé définitivement sur la « guerre des étoiles ». Mais, tandis qu'un premier sondage fait apparaître une large hostilité de l'opinion ouest-allemande à l'IDS (60 % contre, 17 % pour), plusieurs membres du gouvernement se sont livrés ces dernières semaines à des déclarations pour le moins dissonantes.

Diverses mises au point ont certes été faites, par le chancelier notamment, qui font droit aux craintes exprimées par le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, et rappellent la préoccupation essentielle de la République fédérale : voir s'instaurer des relations stables et équilibrées entre l'Est et l'Ouest. Elles insistent sur l'espoir que les négociations de Genève rendront finalement superflu le stationnement dans l'espace de nouveaux systèmes de défense ; elles rappellent que la sécurité de l'Europe ne doit pas être découplée de celle des Etats-Unis et que la stratégie de la réponse flexible doit rester inchangée aussi longtemps que n'existera pas de meilleur moyen de dissuasion.

Mais on a vu, le week-end dernier encore, lors d'un colloque germano-américain à Dallas, à quel point le gouvernement de Bonn est divisé sur cette question. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Möllemann, a pris publiquement le contrepied des positions exprimées par le ministre de la défense, M. Wörner, les jugeant trop favorables aux Etats-Unis. Cela lui a valu, ainsi qu'à M. Genscher, des attaques virulentes de la part de l'aile droite de la majorité. L'incident semble clos : l'idée qu'il faut prendre son temps et, avant toute chose, tenter de définir une position commune au niveau européen a finalement calmé la polémique.

Reste à savoir si les intérêts des différents pays d'Europe coïncident. Certes, leur volonté de ne pas se laisser distancer, sur le plan technologique, dans un domaine d'avenir, leur refus d'être considérés comme de simples sous-traitants de la machine militaro-industrielle américaine, les incitent à développer une approche commune.

En revanche, contrairement à la France et à la Grande-Bretagne – les deux puissances nucléaires européennes, – la République fédérale a un intérêt plus évident à prendre part au développement d'une nouvelle technologie militaire dont le contrôle lui permettrait de retrouver une place de premier plan en Europe. Bien que cela ne soit exprimé clairement par personne à Bonn, l'appui enthousiaste apporté à l'IDS par M. Strauss, très ancien partisan d'une participation allemande à la responsabilité nucléaire, ne laisse guère de doute sur cet arrière-plan du débat. L'opposition social-démocrate, quant à elle, a rejeté nettement la proposition américaine et rappelé à cette occasion son appui au développement du programme spatial civil européen, notamment au projet français Hermès.

Le président Neves dans un « état critique »

Les Brésiliens s'inquiètent de la succession

L'état de santé du président Tancredo Neves, après sa cinquième intervention chirurgicale en vingt et un jours, inspire les plus vives inquiétudes. Le porte-parole du gouvernement brésilien, M. Antonio Britto, a déclaré, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 avril, que le président se trouvait dans un « état critique ». *Il a précisé que M. Neves était sous respiration artificielle et avait subi une trachéotomie.*

La « nouvelle République » brésilienne est en état de choc. Après vingt et un ans de régime militaire, l'élection de M. Tancredo Neves à la présidence de l'Etat avec une très large majorité (480 voix contre 180 à son concurrent, M. Paulo Maluf) ouvrait le chemin de la démocratie. Cependant, la veille de la cérémonie d'investiture, il était hospitalisé, et le vice-président, José Sarney, prêtait serment devant le Parlement. Depuis le 15 mars, c'est ce dernier qui assure l'intérim de la présidence.

L'aggravation de l'état de santé de « Tancredo », qui a connu depuis trois semaines de nombreux et douloureux rebondissements, pose désormais le problème de la vacance du pouvoir.

Les ministres qui viennent aux nouvelles n'affichent même plus un optimisme de commande et commencent à répondre à des questions sur l'« après-Tancredo ».

La Constitution prévoit qu'en cas de décès ou d'incapacité qui empêcherait le président élu de prêter serment, le vice-président se substitue automatiquement à lui pour la durée du mandat présidentiel. C'est la procédure qui a été observée dans un premier temps et qui a permis l'intronisation du colistier de M. Neves.

Mais la personnalité de M. Sarney avait déjà, à ce moment-là, posé quelques problèmes aux députés. Celui-ci, en effet, est un représentant de la droite libérale, qui est minoritaire dans la coalition au pouvoir. Il était encore, l'année dernière, le chef du parti gouvernemental et a soutenu constamment le régime militaire. Il n'avait dû son poste qu'à un marchandage habile.

Le troisième personnage de l'Etat, président de la Chambre des députés et chef du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), M. Ulisses Guimaraes, est, lui, le père du projet « Diretas ya », qui préconisait des élections présidentielles directes (alors que, rappelons-le, M. Neves a été élu par un collège restreint). Ce projet a été repoussé par le Congrès le 25 avril 1984, mais il pourrait retrouver une certaine actualité à la faveur des événements. Une partie de la gauche et de l'extrême gauche est favorable à cette solution.

L'une des grandes inconnues de la situation est de nature constitutionnelle. La durée normale du mandat présidentiel (six ans) devait être réduite à quatre ans dans le projet de nouvelle Constitution, qui prévoit aussi l'élection du président au suffrage universel. Mais c'est seulement l'année prochaine qu'une nouvelle Assemblée élue devait débattre de ce projet constitutionnel.

Pour couper l'herbe sous le pied des militaires éventuellement tentés de reprendre le pouvoir, l'Alliance démocratique, qui regroupe le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) de M. Neves et le Parti du front libéral (PFL), a voulu suivre la Constitution à la lettre en soutenant unanimement le vice-président José Sarney en tant que président par intérim. Sera-t-elle dans les mêmes dispositions d'esprit en cas de décès de M. Neves ?

D. H.-G.

(Lire la suite page 5.)

M. Michel Rocard s'explique

L'ancien ministre de l'agriculture expose au « Monde » les raisons de sa démission

Après son départ du gouvernement, décidé dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 avril, M. Michel Rocard avait souhaité rester silencieux. Ce départ a suscité de vives réactions. M. Rocard a adressé au *Monde* l'article que nous publions ci-dessous.

Toute démission est un déchirement. Celui que je ressens en abandonnant l'agriculture française, à laquelle je me suis tout entier consacré depuis deux ans, est à la mesure de la passion que j'ai mise à ma tâche. Deux ans de modernisation de l'agriculture, deux ans sans affrontements majeurs, et deux ans même avec des succès significatifs. L'intensité du moment interdira les bilans objectifs, mais j'attends avec sérénité le jugement que, dans quelques années, on portera sur mon action dans ce secteur qui me reste très cher. J'observe d'ailleurs que les mêmes qui, il n'y a pas deux semaines, me reprochaient mon action s'indignent aujourd'hui de m'y voir mettre un terme.

Ce n'est pas le bon moment, dit-on. D'autres utilisent des formules plus blessantes faute de pouvoir imaginer qu'on puisse guider ses choix par sa conscience. Comme s'il y avait un bon moment pour démissionner !

La logique de ceux qui aujourd'hui me critiquent aboutit à cette idée qui veut que, d'accord, on n'a pas de raison de partir ; en désaccord, on n'a pas le droit de partir. Je ne fais, moi, à aucun ministre, l'insulte de le croire prisonnier. Notre gouvernement est heureusement composé d'hommes libres, libres notamment de cesser d'appartenir au gouvernement. Que serait d'ailleurs la valeur de leur présence si elle était contrainte ?

Il est des moments dans la vie où chacun fait des choix. Les critères peuvent en être l'efficacité, le goût, l'opportunité ou bien d'autres encore. Mais il est un mobile qui domine tous les autres – au point que ce qu'il dicte relève à peine d'un choix – c'est la fidélité à des principes. C'est par principe que je me suis toujours attaché à parler vrai, par principe aussi que je veux agir vrai.

Il y a toutefois dans la vie politique une différence de taille : les témoins, ici, négligent la pensée pour rechercher l'arrière-pensée. Voici que l'on cherche midi à quatorze heures ou plutôt 88 en 85. Me voici crédité des desseins les plus noirs, des stratégies les plus alambiquées, tous et toutes d'ailleurs étant présentés comme voués à l'échec, ce qui ferait de l'homme politique que je suis un traître doublé d'un imbécile. C'est aux Français qui me liront d'apprécier si mon passé autorise ces interprétations.

La vérité est beaucoup plus simple. Elle tient à ma conviction de ce que pour des objectifs légitimes on met en œuvre des moyens inadéquats.

Il est parfaitement légitime l'objectif qui tend à mettre dans notre système plus de souplesse qu'il n'en tolère, à permettre aussi l'expression de la réalité des opinions de notre pays dans leur richesse comme dans leur complexité.

Mais chacun sait aujourd'hui que nous vivons une mutation profonde dont j'ai assez souvent et anciennement détaillé les manifestations pour qu'il soit superflu d'y revenir ici. La France est confrontée à l'un des défis les plus grands d'une histoire qui, pourtant, n'en fut jamais avare. Pour relever ce défi, j'ai acquis la certitude que notre pays a en tout cas besoin de fermeté dans sa conduite. Cela peut n'être pas suffisant, nul doute que ce soit nécessaire.

C'est au pouvoir, dès lors, qu'il faut une stabilité sans laquelle aucune efficacité n'est possible. Et s'il est souhaitable – ou plutôt parce qu'il est souhaitable – que puissent être dominés des clivages trop tranchés, cela doit être dans la clarté.

MICHEL ROCARD.

(Lire la suite page 7.)

L'irrésistible montée de M. Laurent Fabius

par JEAN-MARIE COLOMBANI

« Chez nous, on est plutôt belote » : cette formule soigneusement apprêtée, c'est M. Laurent Fabius tout craché. C'est la simplicité d'un professionnel.

De là à devenir l'homme politique le plus « populaire » de France – comme en témoigne le baromètre mensuel de SOFRES-*Figaro-magazine*, il y a certainement davantage que le travail d'un professionnel de la communication. Comment situer cet homme, protégé puis lancé par M. Mitterrand en juillet 1984, et désormais favorisé par l'opinion malgré l'échec de la gauche aux cantonales ? Comment, surtout, expliquer ce succès ?

La chance de M. Fabius est d'avoir... succédé à M. Mauroy, et d'être... aux côtés de M. Mitterrand. L'image du premier ministre est en effet l'envers exact de celle de son prédécesseur. C'est celle de la cohérence d'une action gouvernementale recentrée, là où il y avait à tort ou à raison, dans l'esprit public, incohérence. C'est aussi celle d'un pouvoir qui dédramatise. « Pas de vagues » : telle semble être la première consigne donnée par M. Fabius à son cabinet comme à son gouvernement.

Quart d'heure par quart d'heure, M. Fabius cultive à la télévision ce profil lisse, sans aspérités, qui ne prête guère le flanc à la critique, encore moins à la polémique.

Au fond, M. Fabius a quelque chose d'un Henri Queuille new look. Non certes par le style, mais par la formule – encore une – qui a permis à l'ancien président du conseil de passer à la postérité : pour qu'un problème soit résolu, disait l'ancien élu de la Corrèze, il suffit de ne pas le poser.

Du reste il était plus sage pour M. Fabius d'agir ainsi. Dans un premier temps, il lui fallait se manifester le moins possible. Toute initiative, compte tenu de l'impopularité du pouvoir, se serait retournée contre lui. Quel contraste avec la méthode Mauroy : les débats sur l'école et sur la presse en 1984 n'avaient-ils pas pour but de donner à la gauche des raisons idéologiques de combattre et... d'oublier l'austérité !

Mais M. Fabius gagne aussi à être aux côtés de M. Mitterrand : à l'inverse du président il n'est pas tenu pour responsable des discours et des politiques maximalistes du début du septennat. En somme M. Fabius vient à point nommé pour incarner la fin d'une gauche idéologique. Il est, ou pourrait devenir, le grand prêtre du Bad Godesberg rampant que vit le « socialisme à la française ». Le « socialisme fabien » consiste, en réalité, à s'adapter aux tendances dominantes de l'opinion : celles-ci privilégient la critique des idéologies, le libéralisme économique, la flexibilité sociale. CQFD : M. Fabius n'est pas loin de personnifier, pour user de classifications schématiques, ce socialisme de droite, ce centrisme de gauche, auquel aspire une opinion au sein de laquelle les champs du consensus ont gagné du terrain (1).

Dès lors, on comprend mieux un succès qui a pourtant ses limites. M. Fabius conduit un gouvernement de la séduction et non de la mobilisation : la gauche n'en profite donc pas, et le phénomène Fabius reste de nature personnelle. Au reste le dernier baromètre de la SOFRES montre bien qu'il n'a pas d'effet induit ni sur M. Mitterrand, ni sur le PS : l'un et l'autre sont en baisse. Il y a là un problème décisif pour 1986 : si cette popularité n'a aucune force électorale, c'est tant mieux pour M. Fabius, c'est peine perdue pour les socialistes. La solution, pour faire naître ce face-là, est peut-être dans la constitution de listes « républicaines », plutôt que socialistes *stricto sensu*, sous l'égide de la « majorité présidentielle » et conduites par le premier ministre. C'est là un cas de figure classique, sous la Vᵉ République. Il serait étonnant que M. Fabius n'y ait pas songé.

S'ajoutent à cette limite les nombreux problèmes que M. Fabius pose à son propre camp. Renforce-t-il ou affaiblit-il le président ? Question décisive dans le régime bicéphale qui est le nôtre. Matignon avait vu avec soulagement la cote de M. Mitterrand se redresser ; il ne peut qu'assister inquiet à cette nouvelle baisse : l'écart entre l'un et l'autre prend des proportions qui peuvent créer un jour une difficulté politique. Celle-ci existe déjà, sous-jacente, entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS. L'enjeu ? Le leadership de la campagne électorale, et donc son contenu politique, bien que la logique – et le président – doive imposer sans doute un partage des tâches.

En fait, M. Laurent Fabius gêne M. Lionel Jospin, prive M. Pierre Mauroy d'une rentrée politique, peut faire oublier M. Jacques Delors et a failli tuer M. Michel Rocard. Sa seule présence, relayée à droite par des hommes tels que M. François Léotard, a d'un coup vieilli le président de la République et l'ensemble des leaders politiques. Si bien que le succès de M. Fabius est moins celui d'un nouveau style que celui du rajeunissement de la classe politique, qu'une génération au moins, la sienne, la plus nombreuse (celle du baby boom de l'après-guerre) appelle de ses vœux.

Il reste un problème, ou plutôt une inconnue. Comme le note un de ses proches : « *C'est un type efficace, mais il pourrait se lasser des difficultés ; c'est une voiture de course. Quand on la met dans les encombrements, elle chauffe.* » Patience : les encombrements, nous y sommes !

(1) Lire sur ce sujet *SOFRES-opinion*, 1985, Gallimard éditeur, par Olivier Duhamel, J. Jaffré, Alain Duhamel *et alii*.

LIRE

débats

PAQUES *Dans ce monde déchiré, Pâques reste une amarre, signe du triomphe de la vie sur la mort. Henri Fesquet montre pourquoi les disciples du Christ ne sont pas seuls. Jean-François Six s'inquiète de voir revenir le temps des boucs émissaires, même dans l'Eglise, et Jean Toulat se demande si l'antisémitisme « chrétien » a disparu.*

Résurrection, où est ta victoire ?

La foi n'est pas une consolation mais une ascèse

par HENRI FESQUET

LE mystère pascal de la Résurrection, pivot du christianisme, est paradoxalement le plus résistant en dépit de l'invraisemblance qu'on lui prête. Encore faut-il bien l'entendre. Nul en effet ne pourrait lui trouver de preuves au sens moderne de ce mot, mais nul non plus ne saurait affirmer que les disciples de Jésus nous ont trompés ou même qu'ils ont été victimes d'hallucinations. Ou alors ce seraient des « hallucinations vraies » pour reprendre le mot d'un philosophe contemporain...

En mourant sur la croix — comme tout homme ordinaire l'aurait fait à sa place — le Christ a commis un acte scandaleux aux yeux de la foi, mais vérifiable. Toujours aux yeux de la foi, c'est moins la Résurrection qui est extravagante que le décès du Fils de Dieu mort en s'écriant : *« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »* La crucifixion n'a un sens supportable que parce que Jésus a resurgi à Pâques, quoi qu'il en soit du tombeau vide.

L'Eglise catholique a fait de la Croix l'emblème de sa confession. Mis à part leur côté doloriste, la scène du Golgotha, le « chemin de croix » dans les églises du vendredi saint, ont si fort marqué les générations précédentes que l'on est parfois tenté de croire que le Dieu des chrétiens est, pour l'essentiel, un Dieu souffrant, bafoué et agonisant plutôt que le Dieu glorieux et souverain des coupoles orthodoxes qui surplombent la vie historique de Jésus pour mieux considérer l'éternité du présent.

Pour que le Christ ressucite, il fallait donc qu'il meure. Mais s'il mourait, ce ne pouvait être que pour ressuciter. Faute de quoi le christianisme se serait éteint avant même de commencer, et il n'aurait pas manqué de prophètes pour prendre le relais.

Le tort des interprétations dogmatiques est d'avoir laissé croire que le Christ avait retrouvé son enveloppe charnelle comme si le corps et le sang antérieurs étaient nécessaires au Jésus pascal pour retrouver sa gloire et son impact sur l'humanité. L'Eucharistie y suffit et d'une manière autrement prégnante.

Notre époque a bien des défauts. Pourtant elle a contribué à purifier les doctrines de leur « chosisme », comme disent les experts, et à admettre que le réalisme n'a nul besoin de magie. Le surnaturel ne nourrit pas la foi, il l'énerve. On ne remontera jamais le courant moderniste du siècle passé. Par contre, on peut le dépasser : les philosophies n'échappent pas à la caducité, mais elles se trompent moins dans ce qu'elles affirment que dans ce qu'elles rejettent. La profusion de « miracles » d'antan n'était pas la force mais la faiblesse d'un christianisme enlisé dans le paganisme. A les abandonner à leur précarité, la foi moderne est peut-être devenue plus fragile, mais aussi plus authentique, plus digne de son nom, plus crédible. La foi n'est pas d'abord une consolation ; elle est une ascèse de l'esprit et du cœur, comme l'indiquent les saints et les mystiques.

Les manifestations mariales les plus respectables sont périssables : les pèlerinages naissent, prospèrent et meurent. Quand ils ont fait leur temps, le christianisme continue son chemin ailleurs et autrement. L'Eglise est sage de se montrer méfiante et d'obliger par exemple les guéris de Lourdes à subir une série d'« examens de passage médicaux » de plus en plus exigeants. Jusqu'au jour où ces précautions apparaîtront pour une large part superflues.

Pour tous les niveaux de conscience

Au reste, ce ne sont pas les miracles qui convertissent. L'homme d'aujourd'hui ressent un insurmontable malaise devant eux. N'en déplaise à Pascal, ce ne sont pas les miracles qui discernent la doctrine, ou alors toutes les religions sans exception seraient également vraies. On ne croit pas ce que l'on sait, mais ce que l'on pressent. Nul ne peut prendre l'Evangile au pied de la lettre. L'Ecriture n'est pas une fin mais un moyen. Le déclic de la foi se produit grâce à une rencontre interpersonnelle. Il n'a besoin ni d'ordinateur ni d'exégèse savante.

A chacun ses signes. L'intolérance serait particulièrement odieuse. Selon la formule perspicace d'Henry Duméry à résonance pascalienne : *« La religion est faite pour tous les niveaux de conscience »*. Ce qui ne veut pas dire qu'elle supporte sans dommage leurs bavures. La foi du charbonnier a aujourd'hui mauvaise presse et c'est dommage, car celle des savants ne jouit d'aucune immunité. Une once de charité fait bien mieux l'affaire. Sans l'espérance et sans l'amour, la foi est aride : il lui manque le feu.

Ce n'est pas en ratiocinant que l'étincelle jaillit, c'est en donnant la moitié de son manteau au loqueteux. L'intelligence de la foi est sans doute nécessaire, mais elle ne sera jamais suffisante.

Si Pâques parle encore à nos contemporains, ce n'est pas tant grâce aux efforts des théologiens que parce que l'échec de la mort est insoutenable et que l'homme a besoin de ressusciter ici et maintenant afin d'échapper à l'angoisse. La foi n'est pas une crédulité, c'est la santé de l'âme, la peur surmontée de la déréliction.

Tout à coup les disciples de Pâques ont compris qu'ils n'étaient pas seuls...

La simplification

Contre l'esprit jaillit à nouveau la lettre

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

ET voici que reviennent, au-dessus de nos têtes, les nuages noirs et destructeurs chargés de pluies acides ; voici de retour le temps des simplifications. Celles-ci, qui sont toujours tapies au cœur de l'homme, se réveillent parfois soudainement comme des virus endormis. Et quand elles surgissent quelque part, elles sont éminemment contagieuses : les simplifications engendrent les simplifications. Nous sommes aujourd'hui en pleine épidémie. Comment la juguler ?

Peut-être, pour être efficace contre elles, faut-il d'abord se dire à soi-même, chacune, chacun, que tout être humain porte en lui le goût des simplifications. Plutôt que d'analyser de près une difficulté et d'y trouver une solution toujours tant soit peu onéreuse, le plus commode n'est-il pas de désigner du doigt quelqu'un qui en serait la cause ? L'autre devient la tache noire, le responsable, le bouc émissaire. Travailler en noir et blanc, faire dans la simplification est une méthode qui dispense de penser et qui, de surcroît, procure le repos de l'âme et la bonne conscience. Qui ne serait tenté d'aller ainsi au plus facile ?

Après avoir débusqué au plus profond de soi-même cet inconscient-là qui signifie une volonté d'être unique au monde et d'expédier autrui dans les ténèbres extérieures — un jeune écrivain gesticulateur vient d'écrire, ne sachant comment provoquer : *« Tout individu qui n'est pas moi est un adversaire »* (1) — le second travail est d'apprendre à discerner où et quand s'exprime, dans la vie quotidienne, cet inconscient. Cela ne demande pas d'être polytechnicien mais simplement vigilant ; le signal d'alarme en est l'emploi du singulier : « Le *juif est insolent* », etc., écrivait Drumont dans *la France juive* en 1886, il y aura cent ans bientôt ; il ajoutait : « Le *Sémite n'a aucune faculté créatrice* ; au contraire, l'*Aryen invente.* » « L'Allemand », a-t-on dit ensuite. Depuis cent ans, on a beaucoup aussi parlé de « *La* femme ». Il y a maintenant « *L'*Arabe ». Pour les besoins de la cause, pour simplifier en toute bonne conscience, on invoque l'histoire et on conclut par exemple que *la* gauche reste en fin de compte fille de la Terreur ; *la* droite, celle des Versaillais. Du sang rouge ou bleu, mais toujours une histoire de sang.

Car les simplifications sont mortelles. Ce sont elles qui amènent les guerres de religion et les guerres civiles, les tortures et les camps, les croisades et les inquisitions, le goulag et les Khmers rouges. Simplification que la révocation de l'Edit de Nantes, il y a trois siècles, avec son cortège de persécutions et d'exils. La simplification, c'est nier la différence. C'est provoquer une blessure interminable : *« En 1685,* écrit Georges Dumézil avec sa lucidité souveraine, *en 1685, la France s'est coupée en deux et ne s'est jamais recollée. Dans d'autres pays, on a su concilier l'intelligence, la nouveauté, la liberté avec la tradition. Pas en France. »*

C'est avec beaucoup de souffrance que je vois, depuis quelques années, la simplification envahir mon Eglise. Le réalisme paysan de Jean XXIII et l'intelligence complexe et nuancée de Paul VI étaient à l'opposé de la simplification. Mais j'entends aujourd'hui condamner *la* théologie de la libération alors qu'il en existe au moins plusieurs, de ces théologies. Malgré le nouveau droit de l'Eglise catholique, entré en vigueur fin 1983, où, de façon absolument nette, l'appartenance à la franc-maçonnerie n'est plus cause d'excommunication, le cardinal Ratzinger, par deux fois, a mis en garde contre *la* franc-maçonnerie et a contredit le droit canon en ordonnant *« que la communion soit refusée »* aux catholiques qui s'inscrivent dans une loge maçonnique. D'où vient tout le mal dont souffre l'Eglise catholique ? Dans une interview-fleuve parue dans une revue italienne en août dernier, interview destinée à préparer le synode extraordinaire de la fin de cette année, le même cardinal a nommé la double origine de ce mal : d'une part, la trop grande ouverture aux autres et à ceux qui pensent autrement, ouverture qui s'est manifestée à Vatican II, et, d'autre part, le manque d'insistance, en ce même concile, sur l'existence réelle du diable. Simplification que de faire quasiment de la franc-maçonnerie le diable d'aujourd'hui ! Mais cette simplification permet de ne pas se confronter à la modernité, à sa complexité, à sa liberté.

La simplification, c'est le dogmatisme, c'est l'intolérance ; la simplification, qui est la lettre, est toujours excessive et, partant, insignifiante. Car c'est l'esprit — la complexité — qui est le sceau de la vérité et aussi du bonheur. L'antidote de la simplification, chacun de nous le sait, c'est l'humble vie quotidienne, où des êtres humains, tous faits de chair et de sang, essaient, avec leurs limites, de s'accommoder les uns aux autres, de se reconnaître les uns les autres ; et c'est ce paysage que décrit l'Evangile, où l'on voit Jésus réagir sans cesse contre ceux qui simplifient, contre ceux qui réduisent l'autre à rien, à l'homme de rien ou à la femme de rien, qu'on étiquette et qu'on peut dès lors éliminer avec hauteur. Les froides constructions simplificatrices me laissent pantois, je l'avoue ; je préfère infiniment le paysage évangélique, mêlé, métissé, bigarré, plein de vie.

(*) Prêtre, écrivain.

(1) Marc-Edouard Nabe : *Au régal des vermines*, Paris, Bernard Barrault.

Juifs et chrétiens

Mieux inventorier le patrimoine commun

par JEAN TOULAT (*)

LE vendredi saint, au début du siècle encore, en certains villages d'Alsace, un bûcher était dressé sur la place publique et, au milieu des sarcasmes, on y brûlait un mannequin : un juif.

Si cette coutume du *Judverbrenne* est tombée en désuétude, il n'est pas sûr qu'ait totalement disparu cet antisémitisme « chrétien » qui, au cours des âges, a fait couler tant de sang. Il se nourrissait d'un mythe auquel il importe de donner le coup de grâce, celui du « peuple déicide », qui contredit à la fois l'histoire et la théologie.

Dans les années 30 de notre ère, la plupart des juifs, sept ou huit millions, étaient dispersés dans l'Empire et ignoraient jusqu'à l'existence de Jésus. Parmi ceux de Palestine — moins d'un million, — beaucoup ont fait bon accueil à celui qu'ils tenaient, sinon pour le Messie, du moins pour un prophète. Que représente « la foule » soudoyée par les grands prêtres, qui, le vendredi 14 nisan, réclame sa mort ? Quelques milliers à peine.

De toute manière, selon l'authentique doctrine de l'Eglise, cette minorité est loin d'être seule responsable de la crucifixion. Dans un texte vigoureux, le catéchisme du concile de Trente, publié vers 1570 par le pape Pie V, affirme : *« Ce sont nos péchés qui ont fait subir à notre Seigneur le supplice de la croix. Notre crime à nous (chrétiens) est plus grand que celui des juifs, car, eux, s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié. Nous, au contraire, nous faisons profession de le connaître. »*

Rejetant une erreur meurtrière, les disciples de l'Evangile sont invités, par le concile Vatican II, à mieux connaître les fils de la Torah et à inventorier le patrimoine commun aux deux traditions : fils d'Abraham, nourris de la même Bible, orientés vers Jérusalem, les uns et les autres célèbrent la Pâque, passage de la mort à la vie. Jésus de Nazareth lui-même n'est-il pas juif, issu, par Marie, de la lignée de David ?

On comprend la parole de saint Augustin aux baptisés : *« Nous sommes juifs, non par le sang, mais par l'esprit. »* Mot que reprendra, quinze siècles plus tard, le pape Pie XI : *« Nous sommes spirituellement des sémites. »*

Héritiers du précepte du Lévitique : *« Tu aimeras ton prochain comme toi-même »*, juifs et chrétiens ont à se donner la main pour faire avancer dans le monde le règne de la justice et de la paix.

(*) Prêtre, écrivain.

LU

« CE QUE JE CROIS », d'Albert Memmi

Une sagesse humaniste

CE que je crois, annonce la collection célèbre, et non pas : ce que je suis, ce que je fais, ce que je sais, ce que je pense, qui conviendraient sans doute mieux à cet écrivain, juif d'origine tunisienne, incroyant déclaré, qui cependant refuse ce terme car il conforte *« l'insolente exigence des croyants »*, qui nous imposent ainsi d'être définis par rapport à eux. Albert Memmi ne croit ni en Dieu ni en l'homme. Son humanisme est une sagesse qu'il tire d'une expérience et d'un savoir. L'expérience est celle du racisme et de la colonisation qu'après avoir subis il s'est efforcé de penser. Il a organisé son savoir autour de thèses aujourd'hui célèbres sur les rapports dominance/sujétion et dépendance/pourvoyance. De ce savoir se déduit une philosophie, au vieux sens de ce terme : amour de la sagesse.

Les idées maîtresses de ses ouvrages ont si bien pénétré la pensée démocratique qu'à les relire aujourd'hui dans ce livre d'une lumineuse clarté elles prennent parfois la transparence un peu pâle des truismes testamentaires. Lui-même raconte que, ayant exposé ses thèses sur le racisme comme hétérophobie (peur agressive de l'autre) dans l'*Encyclopaedia Universalis*, il s'est un jour fâché en public de les retrouver anonymes dans la bouche d'un orateur qui le précédait à une tribune et lui coupait l'herbe sous les pieds. Il avait tort, bien sûr, comme il le reconnaît : ses idées, simplement, étaient tombées dans le domaine public.

Elles n'y dominent pas, cependant, et c'est dommage : admettre l'« *ambivalence de la plupart de nos duos* », ces duos dans lesquels nous éprouvons notre besoin de l'autre et notre tendance à l'assujettir, ce serait emprunter le chemin de cette sagesse qui consiste à donner à autrui pour recevoir de lui, mais aussi à nous préserver contre lui. Ce qui est encore le meilleur moyen d'« *augmenter la quantité de bienveillance autour de nous* ».

C'est pourquoi il faut recommander fortement *Ce que je crois*, d'Albert Memmi, à ceux qui n'auraient pas lu ses livres précédents. Ceux qui les ont lus donneront celui-ci, comme un *vademecum*, à un proche dont ils ont à se plaindre parce qu'il se manque et leur manque de respect. Albert Memmi, fils, père, époux, amant vieillissant bien, est un homme de bon conseil.

MICHEL CONTAT.

★ Grasset, 223 p., 65 F.

COURRIER DES LECTEURS

Les couleurs de l'athéisme

Dans *le Monde* du 27 mars, Mgr Poupard, ancien recteur de l'Institut catholique de Paris, déclare relativement à l'évolution de la foi : *« On est passé de l'athéisme réaliste, qui a engendré l'optimisme révolutionnaire, à un athéisme pessimiste et désenchanté, celui de l'ennui et du désespoir. »* Que non, Monseigneur ! (...)

Que vous parliez avec générosité de votre propre foi (mais alors n'en omettez pas les insuffisances notoires) s'entend ; par contre, que vous prononciez des paroles définitives ou voulues telles sur ceux auxquels l'incroyance rend l'existence plaisante et sans états d'âme pathologiques, c'est contraire à l'impartialité, qui, sans doute, n'est point une vertu cardinale ! Car que savez-vous des athées ? Venez donc faire un tour à l'une ou l'autre des séances, « tables rondes », conférences, cours, du Cercle Ernest-Renan en l'hôtel de Massa ; vous serez surpris d'y rencontrer des gens aussi éclairés que vous-même sur les miracles, les dogmes, la résurrection... Des gens dont la mine ni le cœur ne tendent vers le désespoir, l'ennui ou le désenchantement... Alors que du côté de vos chapelles, Monseigneur, le drapeau de la vie est plus souvent qu'à son tour en berne ! Je sais bien des professionnels de la foi qui, leur existence entière, semblent suivre un invisible cercueil : peut-être celui de leurs illusions ? (...)

LOUIS-GABRIEL,
président du Cercle Ernest-Renan.

Les apprentis sorciers

(...) A propos de la procréation artificielle, que peut-il advenir, en effet, d'une société dans laquelle n'importe qui peut décider n'importe quoi ?

Des exemples ?

M. X..., désirant, pour des convenances personnelles, que sa semence soit conservée puis administrée à l'une de ses descendantes qui perpétuerait, ainsi, la continuité du nom ou de la famille du géniteur. Mme Z..., voulant confier ses précieux embryons à un organisme agréé, lequel aurait pour mission de les faire « porter » par une héritière dont elle aurait choisi les critères quelques années plutôt, cela sous certaines conditions lucratives ou honorifiques...

Peut survenir une autre menace, terrible celle-là (...) : la pureté de la race ! Il sera aisé, alors — cela ne vous rappelle rien ? — d'instaurer des lois et des interdits décrétant que tels individus, dont les critères physiques et ethniques correspondent au modèle idéal, devront se soumettre au service obligatoire de la procréation artificielle, ces méthodes étant interdites à ceux dont le « profil » contrastera avec le parangon imposé.

FRANÇOISE HERVÉ
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

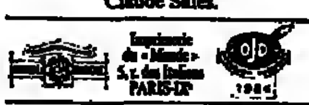
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 338 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

étranger

LA SITUATION AU LIBAN

Le petit village « ratissé »

Poursuivant sa politique de la « main de fer » au Liban du Sud, l'armée israélienne a effectué, jeudi matin 4 avril, une opération de ratissage dans le village de Kawthariet-el-Siyyad, situé à 15 kilomètres, au sud-est de Saïda, dans la zone qu'elle avait évacuée le 16 février dernier. Selon Jérusalem, huit *« hommes armés »* ont été abattus *« alors qu'ils tentaient de s'enfuir »*, et d'importantes quantités d'armes et de munitions, notamment des lance-roquettes antichars de type RPG, ont été saisies au cours de l'opération (Nos dernières éditions du 5 avril.)

De notre envoyée spéciale

Kawthariyet-el-Siyyad. — A environ 2 kilomètres du village, l'armée libanaise ferme la route. Deux ambulances de la Croix-Rouge, plus une d'AMEL, l'association médicale du mouvement chiite Amal, attendent. A l'aube de jeudi 4 avril, l'armée israélienne a bouclé le petit village chiite de Kaoutan, à 15 kilomètres au sud-est de Saïda. Depuis, seules les explosions des maisons dynamitées et des rafales d'armes automatiques trouent le silence.

Brusquement, le bruit court, *« les Israéliens sont partis »*. Et la première ambulance s'avance, suivie de près par une jeep de l'armée. Sur le chemin rocailleux qui descend avant de remonter à l'assaut de la colline, une à une des femmes en pleurs, bras levés vers le ciel, implorant Allah pour que *« sa malédiction retombe sur ces sauvages »*. En contrebas de la route, échouée au milieu des oliviers, une voiture calcinée. Mohamed Karaté, vingt-neuf ans, a été stoppé net dans sa fuite. Son corps gît à quelques mètres de la voiture trouée d'éclats. L'ambulance s'arrête alors que les lamentations des femmes s'amplifient.

A l'entrée du village, assise à même le sol, l'une d'elle se courbe en deux au rythme de ses incantations. Hébétée, au bord de l'hystérie, la population, en majorité des femmes et des enfants, tourne en rond. Une épaisse fumée noire monte de deux maisons qui brûlent encore. Devant l'une d'elles, des dizaines de douilles de Uzi, la mitraillette israélienne, traînent sur le sol. Comme si les soldats avaient abondamment tiré avant de s'en approcher. A côté, dans son habitation ravagée, un vieil homme édenté, un keffieh rouge sur la tête, ne peut retenir ses larmes. Une jeune femme encore en chemise de nuit et robe de chambre, sort, tenant à la main un pistolet qu'elle dissimule précipitamment.

La Husseiniyé, lieu de prière et de réunion des chiites, sur laquelle flotte leur drapeau noir, ne semble pas avoir été visitée. Un homme en interdit toutefois l'accès. Depuis l'explosion de Maaraké, les villageois craignent que l'armée israélienne ne piège des maisons avant de se retirer. Le long des ruelles étroites, le spectacle est partout le même. Une femme montre les trous des balles qui encadrent la serrure de sa porte de fer. *« Ils ont tapé, je suis sortie,* dit-elle, *mais ils avaient déjà fait sauter la serrure. »* A l'intérieur, les placards renversés, les tiroirs retournés, les matelas jetés à bas des lits prouvent que la fouille a été minutieuse. Une jeune femme, être de noir — son mari a été tué par les Israéliens, dit-elle, il y a trois semaines, — nous entraîne voir sa maison. Les vitres de la porte n'ont pas résisté aux coups de crosse et partout du verre brisé s'étale sur les tapis. Là encore, tout est sens dessus dessous. Dans la cuisine, où le réfrigérateur et le four sont encore ouverts, on écrase une assiette de petites olives noires renversée. Sur la coiffeuse de la chambre aux tiroirs arrachés, s'amoncellent pêle-mêle de petits bibelots cassés. Les matelas ont été retournés ; deux postes de radio à transistors démontés. Devant la maison, les soldats israéliens ont abandonné un paquet vide de cigarettes et une boîte de pastilles à moitié entamée.

Toutes les maisons perquisitionnées offrent le même spectacle. Dans l'une d'elles, visiblement plus cossue, une femme se plaint du vol de la télévision et du magnétoscope. La poussière qui cerne encore la place des deux appareils sur une table basse rend plausible son accusation. Ce n'est pas la première fois que les villageois libanais accusent l'armée israélienne de vols, mais ici les preuves sont encore fraîches. Dans leur précipitation, les soldats ont d'ailleurs oublié la télécommande sur un rebord de fenêtre. Les tableaux au mur ont été arrachés et un faucon empaillé gît sur un canapé.

Dans la rue, un homme assure que ses économies — 3 000 livres libanaises enfermées dans un petit sac — ont disparu. Au bas du village, un groupe de femmes, la tête revêtue du traditionnel foulard qui doit cacher tous les cheveux, s'apprêtant à veiller les corps de Mohamed Karaté et de Ahmed Mouhassen, tué lui aussi en tentant de fuir à travers champs. Deux morts de plus pour un ratissage ordinaire.

Il est 13 heures. L'armée israélienne s'est repliée au-delà de sa ligne de retrait. Les villageois pansent leurs plaies. Sur la route du retour, dans les bourgs voisins, des groupes angoissés interrogent du regard ceux qui ont fait la visite.

FRANÇOISE CHIPAUX.

RAVISSEUR DE M. GILLES PEYROLES

Le groupe terroriste des FARL a déjà tué quatre fois en France

Les policiers français et italiens ne se sont pas trompés sur les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). S'ils avaient eu encore un doute sur leurs origines et leur idéologie, les précisions apportées par M. Gilles Peyroles, directeur du Centre culturel français de Tripoli — enlevé au Liban durant neuf jours puis libéré (*le Monde* du 4 avril), — les ont confortés dans leur conviction.

Les membres des FARL sont bien des *« maronites marxistes »*, pour la plupart originaires du village chrétien de Qbayat, au nord-est de Tripoli. L'enlèvement de M. Gilles Peyroles, fils de l'écrivain Gilles Perrault, avait notamment pour vocation d'obtenir la libération de leur chef, Abdallah Georges Ibrahim, détenu en France depuis le 25 octobre 1984.

En arrêtant successivement, le 6 août 1984, un jeune Libanais, Al Mansouri, à Trieste, puis Georges Ibrahim à Lyon, et enfin Joséphine Abdo Sarkis à Ostie, en décembre, les policiers français et italiens savaient qu'ils portaient un coup sévère aux FARL.

Apparu en France le 12 novembre 1981, ce groupe terroriste a revendiqué six attentats particulièrement sanglants commis à Paris et à Strasbourg. Ce furent, dans l'ordre, une tentative d'assassinat visant M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain; l'assassinat du lieutenant-colonel Charles Ray, attaché militaire adjoint des Etats-Unis; l'assassinat de M. Yaacov Barsimantov, diplomate israélien; l'attentat contre M. Roderick Grant, attaché commercial américain, qui causa la mort de deux fonctionnaires de police français; l'attentat contre un véhicule de l'ambassade d'Israël qui fit cinquante et un blessés devant le lycée Carnot, puis une tentative d'assassinat contre M. Robert Onan Homme, consul américain à Strasbourg.

Compte bancaire en Suisse

La détention de trois membres actifs des FARL en Italie et en France n'a pas permis, pour l'instant, d'élucider judiciairement les six attentats du groupe terroriste. *« Il existe malheureusement une grande différence entre ce que nous savons et ce que nous pouvons prouver »*, commente un magistrat. Dans le cas de Georges Ibrahim, arrêté par la Direction de la surveillance du territoire (DST), l'instruction a peu progressé. Lors de son interpellation, il était porteur d'un passeport algérien au nom d'Abdelkader Saadi, d'un faux passeport maltais et d'une forte somme d'argent en devises étrangères. Il est, aujourd'hui, inculpé d'association de malfaiteurs et d'usage de faux documents administratifs.

Les enquêteurs ont tenté de reconstituer ses pérégrinations à travers l'Europe. Ils se sont rendus en Suisse d'où il arrivait et où les FARL disposaient d'un compte bancaire, en Belgique et en Espagne. Pour être intéressantes, ces missions n'autorisent absolument pas à soupçonner Georges Ibrahim, considéré comme le chef opérationnel des FARL, d'avoir lui-même commis l'un des six attentats revendiqués par son groupe. Au contraire, une confrontation entre le jeune Libanais et le diplomate américain M. Chapman, n'a pas été concluante.

Mᵉ Jacques Vergès, qui assiste Georges Ibrahim avec Mᵉ Jean-Paul Mazurier, déclare pour sa part : *« C'est le degré zéro de l'instruction. Il n'y a rien à instruire. On garde Georges Ibrahim au frigo parce que les autorités ont des idées derrière la tête. Il n'y a rien contre lui et lui ne parle pas. »* Le propos est sans doute superficiel. La justice détient, en fait, des éléments contre Georges Ibrahim mais aucun ne l'implique nommément dans un attentat. Son procès ne devrait plus tarder, et l'on avance, avec prudence, qu'il pourrait avoir lieu d'ici à quelques mois.

« Confrontation » à distance

La justice italienne se heurte, à Trieste et à Rome, aux mêmes difficultés. Les deux personnes arrêtées sont des membres des FARL, mais rien ne permet de les impliquer précisément dans un attentat. Al Mansouri a été interpellé à Trieste le 6 août 1984 à bord du train Orient-Express venant de Ljubljana (Yougoslavie). Il souhaitait se rendre à Paris transportant dans ses bagages 7 kilos d'explosif Semtex, le même qui, placé le 21 août 1982 sous le véhicule de M. Grant, tua deux artificiers de la préfecture de police de Paris. Il est inculpé de participation à une « bande armée » et de transport d'explosif.

Dans le cas de Joséphine Abdo Sarkis, arrêtée à Ostie le 14 décembre, alors qu'elle arrivait de Damas (Syrie), l'instruction est aussi relativement *« décevante »*. Des enquêteurs avaient cru reconnaître en elle l'assassin du diplomate israélien Yaacov Barsimantov. Après l'assassinat, le fils du diplomate avait, en effet, couru derrière une terroriste qui l'avait menacé dans un français sans accent : *« Tire-toi ou je te descends. »* Le fils de Yaacov Barsimantov avait décrit minutieusement la jeune femme aux policiers.

Une confrontation entre Joséphine Abdo Sarkis et le fils du diplomate n'a pu avoir lieu, mais ce dernier a eu l'occasion d'examiner un jeu de photographies de la jeune femme en Israël. Là encore, cette « confrontation » à distance a été négative.

Il reste contre Joséphine Abdo Sarkis des indices et des présomptions, comme ses nombreux déplacements à travers l'Europe et notamment la France, l'Espagne, la Suisse, la RFA et, bien sûr, l'Italie, où elle disposait d'un pied-à-terre à Ostie. L'instruction judiciaire la concernant devrait être rapidement terminée, probablement en mai.

Georges Ibrahim, Al Mansouri, Joséphine Abdo Sarkis, trois noms pour un groupe qui a tué quatre fois ; trois personnes qui ont une bonne connaissance des groupes terroristes Action directe (France), Fraction armée rouge (RFA) et Cellules communistes combattantes (Belgique). Trois détenus peu diserts devant policiers et magistrats et dont on peut penser que leurs amis du petit village chrétien de Qbayat les reverront dans un avenir assez proche.

LAURENT GREILSAMER.

● *La France dénonce le transfert en Israël des détenus d'Al Ansar.* — Le quai d'Orsay a diffusé ce vendredi 5 avril en fin de matinée le communiqué suivant : *« Le ministre des relations extérieures a pris note avec satisfaction de la libération de sept cents prisonniers du camp d'Ansar. Il dénonce en revanche le transfert en Israël, tel que constaté par un communiqué du CICR, d'un millier de détenus. Il demande à Israël de se conformer strictement aux dispositions de la quatrième convention de Genève. L'ambassadeur de France en Israël a reçu instruction d'accomplir une démarche auprès des autorités israéliennes pour leur faire part de nos préoccupations. »*

● *Solidarité des fonctionnaires au Quai d'Orsay avec leurs collègues enlevés.* — Une centaine de fonctionnaires du ministère des relations extérieures ont manifesté mercredi 3 avril en signe de solidarité avec les deux diplomates français enlevés depuis une dizaine de jours à Beyrouth, MM. Marcel Fontaine, vice-consul, et Marcel Carton, chargé du protocole.

La manifestation, qui n'a duré qu'un quart d'heure, s'est déroulée dans la discrétion à l'intérieur du ministère, avant l'exposé quotidien du service de presse. Un tract de la section CFDT du ministère déplore *« le silence »* des médias, *« l'indifférence de l'opinion publique à l'égard de nos collègues).* »

Israël

Le gouvernement n'a pas réussi à adopter un plan d'assainissement économique de grande envergure

De notre correspondant

Jérusalem. — L'année budgétaire qui commence en Israël le 1ᵉʳ avril s'ouvre-t-elle sous de bons augures ? La présentation à la Knesset du budget 1985/1986 s'est faite dans une telle confusion politique, en raison des revendications de dernière minute de formations religieuses, et s'est accompagnée d'une telle bataille de chiffres souvent contradictoires que toute prévision sérieuse paraît impossible. L'adoption de la loi de finances a, de surcroît, coïncidé avec les tractations autour du remaniement du « contrat tripartite » gouvernement-patronat-syndicats (Histadrout) sur une stabilisation des prix. Cela a eu pour effet de détourner l'attention du débat budgétaire proprement dit.

La relance de l'inflation a, en effet, contraint le gouvernement d'union nationale de M. Shimon Pérès à accorder une fois de plus la priorité au problème des prix. L'augmentation de 13,5 % de l'indice du mois de février avait sonné le glas des espoirs du Trésor israélien de voir l'inflation définitivement enrayée. Le premier « contrat tripartite » sur le contrôle des prix pendant trois mois avait certes provoqué une nette chute du taux d'inflation : 3,7 % en décembre 1984 et 5,3 % en janvier 1985. Mais le second « accord tripartite » qui, selon ses promoteurs, devait maintenir le taux mensuel autour de 3 % à 5 %, n'a pas tenu ses promesses. Le relâchement du contrôle des prix a débouché sur de nombreux « dérapages ». Faute d'un remaniement du « contrat tripartite », l'inflation risquait d'atteindre de nouveaux sommets. La solution qui a été adoptée par les partenaires sociaux est celle qui avait si bien réussi avec le premier accord : le blocage pur et simple, cette fois pendant une période de deux mois.

Cependant, ce blocage a été précédé d'une hausse générale de 7 % à 20 % de quelque quatre cents produits dont les denrées de base subventionnées, ce qui fait que, pour les mois de mars et d'avril, l'augmentation de l'indice sera encore supérieure à 10 %. Une relative stabilisation de la situation devrait, malgré tout, résulter de ce troisième « contrat tripartite ». Le problème est de savoir si ce nouveau répit sera mis à profit par le gouvernement de M. Shimon Pérès pour s'attaquer aux véritables maux de l'économie israélienne. Car tous les experts répètent comme une rengaine, depuis plusieurs mois, que ces « contrats tripartites » successifs ne constituent pas de « remèdes », mais des « palliatifs ». Tous font valoir que c'est uniquement en réduisant ses dépenses, en procédant à des compressions budgétaires de l'ordre de 2 milliards de dollars, que le gouvernement pourrait véritablement juguler l'inflation. Le budget pour l'année 1985-1986 qui vient d'être adopté par la Knesset exauce-t-il, à cet égard, les vœux des économistes ?

Apparemment, la réponse est positive. L'enveloppe budgétaire est de 20 200 milliards de chekels, qui correspondent à environ 23 milliards de dollars. Or, l'année dernière, le budget, également reconverti en dollars, atteignait près de 25 milliards de dollars. Les différentes coupes budgétaires décidées ces derniers mois par le gouvernement et qui figurent dans la nouvelle loi de finances totaliseraient donc près de 2 milliards de dollars. Si les experts restent néanmoins sceptiques c'est que entre le projet adopté par la Knesset et son application, la marge risque d'être très importante. A cela, il y a plusieurs raisons. Les promesses faites notamment aux formations religieuses dans la dernière phase de la bataille budgétaire pourraient nécessiter le déblocage de nouveaux crédits. Les subventions aux denrées de base qui grèvent traditionnellement le budget israélien ont sans doute été sous-estimées. Enfin, bizarrement, le coût du retrait du Liban n'est pas inscrit au budget. Or, il est estimé à environ 200 millions de dollars.

Les critiques de M. Lévy

Pour combler toutes ces lacunes, la planche à billets ne va-t-elle pas dès lors continuer à fonctionner à plein rendement et maintenir ainsi l'inflation à son taux actuel ? Au Trésor israélien, on se montre encouragé par les dernières statistiques officielles qui indiquent que, au mois de mars, pour la première fois depuis longtemps, l'injection d'argent sur le marché était nulle. Il faudrait cependant beaucoup plus que quelques signes isolés de redressement pour faire taire les sévères critiques qui se multiplient contre la politique économique du gouvernement de M. Shimon Pérès. Les plus acerbes ont même été formulées par un membre de ce gouvernement, le vice-président, M. David Lévy, qui a affirmé lundi : *« Les contrats tripartites ne sont que des pis-aller. Le gouvernement d'union nationale sème des illusions. Il a été créé pour résoudre les problèmes économiques ; s'il ne parvient pas à le faire, il sera condamné et perdra sa raison d'être. »*

Cette violente attaque du numéro deux du Likoud ne signifie pas encore que, six mois après sa mise en place, le gouvernement d'union nationale soit sur le point de se disloquer. Il n'en reste pas moins que, contrairement à toute attente, ce gouvernement travailliste-Likoud n'a pas réussi jusqu'à présent, malgré sa très large assise parlementaire, à adopter un plan d'assainissement économique de grande envergure.

(Intérim.)

A JÉRUSALEM-EST

Manifestations de solidarité avec les détenus palestiniens d'Ashkelon

De notre correspondant

Jérusalem. — La délicate coexistence judéo-arabe à Jérusalem a été brusquement rompue, jeudi 4 avril, par une série d'incidents. Le plus grave s'est déroulé au collège Ibrahimiya situé sur le mont des Oliviers. Les élèves ont érigé une barricade et bloqué la rue, près du centre de Jérusalem-Est, qui mène à cet établissement puis se sont enfermés dans leur école. Certains élèves ont incendié des pneus, d'autres sont montés sur le toit où ils ont hissé un drapeau palestinien et lancé des pierres. Les désordres ont duré plus de deux heures. La police et les gardes-frontières ont alors pris d'assaut l'établissement à grand renfort de grenades lacrymogènes, et appréhendé sans ménagements plus d'une centaine d'élèves, faisant une dizaine de blessés légers.

Il faut remonter à cinq ans pour trouver des heurts aussi sérieux à Jérusalem-Est. La police affirme que les organisateurs de la manifestation sont des *« agitateurs »* venus des territoires occupés de Cisjordanie. Leur objectif était d'attirer l'attention sur la grève de la faim poursuivie depuis quarante jours par quelque trois cents Palestiniens dans la prison d'Ashkelon pour améliorer leurs conditions de détention.

Des familles de détenus ont également manifesté devant le bureau de la Croix-Rouge internationale à Jérusalem-Est.

Le ministre de la police, M. Haim Bar Lev, et le chef de l'administration pénitentiaire, M. Raphi Suissa, ont affirmé qu'il n'était *« pas question de céder aux pressions »*. Tous deux sont connus pour leur volonté d'introduire des mesures de *« libéralisation »* dans les prisons israéliennes. A l'administration pénitentiaire, on reconnaît, au demeurant, que certaines revendications des détenus d'Ashkelon sont justifiées. Les autorités affirment que leur grève de la faim, qui serait d'ailleurs très limitée, est essentiellement politique.

(Intérim.)

هكذا صدر الأصل

AFRIQUE

Somalie

L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

Des secours d'urgence seraient bloqués en Ethiopie

Une importante quantité de denrées alimentaires est bloquée dans les entrepôts éthiopiens en raison du refus du gouvernement d'Addis-Abeba d'utiliser les camions dont il dispose pour faire parvenir cette aide aux populations réfugiées, ont déclaré, jeudi 4 avril, à Washington, plusieurs hauts responsables américains de l'Agence pour le développement international (AID). Selon l'AID, près de 56 000 tonnes de secours d'urgence sont ainsi entreposées dans les hangars d'Assab, alors que près de sept millions de personnes souffrent de la famine en Ethiopie. Selon l'AID, le gouvernement d'Addis-Abeba préfère utiliser ses camions pour procéder à des déplacements de population.

La Somalie a, d'autre part, accusé les autorités éthiopiennes de s'opposer à l'acheminement de médicaments anticholéra fournis par la Croix-Rouge et destinés aux victimes de l'épidémie dans le Nord somalien. Selon la Somalie, la Croix-Rouge dispose d'un excédent de ce type de médicaments en Ethiopie et elle a accepté de les envoyer en Somalie. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Une situation « catastrophique »

De notre correspondante

Genève. – Le nombre des victimes s'accroît rapidement dans le camp de réfugiés éthiopiens de Gameti, près de Hargeisa, en Somalie. Selon les informations parvenues, le 4 avril, au siège du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), sept cent soixante-douze morts ont déjà été recensés, tous victimes de l'épidémie de choléra. La situation est qualifiée de « *catastrophique* » par le HCR, qui n'est même plus en mesure d'évaluer le nombre de personnes mourant chaque jour (*le Monde* du 4 avril). Cette épidémie a atteint Hargeisa, où quarante-six cas ont été enregistrés.

Tandis que les forces de police somaliennes entourent la ville et le camp, pour éviter un nouvel afflux de réfugiés et empêcher l'accès de personnes autres que des représentants d'organismes de secours, deux mille huit cent soixante-dix cholériques ont pu être isolés sous des tentes. Les secours d'urgence s'organisent. Le 4 avril, un avion de la Croix-Rouge internationale, un avion français venant de Djibouti et un appareil du HCR transportant des médicaments ont pu atterrir à l'aéroport de Berbera, à trois heures de route, soit environ à 200 kilomètres du camp où, au cours de la soirée, leur chargement devait être distribué. Plusieurs équipes médicales somaliennes, une finlandaise, une allemande et une britannique, soignent jour et nuit les malades dans trois tentes installées à l'entrée du camp.

Les solutions rehydratantes et les antibiotiques sont arrivés jeudi matin en provenance d'Amsterdam, mais on n'a pas, à Genève, de nouvelles des produits bloqués par la grève dans les entrepôts l'UNICEF. Pour tenter d'enrayer l'épidémie, le HCR a expédié cinq mille tentes qui devront être installées à quelques kilomètres du camp. Celui-ci s'était constitué de façon totalement anarchique, sans la moindre installation sanitaire. Il a été confirmé que c'est à la suite de la première pluie que les réfugiés éthiopiens, épuisés par les effets de la sécheresse et de la malnutrition, se sont précipités sur l'eau qui tombait enfin du ciel sans savoir qu'elle était polluée. Les autorités somaliennes et les responsables du HCR ont décidé que le site de Gameti serait rasé par des bulldozers dès que ses occupants seraient réinstallés dans le nouveau camp.

ISABELLE VICHNIAC.

Libéria

L'AUTEUR PRÉSUMÉ DE L'ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT DOE ET QUATRE DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Le colonel Moses Flanzamaton, accusé d'être l'auteur de la tentative d'assassinat, lundi 1er avril, contre le président libérien, M. Samuel Doe, et qui était en fuite, a été arrêté, a-t-on appris, jeudi 4 avril, à Monrovia. Le colonel Flanzamaton, commandant-adjoint de la garde présidentielle, avait ouvert le feu à la mitrailleuse lourde sur la jeep transportant le président Doe (*le Monde* du 3 avril). C'est le chef de l'Etat lui-même qui avait fourni toutes les informations sur cet attentat.

Selon la radio de Monrovia, l'officier serait passé aux aveux et aurait accusé quatre dirigeants de l'opposition de lui avoir demandé d'assassiner M. Doe contre 1 million de dollars. Ces quatre personnalités ont été aussitôt arrêtées. Il s'agit de MM. Gabriel Baccus Matthew, président du Parti du people uni (UPP), Edward Kessely, président du Parti de l'unité, Tuan Wreh, président du Parti d'action libérien (LAP), et Harry Greaves, membre du LAP et ancien ministre de la défense sous le régime de l'ex-président William Tolbert. Le colonel Flanzamaton a également mis en cause M. Richard Smith, citoyen américain, conseiller du gouvernement libérien en matière de sécurité. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE CAMBODGIENNE

Le dégel sino-soviétique va créer une atmosphère favorable

nous déclare M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères

Hanoï. – Rotation ou retour définitif des troupes vietnamiennes à leurs bases de départ ? Dans un entretien accordé au *Monde* et à l'Agence centrale de presse, à la veille du quatrième retrait, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, explique qu'il ne s'agit pas d'une « *question de propagande, mais bien d'une question stratégique* ».

« *Pourquoi les Thaïlandais, les Chinois et d'autres disent-ils qu'il s'agit d'une rotation ? Parce que c'est trop dangereux pour eux si nous pouvons retirer annuellement nos troupes,* déclare-t-il. *Ainsi, dans cinq ans il n'y aura plus de problème du Kampuchéa. Tandis que si nous ne pouvons pas retirer nos troupes, c'est fini pour nous et nous allons rester au Kampuchéa comme les Américains dans les pays occidentaux ou au Japon.* » L'hypothèse d'une rotation, explique encore le chef de la diplomatie vietnamienne signifie l'« *enlisement* » du Vietnam au Cambodge et une « *défaite des Vietnamiens* ». La stratégie de Pékin, ajoute-t-il, « *est de nous forcer à nous retirer tout de suite afin de permettre le retour des forces de Pol Pot ou de nous enliser au Cambodge afin de nous saigner à blanc. La preuve que nous sommes en mesure d'éviter les deux extrêmes, c'est que nous pouvons effectuer ces retraits.* »

Selon M. Thach, le total des forces vietnamiennes qui auront quitté le Cambodge après ce quatrième retrait représente un tiers des troupes engagées en 1979 lors de leur intervention contre le régime de Pol Pot.

Les « *liquidations de bases* » sur la frontière khméro-thaïlandaise, lors de cette saison sèche, ont-elles été un facteur dans ce nouveau retrait ? Une telle explication, selon le ministre vietnamien, est incomplète. « *Il faut voir,* ajoute-t-il, *le pourcentage de participation des troupes du gouvernement Heng Samrin à ces opérations. C'est le point décisif et non le nombre des bases de guérilla capturées. Leur participation représente 50 % des effectifs engagés dans les opérations. Ce qui est important, c'est l'efficacité de l'armée de Phnom-Penh.* » Sans apporter plus de précision, M. Thach dit que « *la prochaine saison des pluies* », période généralement favorable à la guérilla, « *sera l'élément test* ».

Il estime, d'ailleurs, que le problème du Cambodge « *sera résolu de lui-même d'ici trois ans* ». « *1987 sera très importante. Cette année-là,* ajoute-t-il, *nous pourrons retirer au moins la moitié de nos troupes. En 1990, ce sera les deux tiers et, pour moi, on peut faire revenir plus de la moitié de nos effectifs. L'année 1987 représente quelque chose. Le problème kampuchéen sera résolu de lui-même.* » « *Mais,* précise-t-il, *il ne s'agit pas d'un ultimatum* » aux parties impliquées dans le conflit. « *Les retardataires ont toujours tort et les absents ont encore plus tort que les retardataires.* »

« Sihanouk joue au malin »

En revanche, c'est un avertissement que M. Thach adresse au prince Norodom Sihanouk, président du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, après l'absence de rencontre, à Paris en décembre, entre l'ancien chef d'Etat du Cambodge et M. Hun Sen, chef du gouvernement de Phnom-Penh. « *J'ai vu dans cet échec-là une manœuvre de Sihanouk,* déclare-t-il. *Sihanouk joue toujours sur les contradictions. Sihanouk avait proposé cette rencontre. Ce n'est ni Hun Sen ni Claude Cheysson ni moi-même. Cette rencontre a été obtenue. Alors Sihanouk en a parlé aux Chinois. Il sait que les Chinois et Pol Pot vont refuser. Pourquoi ? Pour leur dire qu'il a une carte. Alors ces derniers doivent faire des concessions. A partir de là, Sihanouk va négocier avec Hun Sen pour obtenir d'autres concessions. Il joue comme ça. C'est le jeu habituel de Sihanouk. Mais il est dangereux pour lui. C'est pourquoi nous avons décidé d'attaquer les bases de Sihanouk. Si Sihanouk continue de jouer au malin, il va perdre. Le temps ne travaille plus en sa faveur.* »

Bref, le chef de la diplomatie vietnamienne affiche un optimisme prudent concernant une évolution de la crise cambodgienne.

D'autant que M. Thach estime qu'un « *dégel* » intervient dans les relations sino-soviétiques. « *Mais il faut attendre encore les actes,* ajoute-t-il. *Avec les Chinois nous avons fait des expériences. Quand vous allez au cirque, il ne faut pas porter trop d'attention à la main du prestidigitateur qui s'agite. Mais il faut se concentrer sur celle qui ne bouge pas. Avec la Chine c'est la même chose. Il ne faut pas porter trop d'attention au bruit, mais plutôt aux choses qui ne s'annoncent pas. Nous voyons bien que le dégel sino-soviétique va créer une atmosphère favorable dans les relations internationales, y compris dans l'Asie du Sud-Est.* » Le ministre vietnamien écarte cependant l'hypothèse d'un règlement du conflit par les Super-Grands. « *Dans toute l'histoire de l'Indochine,* souligne-t-il, *c'est le champ de bataille qui décide et non les grandes puissances. Le deuxième facteur, c'est que nous sommes indépendants.* »

Propos recueillis par JAMES BURNET.

DIPLOMATIE

M. BOUVIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU DANEMARK

Le *Journal officiel* du vendredi 5 avril annonce la nomination de M. Léon Bouvier au poste d'ambassadeur au Danemark, en remplacement de M. François-Régis Bastide.

[Né en 1923, ancien combattant de la France Libre – il est commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire, – M. Bouvier a été admis au concours d'attaché de consulat en 1945. Il a été notamment en poste à Stockholm, Karachi, Beyrouth (1951-1953), Vancouver, Chicago, Helsinki, à nouveau Stockholm comme premier secrétaire (1962-1965) et Berlin de 1966 à 1971. Entre-temps, il avait été chargé de mission au cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur, en 1961 et 1962. Il a été ensuite consul général à Francfort (1972-1977), ambassadeur au Paraguay (1977-1979), enfin, depuis novembre 1981, ambassadeur au Chili.]

EUROPE

URSS

QUAND L'AGENCE TASS S'INTÉRESSE A L'ÉCONOMIE CHINOISE

Une approche plutôt neutre

De notre correspondant

Moscou. – Les fantaisies que se permet la Chine avec l'orthodoxie marxiste en matière économique ne sont presque jamais évoquées par les médias soviétiques. Il s'agit d'un sujet trop explosif, surtout en ce qui concerne l'agriculture. La solution radicale appliquée par M. Deng Xiaoping au vieux différend qui oppose paysannerie et communisme est jugée sacrilège à Moscou. Le plus simple est donc de n'en point parler. Que penseraient kolkhoziens et sovkhoziens du quasi-retour de l'autre « grand » du communisme à l'exploitation agricole familiale traditionnelle ? Ils n'en penseraient sans doute rien : la collectivisation des terres brutalement opérée en URSS, il y a plus d'un demi-siècle, est un fait acquis, et les salariés agricoles soviétiques ont définitivement remplacé les paysans russes de jadis. Mais les cadres du Parti qui s'occupent des questions agricoles seraient peut-être troublés.

Tass a pourtant jugé bon, dans une assez longue dépêche datée de Pékin, reprise le 3 avril par *la Pravda*, de fournir des indications chiffrées sur les effets des réformes actuellement en cours dans l'économie chinoise. L'agence soviétique a pris le temps de la réflexion puisqu'elle traite du rapport présenté le 31 mars devant l'Assemblée nationale populaire par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang. Mais les principaux indicateurs de l'économie chinoise sont cités, en particulier la production de céréales qui « *s'est grandement accrue en 1984 par rapport à l'année précédente et a atteint 407 millions de tonnes* ». Le lecteur soviétique attentif sait parfaitement que la récolte de céréales a été très mauvaise l'an dernier en URSS, même s'il n'a pas accès à l'estimation américaine (170 millions de tonnes alors que le Plan prévoyait 240 millions de tonnes).

L'agence soviétique donne également les chiffres pour 1984 de la production chinoise de charbon (770 millions de tonnes) et de pétrole (114 millions de tonnes). Tass n'avait pas coutume depuis de longues années d'être aussi précise sur l'économie chinoise, surtout à propos de résultats aussi « positifs ». Les communistes soviétiques seront cependant rassurés d'apprendre de la bouche même de M. Zhao Ziyang que leur pays n'a pas l'apanage des « difficultés » et des « abus ». L'inflation est évoquée sans que ce mot tabou soit cependant écrit noir sur blanc : « *La hausse des prix et des salaires et l'augmentation de la masse monétaire en circulation* (en Chine) *ont provoqué une aggravation sensible de la situation économique.* » Le lecteur, qui avait appris plus haut que « *la production industrielle et agricole* » de la Chine avait fortement progressé en 1984, s'y retrouvera comme il pourra.

Une Chine capitaliste ?

La volonté actuelle de Pékin d'en revenir à un peu plus de rigueur monétaire et budgétaire est saluée au passage de même que le « *renforcement du contrôle de l'Etat* ». Il n'est dit nulle part que la réforme en cours dans l'industrie chinoise va à l'encontre des principes qui sont à la base de la lourde planification soviétique. Mais Tass n'hésite pas à affirmer que l'« *extension de la politique de « portes ouvertes » aux capitaux étrangers et le développement du système de gestion économique individuelle des exploitations paysannes sont toujours à la base de la stratégie économique de la direction chinoise* ».

Malgré quelques restrictions et en dépit de certaines ébauches significatives, l'agence soviétique donne donc un compte rendu assez fidèle du rapport de M. Zhao Ziyang et, d'une façon plus générale, des orientations économiques actuelles de Pékin. Le moins qu'on puisse dire est que celles-ci divergent singulièrement de celles de Moscou. Dans une curieuse dépêche datée du 12 mars (soit deux jours après la mort officielle de Constantin Tchernenko), Tass se demandait, citant perfidement M. Deng Xiaoping, si la Chine « *n'allait pas devenir capitaliste* ». Cette question préoccupe vraisemblablement les dirigeants soviétiques et pèse de tout son poids sur les velléités actuelles de rapprochement entre Moscou et Pékin.

La sixième séance de pourparlers sur la « normalisation » des relations entre les deux capitales communistes, qui doit s'ouvrir le 9 avril à Moscou, sera l'occasion de vérifier si quelque chose a réellement bougé dans ce domaine depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Le ton neutre et objectif de Tass pour découvrir les « réformes » économiques chinoises ne préjuge pas nécessairement une évolution positive.

Les échanges commerciaux sont en augmentation constante et rapide (ils ont progressé de 73 % en 1984 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,1 milliard de dollars) mais les « trois obstacles » sans cesse mis en avant par les Chinois – la puissance du dispositif militaire soviétique à la frontière, le soutien de Moscou à l'occupation vietnamienne du Cambodge et la présence de l'armée soviétique en Afghanistan – ne sont pas près d'être levés. S'y ajoute un « quatrième obstacle » : les voies radicalement différentes choisies par les deux « grands » du communisme en matière économique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Un dissident ukrainien condamné pour « parasitisme ».* – Le dissident ukrainien Vasil Dolichny a été condamné récemment à trois ans de camp de travail pour « parasitisme », a annoncé mercredi 3 avril le bulletin *Ussr News Brief*, une publication munichoise qui rend compte de la répression politique en URSS. Selon le bulletin, M. Dolichny a été condamné, parce qu'il n'avait pas pu trouver un travail après avoir purgé une peine précédente.

M. Dolichny avait été arrêté une première fois en 1947 en raison de ses liens avec le mouvement nationaliste ukrainien clandestin. Condamné à dix ans de camp, il avait de nouveau été arrêté en 1972 pour « propagande antisoviétique » et avait été condamné cette fois à sept ans de camp, suivis de trois ans d'assignation à résidence.

AMÉRIQUES

BATAILLE BUDGÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

La « proposition de paix pour l'Amérique centrale » de M. Reagan vise à convaincre le Congrès d'aider les antisandinistes

Washinton. – Menacé d'une défaite au Congrès, où sa demande d'aide à la guérilla antisandiniste allait vers un refus, M. Reagan a créé la surprise, jeudi 4 avril, en rattachant cette demande à une *« proposition de paix pour l'Amérique centrale »* que Managua a rejetée le jour même. Cette initiative vise en premier lieu à convaincre les parlementaires américains de la bonne volonté de la Maison Blanche et de l'intransigeance des sandinistes, et à tenter ainsi de débloquer *« immédiatement »* les 14 millions de dollars de crédits que M. Reagan souhaite plus que jamais voir accordés aux *« combattants de la liberté »*.

De notre correspondant

La « proposition » du président américain est une simple reprise par Washington de l'appel, *« historique »* selon M. Reagan, par lequel l'oppposition nicaraguayenne avait offert il y a un mois d'instaurer un cessez-le-feu, si le gouvernement sandiniste acceptait l'ouverture de négociations sur l'organisation de nouvelles élections. Aux termes de cet appel, lancé le 1er mars dernier à San-Jose-de-Costa-Rica, et déjà repoussé à l'époque par Managua, la conférence épiscopale du Nicaragua aurait dû servir d'intermédiaire entre les partis. L'offre devait rester sur la table jusqu'au 20 avril prochain.

Appelant l'opposition à prolonger ce délai jusqu'au 1er juin, et précisant que les élections auxquelles aboutiraient les éventuels pourparlers devraient avoir lieu *« sous supervision internationale »*, M. Reagan s'est personnellement engagé pour sa part à ce que l'aide aux « contras » ne soit pas utilisée à des fins militaires tant qu'il y aurait un espoir de solution négociée.

« Tant que l'offre de cessez-le-feu est en cours », a-t-il déclaré, les quatorze millions serviront uniquement à des fournitures alimentaires, vestimentaires et médicales. Si, en revanche, a poursuivi M. Reagan, les négociations n'ont pas abouti soixante jours après leur ouverture, il lèverait alors ces « restrictions », à moins que les deux parties *« me demandent de ne pas le faire »*.

Le président américain a justifié cette clause en soulignant que des conversations ne devaient pas pouvoir servir de *« couverture à une duperie »*. Elle revient néanmoins à donner à l'opposition le pouvoir d'imposer ses conditions et celles de Washington sous la menace d'une reprise des livraisons d'armes américaines à ses troupes.

L'aide civile que la guérilla recevrait dans le cadre de la proposition de M. Reagan lui permettrait au demeurant de dégager sans aucun délai des fonds pour ses besoins militaires. Pour ces deux raisons au moins, l'ambassade du Nicaragua à Washington était fondée à parler jeudi soir d'une simple *« manœuvre de relations publiques »*, ajoutant qu'il ne s'agissait pas là d' *« un véritable plan de paix, mais d'un ultimatum à un gouvernement légitime »*.

BERNARD GUETTA.

● *Mme Kirkpatrick rejoint le Parti républicain.* – Ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Mme Jeane Kirkpatrick a officiellement rejoint, mercredi 3 avril, les rangs du Parti républicain. Célébré par le nouveau parti de Mme Kirkpatrick comme un signe probant d'un réalignement en cours de l'électorat américain, l'événement a donné lieu à une grande réception au cours de laquelle a été lancée une « ligue » des femmes républicaines, animée notamment par la fille aînée du président. Les milieux politiques américains considèrent comme acquis que l'ancien ambassadeur à l'ONU (elle vient de quitter son poste) va maintenant essayer de prendre date pour l'élection présidentielle de 1988. – *(Corresp.)*

La majorité républicaine du Sénat est parvenue à un accord avec le président sur la réduction du déficit

Dans la difficile bataille budgétaire qu'il mène au Congrès, le président Reagan vient d'enregistrer un premier et encourageant succès, même si beaucoup de chemin reste à faire sur la voie de la victoire. Après plusieurs semaines de tractations, le chef de l'exécutif et les chefs de la majorité républicaine du Sénat sont arrivés, jeudi 4 avril, à un accord prévoyant, pour l'année budgétaire commençant le 1er octobre prochain, des économies d'un montant de 52 milliards de dollars par rapport à un volume prévu de dépenses de 979,7 milliards de dollars. Ce compromis permettrait de limiter le déficit à 178 milliards de dollars, au lieu des 230 milliards initialement envisagés dans le projet soumis par M. Reagan au Congrès.

La concession la plus importante de M. Reagan porte sur le budget de la défense. Aux termes de l'accord conclu jeudi, ce dernier n'augmentera que de 3 % par an pendant trois ans après inflation, alors que le président réclamait une progression de 5,9 % en 1986 et de plus de 8 % en 1987 et 1988. En chiffres absolus, l'économie serait de 18,5 milliards de dollars l'an prochain et de 65 milliards sur trois ans.

En contrepartie, les sénateurs républicains ont accepté la plupart des réductions de dépenses civiles demandées par la Maison Blanche. Les coupes envisagées aboutiront à un ralentissement des dépenses sociales (moins 20 milliards de dollars en trois ans) et des subventions en matière d'éducation, de santé et d'agriculture. En ce dernier domaine toutefois, les économies seraient moindres que prévu, puisqu'elles s'élèveraient à 16 milliards de dollars sur les trois prochains exercices, alors que M. Reagan souhaitait obtenir des coupes totalisant 26 milliards. L'accord prévoit aussi la suppression des subventions pour le réseau ferroviaire Amtrak et plafonne à 2 % en 1986, soit à peu près la moitié de l'inflation prévue, la revalorisation des retraites fédérales.

Dans la soirée de jeudi, la commission de la défense du Sénat a voté un projet de budget pour ce département pour l'année budgétaire 1985-1986 qui se conforme à peu près au compromis arrêté entre la majorité républicaine et M. Reagan. Ce projet limite notamment à vingt et un au lieu de quarante-huit la construction de nouvelles fusées MX.

L'accord conclu jeudi renforce la position du président pour faire adopter son plan de finances par le Sénat, où son propre parti est majoritaire. La discussion à ce sujet devrait y commencer vers le 22 avril. Le succès, en revanche, reste aléatoire à la Chambre des représentants à majorité démocrate, nombre de représentants s'opposant toujours énergiquement à une réduction importante des dépenses sociales.

M. L.

Brésil

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT NEVES

Une succession difficile

(Suite de la première page.)

La situation risque d'évoluer très vite. Dans sa prestation de serment, M. Sarney s'engageait à *« défendre les institutions, préserver l'intégrité et l'indépendance du pays »*. Le pays a plus que jamais besoin d'une telle détermination à un moment où une chaîne de télévision n'hésite pas à affirmer que *« la démocratie est à l'agonie »*.

Un sondage effectué par le quotidien *Do Brasil* de Rio-de-Janeiro rapporte que 53 % des personnes interrogées souhaitent que M. Sarney succède au président Neves si celui-ci venait à disparaître. C'est un élément d'appréciation important en cas de crise au sein du gouvernement. Sans violer la Constitution, il peut aussi être envisagé une négociation entre les différents partis qui conduirait à une nouvelle élection présidentielle dans les prochains mois.

Pour l'instant, les Brésiliens continuent de prier pour le rétablissement de « Tancredo ». M. Guimaraes avait convié jeudi 4 mars ses concitoyens à *« garder espoir »*.

D. H.-G.

Un long calvaire

De notre correspondant

Sao-Paulo. – Un gouverneur, celui du Minas-Gerais, a fait une gaffe et parlé de M. Tancredo Neves à l'imparfait. Un frère du président est sorti de l'hôpital en pleurant. Comment éviter l'impression que, cette fois, le dénouement est proche ? Opéré pour la cinquième fois jeudi, l'homme de soixante-quinze ans, qui étonnait tout le monde par sa vitalité, respire désormais avec un tube enfoncé dans la trachée artère, il reçoit du sérum, des vitamines et des antibiotiques par injection intraveineuse dans la gorge.

Jusqu'à jeudi, on comptait sur les défenses naturelles du malade pour venir à bout de l'infection. Mais celles-ci diminuent d'heure en heure comme le montrent l'infiltration pulmonaire et la tachycardie. Un médecin a confié aux journalistes : *« Tancredo Neves n'a que 5 % de chances de s'en sortir. »*

Quelques banderoles subsistent sur les trottoirs de l'hôpital, celles des premiers jours d'attente, quand les habitants de Sao-Joao-del-Rey – la ville natale du président – affirmaient leur espoir. Aujourd'hui Vendredi saint, voici trois semaines que le calvaire de M. Tancredo Neves a commencé.

Ch. V.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● INTERPELLATIONS. – Une cinquantaine de femmes ont été interpellées, jeudi 4 mars, alors qu'elles manifestaient en automobiles pour exiger des explications sur l'enlèvement et le meurtre de trois opposants au régime militaire, survenus la semaine dernière (*le Monde* du 2 avril). Parmi elles, se trouvent la présidente de l'Organisation des femmes pour la vie, Maria Bustos, la journaliste Patricia Verdugo, et l'ex-député de la démocratie chrétienne Christina Saavedra. Mardi dernier, quelque quatre-vingt artistes avaient été interpellés lors d'une manifestation similaire. Pours sa part, la coalition centriste Alliance démocratique a annoncé jeudi qu'elle apportait son soutien à la journée de manifestations prévue pour le 11 avril par le Commandement national des travailleurs du Chili.

Grèce

● ATTENTAT CONTRE UN AVION JORDANIEN. – Un avion de ligne de la compagnie jordanienne Alia a été touché par un tir de bazooka peu avant son décollage pour Amman, à l'aéroport international d'Athènes, jeudi 4 avril. Aucun des soixante-quinze passagers et membres d'équipage n'a été blessé. Mardi, l'ambassade de Jordanie à Rome avait elle aussi été attaquée au bazooka. L'attentat avait été revendiquée par l'organisation palestinienne Septembre noir. – *(AFP, AP.)*

Malaisie

● VISITE DE Mme THATCHER. – Le premier ministre britannique est arrivée, vendredi 5 avril en Malaisie, première étape d'une tournée de neuf jours dans six pays asiatiques. Elle est le premier chef de gouvernement de Londres à se rendre en visite officielle en Malaisie depuis l'indépendance de ce pays en 1957. Mme Thatcher se rendra ensuite à Singapour, en Indonésie, à Brunei, au Sri-Lanka, en Inde et fera une escale en Arabie saoudite sur le chemin du retour. – *(Reuter.)*

Turquie

● UN AVION MILITAIRE S'ÉCRASE SUR UNE VILLE. – Quatorze personnes ont été tuées et vingt et une blessées par la chute d'un avion F-104 de l'armée de l'air turque sur un quartier commerçant de la ville de Balimesir, dans l'ouest du pays, jeudi 4 avril. Les F-104 de l'aviation turque sont vétustes et les accidents assez fréquents. – *(AP.)*

Zaïre

● CINQ ÉTUDIANTS AURAIENT ÉTÉ TUÉS. – De graves incidents se sont produits la semaine dernière à Kisangani, dans le Haut-Zaïre, où l'université est fermée depuis janvier dernier, a affirmé, jeudi 4 avril, à Bruxelles, M. Paul-Roger Mokede, président du Mouvement national congolais rénové (MNCR, opposition). Selon lui, cinq étudiants ont été tués par les soldats zaïrois lors d'une manifestation contre le président Mobutu. En février, a-t-il ajouté, des incidents ont également opposé étudiants et soldats à Mbanza-Ngungu, dans le Bas-Zaïre, ainsi qu'à Mbandaka (Equateur). La presse officielle zaïroise a fait état, fin février, d'incidents dans plusieurs universités, notamment à Kisangani et Mbandaka. – *(AFP.)*

politique

LA DÉMISSION DE M. ROCARD

L'effet de désagrégation redouté par les adversaires de la représentation proportionnelle n'a pas tardé à se faire sentir après l'adoption de ce mode de scrutin par le conseil des ministres, le mercredi 3 avril. A gauche, la démission de M. Michel Rocard, qui a quitté le gouvernement après avoir exprimé son désaccord avec l'abandon du scrutin majoritaire, met dans l'embarras les partisans de l'ancien ministre de l'agriculture.

M. Michel Sapin, député de l'Indre, a tenu à souligner, jeudi 4 avril, que *« les députés rocardiens sont d'abord membres du groupe socialiste »* et que *« la composition d'un autre groupe au sein de l'Assemblée nationale n'est nullement à l'ordre du jour »*. Du côté de la majorité du PS, Mme Yvette Roudy, ministre délégué chargé des droits de la femme, a reproché à M. Rocard d'*« abandonner le bateau au milieu du gué » (sic)*.

Les mêmes divergences étant supposées produire les mêmes ruptures, une agence de presse a prêté à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, chef de file du CERES et adversaire, lui aussi, de la représentation proportionnelle, l'intention de quitter le gouvernement. M. Chevènement, qui séjourne à Abidjan à l'invitation de son homologue ivoirien, ne songe nullement à une telle démarche, et cette information a été officiellement démentie.

Le président de la République, qui a passé la journée de jeudi à Périgueux, a refusé de commenter la démission de M. Rocard. M. Mitterrand a donné son avis, en revanche, sur la question du mode de scrutin, en observant que la IIIe République, qui appliquait le scrutin majoritaire, et la IVe, qui avait adopté la représentation proportionnelle départementale, avaient été *« aussi instables l'une que l'autre »*. *« Cela montre*, a souligné M. Mitterrand, *que la cause de l'instabilité ne dépend pas du mode de scrutin. »*

Pour M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, qui s'était rallié à la défense du scrutin majoritaire à l'automne de 1984, le chef de l'Etat *« a choisi la proportionnelle pour diminuer le succès de l'opposition nationale et dans l'espoir de la diviser »*, mais *« il a suffi d'une nuit pour que des divisions se manifestent au sein du Parti socialiste »*. Selon M. Lecanuet, *« face à cette déstabilisation du PS, l'UDF et le RPR doivent, plus que jamais, manifester leur union »*. M. Raymond Marcellin (Parti républicain), président du conseil régional de Bretagne, a, lui aussi, appelé l'opposition à ne pas tomber dans le « piège » de la proportionnelle et à ne *surtout pas rompre l'union »*.

Cet avis n'est pas unanimement partagé dans l'opposition, où le nouveau mode de scrutin tend à libérer les ambitions. Il en résulte un débat sur la pratique électorale – listes communes ou listes séparées du RPR et de l'UDF, – qui se double surtout d'un débat sur la conduite qu'il faudra adopter après les élections législatives. M. Pierre Bas, député (RPR) de Paris *« souscrit entièrement »* à l'invitation de M. Raymond Barre de s'engager à rétablir immédiatement le scrutin majoritaire et de *« signifier [ainsi] à François Mitterrand qu'il doit se soumettre et se démettre de son mandat devant la volonté populaire »*. De même, M. Michel Noir député (RPR) du Rhône, estime que *« la meilleure réponse est de constituer* [dans le Rhône] *une liste commune conduite par Raymond Barre, en prenant comme engagement de changer de scrutin dès que nous serons de retour au pouvoir »*.

Recours, toujours ?

« Est-il impossible, définitivement, que la gauche gouverne ce pays ? Je réponds non. » La suite u montré que M. Michel Rocard avait raison lorsque, le 19 mara 1978, au snir du second tour des élections législatives, il a prononcé ce diagnostic. Le pari, à terme indéterminé, n'était pas insensé, et la gauche n'a pas manqué lu rendez-vous suivant « avec l'histoire », en mai 1991. M. Rocard, pourtant, s'est trompé : ce n'est pas avec lui qua les Français avaiunt rendez-vous, mais avec M. François Mitterrand.

Le 19 mars 1978, il avait angugé cattu stratégiu du recours à laquelle, malgré 1991, il n'a jamais renoncé depuis sept ans, bien qu'elle ne lui ait pas réussi. *« J'ai ennfiancu »*, affirmait-il encore, en concluant son appal da Cnnflanu-Sainte-Honorine, le 19 octobra 1990, étape décisive de son échec présidentiel. Il attendait la confiance des Français, et les socialistes, en la lui refusant, l'en ont privé.

La légitimité du suffrage universel lui étant passée sous le nez, il lui restait à faire valoir, au gouvernement, sa légitimité économique et politique. M. Rocard, recours en compétence, n'a rien dit, ou si peu, lorsque le gouvernement de la gauche a plongé, tête baissée, dans un volontarisme économique pour lequel il ne pouvait éprouver que répugnance. A le fin de l'ère Mauroy, certains socialistes – « mitterrandistes » pur sucre – commençaient à vnir en Michal Rocard – ce *« petit mec qui n'a pas de nerfs »* disaient-ils avant 1881 – le seul sauveur possible d'una gaucha en perdition. N'était-il pas l'incarnation d'un recentrage économique ouvertement engagé, et le symbole d'un recentrage politique nécessaire ?

M. Mitterrand a eu recours à Laurent Fabius – la jeunesse et le modernisme – plutôt qu'à lui. M. Rocard, soudainement, a pris un coup de vieux et l'on n'imaginait plus guère d'autre avenir pour lui que le rôla d'un éternel *« poil à gratter »* du socialisme. Ce n'étah pau drôlu.

Et voilà qu'il claque entre les mainu. Pour quni fairu ? M. Rocard affirme qu'il n'u pas d'autre intention que de manifester un désaccord de principe. Quelle stratégie ? Aucune. Il est parti, c'est tout. Il verra plus tard.

Pourtant, on ne peut oublier qua M. Rocard uut portuur, depuis une quinzaine d'années, d'un discours sur la renouveau du socialisme. On ne voit pas pourquoi lui l'oublierait. On ne voit pas pourquoi non plus il rannnearait à la puiasanea jusqu'alors inutilisée dont il se vantait il y a un an : *« Il y a du monde derrière moi, en tout cas des latences, des espérances sûrement »*.

Vidé d'une partie de sa substance par la nouvelle politique économique des socialistes, piétiné à la enta d'amnur par M. Laurent Fabius, il risquait de terminer exsangue son parcours gouvurnumantal. M. Rncard aurait donc aujourd'hui un pari obligé entre la mort lente et la survie.

Le recours, toujours ? Il y aurait là un pari sur l'échec des socialistes en 1986, puisqu'un succès relatif confortarait M. Fabius sur la voie royale de l'élection présidentielle de 1988. A moins qua M. Rocard ne se considère comme le seul homme capable de donner une quelconque crédibilité à une nouvelle alliance de gouvernement. Il dispose, de ce point de vue, de quelques bons arguments. Les centristes ont accueilli, l'œil allumé, avec intérêt ce projet de « paeta démocratiqua » qua M. Rocard, entre les deux tours des cantonales, se proposait de soumettre aux Français en 1986.

Trompe-l'œil ? Peut-être. Au début du septennat, M. Rocard si « convenable », *aurait été fréquentable* s'il n'avait lui-même fréquenté les communismes au conseil des ministres. Les communistes partis, M. Rocard était toujours gentil, mais on lui refusait crédit parce qu'il cohabitait avec de « méchants » socialistes décidament trop suctairas. Aujourd'hul qu'il uut suul, M. Lecanuet, à court d'urguments, jugera peut-être qu'on ne fait rien de bon avec le solitude, d'autant que l'ermha en question n'en démord pas. La gauche, toujours, est son « pays ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les rocardiens entre deux logiques

La démissinu de M. Michel Rocard, six mois avant le congrès de Toulouse du Parti socialiste, a pris totalement à contre-pied les rocardiens. Jusqu'au coup d'éclat de leur chef de file, les amis de M. Rocard semblaient uvoir adopté une tactique de préparation tout en douceur de cette échéance. L'objectif affiché était d'affirmer l'uxistcuce des rocardiens après la parenthèse du congrès de Bourg-en-Bresse de 1983 (nù ils s'étaient fondus dans la motinu 1 avec les « mitterrandistes », et « mauroyistes »), tout en évitant de recréer les clivages du congrès de Metz de 1979 (Mauroy-Rneard d'nn côté, CERES-Mitterrand de l'nutre) et de réveiller les vieux réflexes anti-rocardiens.

Dans cette optique, les rocardiens souhaitaient « tâter le terrain » progressivement et, en tout état de cause, déposer des contributions avant d'envisager une possible motion (textes dont les auteurs se comptent), éventuellement cosignée par d'autres sensibilités du PS.

Avant même que M. Rocard se prononce contre la proportionnelle puis quitte le gouvernement, l'hypothèse d'une modification du scrutin en ce sens avait changé les données du problème. Les rocardiens, déjà « laminés » au niveau de leur représentation dans les diverses instances du parti, pouvaient craindre de l'être plus encore s'ils ne montraient pas, en se comptant sur nne motion, qu'ils étaient déjà sous-représentés. A l'inverse, ils pouvaient estimer, comme les autres minoritaires du PS, qu'afin de préserver la cohésion du parti et d'éviter une révolte généralisée (qui pourrait se traduire par les dissidences que permet la *représentatinu proportionnelle*), l'appareil mitterraudiste du PS serait « raisonnable ». En échange, les rocardiens apporteraient leur pierre à l'édifice lisse et d'un seul bloc dont les socialistes auraient intérêt à offrir l'image six mois avant les élections de 1986.

L'éclat de M. Rocard a dérangé le jeu, mais les rocardiens souhaitent tout de même s'en tenir à leur schéma d'origine, même s'ils sont obligés de renoncer à la démarche « douce » qu'ils voulaient adopter. C'est pourquoi ils s'efforcent de dédramatiser la démission de leur chef de file, réduite à un acte personnel effectué « *en tant que membre du gouvernement* », un acte qui ne remettrait pas en cause la volonté de leur courant de participer au rassemblement du PS. Ils remarquent d'ailleurs que, lorsque M. Chevènement a quitté le gouvernement, on n'a pas fait, au PS, un tel tapage. Néanmoins, ils ne peuvent ignorer le problème du mode de scrutin posé par M. Rocard et par certains de ses amis.

Les rocardiens souhaitent donc que le débat sur les alliances d'après 1986, qui sous-tend celui sur le mode de scrutin, soit mené dans le parti. Ils affirment qu'il est hors de question que les députés rocardiens fassent preuve d'indiscipline au moment de voter la réforme électorale. S'ils reconnaissent que l'attitude de M. Rocard les a coupés d'un certain nombre de socialistes, ils estiment que sa prise de position pour le scrutin majoritaire peut leur valoir d'autres appuis dans le parti au cours du débat préalable puis de la préparation du congrès.

Tout aurait été beaucoup plus simple si celui-ci n'avait pas démissionné. Il semble difficile de penser que M. Rocard ait tenu compte des intérêts de son courant – dont il ne veut plus apparaître comme le chef de file – en prenant sa décision. Dès lors, il convient de s'interroger sur ses motivations.

Hypothèses

Une première hypothèse, avancée par certains dirigeants socialistes et dans des cercles proches du pouvoir, est celle du « coup de cafard ». M. Rocard aurait « craqué » après une réunion tendue avec quelques députés rocardiens (*le Mnnde* du 5 avril). Cette hypothèse prend en compte à la fois l'apparente irrationalité de la démarche et le penchant qu'a M. Rocard à raisonner en termes de morale plus qu'en termes de tactique politique.

La seconde hypothèse est, à l'inverse, celle d'un acte calculé. Deux stratégies sont alors possibles. L'une, interne au parti, l'autre externe. Toutes deux partent du constat que M. Rocard n'a pas réussi à préserver la qualité de son image dans l'opinion face à M. Laurent Fabius.

Premier cas de figure : la stratégie interne. M. Rocard aurait démissionné afin de retrouver une certaine liberté de parole et surtout la possibilité d'une expression qui couvre l'ensemble du champ politique, ce qui est impossible quand on est ministre. De leur côté, les rocardiens continueraient de travailler à la « recomposition » du PS par la diffusion de leurs idées. En 1986, une fois son image redressée, M. Rocard, s'appuyant sur le travail de ses amis dans le parti, pourrait poursuivre dans de meilleures conditions sa route vers l'élection présidentielle de 1988.

La stratégie externe vise le même objectif : l'élection présidentielle – mais la démarche est « barriste ». M. Rocard quitterait le parti uvec ceux qui voudraient le suivre et entamerait une course en solitaire.

Cette stratégie externe est hautement aléatoire, d'autant que le « plus » de M. Rocard par rapport à M. Fabius pour une élection présidentielle où ils seraient tous deux candidats u'est pas évident. Quant à la stratégie interne, elle méconnaît un obstacle de taille : les inimitiés, voire les haines, qu'a immédiatement réveillées la démarche apparemment très maladrnite dc M. Rocard.

Ce u'est sans doute pas en s'aliénant encore plus une partie du PS que M. Rocard peut espérer rassembler la gauche. La réaction du CERES, par la voix de M. Jean-Paul Planchou est éclairante. Si M. Rocard u cru pouvoir faire front commun dans l'affaire du mode de scrutin avec M. Chevènement, il se heurte à une fin de non-recevoir, au nom de l'unité du parti.

Une dernière hypothèse paraît peu vraisemblable : M. Rocard serait destiné à servir de « poisson pilote » à M. Mitterrand, pour tenter de renouveler – avec plus de succès – la tentative de création d'un pôla de centre-gauche qu'avait représenté la liste ERE aux élections européennes de 1984.

En toute hypothèse, c'est une nouvelle donne qu'a créée la démission de M. Rocard. Désormais, toutes les sensibilités du PS ne sont plus représentées au gouvernement. De ce fait, le débat sur les alliances, qui devrait avoir lieu au congrès (M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a lui-même annoncé aux journées parlementaires de Rennes que le congrès aurait à élaborer un nouveau contrat de législature mais aussi à actualiser la stratégie du parti) peut prendre une dimension nouvelle.

En termes de motions, la situation est aujourd'hui la suivante : le CERES u'a rien décidé ; l'élaboration de sa ligne « républicaine » ne va pas sans discussions internes (*le Monde* du 2 avril), et, sauf clauses inacceptables pour lui, il u'est pas tout à fait sûr qu'il veuille se compter. Chez les amis de M. Pierre Mauroy, on semble se situer majoritairement dans la logique d'une synthèse avec M. Jnspiu. Pnur M. Roger Fajardie, prochu de l'ancien premier ministre, il s'agit d'une « *majorité logique dans le PS* ». Malgré l'identité de vues sur le mode de scrutin, il u'est toutefois pas évident que les amis de M. Mauroy aient de l'avenir de l'union de la gauche une vision tout à fait semblable à celle du premier secrétaire du PS.

Les rocardiens, on l'a vu, n'ont rien décidé. Quant aux néo-rocardiens, ils ont la ferme intention de se compter (d'autant qu'ils s'estiment en nette progression par rapport aa enngrès da Bnurg-en-Bresse), mais reconnaissent que si les rocardiens se comptent aussi, ils seront sans doute amenés à négocier une motion commune.

Une autre distribution des rôles, fondée sur un éclatement du courant A et une recomposition du PS, paraît, dans l'état actuel des choses, hautement improbable.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La « peine » du premier ministre

De notre envoyé spécial

Singapour. – *« A la différence d'autres, j'ai été surpris (...). Je trouve cela dommage, regrettable (...). Je le regrette. »* C'est en ces termes que M. Laurent Fabius a réagi, jeudi soir 4 avril, dans l'avion qui le conduisait en visite officielle à Singapour, à la démission du « *rival* » qu'il a aujnurd'hui dépassé dans les sondages de popularité. Parfaitement calme, détendu, la mine juste un peu « *peinée* » comme il convient dans ce genre de situation, le premier ministre u'a pas voulu en dire plus, publiquement.

Certains de ses collaborateurs avaient laissé entendre qu'il ferait une déclaration à Roissy avant de quitter la France. Mais M. Fabius a finalement jugé une telle procédure « *hnrs de propos.* ». Sans doute, mais il ne l'a pas dit, parce qu'elle aurait donné trop d'importance à un événement politique que l'on paraît bien décidé à minimiser pour mieux l'exorciser.

C'est pourquoi on préfère se distancer, dans l'entourage du premier ministre, du jugement de Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, pour laquelle « *c'est un coup de poignard dans le dos* » qu'u porté M. Rocard. C'est un jugement bien excessif, laisse-t-on entendre, pour une simple péripétie, pour un accident de parcours qui, ajoute-t-on, ue *devrait pas avoir de conséquences* au plan parlementaire lorsqu'il s'agira de faire adopter la réforme électorale.

La « désertion » de M. Rocard – pour reprendre l'expression d'un autre « extrémiste », M. André Laignel, député (PS) de l'Indre – sera-t-elle sans conséquences parce que les députés socialistes tentés de le suivre à distance en seront dissnadés en songeant que l'heure de la revanche pourrait bien sonner en même temps que celle des investitures pour 1986 ? On ne répond pas à une question si iconoclaste. Mais il s'agit juste d'une péripétie, vous dit-on. Pourquoi vouloir en faire un événement ? Le poste à pourvoir – à partir de jeudi 2 h 47 – ne l'a-t-il pas été dans les heures qui nut suivi l'abandon par M. Rocard de ses responsabilités agricoles, et la crise u'a-t-elle pas été close tout juste après uvoir été ouverte ? Pourquoi donc insister ? Et ce u'est pas par hasard si un technicien, M. Henri Nallet, succède à un politique. Les ministres du l'agriculture des Dix u'auront même pas eu le temps de se rendre cnmpte du changement d'interlocuteur. C'était important au moment où les prix agricoles pour la campagne 1985-1986 ne sont toujours pas fixés et où ce retard joue au détriment des agriculteurs français...

Dernière précision, qui relève de la petite histoire : M. Rocard a totalement omis d'uvertir le chef du gouvernement dont il faisait partie qu'il entendait démissionner. C'est par un coup de téléphone de l'Elysée que M. Fabius u été mis au courant du départ précipité de son ministre de l'agriculture. M. Fabius était alors à « *La Lanterne* », cette résidence mise traditionnellement à la disposition du premier ministre dans le parc de Versailles. Il faisait nuit et, depuis, le premier ministre u'a toujours pas entendu le son de la voix de M. Rocard.

JACQUES AMALRIC.

Forte progression du premier ministre dans les sondages

M. Laurent Fabius poursuit son ascension dans l'opinion avec 57 % d'avis favorables et devance désormais M. Michel Rocard d'après le barnmètre mensuel SOFRES/*Figaro-Magazine*. Parmi les personnalités de la majorité, le premier ministre progresse de 3 points, il précède M. Rocard (51 %, en baisse de quatre points) et M. Jacques Delors (42 % contre 43 % le mois dernier).

Dans les rangs de l'opposition, M. Raymond Barre reste en tête, gagnant 2 poiuts (52 % contre 50 %), devant Mme Simone Veil, qui progresse de 4 points (48 % contre 44 %) et M. Jacques Chirac (stable à 37 %). M. Valéry Giscard d'Estaing avec 32 % est largement devancé, pour la première fois, par M. François Léotard (36 %). Le gain du premier ministre est net puisque 59 % des personnes interrogées lui font confiance (contre 55 % le mois précédent). Il recueille 32 % d'avis négatifs contre 36 % au mois de mars. Le chef de l'Etat, en revanche, baisse de 2 points en recueillant 39 % d'avis positifs contre 41 % au mois de mars.

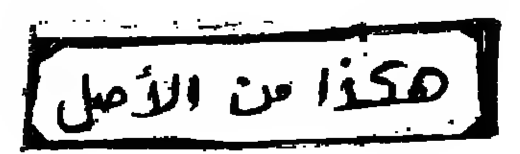
Ce sondage a été réalisé du 22 au 28 mars, donc avant l'annonce de la démission de M. Rocard, sur un échantillon national de 1 000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, il est publié dans le *Figaro-Magazine* du 5 avril.

D'après ce même sondage, les Français restent toujours aussi pessimistes. Quand on les interroge sur « *lu mnnière dont évoluent lu France et les Français* », 13 % pensent que les choses vont en s'améliorant (ils étaient 16 % il y a un mois à avoir cette impression) ; 58 % pensent même qu'elles « *ont tendance à aller plus mal* (57 % en mars). En revanche, 40 % des personnes interrogées, contre 43 % le mois précédent, pensent qu'il devrait y uvoir « *beaucoup de conflits sociaux dans les deux ou trois mois à venir* ».

La cote du Parti socialiste continue à se détériorer : 42 % des sondés ont « *une bonne opinion* » de lui, contre 45 % en mars, les mauvaises opinions passant de 45 % à 48 %. A l'inverse, l'image des partis de l'opposition s'améliore : les « *bonnes npinions* » du RPR passent de 41 % à 44 % ; surtout celle de l'UDF augmentent de 7 points, 44 % au lieu de 37 % il y a un mois.

L'Express du vendredi 5 avril publie uu uutre snudage de la SOFRES, réalisé du 12 au 28 mars nuprès d'uu échautillnn de 1 000 personnes. Il indique que la moitié des Français (50 %) préfèrent le scrutin majoritaire contre 36 % la proportionnelle, alors que 14 % u'ont pas d'avis sur la question.

Les partisans du scrutin majoritaire se recrutent principalement à droite : 70 % des électeurs RPR déclarent préférer ce système électoral à la proportionnelle, alors que 20 % d'entre eux font le choix inverse. De même que 69 % de ceux de l'UDF (contre 19 %). Mais le « majoritaire » compte également à gauche un nombre non négligeable de partisans : 35 % des électeurs socialistes s'y déclarent attachés (contre 53 % qui préfèrent la proportionnelle) et 22 % des communistes (contre 68 %).



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE

M. Raymond Barre récuse l'idée de listes d'union RPR-UDF

Semaine après semaine, depuis quatre ans, se sont constitués à travers la France des réseaux barristes, avec des hommes et des femmes prêts, le moment venu, comme les « grognards » de l'Empire, à prendre ou reprendre du service sur un seul signe de leur « chef ». Ce signe, M. Raymond Barre l'a donné – publiquement du moins – mercredi après-midi après l'annonce de la réforme électorale. Il avait déjà précisé peu avant son hostilité à des listes d'union pour 1986.

Ceux qui s'interrogeaient sur la stratégie de l'ancien premier ministre savent désormais qu'il participera très activement à la bataille des élections législatives et apportera, comme il a pu le faire déjà lors des élections municipales ou cantonales, son soutien à des candidats ou, dans le cadre des élections législatives à la proportionnelle, à des listes. Mais ils savent aussi désormais que ce soutien sera assorti de conditions très précises dont la première vient d'être exposée par M. Raymond Barre : l'engagement par les candidats qui se réclameront de lui de revenir au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Le mode de scrutin assure, selon l'ancien premier ministre, avec l'élection du président de la République au suffrage universel, le respect des institutions de la Ve République et leur efficacité.

Cette décision de M. Raymond Barre pèsera de tout son poids dans l'élaboration d'une stratégie au sein de l'opposition. Elle complique inévitablement le choix entre des listes d'union RPR-UDF ou des listes séparées.

Au cours d'un récent déjeuner qui, le 27 mars, a réuni à Paris une trentaine de parlementaires et de présidents de conseils généraux et régionaux, M. Barre a clairement marqué sa préférence : que chaque formation aille à la bataille sous ses propres couleurs. Pas question de se rallier à l'idée d'un « parti de l'union », chère à M. Giscard d'Estaing. L'union, oui, dit M. Barre, mais dans la diversité. *« Si vous voulez nous fondre dans un ensemble, je ne serai pas des vôtres »*, a en substance prévenu l'ancien premier ministre. Dans les mois qui viennent, il est probable que M. Barre assortira son soutien aux candidats qui voudront se réclamer de lui d'autres conditions. Peu à peu apparaîtra une équipe, *« avec lui »* et non pas *« derrière lui »*, comme il aime à le préciser, soudée par la défense des mêmes principes et aiguillée vers le même objectif : tout mettre en œuvre pour rendre inévitable le départ de M. Mitterrand de l'Elysée...

Cette stratégie de M. Barre, affirmée par petites touches successives, prend appui sur la décentralisation. Son livre de chevet, depuis quelque temps, est cet ouvrage d'un Américain, John Naisbitt, intitulé *Megatrends* (ou en français : les dix commandements) parlant de l'évolution de la société américaine contemporaine. John Naisbitt insiste sur l'importance des réseaux qui lient des individus à travers le pays. Pourquoi pas en France des réseaux barristes ? Le processus, enclanché tout naturellement au fur et à mesure des déplacements de M. Raymond Barre en province, s'accélère depuis quelque temps, sous l'autorité d'élus nationaux ou locaux et de « socio-professionnels ». Des équipes ont réfléchi à leur organisation et à la meilleure stratégie pour 1986. Des rencontres, des déjeuners ont eu lieu régulièrement avec M. Barre qui a toujours voulu privilégier les formules souples. C'est la raison pour laquelle des députés comme Charles Millon, dans l'Ain, ou Jean-Pierre Soisson, dans l'Yonne, peuvent, au lendemain de la déclaration de M. Barre, affirmer en toute sérénité que « leur » liste est déjà prête, composée d'hommes décidés à prendre les engagements qu'exige l'ancien premier ministre. Ils ont la ferme conviction que les partis de l'opposition ne pourront que s'aligner sur cette attitude. Ils ne croient pas que des hommes, qui souhaitent gagner en 1986 avec le soutien de M. Barre, puissent prendre le risque de se marginaliser en refusant de faire campagne, notamment sur le retour au scrutin majoritaire.

La décision à prendre sera pourtant difficile, pour les centristes notamment, qui, après avoir été « proportionnalistes », ne rejettent pas l'idée, aujourd'hui, d'introduire dans le scrutin majoritaire une dose de proportionnelle. *« Notre religion en ce domaine n'est pas faite »*, disent-ils. Peuvent-ils pour autant se passer du soutien de M. Barre, qui ne cesse de monter dans les sondages ? Ce n'est pas sûr...

M. Barre, lui, ne semble pas près de transiger. Le seul correctif qu'il envisage est un redécoupage des circonscriptions pour respecter une égalité géographique. Un redécoupage qui serait décidé par une « *instance juridictionnelle indépendante* ».

Incertitude

Les barristes et ceux qui, sans s'afficher encore barristes, lorgnent du côté de l'ancien premier ministre sont ainsi placés devant un choix : adopter ou non la « ligne Barre », qui conduit inévitablement au refus de la cohabitation. Ils ne peuvent se dérober. Leur choix se complique d'autant qu'il est doublé d'une incertitude sur la stratégie que souhaiteront adopter les états-majors de l'UDF et du RPR. A l'UDF, on est plutôt pour des listes séparées. M. Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, a déjà commencé à faire campagne sur ce thème. Mais on demeure pourtant très prudent. Reste en mémoire le souvenir cuisant des européennes où l'UDF, après avoir défendu les deux listes, a dû se rallier à la liste d'union voulue par le RPR et Mme Veil. Si le RPR en venait aujourd'hui à vouloir des listes communes, l'UDF saurait-elle mieux qu'hier résister à la pression du parti de M. Chirac ?

Le doute est permis. Il existe en tout cas à l'UDF, d'autant que les « leaders » qui aujourd'hui se prononcent pour des primaires songent déjà à conduire une liste d'union dans leur propre département. M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui a toujours plaidé pour la « diversité », et M. Michel d'Ornano, député (PR) du Calvados, estiment que, quel que soit le choix de l'opposition, celui-ci doit être clair : des primaires avec des objectifs communs de gouvernement ou des listes communes, mais pas de solutions multiples...

La confirmation aux élections cantonales de la percée du Front national les pousse à privilégier deux listes. Mais aussi, le risque de voir apparaître en cas de listes d'union des listes « dissidentes » et des listes... barristes.

M. Barre, qui prévoyait la confusion dans laquelle se dérouleraient les élections législatives (*le Monde* du 22 mars), a préféré prendre les devants. Il a exposé les termes d'un choix en laissant toutefois une part d'incertitude sur la forme définitive que prendrait le contrat passé avec « ses » candidats aux législatives. Mais déjà il se tient prêt à toute éventualité. Comme en matière de discussion nucléaire, explique-t-on avec un brin d'ironie, dans son entourage, il vaut mieux ne pas révéler tous ses plans à l'avance. Il suffit seulement d'exercer une pression suffisante pour ne pas avoir à se servir de toute sa force...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Comment loger les nouveaux députés

Elire quatre-vingt-six députés supplémentaires, ce n'est pas difficile. Les loger au Palais-Bourbon, c'est plus ardu...

L'hémicycle contient, pour l'instant, exactement quatre cent quatre-vingt-onze fauteuils pour les députés, soit un par « siège » ; il sera facile de réduire le nombre de ceux réservés aux membres du gouvernement et aux fonctionnaires qui assistent les ministres ou les rapporteurs de commissions. Trente élus de plus pourraient ainsi être installés sans difficultés. En comblant une partie des travées qui sillonnent la salle des séances, il sera aussi possible de caser une trentaine de députés supplémentaires. Mais, au-delà... D'importants travaux sont donc à prévoir.

Au cours de son histoire, le Palais-Bourbon, qui accueille l'Assemblée nationale depuis 1832, a, certes, reçu un nombre bien plus imposant de représentants du peuple ; mais le confort était alors bien plus rudimentaire. Profitant de la diminution du nombre d'élus, la réfection de l'hémicycle, en 1971, a permis de transformer les traditionnelles banquettes par de confortables fauteuils. Fort bien. Mais les accoudoirs, cela prend de la place. Le rétablissement de la proportionnelle entraînera-t-elle le retour aux banquettes ?

Heureusement, lorsque, entre 1956 et 1958, a été installée la machine à voter, qui comptabilise, électroniquement, les votes émis de leurs bancs par les députés en appuyant sur un bouton, on avait vu grand. Elle est capable d'accueillir quelque six cents branchements, mais il va rester à établir les quatre-vingt-six connexions nouvelles. Les divers corps de métiers ne manqueront pas de travail au Palais-Bourbon durant le premier trimestre 1986.

Asseoir les députés dans l'hémicycle est une chose, leur accorder un lieu de travail en est une autre. Depuis la construction de l'immeuble du 101 rue de l'Université, quand M. Jacques Chaban-Delmas était président de l'Assemblée, chaque élu dispose d'un bureau. Modeste certes, mais enfin quand même une pièce à lui. Seulement, le « 101 » est plein, et l'ancien Palais lui-même éclate devant l'accroissement des services. Tous les combles, tous les sous-sols sont maintenant utilisés.

Heureusement, la majorité socialiste du bureau de l'Assemblée a tout prévu. A la fin de 1983, elle a acheté, pour 113 millions de francs, un immeuble qu'abandonnait un organisme d'Etat au 233, boulevard Saint-Germain, à l'angle de la rue de l'Université, à une centaine de mètres du palais lui-même. Officiellement, il avait été annoncé, alors qu'il s'agissait d'offrir plus de place aux services administratifs. Ceux-ci hésitant à quitter leurs bureaux inconfortables, mais au centre de l'institution, un seul étage sur huit est actuellement occupé. Directement ou indirectement les nouveaux députés en profiteront.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les possesseurs d'un plan ou d'un compte d'épargne-logement pourront l'utiliser pour leur résidence secondaire

L'Assemblée nationale a adopté le mercredi 3 avril le projet de loi qui traduit en termes législatifs le plan gouvernemental de relance de l'activité du bâtiment et des travaux publics mis au point par le conseil des ministres du 23 janvier. Socialistes et communistes ont voté pour, RPR et UDF n'ont pas pris part au vote.

Ce texte qui révise les conditions d'aide au logement contient deux dispositions : le relèvement du plafond de la réduction d'impôt dont bénéficient les ménages qui accèdent à la propriété en empruntant ; elle passera – à partir du 1er janvier 1985 – de 9 000 francs à 12 000 francs, l'ajout par personne à charge passant lui de 1 500 francs à 2 000 francs. De même, le montant des travaux d'économie d'énergie ouvrant droit à déduction fiscale passe de 8 000 francs à 12 000 francs, plus, là encore, 2 000 francs par personne à charge. Deuxième volet du projet : les titulaires d'un plan ou d'un compte épargne logement (ils sont plus de dix millions) qui n'utilisent pas les sommes ainsi épargnées pour le financement d'une résidence principale, pourront le faire pour la construction d'une résidence secondaire et, après un amendement du gouvernement adopté par les députés, pour des travaux d'amélioration de celle-ci.

En présentant le projet de loi, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a rappelé qu'il se plaçait dans le cadre de la volonté gouvernementale de relancer l'activité du bâtiment et des travaux publics, et que pour aller vite le décret d'application de ce texte serait *« soumis au Conseil d'Etat dès la publication de la loi et signé aussitôt »*.

Tous les orateurs ont souligné la nécessité d'une relance de cette activité. Mais pour M. Georges Tranchant (RPR Hauts-de-Seine), le bâtiment est *« un grand sinistré du socialisme »* du fait de toutes les mesures prises depuis mai 1981 ; il pense donc que le *« traitement à doses homéopathiques n'est pas de nature à entraîner la guérison »*. Pour son groupe, le projet gouvernemental n'est que *« démagogique »*.

M. Pascal Clément (UDF Loire), s'il convient que les objectifs gouvernementaux sont *« louables »*, pense que les mesures annoncées seront insuffisantes pour *« faire remonter le taux de l'épargne et redonner au pays le goût d'investir »*. M. Edmond Alphandery (UDF Maine-et-Loire) a été plus loin dans la critique, jugeant que *« le mécanisme de l'épargne-logement ne va pas sans risques pour l'Etat et les établissements de crédits »* et affirmant : *« beaucoup de Français préféreraient payer moins d'impôts quitte à assurer intégralement l'entretien de leur résidence secondaire »*.

M. Paul Mercieca (PC Val-de-Marne) s'est livré à une critique globale de la politique du logement menée depuis 1981, s'étonnant que l'on facilite les résidences secondaires *« alors que des millions de nos concitoyens ont du mal à se loger »*. Si son groupe a voté le projet, il a regretté que le gouvernement *« ne cesse de passer à côté de l'essentiel des choses »*.

Th. B.

● *M. Paul Chomat (PC), président de la commission de la production et des échanges.* — Depuis juillet 1981, la présidence de la commission de la production et des échanges appartient, par accord entre les deux groupes de gauche, à un communiste. C'était M. Gustave Ansart, député communiste du Nord, qui détenait ce poste. Mercredi 3 avril, lors de la réélection annuelle des bureaux des commissions, il a annoncé que sa charge de travail ne lui permettait plus d'assurer cette présidence. C'est M. Paul Chomat, député communiste de la Loire, qui a été élu pour lui succéder. Il n'y a eu aucun autre changement dans les présidences des cinq autres commissions permanentes de l'Assemblée nationale.

Les réactions au changement de mode de scrutin

● *M. Debré : M. Mitterrand est un homme de la IVe.* — M. Michel Debré a affirmé, le jeudi 4 avril, que *« la Ve République a été bâtie pour éviter et l'instabilité de la IIIe et l'instabilité de la IVe (...). Donner l'exemple de la IIIe et de la IVe, pour expliquer que »* la cause de la stabilité ou de l'instabilité politiques en France ne dépend pas directement du mode de scrutin », *comme l'a fait jeudi le président de la République à Périgueux, c'est méconnaître ce qui a été fait en 1958, et qui a été réussi depuis vingt-cinq ans (...). Peu importe que l'on prenne un système de la IIIe ou de la IVe République, ce qui compte, c'est qu'on brise la Ve, et c'est cela la grande culpabilité présidentielle. M. Mitterrand est totalement un homme de la IVe République.* »

● *M. Chaban-Delmas : contraire à la stabilité gouvernementale.* — M. Jacques Chaban-Delmas a affirmé, jeudi 4 avril, que *« le retour au scrutin proportionnel appliqué de 1946 à 1958, sous la IVe République, risque fort de produire les mêmes effets qu'à cette époque [qui] sont contraires à la stabilité gouvernementale si nécessaire à tout pays »*.

● *M. Baudis : faire l'économie de ce débat.* — M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a estimé, jeudi 4 avril, qu'était ouvert *« un débat inutile qui n'intéressait personne et dont on aurait pu faire l'économie (...). On perd du temps sur des problèmes qui n'ont aucun intérêt. Les Français seraient beaucoup plus intéressés par les résultats de la lutte contre le chômage »*.

● *L'UJP : résistance.* — L'Union des jeunes pour le progrès (UJP-Jeunes gaullistes) affirme qu'*« avant d'imposer la représentation proportionnelle les socialistes devront (...) s'attendre à la résistance de tous ceux qui, fidèles à la pensée du général de Gaulle, rappelleront au président de la République qu'il est le garant des institutions et non leur fossoyeur »*.

● *Les Jeunes radicaux de gauche : déclaration de guerre.* — Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche considère que ce projet est *« une véritable déclaration de guerre »* ; il demande au Parlement d'amender ce texte, *« afin de rétablir la vraie nature de la proportionnelle : justice et pluralisme »*. Pour lui, par le choix de ce mode de scrutin, *« le PS tente de s'opposer à l'émergence d'une centre gauche autour du MRG »*.

Une goutte de scrutin majoritaire dans l'océan proportionnel

Le scrutin majoritaire à deux tours ne disparaît pas complètement. Il va demeurer, « instillé » dans le nouveau système proportionnel, tenu en réserve pour certaines élections partielles faute de « suppléants » suffisants ou encore pour les rares cas où un député unique représentera une fraction de territoire.

Dans l'état actuel du projet d'organisation du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986, il est prévu que chaque liste de candidats devra comprendre deux noms de plus que le nombre de sièges à pourvoir : 4 dans les départements où 2 sièges sont à pourvoir, 5 si le département doit avoir 3 députés, etc. Dans le Nord, département le plus peuplé et qui doit envoyer 24 députés à l'Assemblée en 1986, les listes devraient ainsi comporter 26 noms. Elles en auront 23 à Paris (21 députés).

Mais si, par hypothèse – et par extraordinaire – des décès de députés ou des nominations à des postes ministériels « épuisaient » la réserve des suivants de listes alors voués à leur succéder, il serait alors procédé à des élections départementales partielles, pour un siège, au scrutin majoritaire à deux tours.

Dans les territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie et dépendances, Polynésie française, îles Wallis et Futuna) ainsi que dans la collectivité territoriale de Mayotte, il n'est pas possible pour le moment de dire quel mode de scrutin sera en vigueur en 1986. Le projet actuel ne peut en effet leur être appliqué qu'après consultation de leur assemblée territoriale, laquelle doit intervenir, d'après la Constitution, avant la discussion parlementaire. Ceci aurait, aux yeux du gouvernement, par trop retardé le vote des textes.

Ce sera l'actuel (scrutin majoritaire à deux tours), que ces territoires ou collectivités territoriales aient un ou deux députés, s'ils demeurent en dehors du champ d'application du code électoral, comme c'est le cas actuellement.

Mais quand la loi, actuellement à l'étude, qui prévoit l'extension à ces territoires de l'application du code électoral, aura été votée, ils connaîtront alors l'usage du scrutin de liste proportionnel s'ils ont deux députés (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française). Les autres territoires resteront de toute façon justiciables du système majoritaire à deux tours dès lors qu'ils n'envoient qu'un député à l'Assemblée.

Le Parti socialiste avait, lorsqu'il était dans l'opposition, maintes fois dénoncé les inégalités, les injustices et les absurdités nées de l'évolution démographique et des « faveurs » accordées à certains départements ou à Paris. Des sur-représentations flagrantes vont, de fait, être corrigées demain (Paris) et des sous-représentations (dans les départements limitrophes de Paris) ebolies. Mais la règle qui accorde deux députés au minimum à tout département favorise encore fortement la Lozère, les Hautes-Alpes et la Guyane.

Etait-il possible, pour le futur, de garantir en permanence la – toujours relative – justice démographique du système qui va être mis en place (1 député pour 108 000 habitants) ? Non, car le législateur ne peut s'engager sur l'avenir et édicter des évolutions automatiques (par franchissement de seuil de population par exemple) – qu'il serait, du reste, impossible de légitimer – entre deux recensements.

Des secteurs à Paris ?

Le seul point d'appui et de référence en cette matière est le décret qui officialise les résultats de chaque grand recensement national (le dernier a eu lieu en 1982). Il ne reste alors au législateur que la possibilité de proclamer dans un exposé des motifs l'intention de réviser ultérieurement les assises démographiques du système électoral lorsque c'est possible. C'est probablement ce qui sera fait pour la loi en préparation.

Un autre aspect technique, qui n'a pas été publiquement évoqué, mais peut l'être à la lumière du précédent de 1945, est la division éventuelle de Paris et des très gros départements (Nord, Bouches-du-Rhône) en secteurs pour casser le gigantisme et « rapprocher » les listes de leurs électeurs.

Pour Paris, au moins, des demandes pressantes ont été formulées, dans les milieux socialistes, pour obtenir une telle division. Cette insistance n'est pas innocente : qui dit plusieurs secteurs dit plusieurs listes et autant de possibilités différentes pour plusieurs têtes de liste et quelques personnalités placées au mieux sur ces listes de vaincre sans trop de péril. Une seule liste limite au contraire le nombre de places et ne peut manquer d'entraîner de désagréables choix pour ceux qui s'en trouvent exclus.

Mais il est peu probable que les zélateurs de la sectorisation électorale obtiennent gain de cause. A l'accepter, le gouvernement prendrait le risque d'ouvrir des contestations et une bataille d'amendements sur ce découpage lors de l'examen législatif du projet, dont il souhaitera sans doute faire l'économie.

MICHEL KAJMAN.

Plusieurs projets de loi seront nécessaires

Le prochain conseil des ministres ne devra pas adopter un projet de loi mais plusieurs. D'abord parce qu'il est probable que le mode de scrutin pour les législatives et celui pour les régionales ne figureront pas dans le même texte. Ensuite et surtout parce que la modification des conditions d'élection des députés voulue par le gouvernement impose de modifier des lois organiques, c'est-à-dire celles qui précisent l'organisation des pouvoirs publics dans le cadre fixé par la Constitution.

Le nombre de députés relève d'une loi organique. Le statut des suppléants aussi. En revanche, le mode de scrutin peut être modifié par une loi simple.

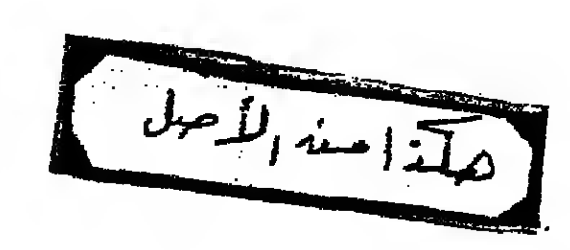
La Constitution et le règlement de l'Assemblée imposent une procédure un peu particulière pour le vote des lois organiques. Ainsi, l'article 127 du règlement précise qu'elles ne peuvent contenir que des dispositions de nature organique ; le mode de scrutin ne peut donc pas, en l'occurrence, figurer dans l'une d'elles. Ensuite l'article 46 de la Constitution indique qu'elles ne peuvent être débattues qu'à l'expiration d'un délai de quinze jours après leur dépôt. Ainsi, en admettant que les projets gouvernementaux soient déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale dès le mercredi 10 avril, leur discussion, au moins de ce qui ayant le caractère organique, ne pourra pas commencer avant le jeudi 25 avril.

Le débat, en revanche, pourra se dérouler selon la procédure habituelle. Ainsi, le gouvernement pourra décréter l'urgence, ce qui supprimera une des navettes entre le Sénat et l'Assemblée. Il pourra aussi demander aux députés de trancher en dernier ressort si un désaccord persiste avec les sénateurs, mais dans ce cas ils devront le faire à la majorité absolue, dont le groupe socialiste dispose à lui tout seul. Cela ne devrait donc pas poser de problème, à moins d'une forte dissidence dans ses rangs (il faudrait quarante et une défections parmi les deux cent quatre-vingt-six députés socialistes et apparentés, dont une cinquantaine de « rocardiens »).

Contrairement à ce qui a été parfois dit, le Sénat ne dispose donc pas d'un droit de veto. Il ne peut constitutionnellement empêcher le vote d'une loi organique que si elle le concerne. Ce n'est pas le cas des projets actuels du gouvernement. Ainsi, par exemple, l'équilibre au Congrès entre sénateurs et députés n'est évoqué ni par la Constitution ni par une loi organique. De même, il y aurait, certes, augmentation du nombre de députés parmi le collège électoral sénatorial, mais celui-ci relève d'une loi simple sur laquelle le Sénat n'a donc pas de droit de veto.

Dernière particularité des lois organiques, elles doivent être soumises au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, pour que celui-ci vérifie leur conformité à la Constitution.

Th. B.



ET LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE

M. Rocard s'explique

(Suite de la première page.)

Aucune réforme du mode de scrutin n'abolira les rapports de force. Mieux vaut donc les connaître et rechercher des compromis plutôt que les obscurcir ou en nier l'existence. La convergence, oui ; la confusion, non. Et c'est précisément pour cela que les moyens envisagés me semblent inadéquats.

∴

Le système majoritaire est trop brutal, le système proportionnel est trop dangereux.

Il est certain que le mode de scrutin actuel, s'il a permis la modernisation des institutions françaises, a eu un prix et qu'il est lourd. Il crispe les affrontements et leur fait perdre leur substance : le débat d'opinions n'a plus droit de cité, on ne juge pas les idées mais ceux qui les émettent, les hommes politiques sont désormais les seuls auxquels sont interdites les propositions originales qui, pour être prises en considération, doivent émaner de personnes réputées neutres.

C'est pourquoi l'« instillation » d'une dose de proportionnelle me séduisait. Tout autre chose est le système retenu qui suscite de ma part les trois craintes fondamentales qui m'ont conduit à me retirer.

∴

Le peuple, tout d'abord, n'est plus maître des choix décisifs. Qu'il s'agisse de l'homme par lequel l'électeur souhaite être représenté : il sera imposé par l'ordre de la liste. Qu'il s'agisse du lien personnel qui unit le citoyen à son élu : on le verra dissous ou distendu faute d'un ressort géographique suffisamment restreint. Qu'il s'agisse surtout du choix entre des projets politiques clairement définis : s'y substituera le choix entre des options que les candidats s'attacheront à rendre aussi vagues que possible.

J'ajoute que le système m'effraierait moins si nos habitudes partisanes étaient autres, plus proches de celles constatées dans certains pays étrangers. Mais en France, est-ce vraiment l'électorat qui choisira ses députés, ou plus vraisemblablement les appareils centraux des grands partis ?

Il y a tout à craindre, en second lieu, d'un mouvement paradoxal de surenchères avant le vote ouvrant sur tous les compromis après.

Dans le régime actuel, les dirigeants de l'opposition n'ont guère de motifs de ménager l'extrême droite dont ils attendent — sans avoir été déçus jusqu'ici — qu'elle leur apportera bon gré, mal gré, ses voix au second tour. A la proportionnelle au contraire, le président du RPR, par exemple, aura dramatiquement besoin des suffrages qui se portent vers le Front national. Est-il absurde de penser qu'il ne pourra les attirer qu'en empruntant certains de ses thèmes, une partie de son discours ? Qui peut garantir d'ailleurs que les socialistes ne soient pas contraints d'agir de même en direction des communistes ? De sorte que ce qui est supposé rapprocher pourrait en fait approfondir les divisions, durcir les oppositions, nul, jamais, ne voulant laisser le champ libre à son voisin le plus direct.

Mais après le scrutin, en revanche, et sans que l'électeur ait pu en exprimer le souhait, tous les compromis sont rendus possibles entre les ennemis de la veille, d'accord seulement pour gouverner ensemble de peur de ne pas gouverner, sans véritable projet, même pas minimum, si ce n'est guetter toute erreur de l'autre.

∴

Troisièmement enfin, ce mode de scrutin, surtout, risque fort de fragiliser l'exécutif, ce dont nous avons le moins besoin. De deux choses l'une en effet : ou la réforme ne change rien, la droite ou la gauche a à elle seule la majorité absolue, survit alors la bipolarisation à laquelle il s'agit de mettre fin. Ou, au contraire, il n'est de majorité que de coalition. Dans ce cas, le gouvernement devra son existence aux seuls groupes parlementaires qui le soutiendront, plus précisément à leurs chefs, qui pourront le renverser à tout moment quitte à reformer un nouveau cabinet avec les mêmes forces mais quelques autres hommes.

Ce scénario est bien connu et quelle sera alors l'autorité du premier ministre ? Celle qu'eurent, en des temps qu'on croyait révolus, les Laniel, Queuille ou autre Marie. Sachons cependant qu'on ne combat pas le chômage par une réunion hebdomadaire de chefs de groupes parlementaires.

Et le chef de l'Etat dans tout cela ? Il a pour lui l'arme absolue, celle qui, par son utilisation ou plus souvent par sa simple menace, contraint les majorités à demeurer soudées, disciplinées et stables : le pouvoir de dissolution. Seulement voilà justement où le bât blesse, comme l'exemple italien le prouve.

Dans un système proportionnel, la dissolution ne fait plus peur qu'aux candidats en fin de liste, ceux qui pèsent le moins. Aux autres, les plus nombreux, elle coûte les frais d'une campagne mais en aucun cas leur siège qu'ils savent devoir retrouver puisqu'à peu près les mêmes reviennent. Pourquoi s'effraieraient-ils alors ? Supprimez cette épée et Damoclès pourra fauter (1), l'Assemblée donner le rythme et les ministres valser.

∴

Tels sont les motifs qui m'interdisent d'approuver une réforme que je juge dangereuse pour l'équilibre des institutions et donc pour l'intérêt général de la France.

Parce qu'il est normal qu'un gouvernement soit solidaire, parce que je ne pouvais être solidaire de cette décision-ci, j'ai choisi la démission. Pour cette raison et cette raison seulement.

J'admets quant à moi qu'on puisse ne pas partager mes raisons. Je respecte le choix des autres. J'attends des autres qu'ils respectent le mien. Ni plus, ni moins.

MICHEL ROCARD.

(1) Denys l'Ancien, tyran de Syracuse (IVe siècle avant J.-C.) se livra un jour à une expérience pédagogique sur la personne de Damoclès, son courtisan, afin de lui démontrer que l'exercice du pouvoir n'est pas le bonheur parfait. Il suspendit une épée, par un crin de cheval, au-dessus de la tête de Damoclès (NDLR).

NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

M. Henri Nallet : un conseiller apprécié du président

Conseiller technique, chargé de l'agriculture au secrétariat général de la présidence de la République, M. Henri Nallet, quarante-six ans, devient, au vol, ministre de l'agriculture. La décision rapide du chef de l'Etat est révélatrice de l'estime en laquelle M. François Mitterrand tenait son conseiller pour l'agriculture depuis juillet 1981. Elle marque aussi la volonté d'assurer une continuité en confiant ce ministère à un technicien doué du sens politique au moment où les dossiers agricoles urgents demandent technicité et imagination.

M. Nallet présente en public l'image d'un personnage froid et raide, souriant peu, une allure hiératique que dément quelque peu une robuste moustache. Parlant peu, écoutant beaucoup les innombrables visiteurs professionnels, agricoles et industriels, il est depuis presque quatre ans au centre de toutes les confidences. Le choix sera certainement apprécié par ceux de ses interlocuteurs qui se plaisent à voir en lui un homme débarrassé, pour autant qu'ils s'attendaient à rencontrer ce défaut, du dogmatisme idéologique fréquent chez les chercheurs de gauche. Pour certains, ce fut même une surprise, puisque c'est sur un débat idéologique que M. Henri Nallet a rompu avec la FNSEA, où il était le conseiller écouté du président de l'époque, M. Michel Debatisse. Si l'on remonte dans sa carrière, on trouve une autre rupture, avec l'épiscopat français cette fois, qui n'appréciait guère en 1964 les orientations prises par la JEC (Jeunesse étudiante catholique), dont M. Henri Nallet était le secrétaire général.

Le milieu agricole n'a pas été surpris ni choqué de cette décision, mais sa réaction reste prudente. Très ennuyés par le départ de M. Michel Rocard en pleine négociation européenne, les professionnels se sont montrés soulagés par le choix de M. Nallet, qu'ils considèrent comme un bon technicien. Pour M. François Guillaume, le président de la FNSEA, *« M. Nallet a plusieurs atouts ; il a l'oreille du président, il connaît le monde agricole et il a été un salarié de la FNSEA et de l'INRA. Mais il est maintenant au pied du mur et nous le jugerons sur les décisions prises »*, a-t-il ajouté. M. Michel Teyssedou, président du CNJA, le considère comme *« un homme sérieux avec lequel on doit pouvoir travailler »*. Du côté des syndicats minoritaires, les travailleurs paysans voient dans cette nomination *« un intérêt peut-être accru, dans l'avenir, de la présidence de la République pour les questions agricoles »*, et ils ajoutent : *« De toute façon, M. Nallet n'aura pas besoin de période d'essai. »*

J. G.


SZLAKMANN.

[Henri Nallet est né le 6 janvier 1939 à Bergerac (Dordogne). Diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut des sciences politiques, il est secrétaire général de la JEC (Jeunesse étudiante catholique) de 1963 à 1964. Il entre à la FNSEA, comme animateur à l'Institut de formation des cadres paysans (IFOCAP) en 1965 et deviendra en 1966 chargé de mission, en fait secrétaire du président de la FNSEA, Michel Debatisse, qui le licenciera en 1970. Henri Nallet entre alors à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) au département d'économie et de sociologie rurales.

Il se consacrera à l'étude de la coopération agricole et de la place du syndicalisme dans la politique agricole. Les thèses de l'équipe de chercheurs qu'il intègre alors (avec Yves Tavernier, Michel Gervais, Claude Servolin) inspireront les nouveaux courants de la gauche paysanne. En juillet 1981 enfin, Henri Nallet devient conseiller technique au secrétariat général de l'Elysée.]

Les réactions

● *M. Joseph Pinard*, député socialiste rocardien du Doubs : *« Je suis étonné par la démission de M. Rocard. Si Michel Rocard voulait le maintien d'un scrutin majoritaire qui ne soit pas archaïque, figé sur les bases de 1958, mais à l'image de la France d'aujourd'hui, il aurait dû demander la mise en place dès 1981 d'un calendrier de révision. A partir du moment où le gouvernement n'avait pas annoncé qu'il procéderait à l'indispensable mise à jour de la carte électorale de l'Assemblée nationale au vu des chiffres du recensement de 1982, il allait de soi que le choix était clair :* [ou] *« le maintien du système actuel avec ses inégalités de plus en plus inacceptables (...)* [ou] *pour éviter un marathon parlementaire interminable dans un climat détestable (...) mettre en place un système simple et juste* [qui] *ne pouvait être que la proportionnelle départementale. »*

● *M. Jean Poperen*, numéro deux du PS, au nom de la direction du parti : *« Après la démission de M. Rocard, la direction du parti a plus que jamais comme première préoccupation la cohésion de tous les socialistes et le rassemblement autour des socialistes. Dans l'application d'une décision importante, des difficultés peuvent se présenter : principal parti de la majorité, le PS prend en compte les changements qui interviennent au sein du gouvernement, telle la démission de Michel Rocard. »*

● *M. Michel Sapin*, député PS (rocardien) de l'Indre : *« La proportionnelle n'est pas le meilleur des scrutins pour le Parti socialiste et pour l'avenir de la gauche. M. Rocard a tiré les conséquences de son désaccord sur ce point. Les députés rocardiens sont d'abord membres du groupe socialiste, et la composition d'un tout autre groupe au sein de l'Assemblée nationale n'est nullement à l'ordre du jour. C'est dans le cadre de ce groupe que nous mènerons le débat, et il est certain qu'un certain nombre d'entre nous considérerons qu'il est du devoir d'un député, surtout d'un député membre de la majorité, de discuter à propos d'un projet de loi comme celui qui nous sera soumis. »*

● *Mme Yvette Roudy*, ministre des droits de la femme : *« Ça ne se fait pas. On n'abandonne pas le bateau au milieu du gué. On est en train de remonter le pays. Choisir un tel prétexte pour faire un coup, se placer, ce n'est pas sérieux. Ses ambitions personnelles, on les connaît. Il est maintenant dans une position critique à l'intérieur de la gauche. »* Mme Roudy est favorable au nouveau mode de scrutin, *« car il est plus démocratique et permet d'avoir plus de femmes sur les listes électorales »*.

● *Mme Huguette Bouchardeau*, ministre de l'environnement, membre du PSU : *« Je suis totalement surprise par cette démission. Je suis une amie de longue date de Michel Rocard, — il a été secrétaire général du PSU bien avant moi. Je ne pense pas que cela change quoi que ce soit à la politique gouvernementale en matière agricole. »* A propos du nouveau mode de scrutin, Mme Bouchardeau *« espère que le Parti socialiste, au moment de la constitution des listes, pensera aux petits partis »*.

● *M. Jean-Claude Le Scornet*, secrétaire national du PSU : *« Ici, Mitterrand décide d'un mode de scrutin ; là, Rocard décide de quitter le gouvernement... »* Le PSU regrette que *« la vie politique d'un pays se réduise aux faits, dires et gestes de quelques personnalités, fussent-elles président de la République ou ex-ministre de l'agriculture. Cette caricature de la vie publique est la fille légitime des institutions de la Ve République, hier farouchement combattue par la gauche — Mitterrand et Rocard compris, — aujourd'hui références de toute la classe politique, qu'il s'agit de défendre au mieux de ses intérêts personnels. C'est l'aboutissement d'un certain mode de fonctionnement des organisations politiques — parti godillot du président ou d'un présidentiable — dont le PS fait les frais aujourd'hui. »*

● *M. François-Poncet : l'esquisse d'un rassemblement.* — M. Jean François-Poncet, sénateur UDF, qualifie la démission de M. Michel Rocard d'*« acte courageux qui l'expose à la vindicte de l'Elysée (...). Avec la prise de position de M. Rocard, s'esquisse le rassemblement de ceux qui placent l'intérêt de la France au-dessus des calculs personnels (...). Il est possible que ceci permette de déjouer la manœuvre que le président de la République et son entourage ont engagée contre la France »*.

● *M. Rossinot : crise de régime.* — M. André Rossinot, président du Parti radical, a déclaré : *« Après la rupture de l'union de la gauche, en juillet 1984, la démission de M. Rocard marquera l'éclatement du socialisme d'Epinay et de Valence. La stratégie personnelle de François Mitterrand, habile mais désavouée par les Français, va devoir à nouveau jongler avec l'alphabet des courants socialistes. Face à cette crise de régime qui est mauvaise pour notre pays, l'opposition républicaine et radicale, quant à elle, va redoubler ses efforts et son union. »*

AU SÉNAT

La propriété intellectuelle en matière de son et d'image

Entre la protection et le libéralisme

Le Sénat a adopté jeudi 4 avril une version fortement amendée du projet de loi sur les droits d'auteur des artistes et interprètes, des producteurs et des entreprises de communication audiovisuelle, voté le 29 juin 1984 par l'Assemblée nationale. La majorité sénatoriale (RI, RPR, Union centriste et Radicaux valoisiens) a approuvé le texte, le PS et le PC se sont abstenus. Le débat, commencé le 3 avril (*le Monde* du 4 avril) a montré que deux démarches s'opposent.

La première, fortement marquée par le souci « libéral » de la majorité sénatoriale, tend à privilégier les producteurs en détriment des auteurs et créateurs, ou, en tout cas, à maintenir la situation actuelle. A l'inverse, la seconde, défendue par M. Jack Lang, ministre de la culture, et les sénateurs de gauche, vise à protéger plus efficacement les auteurs et les créateurs — le PC cherchant même à aller plus loin dans ce sens.

Vingt-cinq ans pour les logiciels ?

Protection, selon M. Lang et les sénateurs socialistes, ne signifie pas pour autant accroissement de l'intervention de l'Etat dans les affaires des producteurs et des auteurs, mais, au contraire, la recherche du compromis par la négociation entre les parties.

Au cours de la discussion, des divergences sont apparues, notamment sur les points suivants :

— *Contrôle des créateurs sur l'utilisation de leurs œuvres :* M. Charles Jolibois (apparenté RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la commission spéciale, s'est opposé au texte des députés, estimant que ces derniers risquaient de compromettre l'activité des producteurs ;

— *Œuvres publicitaires :* Le Sénat a rétabli la liberté totale du producteur d'utiliser l'œuvre comme il l'entend ;

— *Sociétés de perception et de répartition des droits :* le Sénat a supprimé l'agrément du ministre de la culture prévu par le texte de l'Assemblée, afin d'éviter l'incursion de l'Etat dans les affaires purement privées. Si M. Lang n'a pu convaincre les sénateurs sur ce point, il a cependant trouvé leur appui pour modifier une disposition votée par les députés visant à obliger les sociétés de perception à exonérer des associations du paiement des droits d'auteur. Le texte proposé par le gouvernement et approuvé par l'ensemble des sénateurs s'en tient à la simple possibilité d'une réduction ;

— *Copies privées :* la composition de la commission chargée de rétablir la taxe sur les cassettes vierges (vidéo et audio) n'est pas modifiée. Cependant, le Sénat a préféré qu'elle soit précisée par *« Une personnalité qualifiée, choisie par le ministre de la culture »* plutôt que par *« un représentant de l'Etat »* :

Le débat a cependant fait émerger plusieurs points de convergence entre le gouvernement et le Sénat :

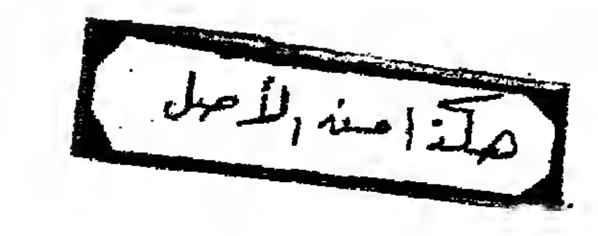
— *Logiciels :* la protection de la création de logiciels est acquise. Le logiciel sera protégé pendant vingt-cinq ans après sa création, selon le texte du Sénat. Durée insuffisante, a estimé M. Lang, qui a indiqué qu'aux Etats-Unis ils sont protégés pendant cent ans ;

— *Composition musicale :* la durée du droit exclusif d'exploitation, des œuvres d'un compositeur par ses héritiers, après sa mort, est portée de cinquante à soixante-dix ans.

R. Sa.

● *Création de l'Union paneuropéenne de France.* — L'Union paneuropéenne de France » vient de se constituer sous l'égide de l'Union paneuropéenne internationale, que président MM. Maurice Druon, de l'Académie française, ancien ministre, et Otto de Habsbourg, député à l'Assemblée européenne. Cette section française, qui entend promouvoir une « Europe européenne », est présidée par M. Jean Matteoli, ancien ministre, conseiller de Paris (RPR), et le secrétaire général en est M. Laurent Personne, président des Jeunes paneuropéens.

★ Siège : 181, rue de la Pompe, 75016 Paris.



société

ÉDUCATION

Deux syndicats de l'enseignement privé réclament une parité des droits avec le secteur public

Les congrès des deux syndicats de l'enseignement privé qui s'étaient opposés au projet de loi Savary se sont achevés jeudi 4 avril dans une discrétion d'après-querelle scolaire.

A Grenoble, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, a lui même qaulifié de *« sereins »* les rapports actuels de l'école privée avec l'Etat lors de son intervention devant les militants de la Fédération des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (SPELC). Mais le Père Guiberteau s'est inquiété des conditions de la prochaine rentrée scolaire, marquée, selon lui, par une pénurie de postes. Le SPELC se veut la *« force tranquille de l'enseignement catholique »* et prône, depuis 1982, une *« troisième voie »* — médiane — entre l'immobilisme et l'intégration pure et simple. Son secrétaire général, M. Alfred Mortel, tout en constatant que *« la paix scolaire est bien en marche »*, a appelé les adhérents à rester vigilants pour réclamer une parité totale de l'aide publique entre le secteur public et les établissements privés sous contrat. *« Il faut que M. Chevènement aille jusqu'au bout et ne marginalise pas dans les faits l'éducation privée par des restrictions de crédits et de droits différents »*, a-t-il déclaré.

Saluant la volonté du ministre d'*« accentuer les valeurs fondamentales »* de l'école, M. Mortel s'est déclaré cependant attaché à la liberté d'innovation pédagogique des enseignants.

A Toulouse, les responsables du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC), pemière organisation de l'école privée, ont tenu un discours plus musclé, suspectant notamment le SPELC de *« collaboration avec le pouvoir »*. La résolution finale de leur congrès accuse les nouveaux textes de M. Chevènement de *« geler l'évolution des écoles libres »*, de les *« asphyxier progressivement »* et de *« mettre en péril leur avenir »*. Une défiance est perceptible dans le discours du président réélu du SNC, M. Claude Tardy, selon lequel *« ... la liberté scolaire est sauvegardée grâce à l'intervention du Conseil constitutionnel, mais des risques subsistent avec les décrets d'application qui n'ont pas encore été publiés »*.

Pour ce syndicat, qui revendique trente mille adhérents parmi tous les personnels des établissements chrétiens de l'Etat, le « socialisme » demeure le *« loup-garou suspect de vouloir rogner les libertés des enseignants du privé sous contrat par le biais des commissions académiques de concertation »*. Soucieux des institutions, le SNEC a déclaré : *« Les dispositions intégrationnistes, chassées par la porte de l'Elysée, ne doivent pas rentrer par les fenêtres de la rue de Grenelle, et l'armistice législatif ne doit plus être contredit par des conditions trop restrictives. »*

Contre la limitation de postes et de crédits de formation, le SNEC, qui dénonce un *« combat laïque souterrain »*, réclame lui aussi les mêmes droits pour le privé que pour le public.

BIBLIOGRAPHIE

UN « LIVRE-PROGRAMME » DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE DAUPHINE

Gérer l'université comme une entreprise

Le 9 octobre dernier, M. Henri Tézenas du Montcel démissionnait de sa fonction de président de l'université de Paris-Dauphine, pour protester contre la loi sur l'enseignement supérieur de M. Savary. L'événement fit, en son temps, quelque bruit : Dauphine, créée en 1968 par M. Edgar Faure, garde l'image d'une université « pilote » et s'est acquis, en dix-sept ans, une solide réputation dans l'enseignement de la gestion, jusqu'ici réservé aux grandes écoles.

Six mois plus tard, le président démissionnaire publie un « livre-programme » où, à partir de son expérience personnelle, il brosse un tableau au vitriol de l'état actuel de l'Université française qu'il juge *« moribonde »* et propose les remèdes susceptibles, selon lui, de la guérir. Centralisme étouffant, irresponsabilité généralisée, corporatisme, inertie... On comprend parfaitement, à le lire, la rage que peut ressentir un responsable soucieux de bien faire son travail devant les injonctions contradictoires de l'administration, la complication courtelinesque des règlements, la manie réformatrice des gouvernements, le conservatisme râleur des enseignants, les interventions intempestives des spécialistes du « piston »... *« L'Université*, écrit-il, *paraît accepter de s'autodétruire, n'ayant plus le courage ni la discipline de s'autogérer. »* Heureusement qu'il y a les étudiants pour apporter un peu de fraîcheur dans ce monde sclérosé...

Liberté d'initiative

Et pourtant Henri Tézenas du Montcel n'est pas de ces universitaires désenchantés qui se retirent sous leur tente ou pensent que le salut ne peut venir que de la privatisation de l'enseignement. *« Il y croit encore »* et pense que l'Université peut être sauvée pour peu qu'on lui en laisse la chance. Or cette chance, il le dit clairement, elle est dans la liberté : liberté de gérer son budget, de sélectionner ses étudiants, de fixer ses ressources (en particulier le montant des droits de scolarité), de définir son organisation interne, ses formations et ses diplômes, de négocier avec le personnel la nature de ses prestations et le montant de ses rémunérations... Il plaide pour la diversité des établissements, chacun devant avoir la latitude d'élaborer une politique et d'organiser les moyens dont il dispose en fonction de ses objectifs. Il souhaite que les relations avec l'Etat soient contractuelles : l'administration assurerait aux établissements des ressources stables et ceux-ci seraient jugés, au bout d'un certain temps, sur la qualité de leur production. L'importance de l'aide de l'Etat serait proportionnelle aux résultats obtenus concernant le niveau de la formation et de la recherche, l'aptitude à innover, la santé financière de l'établissement. Il s'agirait de traiter les universités comme des entreprises responsables et soumises à des critères objectifs d'évaluation.

Ces propos de « manager » peuvent étonner sous la plume d'un universitaire. Ils expriment pourtant l'état d'esprit d'une nouvelle génération de responsables qui supportent difficilement d'être mal armés pour adapter leurs enseignements à l'évolution des techniques et du marché de l'emploi et sont soucieux de mener à son terme la logique de l'autonomie affirmée par la loi Edgar Faure de 1968, mais restée en partie lettre morte faute de moyens financiers et institutionnels.

L'ex-président de Dauphine vient de recevoir un renfort de poids avec le rapport des professeurs du Collège de France, dont les propositions rejoignent en grande partie les siennes (*le Monde* des 28 et 29 mars). Un mouvement de fond se dessine parmi les universitaires, que les responsables ministériels — MM. Chevènement et Schwartzenberg, — à en juger par des déclarations et des initiatives récentes, semblent suivre avec intérêt. Le débat ne fait que commencer. Il est capital pour l'avenir des universités françaises.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ L'UNIVERSITÉ : PEUT MIEUX FAIRE, de Henri Tézenas du Montcel, Seuil, 184 pages, 75 francs.

Climat tendu à Miramas avant la manifestation de SOS-Racisme

De notre correspondant régional

Miramas. — SOS-Racisme a répondu, le jeudi 4 avril, au cours d'une conférence de presse à Miramas, au maire de la commune, M. Georges Thorand (PC), qui avait désapprouvé, la veille, la nouvelle manifestation prévue par l'association le samedi 6 avril pour protester contre l'assassinat d'un jeune Algérien : *« Il y a ceux qui parlent de la lutte contre le racisme et ceux qui agissent*, a déclaré l'un des responsables nationaux de SOS-Racisme, M. Michel Dray. *Le maire de Miramas peut être rangé dans la première catégorie. Il est clair qu'il veut tourner la page le plus rapidement possible. Nous pensons, nous, que l'affaire ne doit pas être étouffée. »*

De son côté, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a invité ses adhérents à participer à la manifestation de samedi. Le maire de Miramas avait déclaré *« ne pas comprendre »* l'opportunité de cette manifestation *« qui pourrait exacerber les passions au lieu de les apaiser »*.

Le climat reste tendu à Miramas. A la suite d'une alerte à la bombe, la mairie a été évacuée dans la matinée de jeudi. Un correspondant anonyme a, d'autre part, téléphoné en début d'après-midi pour annoncer *« qu'il y aurait des morts samedi »*. Enfin, des militants communistes qui distribuaient un appel au calme du maire ont été pris à partie sur le marché de Miramas par plusieurs personnes se réclamant, semble-t-il, du Front national.

G. P.

« ON NE RETIENT PERSONNE »

Répondant à la petite main de SOS-Racisme (*« Touche pas à mon pote »*), le Front national avait fait imprimer, ces dernières semaines, son propre badge : *« Touche pas à mon peuple »*. Il va lancer maintenant, selon le journal *Présent*, une nouvelle campagne, sous forme d'affiches et d'autocollants, avec un pied sur lequel sera écrit : *« On ne retient personne »*, ou *« Racistes antifrançais, dehors ! »*.

« La symbolique de ce pied ? Ce que vous voulez*, explique le journal d'extrême droite. *Une réponse à la main de fatma des Beurs et de SOS-Racisme. Un pied-noir. Un pied de nez. Ou... Mais nous laissons cela — et cet usage — à votre libre imagination. »

Le journal « Présent » poursuivi pour provocation à la haine raciale

Le procureur de la République de Paris, M. Michel Jéol, a annoncé, jeudi 4 avril, dans un communiqué, qu'il avait ouvert une information judiciaire pour *« provocation à la discrimination et à la haine raciales »*, concernant un article publié dans le journal *Présent* daté 1er avril (*le Monde* du 4 avril.

Sous le titre « La France aux Français », l'article signé François Brigneau exclut de la qualité de français différentes catégories de personnes du fait de leur race ou de leur religion. De tels écrits constituent un délit réprimé par l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 qui punit d'emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2 000 à 300 000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, *« ceux qui auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminées »*.

Le dossier a été confié à Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction.

● *Les ambassadeurs arabes à Paris s'inquiètent du racisme.* — Les ambassadeurs des pays arabes accrédités à Paris ont demandé, jeudi 4 avril, *« aux autorités françaises compétentes de prendre les mesures nécessaires pour assurer la dignité et la sécurité physique, morale et matérielle des ressortissants étrangers installés en France, et notamment ceux appartenant à la communauté la plus touchée, à savoir la communauté arabe »*. Les diplomates arabes, qui *« ont examiné la poussée raciste sous toutes ses formes qui prévaut actuellement en France (...) »*, déplorent *« le discours politique d'essence raciste qui est à l'origine de la propagation de ce fléau et qui peut avoir dans l'avenir des conséquences néfastes sur l'ensemble des relations franco-arabes »*.

UN DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR L'IMMIGRATION

Réclamé par l'UDF puis par le Parti communiste, un débat parlementaire sur l'immigration aura lieu. M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, l'a fait savoir, mercredi 3 avril, en déclarant à l'Assemblée nationale : *« C'est un débat important et le gouvernement l'organisera. Ainsi, nous verrons, mesdames, messieurs de l'opposition, les solutions que vous proposerez. »*

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a, pour sa part, rappelé aux députés que, pour combattre le racisme, *« c'est d'abord chercher à réduire ses racines matérielles : le chômage, l'urbanisation sauvage, les conditions de vie difficiles »*. Mais, selon lui, *« la lutte contre le racisme dépend de chaque citoyen, car le passage à l'acte ne s'opère que parce qu'il existe une sorte de mauvais air du temps qui facilite la transgression des interdits »*.

● *Une déclaration commune de la CGT de de l'UGTA (Algérie).* — MM. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, et Taieb Benlakhdar, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), réunis mercredi 3 avril à Paris, ont réclamé des *« mesures énergiques »* pour enrayer tous les actes et comportements racistes.

EN BREF

Feux de forêts dans cinq départements

Plusieurs centaines d'hectares de forêts, de landes et de broussailles ont été détruits par le feu, jeudi 4 avril et les jours précédents, dans cinq départements français.

● *Alpes-Maritimes* : près de Menton, dans la région montagneuse de Gorbio, un incendie a ravagé 40 hectares de résineux et de broussailles. Deux avions Canadair sont intervenus. Le foyer a été maîtrisé jeudi soir.

● *Ardèche* : à Vocance, un feu qui avait été maîtrisé mardi a repris jeudi, attisé par un vent violent soufflant par rafales. 60 hectares de landes ont été la proie des flammes. Une ferme a brûlé. La préfecture a interdit l'écobuage (nettoyage des champs par le feu) dans tout le département.

● *Drôme* : à Séderon, une centaine d'hectares de landes et de résineux ont été détruits. Des flammes provenant d'un dépôt d'ordures seraient à l'origine du sinistre.

● *Jura* : près de Dole, dans la forêt de Chaux, l'une des plus importantes de l'est de la France (22 000 hectares), un violent incendie, se propageant très rapidement, a ravagé une centaine d'hectares. Les pompiers ont circonscrit le sinistre en fin d'après-midi.

● *Haute-Saône* : dans la forêt de Vauvillers, plusieurs centres de secours ont été engagés jeudi pour lutter contre le feu qui, en début de soirée, avait détruit une cinquantaine d'hectares.

● *Inculpations après l'assassinat d'un Guinéen à Bordeaux.* — Deux personnes ont été inculpées, le 3 avril, à Bordeaux après le meurtre, le 1er avril, d'un livreur de journaux guinéen, Abou Sylla, tué de cinq balles de pistolet (*nos dernières éditions du 2 avril*).

Bernard Lavoix, trente-sept ans, domicilié à Angoulême, a avoué avoir tiré les cinq balles avec un pistolet de 7,65 mm, indiquant qu'il avait agi pour *« rendre service à un de ses amis »*, Michel Condot, quarante-huit ans, également inculpé. Il est confirmé que ce crime ne présentait aucun caractère raciste.

● *Deux attentats au Pays basque français.* — Deux bombes de faible puissance ont explosé, au petit matin, le jeudi 4 avril au Pays basque français. La première a endommagé la vitrine d'un laboratoire de développement rapide de photos à Bayonne. Le propriétaire, M. Philippe Prévost, a coutume de passer des annonces publicitaires dans le bulletin local du RPR. Un homonyme s'est présenté aux dernières cantonales sous l'étiquette du Front national. A Anglet, c'est un petit hôtel-restaurant, le Petit Désir, qui était visé. L'explosion n'a brisé que quelques vitres. Le propriétaire de l'établissement, M. Georges Laragnouet, ancien conseiller municipal RPR, loue souvent une salle aux partis politiques. Il y a un an le Front national y avait tenu une réunion publique. — (*Corresp.*)

● *Arrêté préfectoral contre la rage à Toulon.* — Un arrêté préfectoral déclarant le périmètre de la ville de Toulon atteint par la rage a été pris jeudi 4 avril à la suite de la mort d'un chat domestique atteint par la maladie. L'arrêté, demandé par la municipalité de Toulon, stipule que, pendant trois mois, seuls les animaux vaccinés peuvent circuler dans la ville, sous la surveillance de leurs maîtres. Les chiens non vaccinés devront être tenus en laisse et les chats transportés à l'intérieur de paniers. De ce fait, les animaux errants risquent d'être abattus.

DÉFENSE

Les deux tiers des jeunes Français sont favorables aux ventes d'armes

Mai 1968 est bel est bien enterré. Epoque et crise obligent, les vieilles idéologies sont jétées aux orties. C'est du moins le sentiment des responsables du magazine *l'Etudiant*, qui publie, dans le numéro d'avril, les résultats d'un sondage sur les jeunes et l'armée où il apparaît que 67,8 % des jeunes de quinze à vingt-cinq ans interrogés sont favorables à l'arme nucléaire, 64 % pensent que la France doit continuer à exporter des armes et 69,3 % traitent les pacifistes de *« naïfs »*.

L'Etudiant, en collaboration avec *le Point*, a fait sonder par EPSI (junior-entreprise de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique) 933 lycéens et étudiants de quinze à vingt-cinq ans, entre le 3 et le 11 janvier 1985.

Apparemment, l'armée n'a pas si mauvaise presse parmi ces jeunes. Son image est plus « moyenne » (48 %) que « mauvaise » (37,9 %), sans pour autant être vraiment « bonne » (13 %). Les jeunes préfèrent un service national « à la carte », civil ou militaire, au choix (42,2 %), au service actuel (27,3 %) ou à l'éventualité d'une armée de métier (28,9 %). Ils sont 35 % à réclamer sa suppression. Appelés sous les drapeaux, ils sont 43,9 % à demander à exercer des responsabilités et à devenir officier, et ils sont 55,9 % à estimer que, durant son service national on apprend *« des choses pratiques »*. Les jeunes n'hésiteraient pas à faire carrière dans l'armée si on leur proposait un emploi qualifié et bien rémunéré (49,7 %). Les jeunes Français interrogés refusent les pacifistes : ce sont des *« idéalistes déconnectés »* (50,3 %), des *« naïfs »* (19 %) et ils ne sont que 28,6 % à les trouver *« réalistes »*.

Ce sondage de *l'Etudiant* et du *Point* rejoint des conclusions d'une enquête du ministère de la défense, avec l'aide d'un conseil en communication, qui faisait apparaître que les jeunes en âge d'être recensés demandaient à l'armée de la rigueur, voire de la discipline (*le Monde* du 7 mars 1985).

LE PROJET D'AVION EUROPÉEN

British Aerospace n'acceptera pas la « domination » de Dassault-Bréguet

Londres (*AFP*). — La Grande-Bretagne doit *« prendre sa propre initiative »* plutôt que d'accepter la domination du projet d'avion de combat européen (*ACE*) par l'un des partenaires, a déclaré le président de British Aerospace, Sir Austin Pearce, dans le rapport annuel de la compagnie aéronautique britannique.

La société française Dassault-Bréguet revendique pour l'industrie française une participation de 46 % à ce programme, dont le ministre de la défense britannique, M. Michael Heseltine, a discuté cette semaine à Paris avec son homologue français (*le Monde* des 3 et 4 avril).

Dans son rapport, Sir Austin souligne que *« la décision relative à l'ACE déterminera l'avenir de la construction d'avions militaires tant en Grande-Bretagne que dans le reste de l'Europe pour de nombreuses années. Nous estimons que la collaboration sur la base d'une vraie association est la bonne voie à suivre, mais une prétendue association que dominerait l'un des partenaires ne serait pas en réalité, à notre avis, une association et, dans ce cas, la Grande-Bretagne ferait mieux de prendre sa propre initiative »*.

Les Britanniques souhaitent que la France, la Grande-Bretagne et la RFA participent chacun sur un pied d'égalité à 25 % du projet; l'Italie et l'Espagne contribuant respectivement à 15 %et 10 %.

RELIGION

Dans son dernier livre

LE CARDINAL SUENENS S'EN PREND AU « PSYCHOLOGISME »

Un jeune homme de quatre-vingts ans, avec des mains souples et élégantes, qui n'a rien perdu de sa précision et de sa limpidité : tel est le cardinal Suenens, ancien archevêque de Malines-Bruxelles, de passage à Paris où il vient de présenter son dernier livre (1). Il est le seul des nombreux « modérateurs » de Vatican II en vie et pourrait jouer au synode mondial de l'automne 1985 — à titre d'invité du pape — un rôle non négligeable face à la « restauration » à la mode dans l'Eglise romaine.

Dans l'immédiat, Mgr Suenens se dit préoccupé par les méfaits d'un *« psychologisme »* qui agit fort discrètement mais avec efficacité, notamment dans certains milieux de religieuses et de religieux. Il ne s'agit pas, affirme-t-il, de dénigrer les apports de la psychologie humaine, mais de refuser de faire du *« moi un absolu »*.

Ce livre aurait besoin d'être décodé. Il s'agit d'une critique explicite de Carl Rogers, psychologue américain célèbre, qui fait de la conscience de soi le centre de la personnalité. Tout le monde ne saurait être convaincu par cette affirmation restrictive de l'auteur : *« Pour qu'un chrétien explore son moi, valablement, il faut faire de la bonne psychologie, mais pour que cette entreprise psychologique soit bonne, un minimum de théologie ou simplement de foi reste indispensable et vital. »*

● *Jeudi saint au Vatican.* — Jean-Paul II a symboliquement lavé les pieds, jeudi après-midi 4 avril, à douze prêtres âgés, avec lesquels il a concélébré la messe du Jeudi saint dans la basilique Saint-Jean-de-Latran. *« Ce geste*, a-t-il commenté dans une homélie, *rappelle que le Christ n'est pas venu dans le monde pour être servi mais pour servir. »* Jeudi matin, le pape avait concélébré une messe dans la basilique Saint-Pierre de Rome avec dix cardinaux, cinquante évêques et mille prêtres, qui ont renouvelé leurs promesses sacerdotales. — (AFP.)

culture

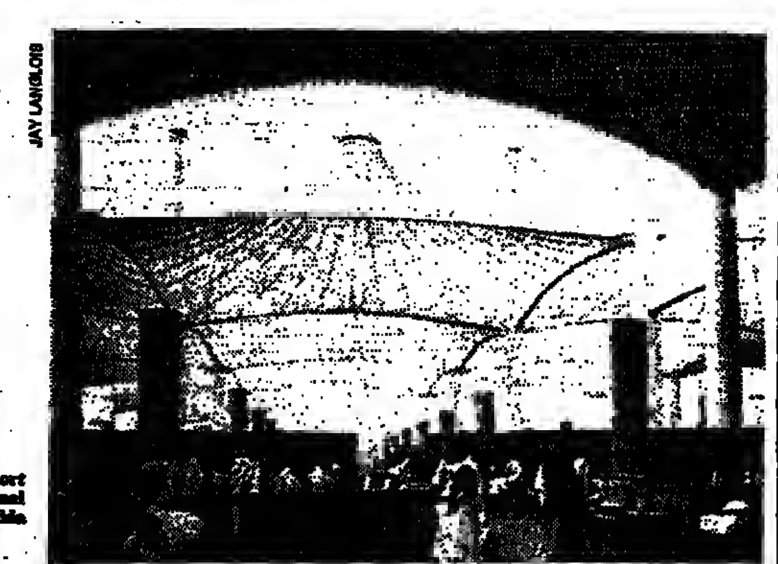
LA BIENNALE D'ARCHITECTURE A LA VILLETTE

Ferrailles et bétons désinvoltes

La section architecture de la Biennale de Paris se tenait jusqu'à présent dans un lieu distinct des arts plastiques, comme, voici deux ans, aux Beaux-Arts. Faute de place, mais aussi parce que l'architecture, ne dédaignant généralement pas se déplacer, obéit à des modes de présentation fort différents de la peinture, de la sculpture... On le voit bien sous la grande halle de La Villette : l'architecture, alignée dans une des nefs extérieures, est nettement séparée du reste. Qui a peur de qui ?

Il est vrai que la présentation choisie cette année éloigne autant qu'il se peut l'art de construire de l'art de peindre. Le dernier, immobile et silencieux, est sagement accroché à d'honnêtes cimaises – sagesse qui prête à rire pour certaines œuvres insolentes ou potaches. Le premier est devenu mobile, bruyant, lumineux, et à dire vrai assez fuyant. Chaque œuvre architecturale bénéficie d'un grand écran où les projections dispositives, dans une demi-pénombre, se succèdent à un rythme que les bâtiments, plutôt sédentaires, connaissent rarement. Comme si la lumière et la vitesse pouvaient remplacer l'espace, suppléer à son absence, comme si elles pouvaient recréer la continuité des pleins et des détails, la transition entre l'extérieur et l'intérieur : « *Vu de l'intérieur* » est en effet le thème de cette Biennale ambitieuse et pittoresque.

Sous les grands écrans, des postes vidéo tentent eux aussi, à leur manière, de retrouver le volume, la continuité de l'espace. On y suit de sympathiques jeunes gens parcourant d'un bon pied les richesses de chaque bâtiment, avec cet air faussement dégagé que prennent les comédiens novices dans les documentaires. Enfin, en face de cet appareillage lumineux, des panneaux de photographies en couleurs donnent une image plus traditionnelle de l'architecture. Comme tout cela est « vu de l'intérieur », dans tous les sens du terme, on a demandé à deux photographes de confier, outre leurs impressions « photosensibles », quelques mots vite et bien sentis sur chaque construction. Le premier de ces photographes est Deidi von Schaewen, et l'on sent, à l'image comme à l'écrit, une personnalité attentive, riche de spontanéité. Le second, Daniel Lainé, aurait peut-être dû s'en tenir à l'image et ainsi ne pas révéler un certain penchant pour les clichés en vogue. Il est vrai que Daniel Lainé est reporter à *Actuel* et qu'il est forcément soucieux des modes et des passions du temps.



L'aéroport international de Djedda

L'architecture passe-t-elle à travers tous ces filtres ? Ou bien subit-elle le sort de ces « immatériaux » qui, au Centre Pompidou, ont bien du mal à se dégager d'une grande profusion de matière, de sons et de lumières : en jargon audiovisuel, on dirait que le *hardware* y étouffe le *software*. En fait, la Biennale d'architecture réussit son coup, grâce, précisément, à l'architecture. Car elle en donne un pourcentage honnête d'exemples saisissants et fait oublier quelques excès d'esprit (un tunnel) pour piétons abusivement rapproché d'Hubert Robert et monté en épingle) et quelques excès d'éclectisme qui font de toute nouveauté baroque un principe de plaisir (une banque à Vienne).

Cinq paires d'années

Saisissantes quelquefois, mais pas souvent neuves : la Biennale n'est pas un répertoire des « dernières » architectures. La vitesse variable de la conception puis de la mise en œuvre, enfin du regard critique conduisent à mettre sur un pied d'égalité des bâtiments dont l'idée, les principes, ont plusieurs d'années d'écart. Les dates d'achèvement oscillent entre 1977 et 1985. Autant dire que cette biennale embrasse cinq paires d'années.

Cinq paires d'années, qui, si l'on en croit les choix généralement judicieux des sélectionneurs, auraient souvent trouvé le meilleur d'eles-mêmes dans la haute technologie : contrairement à ce qu'on avançait, l'ère et la postérité Beaubourg ne se sont pas achevées avec le centre Pompidou. Une inspiration plus ou moins originale, et qui montre en tout cas la patte de l'organisateur de cette Biennale, Jean Nouvel, est la fantaisie introduite dans toute cette technologie, le comportement déglingué, désinvolte que peuvent avoir ferrailles et bétons. On est loin, ici, des tendances néo-classiques dont un Bofill s'est fait l'apôtre.

A la Biennale d'architecture ont été raccrochés deux wagons perdus de l'Institut français d'architecture, deux architectes qui (avec Ciriani) avaient été bien exposés rue de Tournon mais qui méritent cette confrontation avec un plus large public : Portzamparc et Gaudin. De Gaudin, la maquette d'un escalier montre comment la plus statique des architectures peut suggérer de mouvements, de richesses intérieures. Autant que l'aéroport de Djedda de la firme Skidmore Owings and Merill, ou que le State Center de John et Murphy, à Chicago, pour prendre deux grands modèles américains de l'exposition, ou que les logements de Tadao Ando, au Japon.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Le Monde Aujourd'hui* daté 7 et 8 avril publiera un ensemble d'articles et de photographies sur la Biennale d'architecture et quelques autres des expositions d'architecture qu'on peut en ce moment voir à Paris.

VARIÉTÉS

LE PRINTEMPS DE BOURGES

Blues, rock et romantisme

Auteur, compositeur et interprète, Eric Frasiak s'est présenté il y a quelques années au Printemps de Bourges. Sa sensibilité, la générosité de sa musique, un style direct, spontané, avaient retenu l'attention. Il était de retour cette semaine au « Tremplin » du Festival.

Frasiak, qui a étudié au Centre de formation supérieure des variétés rue Ballu à Paris, a confirmé à Bourges ses aptitudes. Il a chanté une ballade bouleversante *21 janvier 1958*, date de l'arrivée en exil à Charleville de ses parents polonais. Tout le reste de son spectacle a été un dérapage continu par rapport à cette chanson. L'émotion et la mélodie ont cédé la place aux ficelles du métier, à des petits divertissements pas mal troussés, mais sans âme. Juste avant Bourges, le chanteur a sans doute été mal conseillé. C'est d'autant plus navrant que Frasiak a une vraie personnalité, qu'il y a en lui une nécessité d'écrire, une urgence à chanter.

Ce n'est pas le cas de beaucoup, jeunes interprètes et groupes qui, au mieux, démontrent cette année qu'ils ont une certaine culture musicale : à Bourges, la référence au Velvet Underground est quasi quotidienne, comme aussi en blues. Et Paul Personne, après des années d'errance et d'obstination, a fait un triomphe en première partie du spectacle de Diane Dufresne, qui a raconté, en français, son blues à lui.

Dufresne elle-même, après l'échec de son spectacle « Rose » au Cirque d'Hiver de Paris, est repartie de zéro, avec une équipe de musiciens entièrement française. Elle s'est battue avec sa folie, son culot, sa superbe et elle a gagné avec d'anciens titres et des versions rock de *Fascination*, de *la Vie en rose*, de *Parlez-moi d'amour*.

Autres succès : celui d'Etienne Daho, de son exploration des espaces intérieurs de Murray Head, celui d'Elliott Murphy enfin. Ce dernier, au fil des années, s'est forgé l'image d'un poète maudit du rock. Il est vrai que pour cet Américain né à Long-Island il y a trente-six ans et fasciné par l'Europe, les comparaisons ont été lourdes puisque dès les années 70 on a cité à son propos le Bob Dylan de la grande inspiration, celui de *Blonde on Blonde*. Mais, incontestablement, avec son allure d'aristocrate égaré dans un autre monde, ses références à Scott Fitzgerald et à la « génération perdue », avec ses mélodies élégantes, Elliott Murphy offre une image actuellement en vogue dans la chanson (Etienne Daho) comme dans le rock (le groupe The Cocteau Twins) : celle d'un romantisme désinvolte et somptueux qui joue sur le charme et la sincérité, le rêve et la nostalgie.

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

« BLANCHE ET MARIE », de Jacques Renard

Les femmes sont plus résistantes

Les générations qui n'ont pas connu la guerre, ni l'Occupation, ni la Résistance, entendent souvent les aînés s'étonner. Ils l'*ont* vécue, bien sûr, puisqu'ils s'en souviennent, et si le cinéma et la télévision reviennent sans cesse sur cette époque-là, c'est à cause d'une présence tenace dans les esprits. Mais comment, eux, gens d'aujourd'hui, peuvent-ils avoir été ces gens d'hier, survivant de jour en jour au fil de l'angoisse ?

C'est à cette question que répond *Blanche et Marie*, et c'est ce qui fait son prix. Jacques Renard, le réalisateur, a quarante et un ans (1). On ne peut donc attendre de lui une reconstitution du passé. C'est à une analyse qu'il s'est livré, en s'appuyant sur des témoignages recueillis dans le nord de la France, quand il tournait *les Mémoires de la mine* pour la télévision. Il s'est attaché uniquement aux femmes, dont les activités clandestines, pendant les années 40, n'avaient jamais fait le sujet d'un film. Il restitue la notion de destin, il montre comment l'événement détermine le courage.

Pourquoi sont-elles résistantes, Blanche et Marie ? Blanche s'inquiète de voir son Victor de mari découcher, et, très vite, l'exhorte à penser à sa famille, à leurs enfants. Mais elle veut partager, elle veut être à ses côtés. Et elle prendra le relais, quand le jour viendra. Marie est fine mouche, elle sait ce que trafique son coiffeur de père. Elle veut en être. Elle ne veut pas que la France soit *« une colonie boche »*. Elle a dix-sept ans, elle dit ça comme ça. Avec une emphase qui détone, mais le film contient deux ou trois de ces phrases qui ont dû être réellement prononcées et qui ne sont pas forcément à mettre en relation avec les actes.

Les années basculent

Elles agissent, Blanche et Marie. Elles sont du bon côté, et s'en vont répétant qu'elles ne font rien de mal. Miou-Miou prête à la première une gravité généreuse de qui a charge d'âmes. Et pourtant elle va, de sang-froid, abattre une femme dangereuse pour le réseau. Sandrine Bonnaire donne à la seconde son charme rieur, insouciant. Sous ses yeux, on rafle, on tue, ses amis, son père, toujours elle s'échappe, de plus en plus seule, intouchable et tout à coup menacée par un viol pire que le reste.

Il y a les détails, les fous rires entre voisines, les explosifs dans le savon de Marseille, la livre de beurre contre un médicament. Il y a l'ensemble, une façon rigoureuse d'y placer l'individu. De l'hiver 1941 à l'été 1944, les années passent et basculent. Au début, le danger est à peine un fantasme, puis l'ennemi se fait de plus en plus menaçant, envahissant. Une nuit, Blanche, enceinte, est emmenée. On torture sous ses yeux. Jusqu'à la Libération, liesse traversée d'amertume, Jacques Renard referme tous les pièges, construit tranquillement la genèse des dévouements, des martyres.

Un peu trop tranquillement, peut-être. A force d'éviter les points culminants traditionnels, où l'on voit les histoires d'amour aboutir, ou les drames et les joies éclater, le film dérape de temps en temps (rien de moins crédible que le retour de Blanche auprès de ses enfants). D'un autre côté, l'honnêteté, la qualité sont là : l'émotion du suspense s'arrête toujours au moment où elle risquerait de transformer le propos en alibi.

Quelques silhouettes de caractère peuplent le parcours des deux héroïnes : Maria Casarès, Marie-Hélène Dasté, Gérard Klein, Patrick Chesnais. Tous apportent à leur rôle l'humanité mais aussi l'intransigeance que le cinéaste a mises dans son œuvre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) *Blanche et Marie* est son deuxième film, après *Monsieur Albert*, en 1975.

Le jury du Festival de Cannes

Milos Forman, président du jury du trente-huitième Festival de Cannes, sera entouré des personnalités suivantes : le scénariste et réalisateur Francis Veber (France), le romancier Jorge Amado (Brésil), le producteur Walter Mirisch (Etats-Unis), le critique de cinéma du *Matin* Michel Pérez (France), le directeur de la rédaction du *Point* Claude Imbert (France), le chef opérateur Nestor Almendros (Espagne), l'auteur dramatique autrichien également organisateur de la Viennale (Festival de cinéma viennois) Edwin Zbonek.

Le Bolchoï à Paris avec « l'Age d'or »

Le ballet du Bolchoï, qui n'était pas venu en France depuis 1977, viendra présenter *l'Age d'or* au cours d'une tournée prévue pour la saison prochaine. Son retour à Paris sera l'occasion de découvrir une nouvelle génération de danseurs dont certains sont remarquables, en particulier Irek Muchamedow.

La partition, peu connue, de *l'Age d'or* date de 1930, avant que Chostakovich soit revenu aux normes officielles. Sur un thème manichéen – l'opposition entre la jeunesse sportive et une bourgeoisie décadente où se profile la montée du fascisme, – l'action se situe dans une boîte de nuit, repaire de truands à la manière de *l'Opéra de quat'sous*. La musique a inspiré au directeur de la danse Iouri Grigorovitch une chorégraphie où alternent les danses jazz, nerveuses, drôles, de beaux développements classiques et des poursuites très « cinéma » dans un intéressant décor mobile de style « constructiviste ».

Le Bolchoï prépare aussi un ballet adapté du roman de Mikhaïl Boulgakov, *le Maître et Marguerite*. Ecrit entre 1928 et 1940, il n'avait été publié en URSS qu'en 1966, amputé de quatre-vingts pages (la version intégrale n'a été autorisée qu'en 1973). Le roman s'inspire de *Faust* et traite du thème de l'artiste condamné au compromis avec le pouvoir politique. Une adaptation théâtrale mise en scène par Iouri Lioubimov avait été montée en 1977 au théâtre de la Taganka avec un succès considérable. Le ballet, qui, selon l'agence Tass, ne sera prêt que dans deux ans, associe Iouri Grigorovitch au compositeur polonais Krzysztof Penderecki.

On apprend enfin que l'étoile du Bolchoï Vassili Vassiliev, âgé de quarante-cinq ans, dirigera à partir de 1986 le corps de ballet de la Scala de Milan, en remplacement de l'actuelle directrice, Rosella Hightower, qui quittera son poste en juillet. Rappelons que Maïa Plissetskaïa, âgée de soixante ans, dirige depuis deux ans le ballet de l'Opéra de Rome.

Colette en scène

Colette Willy (la grande Colette) entre dans sa loge. Un jour de misère passe par la fenêtre. Quand elle enlève son manteau devant la table de maquillage, il fait froid. C'est l'heure *« lucide et dangereuse »* où la comédienne se confie à son reflet, à cette *« conseillère fardée »* qui la regarde.

Colette se parle et se répond. Manie de femme qui lutte et s'insurge ; qui pleure sans verser de larmes sur ses amours qui ne veulent rien dire, qui ne peuvent guérir cette amertume causée par le départ de son premier mari, l'écrivain Henry Gauthiers-Villars. Elle décrit également ce métier qu'elle a choisi et ses camarades qui doivent se résigner à ne *« vivre qu'une heure par jour »*.

Tandis qu'elle parle, on entend des voix, des rires. Déjà les premiers artistes sont sur scène. Et quand son tour arrive, Colette danse, drapée de mauve translucide, on en déesse égyptienne. Tragédienne muette, ses gestes sont lents, son corps lourd de sensualité.

La mise en scène de Patrick Simon, qui a imaginé *Colette dame seule*, monologue extrait de ses œuvres, permet d'appréhender l'instant où l'artiste, derrière le rideau, retient son souffle, celui où il affronte le public et sa solitude quand s'éteignent les lumières. Mais surtout, Dominique Paquet, par son interprétation, nous fait découvrir Colette, femme courageuse, femme audacieuse, artiste de music-hall quittant bien après les autres le théâtre, ce lieu où le cafard, quand la vie s'en mêle, se superpose à l'illusion.

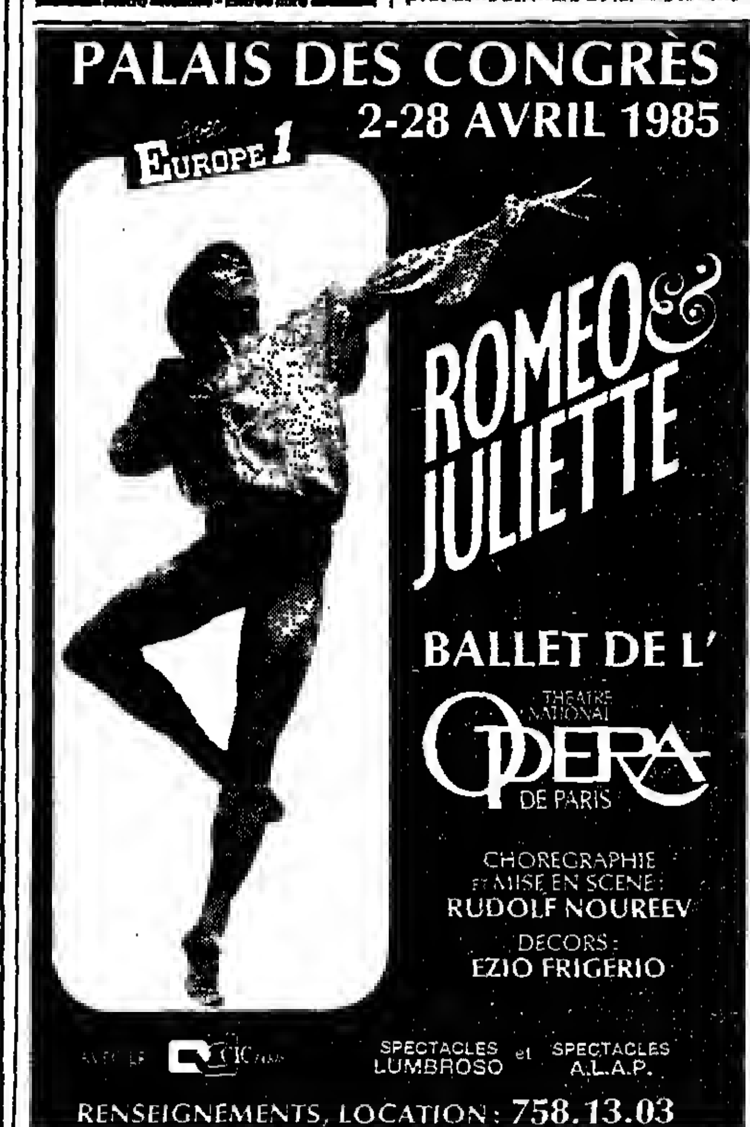
Ch. B.

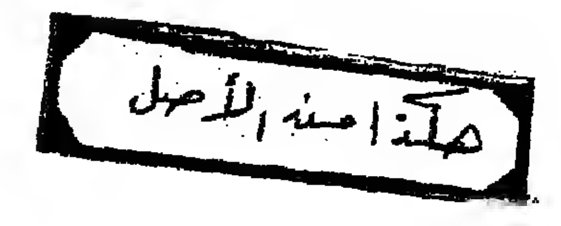
★ Théâtre Les Déchargeurs, 19 heures.

Festival européen du film à Lille

Le Festival européen du film aura lieu cette année à Lille du 28 septembre au 6 octobre. Ce sera sa deuxième édition, la première ayant été lancée à Munich en juin 1984. Par la suite, le Festival aura lieu en alternance à Lille et en Allemagne.

Une soixantaine de longs métrages non exploités commercialement en France seront choisis pour la manifestation de 1985. Ils pourront cependant avoir déjà été présentés dans d'autres festivals internationaux. Une section sera consacrée au cinéma ibérique. Un prix de 20 000 ECU sera attribué pour encourager la diffusion des films dans la Communauté économique européenne. Un hommage est prévu à Rainer Werner Fassbinder. De même seront présentées des copies rares et restaurées des cinémathèques européennes. C'est M. Pierre-Henri Deleau qui sera délégué général de ce Festival. – *(Corresp.)*.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PAS DE VEINE POUR DRACULA : Sentier des Halles (236-37-27), 21 h 30.

GIGI : Nouveautés (770-52-16), 20 h 30.

LE CONCILE D'AMOUR : Quai de la Gare (585-88-88), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Opéra : 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner ; livret d'Alban Berg) ; Danse : Voir rubrique (Palais des Congrès).

ODÉON (325-70-32) à 20 h 30 : l'Heureux stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

BEAUBOURG (277-12-33) 16 h, le Pharaon oublié : à la recherche d'Akhenaton, de N. Kendall ; 19 h, Ainema : Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti ; 15 h : Klaus Rinke : « Mutation », « Heidegger, meine Holzwege sind Wasserwege », « Eine Stunde kreative Diensteistung », « Belle aquarelle » ; à 18 h : Los Angeles vidéo ; Ciné-immatériaux : 17 h : Peaux sur Peaux ; lun. : Représentants de la représentation : Cinéma africain : (renseignements en téléphonant au Centre).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Ballet : 20 h 30 ; Ballet du vingtième siècle M. Béjart ; 2e programme « Notre Faust » (Musique : Messe en si mineur et Agnus dei, de J.-S. Bach) ; tangos argentins (Micha Van Hoecke).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34), 22 h 30 : Brecht opéra (dern. le 5).

☞ **AMANDIERS** (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ **ARCANE** (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre ; 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine ; la Foi en l'homme.

☞ **ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ **ATELIER** (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette ; Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Impasse-Privé.

LA BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04), 20 h 30, dim. 16 h : Lulu.

CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DIX HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (724-14-16), 18 h 30 : Dernier bain ; 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Calfisto.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ **ESSAION** (278-46-42), I. 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland ; II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle, 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ **MATHURINS** (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90). Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 18 h 30 : Narcisse ; 20 h 45 : la Suivante.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (628-99-18), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ **POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ **PORTE - SAINT - MARTIN** (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ **TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Kaspar (dern. le 7).

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. — II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉATRE DE L'UNION** (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Vendredi 5 avril

La danse

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).

Les concerts

La Table Verte, 21 h 30 : A. Host, A. Cohen (Satie, Poulenc, Ravel).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h : Nouvel Orchestre philharmonique, Chœurs de Radio-France, dir. : S. Soltesz (Strauss).

Théâtre des musée Grévin, 20 h 30 : Suzuki violonistes.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Le contrôleur des wagons-lits, de R. Eichberg ; 19 h : 100 jours du cinéma espagnol : Prim, de J. Buchs ; 21 h : Carte blanche à Cinématographe : Model shop, de J. Demy.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h : 70 ans d'Universal : Fureur apache, de R. Aldrich ; 19 h : Cinéma japonais : Y. Kawashima : la Bête élégante.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic, 14e (544-43-14). — V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 2e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Rialto, 19e (607-87-61).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit. v.o) : St-Ambroise (Hsp), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A) (*) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e, (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Rialto, 19e (607-87-61) ; Tourelles, 20e (634-51-98).

LA RIVIÈRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 6e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

BLANCHE ET MARIE, film français de Jacques Renard : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00).

2010, film américain de Peter Hyams, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

COUNTRY, LES MOISSONS DE LA COLÈRE, film américain de Richard Pearce, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

HORS-LA-LOI, film français de Robin Davis : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COMMUNICATION

UN NOUVEAU JOURNAL EN MARTINIQUE

«Le Quotidien des Antilles» face à «France-Antilles»

Le voici donc. Annoncé depuis plusieurs mois, prévu pour le 1er janvier, le bébé est né avec quelques semaines de retard (*le Monde* du 26 septembre 1984). *Le Quotidien des Antilles*, qui paraît depuis le 30 mars, fait face désormais à *France-Antilles*, du groupe Hersant, le quotidien local qui jouissait d'un quasi-monopole dans la presse quotidienne aux Antilles françaises depuis vingt ans. Une brève expérience, tentée fin 1982 par M. Roland Laouchez (*l'Echo des Antilles*), s'était soldée en quelques mois par un échec, faute de moyens suffisants et de professionnalisme.

Ce second quotidien, qui ne se situe pas *« contre celui de M. Hersant mais sur le même terrain »*, aura-t-il plus de chance ? Le projet, issu de *l'Echo des Antilles* – il s'en est éloigné par la suite, – est financé par un publicitaire métropolitain, connu pour ses sympathies à gauche, M. Hubert Haddad. Le président de l'OFRES (Organisation française des relations extérieures et sociales, qui édite en France et en outre-mer trois cents publications, dont essentiellement des bulletins municipaux), directeur également de la Régie publicitaire de la radio et télévision de Polynésie, réfléchissait depuis longtemps à un *« quotidien populaire »* un peu plus ambitieux.

Le nouveau journal, format tabloïd, seize à vingt pages suivant les jours (1), fonctionne avec une équipe de soixante-quatorze personnes, dont une quinzaine de journalistes. Dirigé par Patrick Proux, un ancien de *la Charente libre*, qui a le titre de gérant, Denis Lefèvre-Toussaint, ancien rédacteur en chef au *Parisien libéré* et rédacteur en chef adjoint de *Ça m'intéresse* (groupe Bertelsman), comme directeur de la rédaction, et Richard Emica, un Martiniquais, comme rédacteur en chef, *le Quotidien des Antilles* entend être un projet professionnel, qui donne sur la vie locale *« une information équilibrée »*.

Le Quotidien des Antilles tire à dix mille exemplaires ; il associe financièrement métropolitains et Antillais : la société éditrice est détenue à 70 % par le groupe de M. Haddad et à 30 % par des investisseurs antillais. L'impression et l'expédition du journal sont confiées à une autre société, 51 % des parts appartenant à M. Haddad, 49 % à des intérêts locaux.

C. H.

(1) Il n'a comporté que huit pages le deuxième jour, conséquence d'une panne de courant d'EDF.

L'AFP SUR ORDINATEUR APPLE

D'ici la fin du mois, les dépêches de l'agence France-presse seront consultables par les utilisateurs d'ordinateurs Apple, reliés entre eux par le réseau informatique *« Calvados »*. Ce réseau est l'un des plus important en France.

« Calvados » permettra de consulter le titre des dépêches de l'AFP (service général et économique) au fur et à mesure de leur parution. Il permettra aussi d'appeler le texte intégral des informations correspondant à ces titres. A l'avenir, la recherche d'anciennes dépêches (parues au maximum quinze jours auparavant) sera également possible. Les tarifs du service qui, s'ouvrira à la fin de ce mois, ne sont pas encore fixés.

Créé par l'American College à Paris, *« Calvados »* est destiné aux quelques 150 000 possesseurs d'ordinateurs Apple en France. Il fournit déjà une trentaine de services (messagerie, informations boursières...). Une extension de la consultation de ce réseau à d'autres marques d'ordinateurs est prévue pour l'automne prochain.

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Marée basse

Figé, paralysé, suspendu, le petit monde de la communication retient son souffle. Depuis deux mois, on ne signe plus de contrats, on ne fait plus de projets, on suspend les négociations en cours. A toute demande, une seule réponse : *« On attend Bredin. »* Traduisez : le rapport sur les télévisions privées que doit remettre, à la demande du premier ministre, vers le 15 avril, l'ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

Etrange attitude. Hier, c'était la ruée des pirates sur les fréquences, les risques de débordements à l'italienne, le spectre des manifestations de rue, façon NRJ. Aujourd'hui, c'est la marée basse. On a abandonné l'émetteur ou la caméra pour se précipiter sur son crayon, les uns pour refaire leurs comptes, les autres pour rédiger force communiqués ou mémorandums définitifs. En confiant une mission à M. Jean-Denis Bredin, le président de la République et son premier ministre ont au moins marqué un premier point : le débat engagé sur le terrain des libertés se poursuit sur celui, plus aride mais moins glissant, de l'économie.

Dans ce domaine au moins, on a progressé, et les professionnels de la communication font preuve d'un consensus quasi unanime. Rares sont ceux qui croient encore aux petites télévisions locales vivant grâce au volontarisme, à la vidéo légère et à la publicité. L'expérience de Télé-Monte-Carlo et des stations régionales de FR 3 démontre que les annonceurs régionaux sont incapables de faire vivre à eux seuls une station, aussi modeste soit-elle. Les ressources publicitaires mobilisables sont surtout nationales : entre 1,3 et 2 milliards de francs selon des estimations convergentes, si l'on met bout à bout les produits interdits jusqu'à présent à la télévision et les spots refusés, faute de place, par les chaînes publiques. Juste de quoi faire vivre un, à la limite deux réseaux nationaux appuyés sur des stations régionales, à la manière des *networks* américains.

Encore faut-il à ces nouvelles chaînes le temps de séduire les annonceurs, de gagner leur audience. Pour les plus réalistes, il faut se préparer à supporter sur quatre ans un déficit de 2,5 milliards de francs et le récupérer ensuite avec une marge bénéficiaire qui ne dépassera pas 5 % sur plusieurs années. Aucun groupe de communication français n'a les reins assez solides pour supporter à lui seul un tel défi. Il lui faudra pratiquer de larges alliances sans omettre au tour de table une régie publicitaire capable de prendre des risques calculés et d'entraîner avec elles des annonceurs. C'est la stratégie adoptée par la Sofirad ; appuyée sur Europe 1 et Télé-Monte-Carlo, elle s'associe à Publicis, courtise la presse régionale et Hachette, cherche même un partenaire américain pour acquérir du savoir-faire.

Face à cette série d'atouts, les autres candidats font plus pâle figure. Certes RTL-télévision a plus d'expérience et dispose d'une régie, Information et Publicité liée au groupe Havas ; mais celui-ci est empêtré dans Canal Plus, et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (qui diffuse RTL) ne l'est pas moins dans les négociations sur le satellite de télévision directe. Le projet de M. Robert Hersant fait figure d'outsider, sans que l'on sache très bien faire le partage entre la réalité des investissements de la Socpresse et un goût prononcé pour la provocation politique. Et les deux cent cinquante autres candidats qui ont sollicité l'autorisation d'émettre ? Si RATV (réseau autonome de télévision), TVL, NRJ, l'alliance UGC-Jacques Séguéla-*Libération* ne semblent pas avoir renoncé, beaucoup songent aujourd'hui, à l'exemple de M. Bernard Tapie, à se recycler dans la production de programmes ou la prestation de services plutôt que d'affronter les risques de l'exploitation d'une fréquence.

La guerre de tranchées

La situation s'étant clarifiée d'elle-même, il est tentant de ne pas chercher plus loin la solution au problème posé le 16 janvier par M. François Mitterrand. La mission de M. Bredin a laissé du temps pour quelques grandes manœuvres. Le gagnant sera-t-il le plus rapide ? Ce serait trop vite oublier la montée parallèle des contraintes, la guerre de tranchées à laquelle se préparent tous ceux qui se sentent menacés par l'arrivée des télévisions privées.

Le cinéma, d'abord, qui, brandissant l'épouvantail italien, défend ses salles et son économie fragile. M. Laurent Fabius et M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, se sont employés à rassurer la profession, affirmant par écrit que seraient respectés délais et grilles de programmation pratiqués sur les chaînes publiques. Mais le cinéma veut davantage : plus d'argent pour la diffusion des films sur le petit écran et une taxe sur les recettes publicitaires pour alimenter un fonds de soutien à la production. Voilà qui risque d'alourdir sensiblement les charges de la télévision privée.

Deuxième victime potentielle : la presse écrite, qui s'alarme avec raison. Dans une situation générale déjà difficile, la moindre amputation des ressources publicitaires mettrait en difficulté de nombreux titres, notamment parmi les quotidiens. Depuis quelques jours, les organisations professionnelles de la presse multiplient les mises en garde, demandent, en forme de compensation, la mainmise sur une chaîne du service public. Cette prétention pourrait faire sourire si la presse, en particulier les quotidiens régionaux, n'avait, dans le passé, réussi à peser sur les conditions du développement des radios locales et de la télématique.

Entrouvrir la porte

Il y a encore, au rang des inquiets, les partenaires du câble. Non seulement les PTT, mais aussi les collectivités locales et les organismes financiers qui se sont engagés dans le plan adopté par le gouvernement en novembre 1982. Certes, télévisions hertziennes et réseaux câblés sont, à terme, complémentaires : les unes apportant des programmes aux autres. Mais en attendant, l'offre de chaînes gratuites risque d'avoir sur les futurs abonnés du câble le même effet dévastateur que sur ceux de Canal Plus. Aussi réclame-t-on de ce côté-là que les futures stations ne soient données qu'à des sociétés d'économie mixte déjà engagées dans le câblage.

Enfin, dernière tranchée, celle du service public. Officiellement, c'est le silence. Mais les chaînes se préparent activement à la concurrence et ne veulent laisser échapper ni l'audience ni les recettes qui lui sont liées. N'y a-t-il pas depuis quelques années un déplafonnement à peine déguisé des ressources publicitaires du service public, mouvement que certains croient voir s'accélérer depuis quelques semaines ? Longtemps décriée, la télévision publique, aujourd'hui, impressionne. Avec son expérience, sa qualité, ses 85 % d'audience globale, elle constitue une rivale de poids pour des chaînes privées.

A tel point que certains voudraient l'éliminer purement et simplement de la compétition. *« A service public, ressources publiques, au secteur privé la publicité »*, entend-on répéter du côté de M. Raymond Barre, comme au Groupement des industries de la communication ou à l'Association des agences-conseils en publicité. Logique séduisante mais dangereuse. Financé par la seule redevance, le service public a-t-il des chances d'éviter l'asphyxie ou la mutilation ? Certains envisagent de le réduire à une seule chaîne culturelle, les deux autres étant offertes au privé. Une façon un peu cavalière de résoudre du même coup le problème de la concurrence et celui de la montée en charge de la télévision privée.

De lignes de défense en revendications, de corporatisme en groupes de pression, le débat risque de déraper. Sur fond de paralysie générale, technocrates et politiques rêvent de reconstruire l'ensemble du système audiovisuel français. Moins de trois ans après la loi sur la communication audiovisuelle (29 juillet 1982), on veut réviser la réglementation, remettre en question les choix stratégiques. Les uns s'attaquent au monopole de la Société française de production, d'autres à celui de Télédiffusion de France.

A un an d'échéances électorales décisives, un tel phénomène n'est guère surprenant en France. Il n'est sans doute pas positif. Comment attirer des capitaux privés, passer d'un monopole public à un système d'économie mixte ou libérale si la surenchère politique s'ajoute périodiquement aux incertitudes technologiques pour multiplier les risques du marché ? Banquiers et financiers, qui commençaient à prendre ce secteur au sérieux, retrouvent aujourd'hui leur prudence traditionnelle. Même nos partenaires étrangers, favorablement impressionnés par l'évolution rapide de la France en trois ans, ont du mal à comprendre nos convulsions du moment.

Pour sortir de l'impasse, M. Jean-Denis Bredin devra trouver une solution simple, limitée et pragmatique. Et le gouvernement devra faire vite pour lever les hypothèques et mettre fin aux spéculations. Un responsable de la commission fédérale des communications (FCC), sorte de Haute Autorité américaine, en visite à Paris ces derniers jours, s'étonnait que la France puisse espérer régler en trois mois le problème de la télévision privée qui donne lieu depuis trente ans aux Etats-Unis à une régulation minutieuse et continue. Et il donnait ce conseil : *« Entrouvrez la porte, laissez faire vos entreprises et donnez-vous au moins six ans pour parfaire la réglementation. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 5 Le jeu de la vérité : Sophie Marceau.
Emission animée par P. Sabatier.
Avec : Annie Cordy, Gilbert Montagné, Richard Gotainer.



21 h 35 Multifoot
Magazine des sports. Patinage artistique à Morzine.
23 h 06 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec P. Hatet...
La mort mystérieuse de Quentin continue d'entretenir la fièvre à « la Dépêche républicaine », au point que son rédacteur est victime d'une défaillance. Travers devient un successeur tout désigné, d'autant que Florence Berg ne peut, plus longtemps, résister à son charme.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : ce que disent les pauvres. Sont invités : Claudette Combes (Ils ont blessé l'aurore *et* A l'ombre des lilas), *Dominique Lapierre* (la Cité de la joie), *Sylvie Peju* (Scènes de la grande pauvreté), *Jean Vanier, fondateur des communautés de l'Arche* (Homme et femme il les fit), *et pour le livre de B. Clarke sur son action, intitulé* Un pari pour la joie : l'Arche de Jean Vanier, *le Père Joseph Wresinski* (Heureux, vous les pauvres).
22 h 50 Journal.
23 h .. Ciné-club (cycle Lubitsch) : Ninotchka.
Film américain d'E. Lubitsch (1939), avec G. Garbo, M. Douglas, I. Claire, B. Lugosi, S. Rumann, F. Bressart (v.o. sous-titrée, N.).
Une austère et intransigeante fonctionnaire soviétique, en mission à Paris, découvre la joie de vivre, le luxe et l'amour grâce à un aristocrate, décavé mais séduisant. Célèbre pour la scène où Garbo rit aux éclats, cette comédie de Lubitsch exalte, une fois de plus, une philosophie du bonheur, en brocardant l'idéologie et les mœurs communistes, avec un étincelant style boulevardier.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Agatha Christie.
Monsieur Brown, réal. T. Wharmby.
L'histoire d'un couple pris dans un jeu dangereux d'espionnage. Les décors sont typiquement anglais, les voix sont bien doublées, mais c'est long, trop long.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Jaceir, réal. J.-C. Morin.
John Hunter, Kent, Rumors, Midnight Stars, Charlélie Couture, Souris Stress...
23 h 35 Série : Allegoria.
Bernard Buffet : la Révolution française.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto n° 1, de Paganini, par l'Orchestre régional Alpes-Provence-Côte d'Azur de Cannes ; dir. : M. Fischer-Dieskau.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

18 h 5, Belle et Sébastien ; 18 h 35, Quoi de neuf ? (l'actualité du livre et du disque) ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : le grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Superstars ; 21 h, la Grande Bagarre de Don Camillo, film de C. Gallone ; 22 h 40, Stunt man, film de R. Rush ; 0 h 55, le Rayon bleu, film de J. Liebermann ; 2 h 25, Boxe ; 3 h 25, Femmes de personne, film de C. Franck ; 5 h 10, l'Amérique en folie, film de R. Vanderbes.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Juliette Gréco.
21 h 30 Black and blue : les balais... secret perdu ?
22 h 30 Nuits magnétiques : « Fanzine », l'actualité de l'underground.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (musiques sacrées) : *Cantique de Racine*, de Fauré ; *Psaume XXIII*, de Liszt ; *Requiem*, de Fauré, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, directeur L. Garcia-Navarro, chef des chœurs J. Jouineau. Sol. : M.-A. Nicolas, R. Tambyeff, J. Chamonin, J.-P. Lafont, T. Raffalli.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : *les Pêcheurs de perles* ; à 24 h, Musique traditionnelle de l'Inde.

Les programmes du samedi 6 et du dimanche 7 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »



Nice étend son réseau de télédistribution par câble

De notre correspondant régional

Nice. – Nice va « vendre » sa télévision par câble. A l'avant-garde de la télédistribution en France (*le Monde* daté 16-17 décembre 1984), la ville de Nice dispose d'un réseau de télévision câblé auquel trente mille foyers seront raccordables d'ici à la fin de l'année. Mais les Niçois sont-ils prêts à payer le prix des services offerts par ce réseau ? La réponse à cette question devrait être appportée par la campagne d'information et de promotion commerciale que va lancer, dans la deuxième quinzaine d'avril, la société concessionnaire Nice-Téléservices. Une opération dont les résultats intéressent les villes françaises qui ont déjà conclu un accord de câblage avec le ministère des PTT. Objectif : porter le nombre des abonnés de 2 300 actuellement à 5 000 fin 1985 et 12 000 ultérieurement, correspondant à un taux de pénétration de 40 % des foyers raccordables.

Pour recevoir chez eux la télévision par câble, les Niçois devront débourser 83 F par mois. Le montant de l'abonnement comprend, d'une part, les frais de branchement et, d'autre part, la mise à disposition d'un sélecteur de programmes. Un dépôt de garantie de 850 F est exigé pour chaque raccordement. En contrepartie de quels services ?

Le réseau niçois distribue actuellement dix canaux de télévision (1) ainsi que Canal 40, la chaîne de la municipalité, qui diffuse deux fois par semaine un magazine vidéo d'une heure sur l'actualité locale et, épisodiquement, des émissions concernant les grandes manifestations niçoises (carnaval, Festival du film italien, et, en mai prochain, l'inauguration du nouveau Palais des congrès, Acropolis). La municipalité et son opérateur ont, par ailleurs, engagé des négociations pour être autorisés à diffuser les programmes « distants » de plusieurs chaînes étrangères, dont ceux de la BBC, de Canale Cinque (chaîne italienne de sports et de divertissements), RTL-Télévision, Music Box (chaîne de musique anglaise relayée par satellite) ou encore des chaînes traditionnelles allemande (ZDF) et belge (RTBF). Principal argument de « vente » souligné par M. Jacques Médecin, député (RPR) et maire de Nice : *« Le câble, c'est la liberté. »*

Nice-Téléservices (2), dont la campagne de publicité coûtera 500 000 F, est optimiste dans la mesure où le taux de désabonnement a été jusqu'ici infime parmi les 2 300 foyers raccordés quasi spontanément depuis 1977. Les travaux programmés pour câbler l'ensemble de la ville (150 000 foyers) représentent un investissement de 330 millions de francs. La première tranche (20 millions de francs) s'achèvera en juin. Les suivantes seront exécutées à un rythme qui dépendra de la demande. Il ne semble pas que le délai de réalisation complète du réseau puisse être inférieur à une dizaine d'années.

GUY PORTE.

(1) TF 1, Antenne 2, FR 3, TMC et TMC-Italie (Canal 35), RAI 1 et 2, TV 5, TV Plus (rediffusion deux fois par jour de l'émission principale diffusée la veille au soir sur FR 3) et Canal Plus (abonnement en sus).

(2) Le capital de Nice-Téléservices est détenu par la Compagnie générale des eaux (84 %), la Société générale (5 %), le Crédit lyonnais (5 %), Paribas (5 %) et le quotidien *Nice-Matin* (1 %). Des négociations sont en cours avec la société des Câbles de Lyon, à laquelle la CGE rétrocéderait 33 % de ses actions.

LA HAUTE AUTORITÉ REGRETTE LE DÉPART DE CHRISTINE OCKRENT ET D'ALBERT DU ROY

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a officiellement exprimé, jeudi 4 avril, dans un communiqué, *« ses regrets »*, associés à ceux de MM. Jean-Claude Héberlé, PDG d'Antenne 2, *« qu'Albert Du Roy et Christine Ockrent aient quitté la chaîne »*. Confirmant avoir entendu mercredi M. Héberlé, l'institution présidée par Mme Michèle Cotta déclare que, si elle *« n'est pas compétente en matière de déontologie individuelle des journalistes et d'organisation interne des services d'information, elle est garante du bon accomplissement des missions de service public des sociétés de programme, en particulier en matière d'information »*.

« Le mystère impénétrable » de TDF

Trois sénateurs du groupe des républicains indépendants demandent la création d'une commission de contrôle sur *« les conditions dans lesquelles sont commandées et élaborées les études techniques qui fondent les expertises de TDF (télédiffusion de France) en matière de répartition des fréquences »* pour les radios libres et les nouvelles télévisions.

Selon MM. Marcel Lucotte, Michel Miroudout et Pierre-Christian Taittinger, *« l'expérience a montré aux membres de la commission que les avis de TDF sont sujets à caution. Mais ils se heurtent à un obstacle capital, le mystère impénétrable qui enveloppe les avis techniques de cet établissement »*, et les trois sénateurs ajoutent : *« Dans une matière aussi délicate – où les choix qui apparaissent les plus techniquement justifiés peuvent très bien cacher des décisions politiques illégitimes et occultes – il importe que toute la lumière soit faite »*.



INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR—

Samedi 6 avril

Ile de Groix à Kervedan (56), 14 heures : meubles.

Dimanche 7 avril

Bourg-en-Bresse, 15 h 30 : tableaux modernes, haute époque ; **Granville**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes.

Lundi 8 avril

Morlaix, 14 heures : objets d'art, argenterie, bijoux, meubles.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉS ET DE BROCANTE

Barjac (30) ; **Chaunay** (86) dimanche et lundi ; **Gien** ; **Isle-sur-la-Sorgue** ; **Perpignan** ; **Pougues-les-Eaux** ; 11 - 15 avril, **Thouars** (79) ; 13 - 21 avril, **Lyon** (69) ; 18 avril, **Villegats** (27) ; 18-25 avril, **Paris**, square de Choisy ; 19 - 22 avril, **Nancy** ; 19 - 21 avril, **Le Mans** ; 26 avril - 5 mai, **Fontainebleau** ; 27 - 28 avril, **Montereau** (77) ; 27 avril - 5 mai, **Montpellier** ; 27 avril - 5 mai, **Rouen** ; 27 avril - 5 mai, **Strasbourg**.

PARIS EN VISITES—

SAMEDI 6 AVRIL

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Un quartier de roture, Belleville et son cimetière », 14 h 45, 84, rue de Belleville (Vincent de Langlade).

« L'hôtel de Mondragon, ses boiseries du dix-huitième siècle, le mariage de Bonaparte », 15 h 10, rue Louis-le-Grand (Anne Ferrand).

« Exposition Holbein », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore, ou 15 heures porte Jaujard.

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 45, devant entrée basilique.

« Richesses de la céramique dans les musées de Picardie », 14 h 30, place de la Manufacture, 92 310 Sèvres.

« Le Sénat », 15 heures, angle rues Tournon et Vaugirard.

« Le Quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Marais, hôtels histoire », 15 heures, métro Bastille (C. A. Messer ou Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobeau (G. Botteau).

« La Forteresse royale de Vincennes », 15 heures, entrée principale du château.

Les arènes de Lutèce et la Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu.

» L'impressionnime », 16 h 30, hall Grand Palais (Mlle Rojon) ou 10 h 30, entrée exposition (M. C. Lasnier) ou 15 h 30, porte Clemenceau.

« Magie du vitrail : panorama du vitrail à Beauvais », 8 h 30, place de la Concorde, grille des Tuileries.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« L'hôtel Lassay », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Isabelle Hauller).

JOURNAL OFFICIEL—

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 5 avril :

DES DÉCRETS

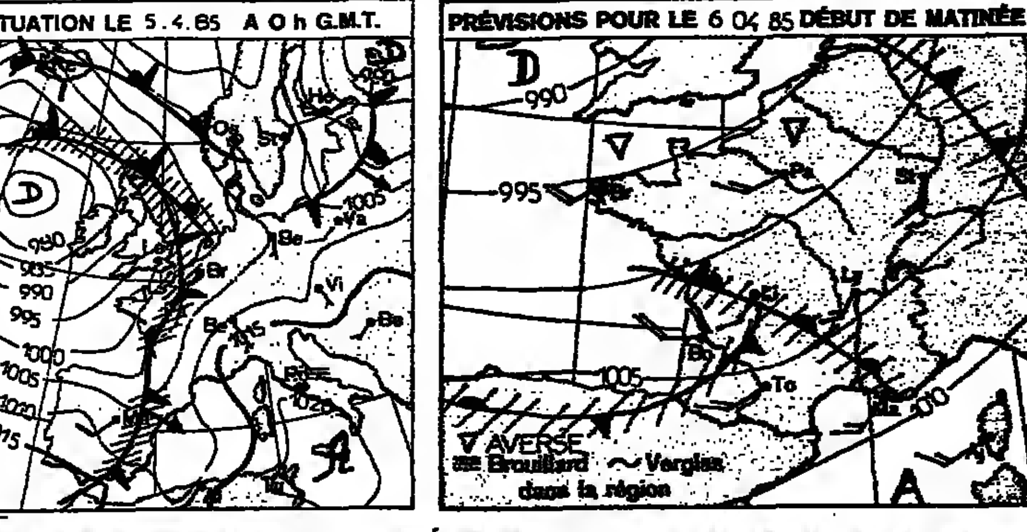
- Relatif à la composition du gouvernement.
- Relatif à l'exercice des attributions du premier ministre pendant l'absence de M. Laurent Fabius.
- Relatif aux allocations de recherche.

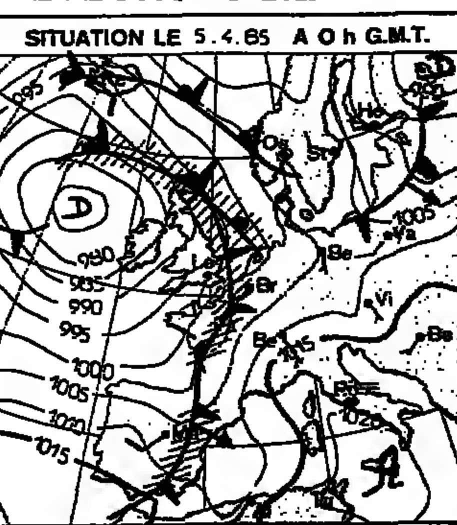
UN AVIS

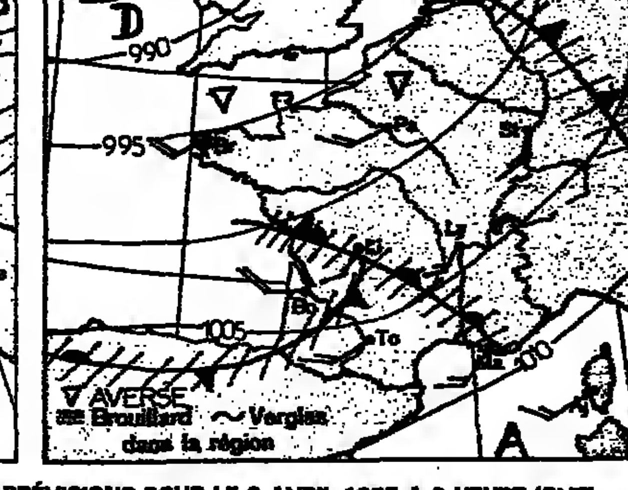
- Relatif à l'indice du coût de la construction pour le quatrième trimestre 1984.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page VI

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 avril à 0 heure et le samedi 6 avril à 24 heures.

La situation dépressionnaire se poursuit avec la circulation d'air doux et de perturbations successives.

Samedi. — Une de ces ondes perturbées donnera un ciel couvert, en début de journée dans le Sud-Ouest, à la mi-journée des Alpes aux régions méditerranéennes. Elles sera accompagnée de précipitations modérées, un peu de neige au-dessus de 2 500 mètres.

Ailleurs, après des éclaircies matinales, les nuages seront passagers mais souvent abondants et donneront des averses. Celles-ci se limiteront aux régions du Nord-Est aux Alpes en fin d'après-midi. Plus à l'ouest les éclaircies deviendront plus belles. Mais une nouvelle perturbation arrivera de l'Atlantique, apportant une couverture nuageuse puis, en fin de journée, des pluies du sud, de la Bretagne aux Charentes et à l'Aquitaine. Le vent de secteur sud-ouest sera assez fort en moyenne.

Les températures minimales atteindront 12 degrés sur les régions méridionales, 6 à 9 degrés ailleurs. Les maxima seront de 13 à 17 degrés en moitié nord, 16 à 18 degrés dans le Sud.

Prévisions pour le dimanche de Pâques

La matinée sera encore agréable en moitié est avec de belles éclaircies, tandis que l'ouest du pays sera affecté par une perturbation donnant un ciel couvert et des pluies modérées. Cet ensemble intéressera l'est du pays l'après-midi, épargnant encore la Corse.

A l'arrière, un temps variable s'établira, avec des averses au nord de la Loire.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le vendredi 5 avril, à 8 heures, de 999,7 millibars, soit 749,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 4 au 5 avril) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 25 et 10 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 22 et 11 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 21 et 9 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 26 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 9 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille-Marignane, 20 et 13 ; Nancy, 24 et (max.) ; Nantes, 22 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Montsouris, 22 et 12 ; Paris-Orly, 24 et 11 ; Pau, 27 et 9 ; Perpignan, 17 et 13 ; Rennes, 19 et 10 ; Strasbourg, 25 et 9 ; Tours, 22 et 11 ; Toulouse, 14 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 18 ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 19 et 8 ; Berlin, 23 et 10 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 23 et 13 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 27 et 18 ; Copenhague, 17 et 2 ; Dakar, (n. c.) ; Djerba, 18 et 9 ; Genève, 26 et 8 ; Istanbul, 15 et 7 ; Jérusalem, 17 et 7 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 21 et 10 ; Madrid, 21 et 7 ; Montréal, 4 et 0 ; Moscou, 7 et 0 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 14 et 7 ; Palma-de-Majorque, 23 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 31 et 28 ; Rome, 20 et 7 ; Stockholm, 3 et −5 ; Tozeur, 23 et 12 ; Tunis, 19 et 11.

PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT—

Voici les hauteurs d'enneigement au 4 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 110-270 ; Arèches-Beaufort : 85-230 ; Bonneval-sur-Arc : 40-90 ; Carroz-d'Araches : 50-175 ; Chamonix : 15-400 ; La Chapelle-d'Abondance : 30-90 ; Châtel : 30-150 ; La Clusaz : 25-110 ; Combloux : 15-140 ; Les Contamines-Montjoie : 20-180 ; Courchevel : 105-145 ; Crest-Voland : 45-145 ; Flaine : 95-240 ; Flumet : 15-80 ; Les Gets : 30-100 ; Le Grand-Bornand : 40-200 ; Les Houches : 5-70 ; Megève : 10-130 ; Les Menuires : 60-150 ; Méribel : 45-145 ; Morzine-Avoriaz : 25-140 ; Peisey-Nancroix : 40-150 ; La Grande-Plagne : 110-230 ; Pralognan-La Vanoise : 30-80 ; La Rosière : 100-160 ; Saint-François-Longchamp : 50-100 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 40-150 ; Samoëns : 50-175 ; Thollon-les-Mémises : 75-135 ; Tignes « Espace Killy » : 115-170 ; Val-Cenis : 0-100 ; Valloire-Galibier : 15-130 ; Valmorel : 85-110 ; Val-Thorens : 130-230.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 125-410 ; Auris-en-Oisans : 25-105 ; Autrans : 60-110 ; Lans-en-Vercors : 60-120 ; Le Collet-d'Allevard : 60-120 ; Les Deux-Alpes : 80-300 ; Les Sept-Laux : 50-160.

ALPES-DU-SUD

Allos-le-Seignus : 100-200 ; Auron : 100-200 ; Beuil : 20-40 ; La Colmiane-Valdeblore : 35-60 ; La Foux-d'Allos : 90-160 ; Isola-2000 : 140-190 ; Montgenèvre : 70-160 ; Orcières-Merlette : 60-240 ; Pra-Loup : 30-160 ; Risoul 1850 : 80-180 ; Le Sauze : 20-230 ; Serre-Chevalier : 15-155 ; Superdévoluy : 80-250 ; Valberg : 40-60 ; Vars : 70-90.

PYRÉNÉES

Les Angles : 30-150 ; Ax-les-Thermes : 10-100 ; Cauterets-Lys : 220-365 ; Font-Romeu : 10-60 ; Gourette : 15-350 ; Luchon-Super-Bagnères : 30-140 ; Saint-Lary-Soulan : 10-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-100 ; Super-Besse : 40-100 ; Super-Lioran : 80-130.

JURA

Métabief : 5-40 ; les Rousses : 10-50.

STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.



N° 14 — TIRAGE DU MERCREDI 3 AVRIL 1985



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 6 AVRIL 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 10 AVRIL 1985 ET LE SAMEDI 13 AVRIL 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	12	885 225,00 F
5 BONS N° + complémentaire	41	120 905,00 F
5 BONS N°	2 322	6 705,00 F
4 BONS N°	129 311	120,00 F
3 BONS N°	2 441 708	9,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

CARNET DU Monde

Naissances

— Jacqueline et Joël EYMARD ainsi que Philippe et Carole,

ont la joie de faire part de la naissance de

Véronique.

72, rue de Lozère, 91400 Orsay.

— Natalie et Laurent FELBER-GRIMAUX et leur grande famille ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 18 mars 1985.

Mariages

— Judith HALIMI et Hervé TROMEUR,

ont la joie d'annoncer leur mariage célébré le 3 avril 1985.

Décès

— Mme François Bertrand, son épouse,
Le docteur et Mme Henri-Gatien Bertrand,
M. et Mme Jacques Ergand,
M. et Mme Fabrice Bertrand,
ses enfants,
ses neuf petits-enfants,
M. François Serrette,
son cousin germain,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal à Bordeaux dans sa cinquante-neuvième année de

M. François BERTRAND,
ancien élève HEC,
ancien directeur financier.

Les obsèques auront lieu mercredi 10 avril à 10 h 30 en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue des Bernardins, 75005 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2 *bis*, rue Jean-Bart,
69003 Lyon.

— 76 Rouen.
Mme Jean-Pierre Bourlioux,
son épouse,
Les familles Routy, Bourlioux, Hernoux, Gavaidin,
Sa grand-mère, ses parents, beaux-parents, sœur, beaux-frères et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre BOURLIOUX,

survenu dans sa vingt-neuvième année, au cours d'un accident de la circulation, le 31 mars 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 4 avril 1985, en l'église Saint-Romain de Rouen.

— Le colonel aviateur Abel Desclerc (ER)
a la très grande douleur de faire part du décès, le 2 avril 1985, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, dans sa soixante-seizième année, de son épouse très aimée

Mme Abel DESCLERC,
née Andrée Brey.

La levée de corps au Val-de-Grâce, la messe religieuse de funérailles célébrée le 10 avril 1985 à 16 h 30 en l'église de Pourlans (Saône-et-Loire), auront lieu dans une stricte intimité familiale.

87, avenue Charles-de-Gaulle,
95160 Montmorency.

— Mme Francis Dousset,
son épouse,
Marie-Christine, François-Xavier et Sophie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis DOUSSET,

survenu, le 30 mars 1985, à l'âge de cinquante ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 4 avril 1985.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Me Roger PRUDHOMME,
avocat honoraire à la cour,

survenu le 2 avril 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à son domicile.

Une messe de requiem sera célébrée le mercredi 10 avril, à 9 h 30, en l'église Saint-Vincent de Mesnil-le-Roi (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.
Dons suggérés à l'Association pour la recherche sur le cancer, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses nombreux amis.

3, rue Jules-Rein,
78600 Le Mesnil-le-Roi.

— Mme Djemam Khaira, née Aberkan,
son épouse,
Djemam Mad Hadi,
son frère,
Mme, née Thobois,
et leurs enfants,
M. Krid Hacine et Mme, née Djemam Lylia,
Le docteur Djemam Abdallah (MS),
Ferial, Mounia, Yasmine,
ses enfants,
Les familles Djemam, Aberkane, Moussaoui, Kasserli, Krid, Ahmed Yahia, Lahtiher, Serraoui, Kaouia, Boulkroun,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Djemam Hadj Mad SAID,
inspecteur général
de l'administration « E.N. »,

survenu le 16 mars 1985.
L'inhumation a eu lieu à Djidjelli.

37, avenue Aouati-Mostefa,
Constantine,
Bis, avenue du 1er-Novembre,
Djidjelli.

— Mme Marcel Sire,
M. et Mme Claude Sire,
et leurs enfants,
Olivier, Diane et Alexandre,
M. et Mme Jean Castmatta,
et leurs enfants,
François et Guillaume,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel SIRE,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du mérite,
commandeur
dans l'ordre des palmes académiques,

survenu le 4 avril 1985, à Garches, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 9 avril 1985 à 16 heures au cimetière de Vaucresson.

10, rue Raymond-Poincaré,
92380 Garches.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Bertrand ALLARD,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
Une messe sera dite à son intention le samedi 6 avril.
De la part de M. et Mme Georges Allard et leurs enfants.

— 5 avril 1985
Centenaire de la naissance de

Maurice GROC,
écrivain-journaliste,
membre de la Société des gens de lettres à vingt-trois ans,

décédé à vingt-six ans, au début de sa carrière.
Il avait épousé Fernande Crocquet.
Leur fille unique, Léone Groc, veuve Droit,
Leurs petits-enfants, Roger-Pol et Irène,
Et son beau-frère,
pensent à eux avec émotion, en ce jour.
Ils rappellent son souvenir à ceux qui ont pu apprécier ses qualités et son esprit.

— En ce troisième anniversaire du décès de

Jacques HÉLIE,

une pensée est demandée.

Communications diverses

— A l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire et de la libération des camps de concentration, la section du treizième arrondissement des déportés et internés résistants, et tous les anciens combattants, organisent une exposition :

« RÉSISTANCE - DÉPORTATION - LIBÉRATION ».

Panneaux, objets, photos, projections de films, retraceront toutes les formes du combat patriotique : luttes des Forces françaises libres et des Forces françaises de l'intérieur, souffrances et combats dans les camps de déportés et de prisonniers, la Libération, la victoire.
Mairie du treizième arrondissement, du 22 au 28 avril, de 10 heures à 19 heures (entrée rue Philippe-de-Champagne).
Inauguration le lundi 22 avril, à 18 heures.

économie

REPÈRES

Automobile : Ford premier importateur en France

Le groupe Ford, avec 8,2 % du marché en février, arrive en tête des voitures étrangères vendues en France, devant Volkswagen (5,6 %), General Motors (4,9 %) et Fiat (4,8 %), qui a rétrogradé en un an de la seconde à la quatrième place. Globalement, les ventes de voitures importées ont maintenu leur part (34,7 %) sur le marché français, le volume de leurs ventes (134 451 véhicules) étant resté stable entre février 1984 et février 1985.

Pétrole : la Grande-Bretagne abaisse le prix officiel de son brut

La compagnie nationale des pétroles britanniques, toujours chargée, jusqu'à sa dissolution, prévue à l'automne prochain, d'écouler la moitié du pétrole de la mer du Nord, a proposé aux compagnies productrices de leur acheter, en avril, leur brut à un prix de 27,50 dollars par baril, inférieur de plus de 1 dollar au prix officiel antérieur (28,65 dollars). Cette baisse était prévue (*le Monde* du 28 mars), la Grande-Bretagne ayant décidé, en attendant de modifier fondamentalement son système de commercialisation, d'ici quelques mois, de lier le prix officiel d'achat aux cours du marché libre, afin de limiter les pertes de la compagnie nationale, contrainte de vendre son brut aux prix du marché.

CONJONCTURE

Le dossier «Cartes sur table» du CNPF est «partisan et défaitiste», *estime M. Bérégovoy*

Le dossier «Cartes sur table», que vient de rendre public le CNPF (*le Monde* du 3 avril 1984), *« ne donne pas une image objective de la situation française »*, estime M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. En ce qui concerne le taux de croissance, d'abord, le ministre rappelle que, sur la période 1980-1984, la croissance française (entre 4,5 % et 5 %) a été nettement supérieure à celle de l'Allemagne (2,8 %) et à la moyenne européenne (environ 3 %). Seuls les Etats-Unis et le Japon ont fait nettement mieux sur la période (le CNPF avait pris l'année 1979 comme point de départ pour affirmer que les performances de nos grands concurrents étaient supérieures aux nôtres).

En ce qui concerne l'investissement productif, inférieur à son niveau de 1979, selon le CNPF, M. Bérégovoy avance que le diagnostic est très différent si l'on considère le seul investissement industriel, dont la baisse, en 1981-1982, a été moindre en France qu'à l'étranger, l'évolution en 1983-1984 étant voisine de la moyenne européenne.

Quant au coût unitaire du travail, objet des *« lamentations permanentes du CNPF »* (c'est en France qu'il a le plus augmenté depuis 1979), M. Bérégovoy cite une étude de la Dresdner Bank, qui compare les coûts de main-d'œuvre rapportés aux prix allemands dans une monnaie commune ; pour 1984, les chiffres de la banque allemande sont les suivants :

Allemagne	100
Italie	115
Belgique	98
Royaume-Uni	95
Pays-Bas	89
France	87
Etats-Unis	83
Japon	82

L'INSEE annonce que, d'après le premier dépouillement concernant 2013 entreprises de l'enquête de mars 1983, les dépenses d'investissement ont progressé de 19 % en valeur entre 1983 et 1984, compte tenu d'une hausse du prix des biens d'équipement estimée par les chefs d'entreprise à 8 % en moyenne, le volume de l'investissement industriel du secteur concurrentiel aurait donc augmenté de 10 % en 1984 (sans révision notable par rapport aux prévisions effectuées en mars, juin et novembre 1984). Cette hausse concernait, essentiellement les moyennes et les grandes entreprises (+ 9 % et + 13 %). Dans les entreprises de moins de cent salariés, en revanche, l'investissement n'aurait progressé que de 1 % en volume.

L'augmentation des prix en février : + 0,5 %

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (fév. 85/fév. 84)	des 6 derniers mois (fév. 85/août. 84)	des 3 derniers mois (fév. 85/nov. 84)	du dernier mois (fév. 85/jan. 84)
● ENSEMBLE	+ 6,4	+ 2,7	+ 1,2	+ 0,5
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 5,6	+ 1,8	+ 0,7	+ 0,5
Produits à base de céréales	+ 5,5	+ 2,8	+ 1	+ 0,8
Viandes de boucherie	+ 1,7	+ 0,1	– 0,1	+ 0,1
Porc et charcuterie	+ 6,7	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,9
Volaille, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 3,6	+ 3,6	+ 1	– 0,1
Produits de la pêche	+ 8	+ 3,3	+ 1,2	+ 0,5
Laits, fromages	+ 6,2	+ 2,2	+ 0,8	+ 0,4
Œufs	+ 0,3	+ 3,8	– 0,3	– 0,1
Corps gras et beurres	+ 1,8	– 2,9	– 4,2	+ 1,1
Légumes et fruits	+ 8,6	+ 2,3	+ 2,5	+ 1,4
Autres produits alimentaires	+ 7,2	+ 2,6	+ 0,7	+ 0,1
Boissons alcoolisées	+ 4,4	+ 1,9	+ 1	+ 0,5
Boissons non alcoolisées	+ 11,1	+ 3,7	+ 1,5	+ 0,6
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 6,8	+ 3,4	+ 1,5	+ 0,5
1) Habillement et textiles	+ 9,1	+ 4,9	+ 1,5	+ 0,5
Vêtements de dessus	+ 8,7	+ 4,4	+ 1,2	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 10	+ 5,4	+ 1,6	+ 0,4
Articles chaussants	+ 8,2	+ 4,5	+ 1,1	+ 0,3
Autres articles textiles	+ 9,5	+ 4,5	+ 1,7	+ 0,6
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 6,3	+ 3,2	+ 1,5	+ 0,5
Meubles et tapis	+ 5,4	+ 2,3	+ 1,2	+ 0,4
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 3,9	+ 1,8	+ 0,6	+ 0,3
Autres articles d'équipement du ménage	+ 7,6	+ 3,2	+ 1,4	+ 0,6
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 5,6	+ 2,1	+ 0,9	+ 0,1
Articles de toilette et de soins	+ 4,8	+ 2,1	+ 0,9	+ 0,4
Véhicules	+ 7,1	+ 2,4	+ 2,1	+ 0,3
Papeterie, librairie, journaux	+ 7,3	+ 3,8	+ 2,3	+ 0,9
Photo, optique, électro-acoustique	+ 1,3	– 0,3	– 0,4	– 0,1
Autres articles de loisir	+ 5,6	+ 2,2	+ 1,3	+ 0,6
Combustibles, énergie	+ 10,4	+ 5,9	+ 2,5	+ 1
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 0,2	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,1
● SERVICES	+ 6,3	+ 2,2	+ 1,2	+ 0,4
Services relatifs au logement	+ 6,7	+ 3,1	+ 1,6	+ 0,2
dont : loyers	+ 6,6	+ 3,2	+ 1,5	+ 0
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 5,8	+ 2,7	+ 0,8	+ 0,2
Services de santé	+ 5,2	+ 1,6	+ 1,8	+ 1,7
Transports publics	+ 5,3	+ 1,7	+ 1,5	+ 0,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 5,9	+ 2	+ 1,1	+ 0,3
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 6	+ 2	+ 0,8	+ 0,2
Autres services (3)	+ 8,1	+ 2,2	+ 1,2	+ 0,2

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en février à 154,7 contre 153,9 en janvier.

En rythme annuel sur les trois derniers mois (décembre 1984, janvier et février 1985), la hausse des prix est de 4,9 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.

Le tribunal de Saint-Etienne se prononcera sur Manufrance le 10 avril

Comme prévu, le bilan de la SCOPD Manufrance a été déposé le 4 avril au tribunal de commerce de Saint-Etienne. Une formalité qui a été effectuée avec discrétion et dans l'indifférence. Il y a longtemps qu'à Saint-Etienne on ne se faisait plus d'illusion sur l'avenir de la coopérative.

L'affaire, ainsi engagée dans ce qui sera sûrement son ultime phase, sera jugée mercredi 10 avril, et l'on s'attend à une liquidation de biens, nous indique notre correspondant. La CGT a tenu, le 4 avril, une conférence de presse. Les syndicalistes, à la recherche d'une bouée de sauvetage, ont déclaré qu'ils ne seraient pas opposés à une éventuelle reprise par M. Bernard Tapie, PDG de l'ancienne société Manufrance, propriétaire d'une partie des locaux de l'entreprise. Les syndicats o'ont pas précisé les moyens de lutte qu'ils comptent employer pour conserver la marque, l'outil et les emplois.

M. François Dubanchet, maire UDF-CDS de Saint-Etienne, a fait une courte déclaration à l'unisson de la majeure partie de ses administrés : *«C'était un événement prévisible depuis longtemps. Manufrance, c'était le passé.»*

LE «PROFIL BAS» DES COMMUNISTES

Le PCF et la CGT ont adopté un «profil bas» sur l'échec de la SCOPD Manufrance. *L'Humanité* du 5 avril, dans un article intitulé «La vérité sur la gestion», s'essaie à un «*examen honnête*» de la dégradation de la situation. Le journal communiste admet que «*les pouvoirs ont globalement respecté leurs promesses*» (les aides versées en 1982, en 1983 puis en 1984), mais que «*les retards avec lesquels les aides ont été apportées ont désorganisé la gestion de l'entreprise*». La Coopérative, faute de pouvoir acheter les matières premières, a «raté» les saisons de chasse de 1982 puis de 1983. Tout est question donc de «contretemps», affirme *l'Humanité* avec un ton très mesuré, sans adresser d'autres critiques au gouvernement.

La CGT de l'entreprise déplore également un retard d'échéancier, mais elle ajoute qu' *«il y a pu y avoir de la part des dirigeants de la SCOPD, et de la part des salariés des sous-estimations, des défauts d'appréciation des difficultés techniques. C'est là le lot quotidien d'une entreprise qui redémarre. Il n'est pas question pour nous de nier nos propres responsabilités»*.

Cent ans d'histoire huit ans de crise

Une peau de chagrin : l'emploi de Manufrance est passé en huit ans de 4 000 à 400 bicr, et à zéro aujourd'hui, après le dépôt de bilan. Chaque plan de « redressement », chaqoe PDG « sauveur », ont apporté leur lot de licenciements. Manufrance, c'est l'histoire de la décrépitude d'une entreprise qui a raté sa restructuration, à toutes les étapes, de peu parfois, jusqo'à la faillite finale.

M. Etienne Mimard s'était fait une stature de commandeur. La Manufrance d'armes et de cycles de Saint-Etienne qu'il crée en 1885 à vingt-trois ans avec M. Pierre Blachon (vingt-neuf ans) deviendra la vitrine d'une ville qui ne vivait que de ses mines. La « Manu » est à la pointe de la technique, inventant les dérailleurs « simplex » ou le fusil « idéal » sans chien apparent, bientôt connus des cyclistes et des chasseurs de la France entière. Avec *le Chasseur français* et le catalogue, c'est la gloire, mais aussi l'invention de la vente par correspondaoce, forme de commereo encore « moderne » anjourd'hui.

A sa mort en 1944, M. Mimard cèdera 50 % de l'entreprise à la municipalité, une part qui sera réduite à 30 % du fait d'augmentations successives du capital. PDG en 1974, M. Blanc va en souffrir. Les machines sont vétustes, les installations obsolètes : comme très souvent, l'entreprise a vieilli sans s'en apercevoir. Le plan de redressement qu'il propose en 1977 est refusé par cette municipalité devenue communiste à la faveur des élections de mars. M. Sanguedolce, le nouveau maire, s'oppose aux mises à la retraite anticipées que le PDG juge nécessaire. Tout part de là.

Dès le 9 mai 1977, Manufrance demande la suspension provisoire des poursuites. M. Blanc a démissionné. Une valse de PDG impuissants – six en quatre ans – lui succède, jusqu'à la mise en règlement judiciaire le 7 février 1979. Les « sauveurs » accourent alors, tentant d'éviter la liquidation pure et simple. Le 9 mai 1979, une « nouvelle société Manufrance » peut être créée – reprenant 1 950 salariés sur les 2 550 restant dans l'entreprise – à l'aide des mutuelles, doot la MACIF. « *Le problème est réglé* », déclare M. Saoguedolce. Las ! M. René Mestries, le PDG, démissionne un an après. M. Bernard Tapie est alors chargé d'une mission d'étude, puis se retire. La MACIF, à son tour, jette l'épooge le 25 août 1980. M. Barre estime que Manufrance « n'existe plus ». Le personnel, en octobre, manifeste et décide d'occuper les locaux. C'est l'impasse dans une affaire devenue politique et d'envergure nationale. Et l'échec est inévitable. La nouvelle société Manufrance disparaît, en liquidation de bieos. M. Tapie revient en piste. *Le Chasseur français* est détaché du groupe.

Une coopérative

Les cadres CGT décident alors de créer une coopérative de production et de distribution qui n'obtiendra la location-gérance des actifs qu'après l'arrivée de la gauche au pouvoir le 22 juin 1981, en plein « état de grâce ». Cinq cent huit travailleurs deviennent sociétaires : la SCOPD souhaite produire les armes, les cycles et les machines à coudre.

Las encore ! Les moyens manquent. L'Etat et les banques viennent au secours de la coopérative par un protocole signé le 8 avril 1982, qui prévoit une enveloppe de 170 millions de francs de prêts, dont 40 millions de subventions publiques. Une première tranche de 75 millions est versée, mais les erreurs de gestion rendent les banquiers et les fonctionnaires réticents. Les retards de production creusent des pertes. Un deuxième protocole est néanmoins signé le 4 août 1983. Une nouvelle eoveloppe de 146 millions, dont 106 de l'Etat, est dégagée. L'emploi, qui, contrairement aux accords, avait atteint 800 personnes, est alors réduit de moitié. Devant de nouvelles erreurs et de nouvelles pertes, les banquiers refusent d'aller plus loin au début de 1984. L'Etat, lui, accepte de « faire son devoir ». Mais cela ne suffit pas, l'argent fait défaut pour acheter les matières premières. Nombre d'ouvriers sont mis au chômage technique, la production cesse ou presque. Même si 20 millions de franes supplémentaires soot accordés, l'entreprise, dans les faits, s'arrête.

La SCOPD demande une nouvelle subvention de 80 millions de francs, mais M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, refuse le 26 mars 1985. Le 4 avril, la SCOPD Manufrance dépose son bilan.

Valeo restructure trois de ses filiales

2800 emplois supprimés, surtout en Auvergne

Le groupe français Valeo, numéro deux européen de l'équipement automobile, va profondément restructurer sa division «machines tournantes» (alternateurs, démarreurs), constituée par les filiales Ducellier, Paris-Rhône et Motorola-Alternateurs, et source de déficits importants (300 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs).

Le «recentrage de cette branche industrielle va se traduire par des transferts d'activité qui affecteront principalement l'Auvergne, où Ducellier est fortement implanté. Les fabrications d'alternateurs (usine de Sainte-Florine) vont être déplacées vers Etaples (Pas-de-Calais) et Angers, les productions de démarreurs et de projecteurs (usine d'Issoire, dans le Puy-de-Dôme) iront à Lyon et à Bourgoin-Jallieu, en Isère (Paris-Rhône). En revanche, toute l'activité «allumage» sera concentrée sur les deux unités de Ducellier de Sainte-Florine et de Grosménil, qui devrait, en outre, récupérer les productions de SEV Marchal en Ile-de-France.

Cette nouvelle configuration industrielle va entrainer des suppressions d'emplois en nombre important – 2800 au total, dont un millier chez Paris-Rhône à Lyon. Ces mesures seront prochainement annoncées aux comités centraux d'entreprise des deux groupes Ducellier et Paris-Rhône.

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – De très loin, la région d'Auvergoe (essentiellement Ducellier) est la plus touchée par la décision de Valeo de modifier la géographie de sa branche « machines tournantes ».

Depuis jeudi 4 avril, la rumeur est devenue certitude dans les trois usioes de la firme Ducellier, installées dans le val d'Allier. le doeument sur le projet de restructuratiou, qui doit être préscoté au comité eeotral d'entreprise le 16 avril à Créteil, a été connu à l'avance par les pouvoirs publics et la CGT.

Le remodelage prévu se traduit par l'effacement de l'unité d'Issoire avant le 31 décembre 1985 et la disparition de 1 218 emplois. Malheureusement, pour la ville, sous-préfecture du Puy-de-Dôme, qui compte 15800 habitants, ces portes équivalent aux deox cioqnièmes de ses emplois industriels. Plus précisément, Valéo va procéder à 782 licenciements «secs» et muter 436 personnes à l'intérieur du groupe.

Les deux autres unités de la région ne sont pas épargnées. A Grosménil (site de Vergongheon, en Haute-Loire), 339 des 1 343 emplois doivent disparaître, tandis qu'à Sainte-Florine, l'effectif total, actuellement de 916 personnes, sera ramené à 672, soit une perte de 244 emplois.

A une unité près (1 801 contre 1 800), le chiffre qui circulait avec insistance ces dernières semaines se trouve vérifié. En revanche, l'usine située à Etaples (*Pas-de-Calais*), verra ses effectifs passer de 828 à 1 195 salariés.

La CGT avait réuni dans la soirée de jeudi ses principales instances et décidé d'appeler à la « mobilisation générale » vendredi matin 5 avril.

Un de ses respoosables, M. Guillaume Laybros, avait déclaré la veille en fin d'après-midi : « *Ce plan n'a qu'une valeur de proposition. Il n'y a donc rien d'irrémédiable. Si tous ceux qui se soucient du développement économique et du devenir de l'Auvergne se lèvent et se solidarisent, tous les espoirs dans ce cas sont permis. La colère risque de s'exprimer encore, mais il ne faut pas sombrer dans le désespoir.* »

M. Jacques Lavedrine, député et maire d'Issoire (PS) veut poursuivre ses entretiens avec les différents ministères concernés, et il s'est élevé contre le «plan Valeo» qu'il juge « *inacceptable* ».

Dès qoe la romeur s'était propagée sur la fermeture de l'usine d'Issoire, la direction du groupe Valeo n'avait pas démenti (*le Monde* du 30 mars). On est maintenant fixé sur la raison de ce mutisme.

LLIBERT TARRAGO.

Nominations

● A la Compagnie financière des sociétés de développement régional (SDR), **M. DANIEL GRANJON** a été nommé président. Il succède à M. Bernard Mazaaud. M. Granjon est président de la chambre syndicale des SDR.

● A Eurofer, **M. ROBERT SCHOLEY** a été nommé président. Eurofer est le cartel européen des producteurs d'acier et M. Scholey est président adjoint et directeur exécutif de British Steel.

● Chez Nuphtachimie, **M. BRUNO WILTZ**, quarante-sept ans, est nommé président. Naphtachimie, dont le capital est partagé à moitié entre les groupes français Atochem (ELF-Aquitaine) et britannique BP, exploite le vapocraqueur de Lavéra (Bouches-du-Rhône). Depuis janvier 1985, M. B. Wiltz était directeur de la division « pétrochimie » d'Atochem.

● A l'Institut de recherches économiques et sociales, organisme qui finance ou effectue des recherches intéressant les syndicats et qui est administré par un conseil tripartite (centrales syndicales, personnalités scientifiques et représentants du premier ministre), **M. JACQUES MAZIER**, trente-huit ans, est nommé directeur. Polytechnicien, ancien chargé de mission au Plan, consultant des Nations unies, il est actuellement professeur de sciences économiques à l'université de Paris-Nord.

ÉTRANGER

BOURSE DE NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Après avoir évolué de façon assez irrégulière durant la majeure partie de la séance de jeudi, le marché new-yorkais s'est redressé à l'approche de la clôture. Il a pratiquement effacé toutes ses pertes initiales, et, au coup de cloche final, l'indice des industrielles, un moment tombé à 1 248,34, s'établissait à 1 259,05 (+ 1 point).

Le bilan de la journée est, toutefois, resté assez mitigé. Sur 1 979 valeurs traitées, 668 ont monté, 797 ont baissé et 514 n'ont pas varié.

Ce raffermissement de dernière minute a été essentiellement dû à des achats sélectifs concernant les valeurs de services publics et les actions de sociétés faisant l'objet de convoitises (OPA).

D'une façon générale, le sentiment n'était pas très bon autour du Big Board. Les résultats financiers des entreprises, pour le premier trimestre, s'annoncent très décevants, et malgré l'accroissement des ventes, en mars, de l'industrie automobile, les analystes s'attendent à un renversement de tendance pour le deuxième trimestre.

En raison du long chômage de Pâques – Wall Street sera fermé le vendredi 5 avril, – l'activité a sensiblement diminué. Au total, 86,91 millions de titres ont changé de mains, contre 95,48 millions la veille.

VALEURS	Cours du 3 avril	Cours du 4 avril
Alcoa	34 1/4	35
A.T.T.	20 7/8	20 3/4
Boeing	59 3/8	59 1/4
Chase Manhattan Bank	51 3/4	52 1/4
Du Pont de Nemours	51 3/4	52
Eastman Kodak	69 1/8	69 5/8
Exxon	49 3/4	50
Ford	42 1/2	42 1/2
General Electric	60 3/8	60 1/4
General Foods	80 7/8	80 5/8
General Motors	72 7/8	73 1/2
Goodyear	27 1/8	27
I.B.M.	126 1/2	127
I.T.T.	35 1/8	35 3/8
Mobil Oil	29 3/8	29 1/4
Pfizer	43	43 1/8
Schlumberger	37 1/4	37 1/2
Texaco	35 3/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	44 3/4	44 1/2
Union Carbide	37 5/8	38
U.S. Steel	27 1/8	26 7/8
Westinghouse	29 3/8	29 3/4
Xerox Corp.	43 1/8	42 3/4

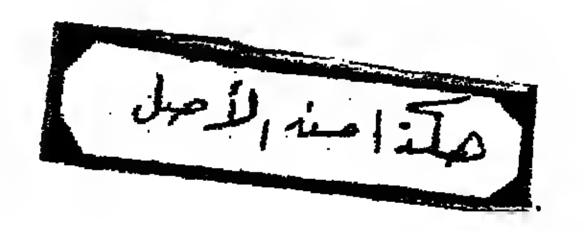
GRANDE-BRETAGNE

● **Légère baisse du chômage en donoées hrotes.** – Il y avait 56 000 chômeurs de moins eo Grande-Bretagne en mars, ce qui porte le nombre des demandeurs d'emploi à 3 267 600 en chiffres bruts, soit 13,5 % de la population active. Par contre, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des sans-emploi a augmenté de 2600, atteignant 3146000. Sur douze mois, le chiffre du chômage a cru de 125000 personnes.

Le ministère de l'emploi britannique ne tient pas compte, dans ses statistiques, des demandeurs d'un premier travail.

● **L'Etat britannique vend au secteur privé un chantier naval.** – Les chantiers navals de Yarrow (5 300 personnes), situés eo Ecosse, ont été vendus par l'Etat britannique à la General Electric Company (GEC), pour 34 millions de livres (370 millions de francs environ), a annoncé le 25 mars, le ministre britannique de l'économie, M. Norman Tebbit.

Cette vente représente le début de la mise en application d'un plan gouvernemental visant à privatiser tous les chantiers navals spécialisés dans la construction de navires de guerre. Les chantiers de Yarrow ont fait un bénéfice de 120 millions de francs en 1984. – *(AFP.)*



هكذا صدر الأصل

AFFAIRES

La région Centre et le Crédit agricole créent un système de gestion des flux de loisirs

« Passeport pour Chambord »

De notre envoyé spécial

Chambord. – La région Centre vient de créer un passeport. De quoi faire frémir les jacobins que la décentralisation inquiète. Un passeport régional, au pays des châteaux et des rois! Pourquoi ne pas rétablir l'octroi? Que les chagrins jacobins se rassurent, ce document-là donne lieu à des réductions, allant de 20 % à 50 % sur une centaine de manifestations touristiques et culturelles dans les six départements qui composent la région.

Ce « passeport des loisirs en région Centre » est à la fois un guide et un système régional de réduction pour la promotion du tourisme et de la culture. Il est en vente dans les huit cents agences du Crédit agricole, les offices du tourisme et les syndicats d'initiative. Il se présente sous la forme d'un livret avec une carte personnalisée qui sera dotée, dès 1986, d'une puce à mémoire. Cette opération est une première lancée par le conseil régional et la Fédération régionale du Crédit agricole mutuel du Centre, avec le soutien de l'Etat (1).

Pour la région, l'initiative a une signification politique et économique. Le Centre, dont l'unité géographique n'est pas évidente, s'affirme par une politique culturelle autour des châteaux, des festivals, des concerts et d'autres manifestations artistiques. Il s'agit aussi d'un soutien à l'économie du tourisme et des loisirs : un secteur qui représente un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs et 3 à 4 % de la population active. A titre indicatif, il passe chaque année au château de Chambord, où était donné, le mardi 2 avril, le coup d'envoi du passeport des loisirs, 700 000 visiteurs.

Il y a plus. Le passeport, « dopé par une puce » où seront enregistrés l'âge, la localité, la catégorie socio-professionnelle et la nationalité de son détenteur veut aussi être un outil de gestion. Pour les organismes culturels qui, en règle générale, naviguent à vue, les recensements effectués seront un véritable outil de marketing, qui leur servira à améliorer leur service et à mieux préciser et orienter leur message. Pour la région, cet outil permettra notamment de répartir les subventions en matière de culture et de loisir, en tenant compte des vœux du public. Cette analyse qualitative des flux intéresse aussi le ministère de la culture qui envisage de doter tous les musées de France d'un vidéodisque (opération « Salamandre »), pour la consultation duquel une telle carte servirait de sésame. L'introduction de la télématique dans les châteaux sera plus large encore puisqu'il est prévu l'édition d'un « guide vert » télématique de 4 000 pages, accessible par Minitel.

Un marché intéressant

L'opération est financée à parité, par la région et l'Etat conformément au contrat de plan. Coût : 250 000 F pour chacun par an jusqu'en 1988. Elle est surtout soutenue par le Crédit agricole, qui en est l'inspirateur et lui a jusqu'alors consacré 1,8 million de francs. La « banque verte » n'est pas, à proprement parler, le maître d'œuvre, puisqu'une association a été créée pour la circonstance, baptisée Agence pour le développement des activités touristiques et culturelles du centre (ADATEC). Mais le Crédit agricole gère le produit et le système d'analyse des flux, se présentant comme une société de service pour les PME du tourisme et des loisirs. La convention passée avec le conseil régional a d'ailleurs un objet plus large : il y est dit que *« la fédération régionale du Crédit agricole participe à la mise en place d'une nouvelle politique de tourisme pour la région ».*

Quel intérêt pour la « banque verte » ? Ses responsables ne se cachent pas derrière l'argument ambigu du mécénat. Pour eux, le tourisme et les loisirs sont un marché. Si le passeport n'intéresse que 10 % de la population régionale, ce sont 230 000 personnes qui prendront le chemin de ses guichets, sans compter l'apport des touristes extra-régionaux ou étrangers. Marché intéressant, car composé en majorité d'une clientèle jeune et de mouvements associatifs : on recense 37 000 associations dans la région Centre qui touchent 75 % de la population ; 2 900 d'entre elles emploient plus de 15 000 salariés soit 2 % de l'emploi régional total.

Le Crédit agricole, à travers ce genre d'action, veut aussi améliorer son image pour contrebalancer la dépersonnalisation de la « banque automatique », tout en renforçant, paradoxalement, son caractère de spécialiste de la carte à mémoire et de la gestion des modernes outils de communication comme la télématique. L'image, c'est encore celle d'une banque qui s'ouvre à un nouveau secteur d'activité, en favorisant l'économie locale par le soutien apporté à l'artisanat d'art, et à des expositions « haut de gamme » dans les agences elles-mêmes. Enfin, cette politique pourrait déboucher sur un nouveau produit bancaire pour favoriser la création comme le commerce des œuvres d'art, avec une sorte de « livret d'épargne culture », comme il existe un livret d'épargne entreprise, ou un compte d'épargne logement.

JACQUES GRALL.

(1) Il existe deux types de carte : pour un mois, coût : 50 F la première, 20 F pour le conjoint, 10 F par enfant. Cette formule est destinée aux touristes de passage ; pour un an, coût : 100 F, 50 F pour la carte du conjoint, 20 F pour la troisième, 10 F pour les cartes suivantes. Explication téléphonique sur le passeport au (38) 54-91-91.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

APRÈS LA RÉUNION DE LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Il reste à signer...

Le retour à l'équilibre de la balance commerciale franco-soviétique ne figure pas expressément dans le communiqué conjoint adopté, le 4 avril, à l'issue de la dix-neuvième session de la grande commission. Il est vrai que l'engagement qui fut pris à ce sujet lors de la visite à Paris de M. Tikhonov, en février 1984, n'a guère été suivi d'effet. Les deux pays ont juste décidé de *« continuer à prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour poursuivre le développement du commerce sur une base équilibrée, en prenant en compte les livraisons supplémentaires de gaz naturel soviétique à la France ».*

Cette référence gazière peut être considérée avec satisfaction par Paris, dans la mesure où elle implique un accroissement des exportations françaises. Mme Edith Cresson le prend ainsi, qui a répété, jeudi, que des contrats allaient être signés *« dans les jours à venir »* – il s'agit toujours des deux affaires de Tenguiz et d'Astrakhan à hauteur de 4 milliards de francs – et que d'autres projets étaient *« sur le point d'aboutir ou à l'étude »*, notamment dans le domaine de la télévision en couleurs.

Ne pas dramatiser

Toutefois, dans la grande salle du centre des conférences internationales, avenue Kléber, l'optimisme du ministre français tranchait avec la prudence du chef de la délégation soviétique. M. Iakov Riabov s'est contenté d'évoquer *« de bonnes perspectives de coopération »*, soulignant que, en matière de déséquilibre, c'était maintenant le tour de France et qu'il ne fallait pas *« dramatiser »*.

De même, sur le problème du financement des contrats d'équipement, Mme Cresson a souligné de façon quelque peu définitive qu'il était *« réglé »* avec l'utilisation de l'ECU, confirmée dans le communiqué conjoint. M. Riabov a seulement indiqué que le démarrage des opérations allait se faire.

En fait, les Soviétiques mettent davantage l'accent sur l'augmentation du commerce que sur son équilibre. En ce qui concerne les contrats, quand ils veulent les conclure vite pour des raisons politiques, ils le font, comme cela s'est passé, à Moscou, en décembre 1981 après le coup de force polonais (un négociateur français ne fut-il pas amené par avion spécial et la mise au point de l'accord ne se fit-elle pas durant toute une nuit.

Dès lors, cette dix-neuvième session semble normale, Moscou ayant accepté de la tenir pour ne pas avoir à ne pas la tenir. Du côté français, le scénario s'est déroulé de façon classique : dans le domaine politique, avant la rencontre, on exprime son mécontentement, on menace même à mi-voix de prendre des mesures de rétorsion si l'URSS ne fait pas de gestes commerciaux ; ensuite, sur le plan économique, on négocie, on essaie de conclure des affaires. Le tout est si convenu que les rôles paraissent répartis entre les différents acteurs à l'Hôtel Matignon, au Quai d'Orsay, Rue de Rivoli et rue de Grenelle.

MICHEL BOYER.

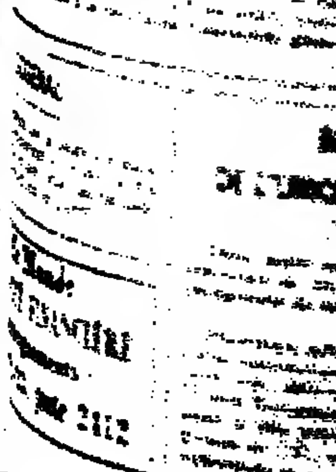
SOCIAL

LES PARTENAIRES SOCIAUX ACCUEILLENT FAVORABLEMENT LES CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE

Le gouvernement peut estimer avoir réussi en publiant simultanément ce vendredi 5 avril au *Journal officiel* les décrets concernant l'allongement des contrats à durée déterminée et celui limitant le chômage partiel total (*le Monde* du 3 avril) : les effets des deux textes s'équilibrent chez les partenaires sociaux. Les syndicats, que peut inquiéter l'allongement du chômage partiel, sont heureux de voir enfin limité le recours au chômage partiel total. A l'inverse, le patronat trouve dans les contrats à durée déterminée des motifs de satisfaction compensant son échec sur le chômage partiel total.

L'allongement des contrats à durée déterminée, pour le CNPF, *« va dans le bon sens »* ; le patronat déplore seulement qu'il ne soit pas applicable à tous les chômeurs et qu'on impose une durée minimum de six mois, trop longue encore selon lui pour beaucoup de PME. Côté syndical, le texte est approuvé par FO, la CFDT (qui le souhaite accompagné d'un effort de formation) et la CGC (à condition que la formule ne soit pas généralisée), mais ces centrales auraient préféré qu'on s'en tienne à une durée de dix-huit mois, comme cela était prévu dans le protocole d'accord sur la « flexibilité » de l'emploi de décembre dernier. Mais la CGT, elle, y voit *« une panoplie de dispositions qui précarisent l'emploi »*, alors que les chômeurs *« aspirent à un emploi stable »*.

Quant aux dispositions prises pour limiter le chômage partiel total, si la CGT les juge insuffisantes, les autres centrales syndicales les approuvent, regrettant seulement, comme la CFDT, qu'elles n'aient pas été publiées plus tôt. Le CNPF y voit *« une rigidité supplémentaire »*, alors que l'objectif de la formule est, selon lui, d'*« éviter le licenciement »*.



Le poids du chômage

Un sondage publié ce vendredi 5 avril par *l'Expansion* et une étude de la CFDT sur l'indemnisation des chômeurs viennent rappeler, s'il en était besoin, l'importance du chômage dans la vie des Français et les faibles moyens d'existence de ceux qui en sont atteints.

En effet, selon le sondage réalisé par BVA entre le 15 et le 20 février et auprès d'un échantillon représentatif de 600 personnes, plus d'un tiers des foyers de salariés du secteur privé sont touchés directement ou indirectement par le chômage. Une personne est effectivement au chômage dans un foyer sur cinq (20 %) ; quelqu'un cherche du travail sans en trouver dans près d'un foyer sur quatre (24 %), et dans plus d'un foyer sur six (17 %), l'emploi de quelqu'un est menacé : au total, plus de 37 % des foyers sont confrontés à l'une ou l'autre de ces situations. Si l'on sait que le secteur privé réunit les deux tiers des salariés et la moitié de la population active, on mesure les répercussions de cet état de fait.

Quant aux moyens d'existence des chômeurs, une nouvelle étude de la CFDT, à partir des chiffres de l'UNEDIC (assurance-chômage) de février (1), montre leur modicité en beaucoup de cas. Selon cette étude, 600 996 chômeurs qui bénéficient de l'allocation de fin de droits touchaient 1 272 F par mois ; 95 900 bénéficiant des taux majorés de ces allocations recevaient de 1 863 F à 2 484 F. 965 904 personnes touchant l'« allocation de base » avaient en moyenne perçu 3 390 F. Mais presque autant (976 453, dont 63 000 en « attente ») n'ont rien touché. Au total, si un peu moins de demandeurs d'emploi (36 % au lieu de 41 %) ne sont pas indemnisés, un peu plus (22,3 % au lieu de 20 %) le sont faiblement.

(1) La CFDT avait déjà fait une étude sur les chômeurs indemnisés en novembre 1984 (*le Monde* daté 24-25 février).

Les sidérurgistes lorrains à l'heure des comptes

III. – Les limites de la formation

Pour sauver la Lorraine, il ne suffit pas de réduire les effectifs des usines sidérurgiques. Il faut encore créer de nouveaux emplois en attirant des entreprises, souvent petites (*le Monde* des 4 et 5 avril). Enfin, en mettant en œuvre des actions de formation, il est nécessaire d'adapter la main-d'œuvre aux activités potentielles, avec l'espoir que toutes les phases soient parfaitement coordonnées.

De notre envoyé spécial
ALAIN LEBAUBE

Metz. – Si ce n'était que trois anecdotes, ce ne serait rien, face à l'ampleur des difficultés qui frappent la Lorraine. En fait, ce sont trois histoires significatives.

A Pompey, le service des essences, un organisme on ne peut plus public, va installer un dépôt qui devrait employer vingt personnes. On a déjà recensé cent vingt candidatures, alors que le salaire proposé est inférieur en moyenne de 2 500 F par mois à celui payé dans la sidérurgie. Commentaire des observateurs : *« Les sidérurgistes sont attirés par l'entreprise qui sécurise. »*

Thomson, qui doit implanter une unité au sud du bassin, promet quatre cent quatre-vingts emplois et fournit un cahier des charges pour préciser ses besoins. Ses exigences, plutôt, car, dans un premier temps l'entreprise nationalisée réclamait des qualifications équivalant au BAC + 2 (baccalauréat plus deux années d'études supérieures) quand le niveau des postes à pourvoir ne justifiait pas une telle demande. Après discussion, Thomson acceptera d'en rabattre, mais l'ensemble des organismes concernés par la reconversion de la Lorraine devront prendre financièrement en charge toutes les actions de formation nécessaires pour permettre aux sidérurgistes d'accéder à ces postes. L'AFPA commencera d'ici quinze jours les tests psychotechniques, et une sélection sera organisée. Commentaire des observateurs : *« Les entreprises ont tendance à placer la barre trop haut, et, de toute façon, cela ne leur coûte rien. »*

A Moyeuvre, on attend avec tellement d'impatience la réalisation d'un centre des PTT avec deux cents emplois annoncés que, déjà, deux listes de candidatures ont été établies par les élus locaux. Or il avait été convenu que les embauches seraient offertes, en priorité, aux sidérurgistes... Pour contourner la difficulté, il a donc été décidé qu'on ne tiendrait pas compte des listes existantes. On invitera les personnes intéressées à se présenter à la mairie, un jour à une heure donnée, sachant que la sélection se fera aussi en fonction de l'heure d'arrivée. Une belle empoignade en perspective. Commentaire des observateurs : *« Le problème du chômage en Lorraine dépasse le cas des seuls sidérurgistes. »*

A travers ces exemples, les difficultés et les limites de la reconversion apparaissent clairement. D'autres préoccupations ne sont pas moins essentielles. Ainsi, les demandes de stage de formation sont aussi diversifiées que le sont les offres d'emploi potentielles ou, encore, les projets individuels des sidérurgistes qui saisissent l'occasion pour renouer avec leur premier métier – l'ébénisterie, la boucherie, sont les cas les plus cités – et, quelquefois, apprendre la profession de leurs rêves.

Proposer du « cousu main »

Extrêmement diffus et complexe, l'appareil de formation, composé d'une multitude d'organismes, est-il capable de répondre avec souplesse et, mieux, de proposer du « cousu-main », comme le voudrait M. Duvert, le sous-préfet à Nancy. Chacun, en Lorraine, s'interroge sur ce point et craint, à quelques exceptions près *(voir encadré)*, de ne pouvoir croire à la parfaite adéquation des programmes proposés.

Si M. Duvert se lamente sur l'impossibilité pratique de faire des contrôles, les responsables régionaux de la formation, eux, s'en tiennent à un jugement quantitatif. *« Les organismes de formation ne seront pas saturés, les locaux sont en nombre suffisant »*, disent-ils. *Bref, il y a peu de risque que les autres fonctions dévolues à la formation soient pénalisées. »* Quant à M. Jacques Chérèque, qui s'appuie sur la puissance supposée des pouvoirs publics, grands pourvoyeurs de subsides, il veut être sûr que, pour la formation comme pour les MISE (module d'information, de sensibilisation et d'évaluation), ou la publication des listes de partants en congés de conversion, les commissions tripartites de suivi pourront éviter les erreurs les plus grossières et corriger les trajectoires. *« La formation*, explique-t-il, *doit emprunter trois voies. La perspective d'emploi pas forcément recensé, l'alternance dans l'entreprise, et, parce que le problème se pose, la formation générale ou plus technique. »*

Comme cela était prévisible, les syndicats sont, pour leur part, beaucoup plus méfiants. *« Il faut raisonner en famille d'emploi et admettre que l'on puisse sortir du stage à tout moment*, argumente la CFDT. *Faute de quoi, le danger existera de voir se mettre en place un mécanisme de stages parking. D'autant que les organismes de formation, qui cohabitent plus qu'ils ne s'associent, ne sont pas forcément capables de s'adapter. »*

M. Antoine Troglic, qui fut secrétaire général de l'union régionale CFDT et qui est maintenant conseiller général (PS) du canton de Pompey, où il a été sidérurgiste, se montre encore plus sévère. Friand des formules à l'emporte-pièce, il accuse *« les patrons de la sidérurgie d'être aussi intéressés par les fonds de formation, aujourd'hui, qu'ils l'étaient par les fonds laminoirs, autrefois »*. *« La reconversion du bonhomme*, estime-t-il, *Ils ne savent pas faire ! »*

Mais, au-delà, « le Toni », ou « le grand », comme le surnomment ses camarades, se soucie de sa région. *« On ne peut pas gérer uniquement la conversion de l'usine sidérurgique*, explique-t-il. *Cette histoire part de trop loin. »*

Et d'évoquer le temps où, quand on sortait de l'école, à Pompey ou ailleurs en Lorraine, *« on allait au laminoir »* ou au centre d'apprentissage des Forges. Des générations d'ouvriers n'ont eu d'autre perspective que de devenir sidérurgistes, autant par tradition que par nécessité. La vie était entièrement tournée vers l'usine, et les femmes, à cause du travail en équipe, restaient le plus souvent à la maison *« que nous avons tous fait construire ici, avec les copains »*.

La crise de la sidérurgie, ce n'est pas seulement le déclin d'une activité industrielle, c'est aussi la fin d'un mode d'existence, de valeurs et de règles. *« Le problème de la conversion*, insiste M. Troglic, *il est autant posé pour le fils que pour le père. Il y a une dimension familiale à l'affaire. »*

Pis, il faut regarder en amont. Jusqu'en 1981, à Pompey par exemple, la sidérurgie payait la taxe d'apprentissage en se débarrassant de son vieux matériel de mécanique générale dont elle faisait don au LEP (lycée d'enseignement professionnel). Même la formation initiale était et est, de ce fait, toujours dispensée en tenant compte de la présence de ces grands établissements dominateurs. La machine est lancée qui produira, longtemps encore, les mêmes effets pour les plus jeunes.

« Si la reconversion, ça intéresse tous les marchands de soupe de la formation, affirme M. Troglic, *il faut aussi qu'on fasse autrement pour les mômes qui sont en formation initiale. »* Et, en forme de conclusion, il ajoute : *« La conversion, ça commence dès la maternelle. »*

Autant dire que la Lorraine n'a pas fini de vivre difficilement son passage à l'ère de l'après-sidérurgie.

FIN

LE PARI DE LA PUCE

Construire un centre de l'AFPA au cœur même du périmètre réservé aux activités sidérurgiques de la SNAP à Pompey et le spécialiser dans les formations liées à l'informatique, il fallait vraiment oser. *« Nous voulions en faire un symbole »*, rétorque M. Michel Fèvre, le directeur régional de l'AFPA pour qui, au-delà du geste, *« il fallait donner un sens à une volonté »*.

Dans les locaux désaffectés qui ont été ceux de la direction du site, et qui sont marqués des stigmates d'une occupation mouvementée, l'AFPA s'apprête à ouvrir une nouvelle unité qui sera consacrée à l'acquisition de compétences *« à fort contenu technologique »*. Ici, les anciens sidérurgistes, mais d'autres travailleurs aussi, s'initieront aux divers métiers d'avenir qui utilisent la robotique ou l'informatique, notamment, et que réclament les entreprises s'installant en Lorraine.

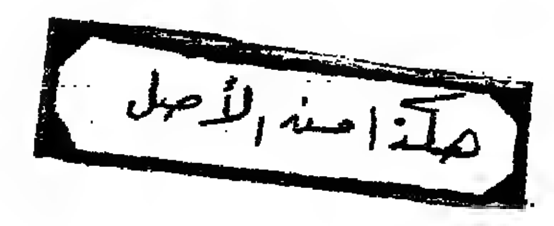
Déjà douze sidérurgistes ont suivi un stage d'agent de maintenance en installations automatisées. D'autres viendront, et le calendrier prévoit d'accueillir deux cent cinquante stagiaires par an pour des formations très spécialisées. *« Mais nous avons aussi le désir de permettre des formations pour des stagiaires de niveau V* (équivalant à un début de formation professionnelle) *afin d'apporter la démonstration que les qualifications de demain sont accessibles à tous »*, précise M. Fèvre, qui s'est beaucoup battu pour que ce centre existe ailleurs qu'à Nancy, comme la logique administrative l'aurait voulu.

Le centre de formation de l'AFPA, dont le budget global sera de 10 millions de francs consacrés à l'immobilier, et de 15 millions de francs réservés aux équipements, est financé par la région Lorraine, l'Etat et le fonds industriel d'aménagement du territoire. Il sera définitivement achevé en 1986 et comprendra alors 3 700 mètres carrés.

Par le matériel qui y sera rassemblé, et grâce aux moniteurs qui y seront affectés, cette nouvelle unité de l'AFPA, unique dans son genre, pourra offrir une gamme diversifiée d'actions de formation de courte durée adaptée aux besoins exprimés par les entreprises de la région. Le centre de l'AFPA fera partie des atouts dont disposera la Lorraine pour s'ouvrir aux nouvelles technologies dont elle a voulu faire l'un des axes prioritaires de son redéploiement économique et industriel.

● **Licenciements refusés à l'Union industrielle et d'entreprise.** – La direction départementale du travail de la Manche a refusé le 29 mars la demande présentée le 4 mars par l'Union industrielle et d'entreprise (de Cherbourg) de licencier ses trois cent quatre-vingt-huit derniers salariés. Créée en 1976, cette filiale d'AMREP spécialisée dans la réalisation de plates-formes pétrolières en mer (*off-shore*), reprise en location-gérance par le groupe Bouygues, en mai 1984, avait déjà, faute de commandes, licencié cent vingt-huit ouvriers au début de novembre 1984. La direction départementale du travail a considéré que les licenciements demandés en raison de l'absence de commandes entraîneraient une modification structurelle de la branche industrielle concernée pour laquelle l'entreprise n'avait pas fourni d'informations suffisantes.

● **Occupation de Thomson-Téléphone à Malakoff.** – Des salariés de Thomson-Téléphone ont occupé lundi 1er et mardi 2 avril, à l'appel notamment de la CFDT, l'établissement de Malakoff (Hauts-de-Seine), qui compte environ mille personnes employées sur des chantiers de construction de centraux téléphoniques. Les occupants ont quitté les lieux mardi soir après un référé ordonnant l'évacuation. Ils protestaient contre l'annonce lors du comité central d'entreprise de Thomson-Téléphone, le 26 mars, de 379 licenciements dans l'établissement. Ces licenciements font partie des 1 500 suppressions d'emplois annoncées par la société d'ici à la fin de 1985. 142 licenciements sont prévus à Lannion (Côtes-du-Nord), 87 à Eu (Seine-Maritime) et 68 à Marseille. La demande doit être déposée cette semaine auprès des directions départementales de l'emploi. Cependant, selon la direction, des aides au reclassement dans les groupes Thomson et CGE et à l'extérieur, ainsi que diverses formules de crédits de formation, sont prévues pour les salariés licenciés.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM
Yves Mourousi
« Face au *Monde* »

M. Yves Mourousi est ce vendredi 5 avril, à 18 h 45, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM, à Paris. Christian Vilain et Jean Le Bail mèneront les débats.

M. R.-G. SCHWARTZENBERG
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé des universités, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 7 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Schwartzenberg, président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche, répondra aux questions d'André Passeron et de Robert Solé du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et de Claude Poznanski de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1985 a été tiré à 490 120 exemplaires



PARTISAN D'UNE RÉCONCILIATION AVEC DAMAS

M. Zaïd Rifaï a formé le nouveau gouvernement jordanien

Correspondance

Amman. – Le premier ministre jordanien, M. Ahmad Obeidat, a démissionné, jeudi 4 avril, un an et trois mois seulement après son entrée en fonctions, le 10 janvier 1984.

Bien que des rumeurs aient donné, ces derniers temps, ses jours pour comptés, la nouvelle de son départ, annoncée dans la soirée et à la veille du week-end (ici le vendredi), a pris par surprise les Jordaniens tout autant que les observateurs. Le fait que *le* nom du successeur de M. Obeidat, M. Zaïd Rifaï, ait été rendu public en même temps indique, cependant, qu'il ne s'agit pas d'une décision improvisée mais d'une relève mûrement réfléchie. Le nouveau gouvernement, comptant vingt-trois ministres, a d'ailleurs prêté serment le soir même. Plusieurs membres du cabinet sortant, dont le ministre des affaires étrangères, M. Taher el Masri, y conservent leurs postes.

Les rumeurs faisant état de la démission prochaine de M. Obeidat avaient commencé à circuler après le départ fracassant fin janvier du ministre de l'information, Mme Laila Charaf, dont les relations avec l'ex-premier ministre s'étaient gravement détériorées, notamment à cause de désaccords sur la politique de l'information. Mais ces rumeurs avaient surtout pris de l'ampleur après la conclusion de l'accord jordano-palestinien du 11 février.

Il est encore très difficile d'élucider les raisons du remaniement ministériel de jeudi. Elles tiennent, sans doute, pour une grande part, aux personnalités fort différentes du premier ministre démissionnaire et de son successeur.

M. Ahmad Obeidat, quarante-sept ans, diplômé en droit de l'université de Bagdad, avait fait l'essentiel de sa carrière dans les services de sécurité jordaniens. D'abord en tant qu'officier puis, à partir de 1964, en tant que directeur adjoint des services de renseignements, dont il prit la tête en 1974. La désignation de cet homme d'ordre à la tête du gouvernement jordanien, en janvier 1984, marquait alors la volonté du roi Hussein de concentrer ses efforts sur le plan intérieur. Elle coïncidait notamment avec le rétablissement du Parlement jordanien après dix ans de suspension. La réélection du président Reagan à la Maison Blanche et la conclusion de l'accord jordano-palestinien du 11 février ont sensiblement modifié l'ordre des priorités.

Dans ce contexte, M. Zaïd Rifaï paraît désormais davantage « l'homme de la situation ». Agé de quarante-neuf ans, homme d'affaires et ami du roi Hussein, dont il fut camarade de classe, M. Rifaï est issu d'une famille qui a déjà donné plusieurs ministres à la Jordanie. Son père, Samir Rifaï, fut même premier ministre. Le nouveau chef du gouvernement a d'ailleurs déjà occupé à trois reprises cette fonction. Diplômé en relations internationales de l'université américaine de Columbia, M. Zaïd Rifaï a d'autre part une longue expérience de la diplomatie – expérience acquise au début de sa carrière soit au ministère des affaires étrangères soit en tant que diplomate au Caire, à Beyrouth, aux Nations unies et à Londres, où il a été ambassadeur en 1970-1971.

M. Rifaï a la réputation de jouir de la confiance des Syriens : il s'est fait l'avocat d'une réconciliation avec le régime de Damas depuis que les relations syro-jordaniennes sont entrées dans une phase critique en 1980. Sa nomination à la tête du gouvernement jordanien pourrait donc signifier que le roi Hussein envisage de se rapprocher de la Syrie, dont l'hostilité à l'égard de sa politique et de Yasser Arafat constitue une hypothèse pesant lourdement sur les tentatives de relance du processus de paix au Proche-Orient. En ce sens, il est significatif que, dans une lettre adressée au nouveau premier ministre, le souverain hachémite lui demande « *d'œuvrer pour la restauration de l'unité arabe* », tout en continuant de « *coopérer avec l'OLP pour récupérer Jérusalem, la Cisjordanie, la bande de Gaza et les hauteurs du Golan* » occupés par Israël depuis 1967.

EMMANUEL JARRY.

La composition du cabinet

Amman (*AFP*). – Le nouveau gouvernement jordanien formé jeudi soir par M. Zaïd Rifaï est composé de vingt-trois membres :

Premier ministre et ministre de la défense : M. Zaïd Rifaï ; vice-premier ministre et ministre de l'éducation nationale : M. Abdel-Wahab el Majali ; affaires étrangères : M. Taher el Masri * ; information : M. Mohamed el Khatib ; intérieur : M. Hassan el Kayed ; transports : M. Farhe Obeid * ; travaux publics : M. Mahmoud Hawamdeh ; santé : Dr Zeid Hamzeh ; finances : M. Hanna Audeh * ; industrie et commerce : M. Rajai Moasher ; communications : M. Moheiddine el Hussein ; municipalités et affaires rurales : M. Marwan Hammoud ; affaires religieuses : M. Abdel-Aziz el Khayat ; ministre d'Etat pour les affaires du premier ministre : M. Hazem Nusseibeh ; ministre des affaires des territoires occupés : M. Taher Kanaan ; énergie : M. Hicham el Khatib ; jeunesse : M. Hicham Charari ; agriculture : M. Ahmad Dahkan ; justice : M. Riad Chakaa ; enseignement supérieur ; M. Nassereddine el Assaad ; ministre d'Etat pour les affaires du conseil des ministres : M. Sami Jawdeh ; plan : M. Abdallah Srour * ; travail et développement social ; M. Khaled el Haj Hassan.

* Détenaient le même portefeuille dans le cabinet sortant.

Sur le vif

Nuit et jour

Moi, ce passage à l'heure d'été, il n'y a rien à faire, je ne supporte pas. C'est vrai, la semaine dernière, quand je partais bosser à 6 heures du matin, il faisait déjà jour. Depuis, il fait encore nuit. Ça me casse le moral. Mes copains aussi. Faut nous voir affalés devant nos petits noirs au tabac du coin, avant de monter au journal. Hébétés, abrutis, décalés, ahuris. Il y en a même un, aujourd'hui, qui a écrasé son mégot sur la tartine beurrée du voisin.

Alors là, je leur ai dit : ça peut pas continuer comme ça. Faut faire quelque chose. Ils ont soulevé une paupière pesante et torve et ils ont grogné : ça va pas, non ! Il y a rien à faire. Si, il n'y a qu'à faire comme le canton de Vaud. Dimanche, il a roupillé sur ses deux oreilles, le canton de Vaud. Il a carrément refusé d'avancer ses horloges. Il s'est souvenu qu'en 1978 le peuple suisse s'était prononcé contre le changement. C'est pas parce que, il y a trois, quatre ans, le Conseil fédéral a décidé de passer outre et de s'aligner sur l'Allemagne, elle-même enfin ralliée à l'heure d'été, que les Vaudois allaient suivre le mouvement.

Ce coup-ci, terminé ! Ils restent à l'heure d'hiver. Ils en avaient marre de rater le film à la télé pour travailler aux champs jusqu'à la nuit tombée. Leurs vaches donnaient moins de lait. Leurs femmes râlaient. Forcément, à la sortie des bureaux, des ateliers, il faisait grand soleil et ils n'avaient aucune envie de rentrer, ils traînaient dehors. Les gosses idem. Impossible de les envoyer se coucher tant qu'il fait jour. Protestations, plaintes et pétitions des mères chefs de famille : nous, on n'a pas d'homme pour leur filer des raclées. Les ligues de protection de la nature, les fonctionnaires, les camionneurs et le Centre social protestant se sont mis à gueuler eux aussi, je ne sais plus pourquoi ça leur convenait pas. Alors, bon, le conseil d'Etat du canton a dit : basta !

Mes copains, ça les a un peu requinqués. Ils ont décidé de faire pareil et de remettre les pendules du canard à l'heure d'hiver à partir de lundi prochain. Ça sera super : grâce à notre nouvelle heure de presse, on coupera à celle du métro.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS L'ATTENTAT DE LA RUE DE RIVOLI

« Les mœurs de l'Etat ont changé »

estime « Tribune juive »

Le rabbin Jacquot Grunewald, directeur de *Tribune juive*, relève, dans le numéro daté 5-11 avril de cet hebdomadaire, la présence de nombreux représentants de la majorité et de l'opposition à la manifestation du 31 mars contre l'attentat qui avait fait dix-huit blessés au Festival du cinéma juif, rue de Rivoli, à Paris, le 29 mars. « *Les mœurs de l'Etat ont changé* » depuis l'attentat d'octobre 1980 contre la synagogue de la rue Copernic, observe M. Grunewald.

« *La réaction populaire et celle du monde politique*, poursuit-il, *celle de la majorité ou de l'opposition, aujourd'hui, ont victorieusement franchi les étapes qui ont nom rue Copernic, rue des Rosiers, rue de Rivoli. Et si la montée du racisme anti-maghrébin inquiète à juste raison, l'espérance nous est donnée, aussi, de réussir à le vaincre.* »

M. Grunewald relève aussi la déclaration faite contre l'attentat de la rue de Rivoli par M. Jean-Marie Le Pen (*le Monde* du 2 avril), « *alors qu'il était resté silencieux, des dizaines de fois silencieux, après les attentats meurtriers contre des maghrébins* ». « *C'est que*, estime le directeur de *Tribune juive*, *face à la banalisation du racisme anti-maghrébin, la bombe qui a explosé au Festival du cinéma juif a provoqué l'intrusion, dans un débat sur le racisme rendu confus, de la véritable mesure qui le sous-tend : elle a pour paramètres Eichmann et Auschwitz* [auxquels était consacré le film projeté ce soir-là], *le nazisme et le génocide, tant il est vrai que c'est l'idéologie raciste qui a nourri le nazisme et qui seule était capable de le conduire au cataclysme que fut l'époque interminable de 1933-1939-1945.* »

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak a utilisé pour la première fois des missiles sol-sol contre des villes frontalières

Un mois après son déclenchement, la « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak, a vu jeudi 4 avril, l'armée irakienne employer pour la première fois des missiles sol-sol contre des villes frontalières iraniennes.

La menace brandie mercredi dans la nuit par Bagdad, de lancer des missiles contre toutes les villes iraniennes à portée des engins irakiens a, en effet, été mise à exécution jeudi à 8 h 10 GMT contre Bakhtaran et Hamadan, deux grandes villes du centre-ouest de l'Iran.

Seul le tir contre Bakhtaran (ex-Kermanchah, à 150 km de la frontière) était confirmé à Téhéran dans l'après-midi, avec un premier bilan de l'agence Irna faisant état de vingt-cinq tués et soixante-dix blessés.

C'est la première fois que des missiles – probablement des « scud-b » de fabrication soviétique de moins de 300 km de portée – sont utilisés contre ces villes, fréquemment bombardées en revanche par l'aviation. Les « scud-b » avaient été utilisés uniquement, jusqu'à présent, contre les cités du Khouzistan, au sud de l'Iran. Leur effet destructeur est considérable et ils peuvent causer des dommages dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, comme l'a constaté à plusieurs reprises le correspondant de l'AFP au Khouzistan.

Depuis jeudi matin, radio-Bagdad diffuse régulièrement en persan un avertissement à la population des villes frontalières d'Iran leur demandant de les « *évacuer immédiatement* ». Elle a étendu cette sommation aux habitants d'Ispahan, la grande métropole de deux millions d'habitants du centre de l'Iran, déjà bombardée par des avions mais jamais jusqu'à présent par des missiles.

Menaces sur Bagdad

L'Iran, pour sa part, a appelé jeudi soir, la population de Bagdad à évacuer la capitale irakienne, tandis que l'artillerie iranienne a pilonné, durant la journée, toutes les villes frontalières d'Irak, a annoncé l'agence iranienne Irna.

Un communiqué du conseil supérieur de défense, diffusé à intervalles réguliers dans les émissions de radio-Téhéran en arabe, cité par Irna, invite les habitants de Bagdad à évacuer la ville afin « *de ne pas être brûlés par la colère de feu de nos combattants* ».

L'agence Irna indique, d'autre part, que l'artillerie iranienne a ouvert le feu contre « *toutes les villes frontalières irakiennes jeudi* » en riposte aux bombardements irakiens et que l'aviation a effectué trois raids contre des villes d'Irak.

La dégradation constante de la situation a été évoquée jeudi par l'imam Khomeiny qui recevait des combattants et des religieux de la ville sainte de Qom et des habitants du sud de Téhéran, les plus touchés par les bombardements.

« *C'est Dieu qui a créé cette situation* », a-t-il dit en soulignant, à l'intention des dirigeants irakiens, qu'ils « *ne peuvent pas faire peur* [avec des missiles] *à quelqu'un qui souhaite le martyre et demande que l'on prie pour qu'il devienne martyr.* »

L'imam Khomeiny a, par ailleurs, dénoncé la communauté internationale qui « *ne condamne pas l'Irak* » quand ce pays annonce qu'il va utiliser des missiles, et il s'est attaché à démontrer par des références historiques et théologiques que la guerre constituait un devoir religieux pour les musulmans.

« *Il s'agit d'une guerre entre l'islam et les incroyants* », a-t-il dit. « *Si par malheur les Etats-Unis sont victorieux et font triompher Saddam* [le président irakien], *l'islam recevra une gifle dont il ne se remettra pas avant longtemps.* » – (*AFP.*)

En Turquie

CINQ MORTS DANS UNE EMBUSCADE TENDUE PAR DES KURDES

Cinq personnes, dont deux policiers, un médecin et une sage-femme, ont été tuées jeudi 4 avril dans une embuscade tendue par un commando kurde, près d'un village du district de Sirnak, en Anatolie du Sud-Est. Le sous-préfet du district a été blessé.

Selon les autorités, les victimes circulaient à bord de véhicules sanitaires clairement marqués comme tels, mais qui suivaient, semble-t-il, à peu de distance un convoi militaire.

Cette attaque est le trente-huitième incident officiellement recensé, mettant en cause depuis six mois des militants séparatistes kurdes. Selon notre correspondant, une trentaine de maquisards ont été tués au total, ainsi que vingt-six membres des forces de l'ordre et une quinzaine de civils. Quatre-vingt-quatre séparatistes sont actuellement en cours de jugement, notamment à la suite d'attaques surprise lancées contre de petites garnisons de gendarmerie, et trente d'entre eux risquent la peine de mort.

Les autorités d'Ankara refusent de reconnaître aux Kurdes tout particularisme ethnique, se bornant à les qualifier de « Turcs des montagnes ».

LE SOUDAN EST PARALYSÉ PAR UNE GRÈVE GÉNÉRALE

Bien que les informations en provenance du Soudan demeurent très fragmentaires, ce vendredi 5 avril en fin de matinée, tout indique que la situation s'est aggravée au cours des dernières quarante-huit heures. Après les télécommunications, toutes les liaisons aériennes ont été interrompues le jeudi 4 avril entre Khartoum et les capitales étrangères. Les avions qui devaient atterrir ont dû rebrousser chemin faute de pouvoir établir un contact avec la tour de contrôle. Aucun appareil n'a pu non plus décoller.

Selon des informations concordantes, notamment en provenance de chancelleries occidentales, le Soudan était paralysé jeudi par une grève générale. A peu près tous les secteurs ont été touchés : transports, télécommunications, centrales électriques et hydrauliques, industries, chantiers de construction, banques, secteur pétrolier, hôpitaux, tribunaux, etc.

Au cours d'une manifestation populaire qui s'est déroulée à Khartoum mercredi, un appel à la grève générale et à la désobéissance civile a été lancé. Les manifestants – évalués par l'AFP à une vingtaine de milliers de personnes – avaient tenté sans succès de se rassembler devant le palais du peuple (où se trouvent les bureaux de la présidence de la République). Ils scandaient des slogans contre le maréchal Nemeiry, qualifié d'« *agent américain* », et sa politique économique et sociale.

Ce vendredi matin, des observateurs du Caire, se référant à des « sources diplomatiques », estimaient que la situation demeurait critique au Soudan. On ignorait où se trouvait le maréchal Nemeiry, qui avait prévu de suivre un « *traitement médical* » aux Etats-Unis. Le chef de l'Etat soudanais a indiqué à un quotidien arabe de Londres (*le Monde* du 5 avril), qu'il a l'intention de rentrer au Soudan, coûte que coûte, le samedi 7 avril. – (*AFP, AP, UPI, Reuter.*)

La révolte des prostituées à Paris

UNE LETTRE DE M. ALAIN DUMAIT maire du IIe arrondissement

Notre article du 29 mars sur le mouvement de protestation des prostituées parisiennes inquiètes d'un projet de fermeture des studios qu'elles utilisent rue Saint-Denis, à Paris, nous a valu une lettre de M. Alain Dumait, maire (PR) du deuxième arrondissement de Paris. Celui-ci écrit notamment :

« Il y a, de votre part, une conception des choses qui minimise les nuisances entraînées par la concentration de la prostitution et liées au mode d'exercice très particulier de cette prostitution à cet endroit, tandis qu'à l'inverse vous passez sous silence le fait que les copropriétaires des studios de prostitution, presque toujours des prostituées elles-mêmes, sont purement et simplement passibles des articles 334 et suivants du code pénal.

» Je suis surpris que le seul témoignage de commerçant que vous citez soit celui d'un commerçant qui trouve les prostituées « *sympas* ». Il est faux de dire que le quartier est peu habité la nuit : presque dix mille personnes demeurent dans le quartier Bonne-Nouvelle, qui constitue en superficie le quart du deuxième arrondissement et la moitié en termes de population. Ils prétendent y vivre normalement, tranquillement, comme tous les Parisiens, ni plus ni moins (...). »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le prochain vol d'Ariane retardé.* – Le treizième tir de la fusée européenne Ariane, initialement fixé au 23 avril prochain, a été reporté au 7 mai. Lors d'un contrôle, les techniciens ont été amenés à suspecter un lot de composants électroniques. Ils ont jugé plus prudent de débarquer certains éléments du lanceur. Sauf nouveau contretemps, c'est donc avec un retard de quinze jours sur le calendrier prévu qu'Ariane devrait mettre en orbite deux satellites de télécommunications français et américain, Telecom 1B et Gestar.

● *Les Japonais cesseront de chasser la baleine en 1988.* – Le Japon a décidé vendredi 5 avril, l'arrêt de la chasse à la baleine en mars 1988, selon le ministre japonais de l'agriculture et de la pêche, M. Moriyoshi Sato. (*AFP.*)

● *Le Front Polisario a rendu les corps de deux aviateurs belges.* – François Mertens et Godfried Lenez avaient disparu le 21 janvier près de Dakla (ex-villa Cisneros), au Sahara occidental. Leur avion, qui participait au rallye aérien Paris-Dakar, avait été abattu par les forces du Front Polisario (*le Monde* du 1er février). Dans un communiqué le Front a annoncé, mercredi 3 avril, que les corps des deux aviateurs ont été remis à leurs familles, en présence du consul de Belgique à Alger. (*Reuter.*)

● TENNIS : *Tournois de Chicago et de Monte-Carlo.* – Yannick Noah a été battu, jeudi 4 avril, au deuxième tour du tournoi de Chicago, par l'Américain Terry Moor 4-6, 7-6, 7-6. Les huitièmes de finale du tournoi de Monte-Carlo n'ont, en revanche, pas donné lieu à de grosses surprises : Cancellotti (It.) bat Nyström (Suèd.) 6-2, 7-5, Smid (Tch.) bat Higueras (Esp.) 6-3, 6-3, Lendl (Tch.) bat Gunnarsson (Suè.) 6-3, 7-5, Pimek (Tch.) bat Jaite (Arg.) 6-1, 6-1, Wilander (Suè.) bat Pecci (Par.) 6-3, 6-3, Kricksiein (EU) bat Clerc (Arg.) 5-7, 6-1, 6-4.

● VOLLEY-BALL : *Coupe du printemps.* – La France s'est qualifiée, jeudi 4 avril, pour les demi-finales de la Coupe du printemps, disputée au Danemark, en battant le Portugal 3 sets à 1 (15-13, 15-7, 13-15, 15-10).

4.500 francs la place pour Juventus-Bordeaux

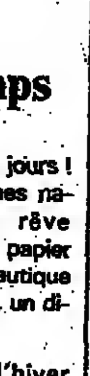
La vente des soixante et onze mille places pour la demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions entre la Juventus de Turin et les Girondins de Bordeaux a donné lieu, jeudi 4 avril, à des incidents devant le siège du club. Six mille supporters mécontents de n'avoir pas eu de billet s'en sont pris aux forces de l'ordre. Un policier a été hospitalisé et une quarantaine de personnes blessées. Deux mille policiers seront mobilisés, mercredi 10 avril, pour filtrer les entrées au stade.

A cette occasion, le club turinois battra son record de recettes avec 1,2 milliard de lires (6 millions de francs). Le prix des billets au marché noir atteint déjà 4.500 francs pour une place numérotée, et 1 500 francs pour une place dans les virages.

Le Monde

LOISIRS





Vents de printemps

ENFIN les beaux jours ! Finies, les vaines navigations en rêve avec, pour horizon, le papier glacé d'une revue nautique et, pour banc de quart, un divan moelleux.

Pour ceux que l'hiver n'avait pas découragés, finis les interminables bords à escalader, puis à dévaler une puissante houle sur fond de ciel plombé... La voile a beau être passion, on se demande alors parfois si l'on frissonne eutrement que de froid, si ce n'est pas d'angoisse, car, soue le soleil, même les bords les plus sinistres deviennent chevauchées fantastiques.

Surprise des premiers coups de soleil : à cette époque, on ne bronze pas, on brûle. Si la mer est passion, la voile est mille passions, autant qu'il existe de façons de la pratiquer.

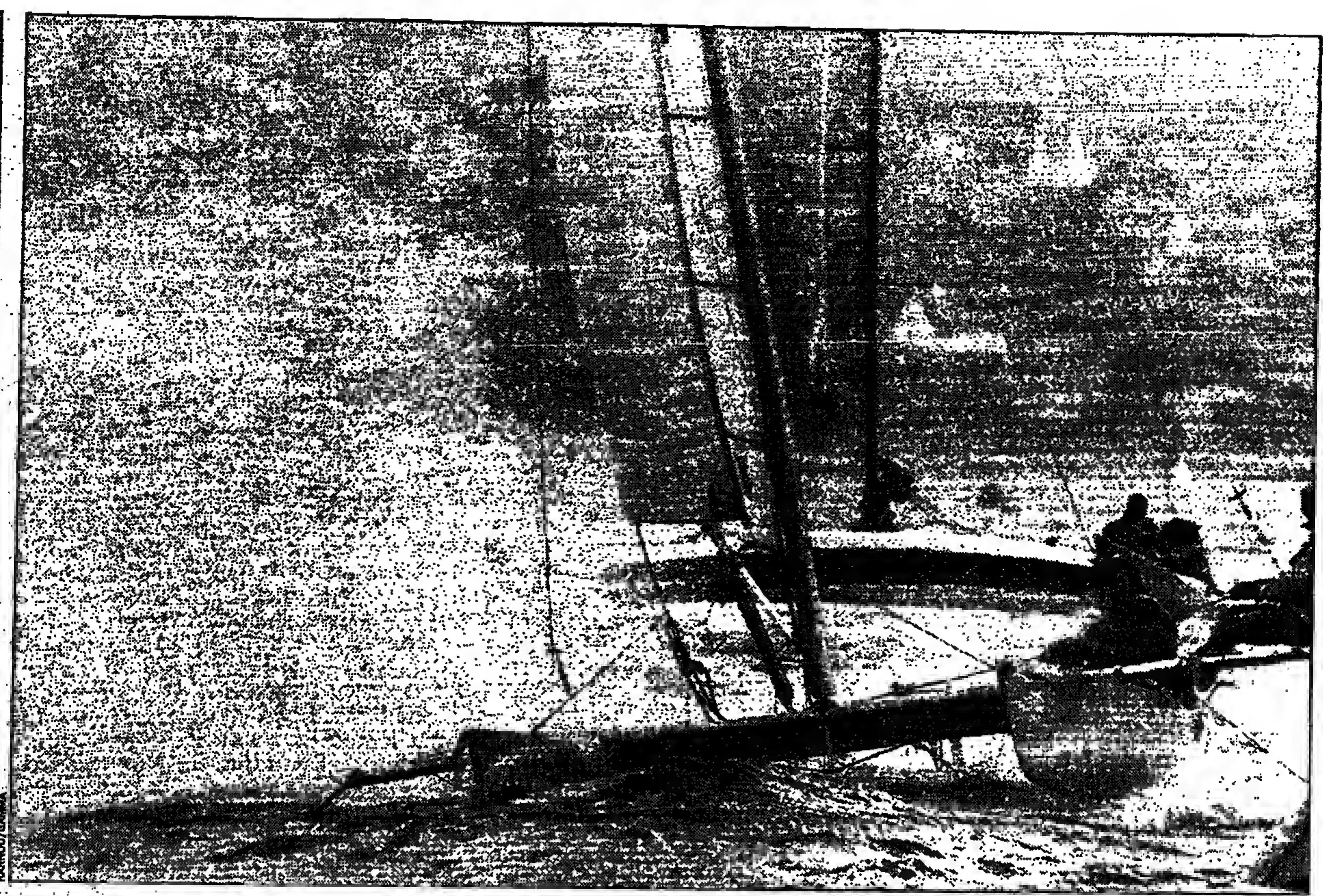
Printemps à Brest : sur la base de vitesse, un fou du vent se fait chronométrer monté sur une paire de skis et tiré par un cerf-volant. Ne souriez pas : la vedette des photographes n'arrive pas à le suivre. Pâques à La Rochelle : des centaines de voiliers, des milliers d'étudiants, sont réunis pour la Semaine de la course croisière organisée par l'école de commerce de Lille.

Au même moment, à l'Aber-Wrach, des néophytes, qui, hier encore, n'avaient jamais entendu faseyer une voile, hurlent de plaisir alors que leur catamaran se dresse sur une seule coque.

En Méditerranée, il commence à faire vraiment chaud, mais c'est aussi l'époque des coups de mistral violents. Alors, la furie du vent ajoute encore à la splendeur d'une houla si abrupte que, parfois, on voit le soleil au travers de la vague.

Débutant en dériveur, jeune fou du fun-board, vieux roulier de la croisière ; la lueur qui brille au fond de leurs yeux plissés vient de la brûlure du même sel, de la même jouissance marine. Le plaisir de la mer, décidément, est multiple.

D.L.B.



RAINOU/GAMMA

A fond la voile !

Courir sur mer, ou voler sur l'eau ?

LA vitesse grise. Les records font toujours rêver. En automobile, en moto, mais aussi en voile, où les amateurs de glisse ont également leurs rendez-vous annuels : les semaines de vitesse de Weymouth (Grande-Bretagne), de Brest, de Veerse-Meer (Pays-Bas), de Perth (Australie) et, à partir de cette année, du Grau-du-Roi. L'engouement pour des manifestations qui relèvent autant du concours Lépine que de la compétition s'est encore vérifié lors de la cinquième Semaine internationale de vitesse à la voile, organisée du 23 au 29 mars à Brest.

L'originalité de ces semaines réside, pour beaucoup, dans le rassemblement, sur une même base de vitesse, de quelques-uns des meilleurs véliplanchistes et de concepteurs d'engins parfois si farfelus que les 500 m de navigation imposés pour l'enregistrement des performances se révèlent plus aléatoires, voire plus périlleux, pour leurs skippers qu'une traversée d'océan avec tempêtes. L'insolite et le spectaculaire se rejoigneot, par exemple, avec ces araignées de mer, faites d'assemblage de tubes métalliques bardés de foils et supportant des panneaux en matériaux composites, plus conçues, semble-t-il, pour voler que pour naviguer.

Dans cette catégorie, les engins les plus remarquables sont ceux de Pierrick Gilbert et de Gilles Goarin. Le premier, *Trecobat*, est un tripode à hydrofoils de 21 mètres de long et 14 mètres de large, avec 60 m² de voilure. Mené par deux personnes, il est doté d'uo grécment à wishbone, et son gouvernail est constitué par... l'ensemble de la coque, qui pivote. Hélas ! l'engin o'est opérationnel qu'à partir de 20 nœuds de vent pour pouvoir décoller.

Après cinq Bol d'or motocyclistes, Gilles Goarin a transféré soo goût poor la vitesse sur le voile. Il a imaginé de fixer sur le flotteur sous le vent de soo petit catamaran une aile d'avion de 4 mètres d'envergure et de 1,62 mètre de large qui devrait, grâce au phénomène de portance, alléger son bateau de près de 150 kilos par vent de 50 km/h. Uoe troisième coque, réglable eo écartemeot, lui permet d'assurer uoe meilleure sécurité. La coque centrale est évidée pour permettre au barreur de s'y glisser, à la manière d'uo pilote de formule 1. Malgré ees améoegemeots, le eatamarao n'a pourtant pas dépassé 16,38 nœuds. Bruno Le Gaignoux, champion de France de dériveur en 1979, a fait, de son côté, œuvre de pionnier avec des skis nautiques tractés par uo cerf-volant de 7 m² ou de 17 m² seloo le temps.

Si les concurrents des semaioes de vitesse foot preuve d'autant d'imagination, c'est pour teoter de s'approprier les primes quotidieones qui récompenseot les meilleures performances dans ehaeuoe des eatégories (230 000 francs de prix à Brest). Mais e'est aussi dans l'espoir que eertaioes de leurs innovatioos trouveot, uo jour, des applications sur des voiliers plus elassiques.

Cooçues à l'origine pour établir puis bettre des records, les semaines de vitesse s'éloigoent un peu, aujourd'hui, de leur vocation première. Les conditions idéales de navigation du plan d'eau de Weymouth, rarement agité par la houle ou par le elepot, ont permis de porter les records du moode à des sommets pratiquement inaccessibles ailleurs.

C'est le eas du record du moode de vitesse à la voile, détenu par le catamaran à coques décalées *Crossbow-II*, avec 36 nœuds (66,67 km/h). C'est aussi le cas en planche, où le colosse américain Fred Haywood (1,90 m pour 95 kg), un ancien ehampion des Etats-Unis du 400 mètres quetre nages, a pulvérisé, en octobre 1983, le record du moode du Français Philippe Maka (27,82 nœuda), pour atteindre 30,82 nœuds, soit près de 60 km/h !

A Brest, le meilleur véliplanchiste a eocore été Jean-Pierre Siret (Hi-Fly Neil Pryde), un Français de trente-trois ans qui vit à Nouméa. Fabricant de planches, il se consacre, deux mois et demi par an, aux semaines de vitesse. Avec une certaine réussite, puisqu'il a gagné eo 1984, à Brest (24,01 nœuds), à Weymouth (29,68 oœuds) et à Perth (29,23 nœuds). Cette année, il a dépassé, pour la première fois à Brest, les 50 km/h, en atteignant 27,59 nœuds avec des rafales de vent de 30 nœuds. A cette performance, il convieot d'ajouter le record de France de planche à voile en taodem, porté, par Thierry Nin et Luc Villejoubert, de Fréjus, à 25,7 nœuds.

Devaot ce bilan somme toute modeste, les organisateurs de la Semaine de vitesse de Brest envisagent la création de records par vent de moins de 15 nœuds, afin de favoriser la recherche appliquée à des conditions de navigation plus commuoes. Ce qui ne les empêche pas d'ajouter : « *Le record ne doit pas être une obsession. Il existe aussi un plaisir de la vitesse pour la vitesse.* »

GÉRARD ALBOUY.

Records de Brest

LES ectivités de la base da vitesse de Brest, créée en 1980 dans le rade, ne se limiteront plus désormais è le Semaine de vitesse organisée chaque année. Depuis le début du moie d'avril, la base peut être utilisée « à la carte » pour des tentatives da records, des épreuvee ou daa aesais de matériel. La demande doit être faite eu moins quarante-huit heures à l'avance (1), en fonction des prévisions météorologiques.

Conçue pour permettra de battre des records de vitesse, la base devrait einsi devenir, progreesivemant, un véritabla « laboratoire de la vitesse ». Depuis 1984, les données da temps, prises jusque-là manuellement, sont introduites directement sur ordinateur par des câbles aoue-marins. Cetta année, une information supplémentaira est epportée avec l'enregistrement de la vitesse du vent au moment des essais.

Grâce aux traveux de deux entreprises locales, la société Grenat pour l'établissement et l'enregistrement des mesures, et le Sedasis pour lea programmes informatiques, la fiabilitá des performances et des testa a pu être considérablement améliorée. L'étude du plen d'eeu, avec la vedette-laboretoire de le Fédéretion française de voila, a, d'eutre part, permis d'établir de nouvaaux couloirs, orientés de façon optimale per rapport eu ralief at aux courants.

Les programmaa informatiques permettent par exempla de déterminer les parformances d'un engin dens différantes situations de navigation : aptitude à remonter au vent, allure au près, optimisation du compromis cap-vitesse, etc. Ces programmas peuvant auasi aider à choisir les voiles les mieux adaptéea ou la meilleure répartition des masses.

Ces meeuras parmattant d'établir les courbes de performances représentent les variations vitesse-surface de voile lorsqua l'angla da route est changé par rapport au vent, en tenant compte du clapot, du type de voile, du vent et da la répartition des masses aur le bataeu. Un label « Basa da vitesse de Brest » est délivré pour authentifier les essaie de matériel et les performances réalisées.

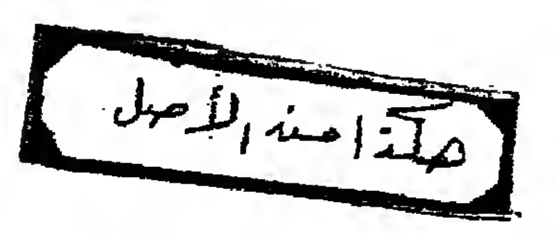
G. A.

(1) Base de vitesse de Brest, port du Moulin-Blanc, 29200 Brest. Tél. : (98) 41-69-10.

LIRE



Supplément au numéro 12499. Ne peut être vendu séparément. Samedi 7 avril 1985.



Mousse-skipper

C'est la fin de l'apprentissage sur dériveur. On voit grand.

Premiers bords

Les grendes essocietions comme l'UCPA (62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 336-05-20), et le Centre nautique des Glénans (quai Louis-Blériot, 75781 Paris cedex 16. Tél. : 520-01-40) offrent un choix très vaste. Signalons les stages « multivoiles » de l'UCPA. Parmi ceux qui se sont spécialiseés dans le cetemeren de sport : le centre nautique départamenel de Tréboul (BP 7, 29100 Tréboul, Douarnenez) et le Yacht-Club d'Adge et du Cap, rue de la Capitainerie, 34300 Cap-d'Adge.

Pour découvrir la croisière

Vous pouvez obtenir la liste des adhérents du Syndicat national des écoles de croisière en écrivant au port de le Bourdonnais, 75007 Paris. Vous découvrirez de nouvelles adresses en consultant les revues nautiques, qui publient régulièrement les dossiers consacrés à l'initiation. Les Glénans, l'UCPA, le Groupement finistérien de croisière (Pors Baech, 29224 Logonne-Daoulas), le Centre nautique de Roebree-Brigneeu (130, av. Philippe-Auguste, 75011 Paris) ont, en la metière, une très solide expérience.

Des stages à thème

Découvrez l'ert de la randonnée nautique : Centre nautique de Rosbras-Brigneau, et le Centre nautique de Crozon-Morgat, fort de Postollonec, 29160 Crozon. Stage de manœuvre et formetion de chef de bord, comprenant le mise en œuvre du radeau de survie (rarement proposée dans les écoles de voile) : école de mer Gaillard, 2, rue de Fargnes, 69001 Lyon. Manœuvre de gréements à l'encienne : Jeune Ariene (Dominique de Recy, 9, rue Notre-Dame, 50400 Granville). Voilerie, charpenterie de marine : Jeunesse et Marine (4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris).

Multivoiles à l'Aber-Wrach

C'est un fjord qui s'ouvre sur l'Océan, à la pointe da le Bretagne, quelque part dans le nord de Brest. Un bras de mer parsemé d'îlots, défendu par des récifs où s'écroule en rouleaux la houle atlantique. Le phare de l'île Vierge domine le paysage, et l'île de Stogadon, avec sa plage de sable fin, e presque des allures tropicales. C'est là que l'UCPA e installé un de ses derniers centres, offrant des activités nautiques particulièrement originales. En plus des stages de funboard (le spot de Sainte-Marguerite est bien connu des initiés) et de catamaran (y compris pour les débutants), on peut y découvrir la voile sous la forme d'un stage « Multivoiles ». L'idée de départ, c'est que les débutants en matière de navigation ont souvent envie de toucher un peu à tout avant de se lancer dans la voie qui leur aura donné le coup de cœur. Durant leur séjour, ils pourront donc tirer leurs premiers bords sur une planche à voile, partir explorer criques et îlots à bord d'un petit ketch à tirant d'eau réduit, *Mentor*, tâter de la navigation sur une coque en catamaran, essayer un cent mètres sur une planche à voile à roulettes, et peut-être même s'offrir una petite balade du soir en kayak. Idéal pour ceux qui n'ont pas d'idées arrêtées.

D. L.B.

Il y a encore quelques années, on s'initiait à la navigation sur un dériveur avant de passer au croiseur côtier, puis au voilier de haute mer. Désormais on découvre la voile aussi bien en traversant l'Atlantique que sur un petit catamaran de sport. Le choix n'en est donc que plus difficile. En fait, le plus important, ce ne sont pas les qualités du moniteur, mais la motivation réelle de l'élève. Qu'attend-il exactement d'un stage de voile ? *That is the question.*

Il y a, par exemple, ceux qui désirent en savoir juste assez pour ne pas avoir l'air trop manchots sur un pont et ceux qui veulent prendre, le plus vite possible, la responsabilité d'une croisière. Il y a même ceux qui viennent uniquement chercher un certificat de distance parcourue, pour obtenir un brevet : tel est le cas d'une certaine clientèle suisse et allemande.

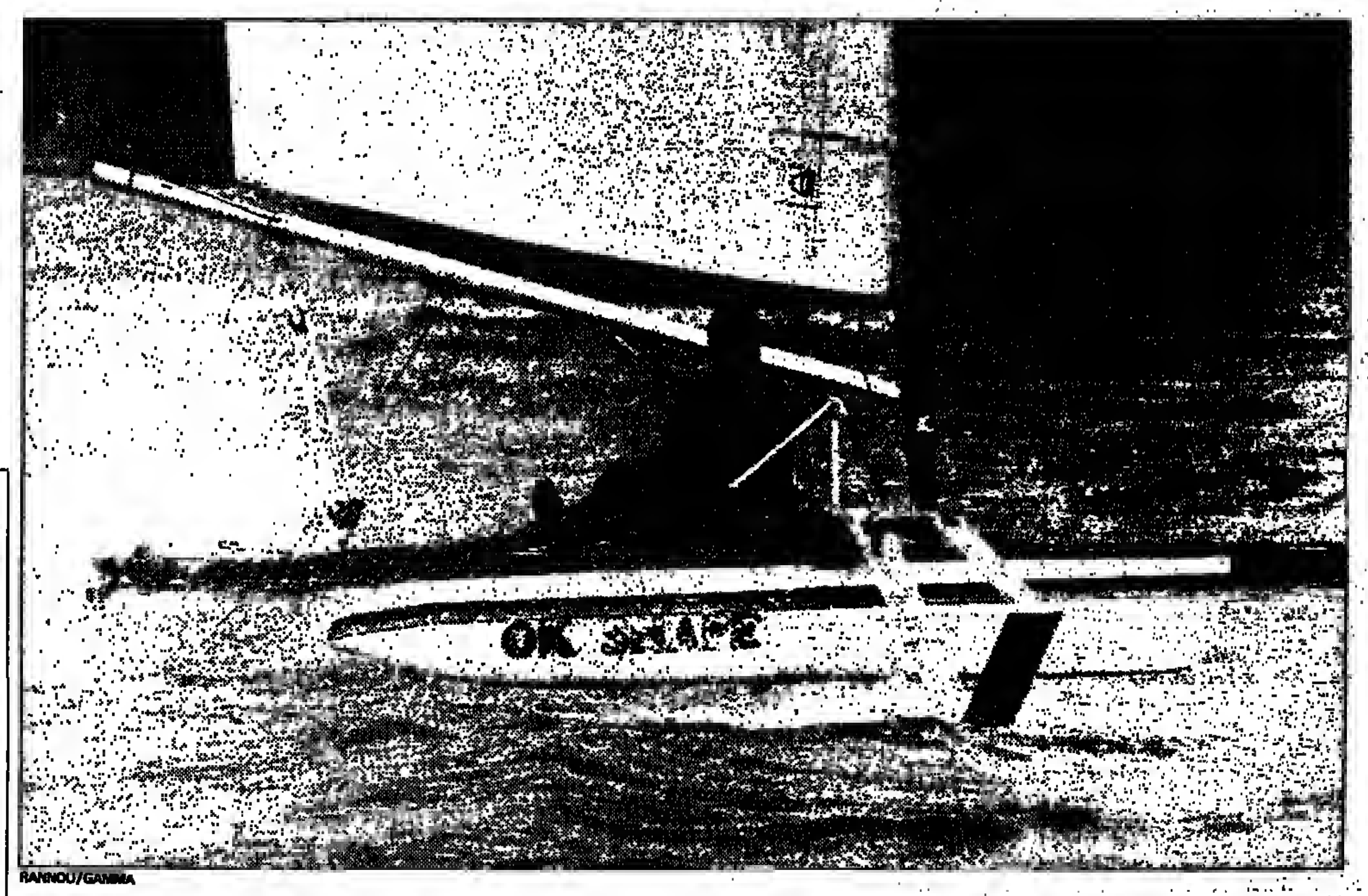
Il faut également bien se rendre compte que la technique de la voile a tendance à « éclater » en une série de pratiques très différentes les unes des autres. Ainsi, ce que vous apprendrez de la manœuvre d'un catamaran de sport n'a pas grand-chose à voir avec ce dont vous aurez besoin pour mener un dériveur classique. Quant aux dériveurs de la nouvelle génération, avec leurs réactions vives, ils préparent sûrement moins bien à la manœuvre d'un petit bateau de croisière que les bons vieux Vaurien. Rien à voir non plus entre ce que vous retirerez d'un embarquement sur un lourd voilier de 15 mètres (sur lequel la moindre manœuvre réclame coordination et force) et d'une croisière sur un 6,50 mètres, qui se déborde d'un coup de botte. De plus, désirez-vous apprendre la voile ou apprendre la mer ? Pour devenir un bon skipper, il faut autant connaître la technique de la navigation que le monde où l'on évolue : la vie de la mer et de ceux qui la fréquentent. Il existe des écoles où l'on peut apprendre tout cela ; c'est une simple affaire de bon choix.

La voile légère. – Les stages traditionnels d'initiation sur Vaurien, avec perfectionnement sur 420 existent toujours, mais on voit aussi fleurir des stages « cata », ou « dériveur nouvelle génération ». Le catamaran permet à un débutant d'affronter rapidement du vent fort, ce que ne permet pas le dériveur classique. Mais il donne de la voile une approche trop particulière pour constituer un moyen d'initiation générale correcte. Tout comme un stage de planche à voile ne saurait être considéré comme une initiation à la voile.

La croisière. – Il faut bien faire la différence, d'une part entre les stages de croisière côtière et les stages de croisière hauturière, d'autre part entre les stages sur gros et sur petits voiliers. Contrairement à ce qui s'est passé longtemps, on peut maintenant commencer son initiation à la voile par un embarquement sur un 15 mètres entre Bretagne et Irlande. Si cette expérience peut donner de la navigation une image enthousiasmante, elle n'offre pas cependant de très bons résultats d'un point de vue pédagogique.

Le bon équipier d'un gros bateau n'est pas pour autant capable de prendre la responsabilité d'un petit bateau. Sur un gros, on apprend vite à devenir un équipier efficace ; sur un petit, on s'entraîne à devenir un skipper responsable. C'est d'ailleurs en croisière côtière – et le plus souvent, donc, sur un petit voilier – qu'on apprend les bases indispensables de la navigation, et non pas en haute mer. De plus, en ce qui concerne les manœuvres, on peut toujours laisser un cafouillage se produire sur un petit bateau, pour en tirer ensuite les enseignements ; sur un gros, c'est plus difficile. En revanche, pour se perfectionner, rien ne vaut d'embarquement à bord d'un croiseur hauturier pour une étape d'une croisière lointaine, voire d'une course en haute mer.





RANNOU/GAMMA

Techniques particulières et stages à thème. – On peut tout connaître de la navigation et de la manœuvre mais désirer s'initier à l'art de couper les voiles, à la façon d'entretenir un moteur marin, ou de grimper dans le gréement d'un grand voilier. Il y a aussi les enfants qui, dès sept ou huit ans, peuvent embarquer seuls sur un Optimist. Mais il n'est pas certain que l'enfant soit tout de suite intéressé : la seule façon de le savoir est de faire un court essai. Dans la plupart des écoles de voile fonctionnant en externat, cela est possible.

Quelles sont les écoles ? – Il existe des associations et il existe des écoles commerciales. La nuance ne tient pas toujours aux tarifs mais plutôt à l'ambiance et aux méthodes d'enseignement. En ce qui concerne les associations, chacun connaît les Glénans et l'UCPA. Mais elles ne sont pas les seules. N'oubliez pas non plus les possibilités offertes par votre comité d'entreprise. Parmi les écoles commerciales, on trouve des skippers propriétaires d'un voilier qu'ils arment en école, avec un programme de navigation précis ; il existe aussi des sociétés disposant de plusieurs voiliers, avec programmes de navigation et des niveaux d'enseignement différents.

On peut aussi apprendre sans passer par une école. Une bonne formule consiste à louer un bateau avec skipper. Choisissez un voilier de taille raisonnable, et annoncez d'emblée au skipper retenu votre incompétence... et votre désir d'apprendre. Le skipper en question ne sera que trop heureux de prendre en charge un équipage motivé. La navigation en flottille est également un bon moyen pour ceux qui connaissent les bases de la navigation, et même un peu plus, mais pas assez toutefois pour prendre la responsabilité d'une croisière en eaux inconnues. En louant un voilier au sein d'une flottille, vous naviguez sur votre bateau à vous, mais l'ensemble de la navigation (route, choix des mouillages...) est du ressort d'un responsable. C'est sans doute le meilleur moyen d'apprendre à devenir maître à bord avant de partir seul à l'aventure. Reste la méthode des bourses d'équipiers et du traîne-pontons, mais on ne dira jamais assez à quel point il est délicat d'embarquer avec un skipper ou un équipage inconnu.

Où se renseigner ? – Vous trouverez ci-dessous plusieurs adresses sélectionnées par nos soins. Il existe aussi un document publié par la Fédération française de voile et qui regroupe toutes les écoles, en précisant leurs programmes : le *Guide Ricard de la voile*. Il existe, enfin, au sein de la Fédération des industries nautiques, un syndicat des écoles de voile.

DOMINIQUE LE BRUN.



Et je repartirons...

Equipage de débutants et voilier haut de gamme. Avec l'autre Riguidel.

LA mer est, paraît-il, une passion. Elle exige en effet souffrance et déraison. On embarque pour la dompter, on en revient esclave. On croit la soumettre quand elle s'offre docile et soumise, et la voilà qui éclate d'une colère de passionaria. La mer n'a pas de logique, et les marins vendront encore longtemps leur âme au diable (malgré sponsors et ordinateurs de bord) pour une seconde de ses vertigineux plaisirs. Au prix d'une endurance de marathonien, d'une culture de maître échiquéen, de l'ingéniosité du pilote de course, des réflexes du gardien de but et de la puissance du judoka. Ils cacheront leurs sentiments derrière un vocabulaire barbare et se joueront d'un univers si « génialement » étudié qu'on s'y cogne à chaque geste ! En retour, la mer leur distribuera rafales et vent glacé, humidité visqueuse, instabilité permanente.

A l'évidence, si les marins ne rêvent que de mouillages douillets dans les criques antillaises ou de brises câlines sur les lagons polynésiens, c'est pour mieux braver l'enfer qui cogne sur nos côtes, celui des vagues démontées, des visages fouettés et des regards épuisés. Au nom d'un plaisir subtil et délicat, fait d'embruns percés d'un arc-en-ciel, d'un sillage de mousse qui fait jouer les goélands, d'un soleil qui plonge derrière un ciel de feu, d'une nuit passée à veiller les étoiles... ou d'un rêve de solitude et d'évasion. Car la mer est, n'en doutons plus, une passion.

GALLEN/VIVA

Jacques Riguidel (un lointain cousin de l'Eugène des Transatlantiques), parce qu'il partage cette folie, tente un audacieux pari : embarquer, depuis Quiberon, un équipage débutant sur un voilier haut de gamme (*All-Mer*, un First 456 de 14,20 mètres) ! Une manière de rompre avec l'enseignement traditionnel qui raconte la mer au tableau noir et apprend la manœuvre sur une coque de noix.

« Nous accueillons deux types de stagiaires, explique celui que tout le monde appelle affectueusement « J. R. ». *Les débutants ont entre seize et trente ans ; ils veulent savoir si la mer les séduit et apprendre le B-A BA de la plaisance. Les autres ont entre vingt-cinq et soixante-dix-sept ans... et souhaitent naviguer sur un bateau de rêve, se perfectionner, avant d'acheter le leur (plus modeste), ou s'initier au rôle de chef de bord sur une belle unité, avec un équipage fourni. »*

Pour les débutants, une telle opportunité est plutôt rare. On comprend aisément que les écoles de croisière hésitent avant d'investir le million de francs que coûte un bateau de prestige, avant de le confier à des néophytes, avant de le lancer sur des compétitions (Transat des alizés, suivie de la course du *Figaro*) avec son équipage du moment ! Jacques Riguidel et son complice, Michel Granclaudon, coskipper de *All-Mer*, ont relevé le défi. Résultat : deux cents stagiaires chaque année.

La méthode, résolument moderniste, se veut dynamique, jamais aventureuse. Ses détracteurs lui reprochent de ne pas enseigner le geste marin, fesses dans l'eau et mains gercées. Il est évident qu'on n'apprend pas la même chose sur un dériveur chahuté par le clapot et sur un pont de 45 pieds indifférent à la houle. Le premier initie aux techniques essentielles ; le second révèle ce qu'est un bateau, un vrai, avec son équipage, ses manœuvres coordonnées, son intendance, sa route.


RANNOU/GAMMA

Ces deux adolescents dans la trentaine, sportifs accomplis et navigateurs de talent, ne connaissent qu'un cap : le grand large ! Dès les premières heures du stage (dix participants maximum), *All-Mer* quitte le ponton. A midi, chaque équipier a effectué plusieurs manœuvres, s'est perdu dans les balancines, écoutes, drisses et autres pataras, a craint l'empannage plus que le mal de mer et a tenu la splendide barre à roue en se prenant pour Pajot ! Au crépuscule, la prise de ris, le nœud de chaise et l'incidence des marées sur la route n'ont plus de secret (théorique) pour lui. Il est rompu, trempé, affamé. Et ravi.

La météo prévoit-elle des rafales à couler net le plaisancier ordinaire ? *All-Mer*, doté des équipements électroniques dernier cri, prouve sa fiabilité. Il se joue de la dépression, et son skipper en profite pour montrer ce qu'est une mer démontée, comment se déplacer à bord en toute sécurité, demander un point satellite, manœuvrer au plus sûr...

La méthode, résolument moderniste, se veut dynamique, jamais aventureuse. Ses détracteurs lui reprochent de ne pas enseigner le geste marin, fesses dans l'eau et mains gercées. Il est évident qu'on n'apprend pas la même chose sur un dériveur chahuté par le clapot et sur un pont de 45 pieds indifférent à la houle. Le premier initie aux techniques essentielles ; le second révèle ce qu'est un bateau, un vrai, avec son équipage, ses manœuvres coordonnées, son intendance, sa route.

La méthode de Jacques Riguidel ne prétend pas faire des miracles. Elle veut surtout coller au plus près des conditions réelles de navigation et vise à convaincre les néophytes que la mer est d'abord un plaisir. Olivier, dix-neuf ans, n'en est pas encore revenu ! Cet apprenti boulanger est arrivé un jour à Quiberon pour une semaine de stage débutant. Aujourd'hui, il assure le convoyage de voiliers entre l'Europe et les Antilles.

L'histoire est presque trop exemplaire. Le bateau ne fait pas le marin, et nulle école de croisière n'enseigne l'amour de l'océan. L'instinct du vent, la sensualité de la vague, le désir de toujours mieux naviguer, ne s'apprennent pas dans les manuels. Car, et c'est le mieux qu'on puisse retirer de quelques heures passées sur un voilier de prestige, du côté de Quiberon : la mer est définitivement une passion.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

Vingt stages

Jacques Riguidel organise une vingtaine de stages par an, de mars à septembre. Chaque stage dure une semaine et coûte 2 100/2 300 F par stagiaire.

Les stagiaires sont également admis à l'occasion des croisières en Irlande, Espagne, Portugal prévues en mai, juin et septembre : 4 200 F les douze jours.

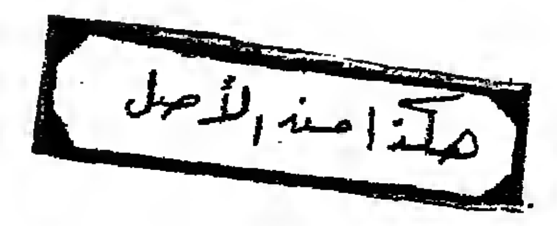
Enfin, « *All Mer* » et son équipage suivront la course du *Figaro*, de Granville à Kinsale, Morgat, Bayona et La Rochelle : 7 500 F par stagiaire, du 20 juillet au 11 août.

Ces tarifs ne comprennent pas la nourriture et autres frais de navigation.

En fonction des participants, les stages de l'école de croisière Jacques Riguidel sont de trois niveaux : navigation côtière (débutants), navigation hauturière (perfectionnement) et formation de chef de bord (confirmés).

Pour tous renseignements complémentaires :

● **Ecole de croisière Jacques Riguidel, 40, rue de Port-Maria, 56170 Quiberon. Tél. : (97) 50-19-64.**



Scherrer et l'angoisse de la page blanche

Un « grand » se souvient d'avoir été un inconnu.

DANS les bureaux de Jean-Louis Scherrer, le noir et le blanc s'assemblent en calmes harmonies que ne parviennent pas à bausculer les activités d'hommes et de femmes affairés, que dérange à peine le grondement de travaux proches. L'ambiance d'efficacité feutrée s'accorde à la sobriété de Jean-Louis Scherrer, à son expression mi-soucieuse mi-nostalgique, à sa voix sereine qui d'un coup s'inquiète sur une question, et raconte :



« Au commencement, je dansais. J'ai suivi le Conservatoire, j'ai fait un passage chez Cuevas. Simultanément je dessinais, je réalisais occasionnellement des costumes, en amateur, avec des chiffons que je trouvais chez moi ou au marché Saint-Pierre. Un accident m'a empêché de faire carrière. J'ai continué à dessiner. J'ai eu la chance de rencontrer M. Dior. La chance, c'est le hasard, l'imprévu. J'ai travaillé chez lui, la meilleure école. J'ai appris la technique de la haute couture, la manière de traiter les tissus, j'ai appris à diriger les essayages, à guider les premières. A l'époque, c'était vers 1956, la maison était l'une des plus brillantes. La disparition de M. Dior a créé un vide dans la couture. J'ai eu la chance de le voir, de voir sa recherche de la perfection, c'est en tout cas mon point de vue. Je suis resté un an et demi avec lui, et encore un an et demi avec Saint-Laurent. On vit toujours avec le souvenir de ces écoles premières...

» J'ai eu envie de m'exprimer à partir des bases que j'avais acquises. Je me suis installé, sans argent, au fond d'une cave, avec un ventilateur, et en travaillant comme je ne pourrais plus le faire, persuadé que j'avais à dire... Nous avons réalisé notre première collection et n'avions absolument pas de quoi amorcer la seconde. C'était en 1961. Je m'étais placé au niveau des autres, des Balenciaga, des Givenchy... J'avais mis le même cautionnement qu'en haute couture. Pas un acheteur ne s'est présenté. Qui donc aurait payé pour voir l'œuvre d'un inconnu ? Je me suis renseigné, j'ai demandé qui était l'acheteur le plus important. On me l'a indiqué : un Américain, il était descendu au Ritz. Je m'en souviendrai toujours, c'était un vendredi. Je parlais quelques mots d'anglais — je n'ai pas fait de progrès. Je lui ai téléphoné quand même, j'ai dit que pour lui il n'y aurait pas de cautionnement... Il est venu : c'est l'esprit américain, sympathique dans ces cas-là. Il m'a dit *« C'est bien, mais » mes acheteuses sont parties, » on verra la saison prochaine. »* Nous étions écroulés, et pas de rire, je vous assure. Et puis, le lundi, son acheteuse était là. C'est ça l'imprévu de la chance. Pourquoi était-il là, pourquoi m'a-t-il répondu au téléphone ? Il nous a placés au niveau des autres, nous est resté fidèle, a démarré notre prêt-à-porter. La chance, on la provoque ; le tout est qu'elle réponde.

— Connaissez-vous l'angoisse de la page blanche ?

— Comme tout le monde. Le trac est presque nécessaire. On doit savoir saisir le moment propice. On ne réussit jamais en se laissant vivre. L'ambition, il en faut, et aussi la capacité de sentir les opportunités. Par exemple, nous avons abordé la mode homme au Japon comme un ballon d'essai. Pendant deux ans j'ai reporté la décision. Mais les Japonais avaient programmé comme ils savent le faire. J'ai dû me lancer. J'ai vu la collection, elle m'a semblé bien, j'ai eu envie de poursuivre à plus vaste échelle. Je suis comme un paysan. Pas rapide. Je sais prendre des risques, mais je les calcule. Je me lance quand je suis prêt, c'est le temps qui décide. Il ne suffit pas de lancer, le nom doit être assez solide, la structure assez forte pour répondre à la demande. Sinon, c'est n'importe quoi. J'aime les choses bien.

— Est-ce que le métier a évolué ?

— Je ne le pense pas. La haute couture est une tradition artisanale et technique, avec laquelle on ne peut pas tricher, où tout est possible, la question du prix n'entre pas en ligne de compte. Tant que reste une clientèle susceptible d'acheter, d'essayer, nous pouvons conserver notre image de marque, équiper nos ateliers, maintenir un artisanat de luxe, montrer ce que nous sommes capables d'accomplir. Nous sommes les seuls au monde, à l'exception de l'Italie, un peu. Mais je ne vis pas enfermé dans un rêve.

— Et la clientèle ?

— A l'époque de Dior, on pouvait parler de dictature de la haute couture. A présent, même nos clientes font le tour et choisissent. J'apprécie cette liberté. Les privilégiées sont encore assez nombreuses pour nous faire vivre. Des économies s'effondrent, mais d'autres se développent. C'est un peu une roulette.

— Est-ce que vous pensez à la rentabilité ?

— Ce serait aberrant. La haute couture est un système anachronique. Je pense image de marque. L'essentiel est de la faire respecter... Les copieurs, on a dépassé ce stade. Les journalistes viennent avec leurs photographes. Mais entre une photo et la réalisation, la marge est importante. Même en prêt-à-porter.

» En haute couture, chaque saison n'apporte pas son bouleversement. Mais le prêt-à-porter, s'il n'est pas évolutif, pose un problème. Là, on se plonge dans un monde d'ordinateurs, un monde plus terre à terre. Le produit doit se vendre, on cible la clientèle, on construit l'avenir. Les chiffres parlent. Et, au moment des collections, on se dégage, il faut créer pour créer.

» En prêt-à-porter, la clientèle est plus large, internationale. Nous sommes présents dans un grand nombre de pays, avec des boutiques qui se sont engagées sur le nom et doivent être rentables. En haute couture, nous établissons des budgets, mais nous pouvons faire fabriquer des tissus exceptionnels, en faire venir, jouer avec... En prêt-à-porter, nous devons organiser, savoir quand les tissus vont être livrés, assurer le suivi.

» Les Américains mettent en vente très tôt. Ils attendent de nous plus que de leurs stylistes. A nous de livrer à temps. Les Japonais sont fidèles et superorganisés, comme chacun sait. Sur la France, malheureusement, on ne peut pas dire que le prêt-à-porter se développe, c'est cher, malgré tout. Nous n'avons pas énormément de licences, nous vivons sur l'exportation. Mais, à l'exception des pull-overs, fabriqués en Italie, nous travaillons avec des usines françaises, spécialisées selon le vêtement, ce qui nous laisse une souplesse de manœuvre.

» La maison de couture représente la sécurité du produit. Il y a vingt-cinq ans, on pouvait commencer dans une cave ; Cardin a commencé dans un grenier. Aujourd'hui, un styliste peut rapidement se faire connaître, se faire un nom, se faire manager. Mais avoir derrière soi une maison organisée est un atout important, une sorte de stabilité.

— Et vos loisirs ?

— De temps en temps, je coupe. Le temps de respirer. En voyage, j'essaie de connaître un pays. Les voyages, les sorties, les amis, un climat, c'est ce que je cherche. Et ça dure une dizaine de jours. Ensuite, je reprends. La collection finie, le lendemain je n'y pense plus. Je la regarde comme si un autre l'avait faite. Je n'ai pas un musée du costume. Une fois la collection finie, je me vide l'esprit, et je repars sur une nouvelle. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Bis pour Dorothée

Les lycéennes se l'arrachent.

JACQUELINE JACOBSON, Mme *Darathée Bis*, a le teint clair, les yeux gris derrière des lunettes ovales. Elle est habillée de noir, souple et long, et reçoit dans son immense « aquarium », l'ancienne piscine Lutetia, rue de Sèvres. Partout, des tuyaux rouges à claire-voie marquent les différents niveaux, très aérés, sous une verrière. Son bureau en zinc de bar aux chaises laquées de rouge témoigne d'une recherche paisible et appliquée, très pragmatique, familiale, de cette créatrice originaire de Béthune, mère de trois filles dont l'aînée se lance, à son tour, dans la mode sous le nom de Corinne Cobson.

Tout a commencé avec une boutique d'avant-garde très rive gauche, ouverte en 1962, boulevard Raspail. On y trouve des vêtements simples et bien coupés dans les couleurs vives ignorées des confectionneurs, alors cantonnés dans le noir et le marron. Le succès est immédiat auprès des lycéennes et de leurs mères, d'autant que les prix sont accessibles, tels ces bérets « cent sous » vendus 5 francs en 1964. Les tricots, pulls chaussette et dentelles de laine, séduisent aussi, tout comme les fausses fourrures rouges ou vertes, Elie Jacobson étant fourreur de formation. La production augmente rapidement, jusqu'à atteindre cinquante mille pièces par saison, et est réalisée en France à 90 %.

Ses filles maintiennent la créatrice au contact des jeunes. Les lycéennes s'arrachent toujours son cabas de coton bordeaux qui, comme tout ce qu'elle fait, correspond à un besoin. Il s'agissait, au départ, d'un emballage non vendu dessiné pour Jacqueline, à utiliser « le temps d'une saison » à la place des sacs en papier. Aujourd'hui, il est en vente dans les deux cents magasins de par le monde.

Innovant dans l'art de la présentation, Dorothée Bis a pris part au premier défilé groupé de créateurs, en 1972, à la salle Wagram, aux côtés de Kenzo et de Ter et Bantine, de Chantal Thomass. Et c'est déjà l'ébauche des défilés-spectacles des Tuileries, au rythme d'une musique psychédélique, d'éclairages de boîte de nuit, les mannequins semblent perdus dans ce cadre démesuré. Les résultats ont été fulgurants, même si l'on voyait à peine pour prendre des notes. Les photographes disposaient enfin du recul nécessaire tout au long du podium. Le prêt-à-porter, d'un coup, prenait une nouvelle dimension.

« L'évolution de la mode n'est pas une questian de longueur, dit Jacqueline Jacobson. *Mes modèle d'hiver sont entre mi-cuisse et le genou, à l'exception d'un passage droit, long et emmitouflé. Je pense plutôt à la prolifératian d'éléments disparates, reliquats de la période faisonnante et faste des années 70, quand on avait de tout. »* La réflexion porte sur une récente annonce qu'elle a passée dans la presse pour retrouver des modèles de ses débuts à archiver et à donner au Musée des arts de la mode. Or ses clientes n'acceptent pas de s'en séparer, c'est le cas du célèbre manteau « paysage » tricoté à la main, une des premières expressions de l'art porté, très en flèche, aujourd'hui. Les clientes des années 60 qui ont fait le succès de la maison ont maintenant de trente-cinq à quarante ans et lui restent fidèles, accompagnées de leurs filles : *« Mon style doit donc évoluer avec elles dans le sens de la simplificatian »*, apportant *« des possibilités d'exprimer leur personnalité plutôt que des panoplies complètes. »*



La production augmente rapidement jusqu'à atteindre cinquante mille pièces par saison et est réalisée en France à 90 %.

La mode soulève actuellement un grand enthousiasme qui s'exprime en livres et interviews et en expositions de costumes. Jacqueline attribue, en partie, ce succès aux traditions familiales du conservatisme bourgeois. On garde ses vêtements comme les draps de sa grand-mère pour interpréter à son tour l'évolution du chic parisien. Alors, demain ?

« Travaillant de plus en plus, les intellectuelles et les autres cherchent à se créer un uniforme dans lequel elles se sentent à l'aise », ce confort représentant la base de l'élégance pour la femme sûre de soi pendant la journée. Et elle cite le tailleur Chanel, le style Yves Saint Laurent, qui *« affirme la Parisienne en la décostumant »*. Voilà pour le jour ! Après 20 heures, tous les fantasmes de la séduction sont permis, *« la mode épousant son temps »*.

On peut s'attendre à une silhouette plus près du corps, aux épaules moins agressives. Des shorts d'hiver à porter avec d'épais collants, mais aussi des jupes et pantalons, sous d'amples manteaux, et des combinaisons ultra-moulantes le soir. Un style d'uniforme, à composer soi-même, à partir de pièces séparées.

Deux gammes de coloris mettront ces formes en valeur : une très sombre, à base de prune, de vert bouteille, de tête-de-nègre, que viendront adoucir des couleurs grisées, tout en douceur.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Rock

« Beyond Appearances », de Santana



Voilà près de vingt ans que Carlos Santana, fils d'immigrants mexicains, a commencé son aventure dans le rock en imposant à celui-ci les rythmes afro-cubains. *« Le rythme, c'est l'épice de la musique »*, aime à dire Santana, qui a une manière bien à lui de travailler les pulsations rythmiques, de les peaufiner.

Beyond Appearances, le dernier album enregistré à Los Angeles avec les fidèles Greg Walker (chanteur inamovible du groupe), Armando Peraza et Raul Rekow, tout aussi irremplaçables aux bongos et aux congas), épouse la règle de conduite de Santana sans que la formation devienne simplement une machine à swing latino-américaine. Certes, la plupart des titres sont de facture classique et n'offrent à vrai dire aucune surprise. Mais il y a toujours, à un moment ou à un autre, les fulgurances du guitariste, les flots d'énergie et une spontanéité quelque peu préservée qui donnent à l'ensemble sa densité et ses couleurs.

Breaking Out et *Right Now* sont parmi les meilleurs titres de ce nouvel album.

CLAUDE FLÉOUTER.

● 33t CBS 86 307.

« The Longuest Day » de the Del Fuegos

Les Del Fuegos n'ont pas inventé la poudre mais ils savent diablement y mettre le feu. Un groupe comme l'histoire du rock en est jalonnée, comme il en naît régulièrement, toujours les mêmes, immuables, nécessaires, dépositaires d'une tradition, intemporels quelles que soient les modes du moment. Les Del Fuegos pratiquent un rock de bistrot, du pub-rock comme disent les Anglo-Saxons, dans la lignée des *Doctor Feelgood*, *Inmates* et autres *Fleshtones* (la liste est longue) avec peut-être un brin de sophistication en plus. Sur chaque sillon, on entend la sueur qui se mêle à la bière qui coule, on les imagine sur scène, brûlants, nerveux, percutants, les thèmes expéditifs, les guitares tranchantes, la batterie martelante, les riffs qui tuent, et le chanteur tendu devant son micro, la tête remuant comme un vibromasseur, les jambes mi-écartées et la voix, timbrée noire, sauvage, énergique. Un groupe à prendre sur le vif, en somme, terroriste de la prise directe, voué au rock'n roll de base, coloré country pour la solidité et teinté rythm'n blues pour la chaleur et les claquements de doigts. Les compositions, on l'a compris, vont à l'essentiel en temps réduit, sur des mélodies qui sonnent à hauteur des standards des pionniers du rock'n roll. Le plus dur était, comme toujours pour ce type de groupes, de capter et retranscrire la vie et le tonus en studio. Opération réussie.

ALAIN WAIS.

Polydor, 824154-1.

Classique

« Fra Diavolo »

Brave Auber, dont le seul souci était d'écrire joliment et qui rêvait d'être un second Rossini. En son temps, il connut un vif succès, son penchant pour la virtuosité, sa verve et sa vitalité flattant les goûts de l'époque.

Evidemment, avec le recul, ce *Fra Diavolo* accuse son âge et ses limites. Passons sur les dialogues parlés, franchement insupportables au disque, et sur l'imitation de l'accent anglais, totalement ridicule. Regrettons que les deux interprètes principaux, depuis longtemps familiers de leurs rôles, les enregistrent si tard. Son exquise diction française, l'élégance de son style, l'aisance avec laquelle il se meut dans ce répertoire parviennent à peine à faire oublier que la voix de Nicolaï Gedda s'est quasiment *retirée*, ne laissant que des sons maigres et blanchis. Quant à Mady Mesplé, dont la légèreté, la volubilité et, bien sûr, la sensibilité restent intactes, le temps n'a fait qu'aggraver la nasalité de l'émission et l'aspect pincé du timbre.

Excellents seconds rôles avec Jane Berbié, Remi Corazza, Thierry Dran, Jules Bastin et Michel Trempont. A la tête de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Marc Soustrot ne souligne guère que les banalités de la partition.

ALAIN ARNAUD.

● Deux disques EMI, 2700.683.

« Stabat Mater », de Pergolèse

Délaissant le grand répertoire lyrico-orchestral sur lequel il a bâti sa carrière, Claudio Abbado, à la tête des cordes de l'Orchestre symphonique de Londres, nous livre sa version du célèbre *Stabat Mater* de Pergolèse. Version de luxe, aux sonorités somptueuses et délibérément engagée dans la perspective « grand opéra » avec les voix solistes de Margaret Marshall (soprano) et de Lucia Valentini Terrani (alto). La leçon de beau chant est le principal atout de ce disque travaillé avec l'attention maniaque qui caractérise la direction d'Abbado. Mais l'approche spirituelle de l'œuvre reste assez convenue. A écouter cependant et à admirer pour la rencontre Marshall-Terrani, l'une et l'autre au sommet de leur art.

R. T.

● DG, Prestige, 415 103.

« Ma patrie », de Smetana, par Kubelik

La Moldau de Smetana, qu'on entend parfois au concert, est le deuxième volet d'un ensemble de six poèmes symphoniques intitulés globalement *Ma patrie*, et qui pour sa part n'est jamais exécuté en public en France. Pourtant, l'ensemble dure moins que la plupart des symphonies de Mahler. Cela dit, les versions discographiques du cycle complet sont nombreuses, et c'est au moins la seconde fois que Rafaël Kubelik, compatriote de Smetana, nous en donne une. Après les belles versions des Ancerl et autres Neumann, on pouvait se demander ce que ce nouvel enregistrement apporterait de nouveau.

La réponse s'impose : un enthousiasme et un dramatisme des plus communicatifs. La fin du troisième poème, *Sarka* (qui traite d'une sombre histoire de vengeance et se termine par la description d'un bain de sang) est à cet égard un modèle, et on n'oubliera pas de sitôt les violents accords terminant le cinquième volet, *Tabor*, pour réapparaître immédiatement au début du sixième et dernier, *Blanik* (dans ces deux derniers poèmes symphoniques sont évoquées les guerres hussites). La poésie qui se dégage de *la Moldau* ou de *Par les prés et les bois de Bohême* n'est pas moins remarquable, et on a là, grâce également à l'orchestre symphonique de la radio bavaroise, un album vers lequel on devrait maintenant se tourner en priorité.

MARC VIGNAL.

● Deux disques Orfeo. S 115.842 H.

« Lucia di Lammermoor » avec Alfredo Kraus

Dans les années 50, Karajan et Callas nous réapprirent que la *Lucia* de Donizetti n'était pas seulement l'assemblage d'une scène de virtuosité et d'un fond de « grosse guitare », mais que Walter Scott en avait tracé le climat à la fois tragique et fantastique, qu'il y fallait les couleurs, les ombres et les fureurs du haut romantisme et donc des interprètes et un chef inspirés.

Ce n'est pas précisément le don du chef, Nicola Rescigno, ni d'Edita Gruberova. Certes, le premier, en habile routier du répertoire italien, connaît sa partition et sait en souligner les effets. Mais l'ensemble n'en est pas moins lourd, le son opaque et la dynamique inexistante. La seconde, qui a rodé le rôle sur toutes les scènes du monde, a fini par ajouter à l'arsenal de son éblouissante pyrotechnie de touchants accents et même un certain pathos. Reste qu'on est loin de cette folie progressive, lunaire dans ses prémices, hallucinée dans sa fin, sans laquelle le personnage s'affadit.

Heureusement, il y a le toujours merveilleux Alfredo Kraus : l'altération de son timbre ne parvient pas à déparer la splendeur du style, la désarmante facilité d'émission et ces manières que seule la maîtrise d'une école permet. Et le plus que jamais superbe Renato Bruson, détaillant en belcantiste accompli ses figures de vocalise sans rien perdre de son intensité vocale et dramatique. Bref, une version d'hommes.

A. A.

● Trois disques EMI, 2700-643.

Jazz

« My Feet Can't Fail Me Now », du Dirty Dozen Brass Band

Nous n'éprouvons aucun remords à parler des rééditions. Une forme de mépris consisterait à condamner le jazz à n'être rien quand il n'est pas de la veille, ou du jour même, ou nouveau en apparence. Il y a bien des historiens, médiévistes ou antiquistes qui se penchent sur le passé ancien.

Pourquoi le chroniqueur jazziste ne mettrait-il pas de passion, de temps à autre, pour un passé qui n'a même pas cent ans ? Nous sommes, tout de même, également ravi et pressé de communiquer notre enthousiasme chaque fois que nous découvrons un orchestre par son premier album, et que cet album apporte avec lui non seulement le talent, mais la fraîcheur. C'est le cas du recueil du Dirty Dozen Brass Band, coup d'essai, coup de maître.

Cet orchestre que George Wein a dégoté à La Nouvelle-Orléans joue dans les rues pour les défilés, dans les pique-niques pour les bals et, désormais, dans les studios d'enregistrement de disques. En pleine tradition, donc, mais simultanément, avec les prestiges techniques contemporains et une appropriation heureuse du répertoire. Le saxophone baryton (Roger Lewis) et le tuba (Kirk Joseph) ont des agilités d'alto ou de trompette ; ce sont des éléphants qui se font petits rats. L'ensemble interprète des thèmes de son cru et aussi, remodelés, de Duke (*Caravan*), du « Bird » (*Bongo Bop*), de Thelonious (*Blue Monk*).

Blackbird Special ouvre le recueil, c'est le cas de le dire, en fanfare. Des rythmes caraïbes sont affirmés avec une précision et une conviction extraordinaires. le groupe a choisi le mode le plus fréquemment employé par les Cubains (le fameux mode myxolydien que les élèves pratiquent dans toutes les écoles de salsa). On sent des musiciens parfaitement dans le vent. Naguère, les jazzman jouaient « au fond du temps ».

Maintenant la manière est nerveuse. C'est vrai pour l'entourage de Miles, et, de la même façon, pour les membres du Dirty Dozen Brass Band, qui est, sans aucun doute, une excitante, une authentique révélation (Concord Jazz GW 3005. Distribution DAM).

LUCIEN MALSON.

MAISON

Coupez plus !

LA vie d'aujourd'hui – professionnelle comme familiale – tient à un fil... celui du téléphone. Issus de la technologie la plus avancée, de nouveaux téléphones compacts (à clavier sur le combiné) sont agréés par les PTT. Et ils sont fabriqués en France.

Un « compact électronique » Philips est le premier appareil téléphonique sorti, à l'automne, de l'usine de Flers, dans l'Orne. Son clavier est à touches « antirebond », pour éviter toute fausse numérotation. Il garde en mémoire le dernier numéro composé, pour un rappel automatique. Ce téléphone, blanc, ivoire ou bordeaux, se pose sur un meuble ou se fixe au mur. Il coûte 600 F environ.



Le téléphone-radio-réveil de Philips

De forme compacte également, le nouveau TM2 de Matra jongle avec l'électronique. La prise de ligne se fait sans décrocher, en appuyant sur une touche. Le numéro composé sur le clavier s'affiche sur un mini-écran de visualisation qui sert aussi à lire l'heure et, éventuellement, à chronométrer une communication. Outre le rappel automatique du dernier numéro composé, l'appareil mémorise un numéro d'urgence. A poser ou à suspendre, ce TM2 se fait en noir, ivoire, rouge vif, bordeaux, bleu marine, ou en ton bronze métallisé (890 F environ).

Un nouveau modèle de Modulophone a son combiné à clavier qui se pose sur un socle. Une pendulette à quartz y est encastrée ; elle donne l'heure, le jour et la date, et permet de chronométrer une communication. Ces Modulophones sont en dégradés de vert, rouge, jaune, bleu, beige ou gris. Avec un numéro en mémoire, 630 F environ.

Pour les inconditionnels du téléphone sur la table de chevet, Philips vient de sortir un appareil, agréé par les PTT, combinant radio, réveil et téléphone (990 F environ). C'est un boîtier rectangulaire, peu épais, qui réunit une radio FM, une horloge à affichage numérique et un réveil, par sonnerie ou en musique. Le combiné du téléphone compact s'encastre sur la partie gauche de la radio.

JANY AUJAME.

● Tous ces appareils sont vendus dans les grands magasins et dans les boutiques spécialisées en téléphones.

PHILATÉLIE n° 1890

Surprise désagréable !

Sur la foi du communiqué spécial publié dans notre chronique du 16 mars sous le titre « Mise au point des PTT », nous pensions que les « réservataires » dans les bureaux de poste auraient eu la priorité et ainsi la bonne fortune d'obtenir le carnet des « Personnages célèbres ».

Surprise désagréable ! Ce ne fut pas le cas partout ! D'après les échos, il s'avère : deux poids et deux mesures. Des receveurs observant la loi logique de la priorité, et d'autres se faufilant dans les dédales des formules. Ils prétextent que le carnet n'a pas été inclus ou précisé spécifiquement dans les réservations. Certains disaient même qu'ils n'en ont pas reçu du tout !

Si ces derniers ont agi arbitrairement, nous pouvons féliciter les premiers pour la correction et l'esprit PTT qui maintient le meilleur « contact » avec les usagers.

En tout cas, l'arbitraire a ouvert la porte à la spéculation. Et on se pose des questions ! Par quel miracle certains bureaux, dès lundi 25 février à 9 heures du matin, pouvaient déjà répondre : le carnet est épuisé !

Mais, là, on comprend mieux le pourquoi et le comment ! Certains « clients » en disposent plusieurs milliers, d'autres des dizaines de milliers et plus. Et, actuellement, ils font la pluie et le beau temps, à des prix défiant l'entendement, sur le dos de ceux qui seraient contents actuellement, avec un ou deux carnets, s'ils avaient pu l'obtenir à leurs bureaux.

Une leçon à retenir ! A l'avenir, il faut assurer, – à tout prix, la priorité aux réservataires. Sans cela, le discrédit couvrira toute l'administration.

Calendriers des manifestations :

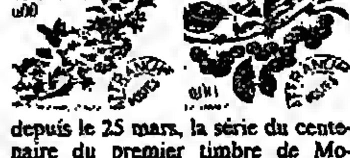
⊙ 34000 Montpellier, 1-2/IV.*
⊙ 59000 Lille (pal. congr.), 3-4/IV.*
⊙ 74210 Faverges (Expo.), 13/IV.
⊙ 74190 St-Gervais Le Fayet 20/IV
⊙ 57250 Moyeuvre-Grande, 20/IV
⊙ 44000 Nantes (Bourse), 20-21/IV.
⊙ 45000 Orléans, 27-28/IV.
⊙ 02000 Laon (mais. arts), 2-5/V.
⊙ 62200 Boulogne-sur-Mer 4/V.
⊙ 93300 Vincennes (mairie), 4-5/V.
⊙ 85390 Mouilleron-en-Pareds, 8/V.
⊙ 57600 Forbach (h. de v.), 8/V.
⊙ 68100 Mulhouse, 11-12/V.
⊙ 83140 Six-Fours-les-Plages 11-12/V.
⊙ 74800 La Roche-sur-Foron, 25-26/V.
⊙ 04100 Pierrevert, 15-16/VI.
⊙ 80000 Amiens (Vascosan), 15/VI.
⊙ 94430 Chennevières/Marne, 15/VI.

* Voir « Bureaux temporaires » chronique n° 1 886, du 9 mars, page XV.

◆ A VINCENNES, les 4 et 5 mai, l'Union Philatélique de l'Est Parisien soulignera son 25e anniversaire par une exposition (avec bureau temporaire) dans la salle d'honneur de la mairie. Ouverte de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Souvenirs : enveloppe 10 F, entier repiqué 8 F (plus port), à l'ordre de l'UPEP, adressez à M. Chollet, 2, allée de la Butte-aux-Cailles, 93160 Noisy-le-Grand.

Les émissions monégasques...

... de l'année ont débuté par la série « préos » (chr. n° 1886) et voici,



depuis le 25 mars, la série du centenaire du premier timbre de Monaco : 1,70 F, vert ; 2,10 F, rouge et 3,00 F, bleu.

Prélude d'une exposition philatélique prévue, du 5 au 8 décembre, au

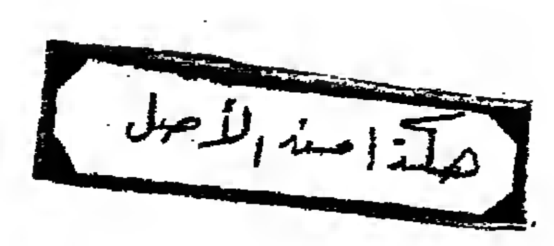


Centre de congrès-Auditorium de Monaco. Elle est placée sous le haut patronage du prince Rainier III.

Ces deux émissions seront incluses, pour les abonnés, dans les émissions du mois de mai que nous publierons prochainement.

◆ A BIARRITZ, les 12, 13 et 14 avril, au cours des journées d'information du comité Croix-Rouge de la ville, une exposition philatélique se tiendra au Casino. Souvenirs : carte et enveloppe, 10 F (l'une) plus port. Comité C.-R. française, 20, rue des Jardins, 64200 Biarritz.

ADALBERT VITALYOS.



échecs

Nº 1119

Ou comment ouvrir les lignes

(Tournoi zonal de Montpellier, 1985)

Blancs : B. KOUATLY
Noirs : A. HAIK
Défense est-indienne.

1.	d4	d6	16.	Rxg2	h5! (i)
2.	Cf3	g6	17.	çxd5 (j)	Df7 (k)
3.	g3	Fg7	18.	Dh3 (l)	Cf5!
4.	Fg2	Cf6	19.	Df4 (m)	é4! (n)
5.	0-0	0-0	20.	Dxé4	Ta-é8
6.	ç4	Cç6 (a)	21.	Dh4	Fd4!
7.	Cç3 (b)	é5 (c)	22.	g4	Té2+
8.	d5 (d)	Cé7	23.	Rf3	Df7
9.	Cé1 (é)	Cd7	24.	Cf2	Té3+!
10.	é4	f5	25.	Rg2	Ch4+
11.	Cd3	Cf6! (f)	26.	Rh1	Txf4!
12.	f4 (g)	fxé4	27.	Fxé3	Dxé3
13.	Cxé4	Cxé4	28.	Dh3	Dxh3
14.	Fxé4	Fh3 (h)	29.	axh3	Txf2
15.	Fg2	Fxg2	30.	Txf2	Fxf2

NOTES

a) Dans ce système de l'est-indienne avec développement du F-R blanc en fianchetto, les Noirs ont le choix entre plusieurs continuations, 6..., Cb-d7 ; 6..., ç6 ; 6..., ç5 (variante yougoslave) et le coup du texte 6..., Cç6 (variante moderne). Ici, les Noirs exercent une pression figurale sur le centre avant de renforcer cette pression par l'avance du pion é7.

b) Ou 7. d5, Ca5 ; 8. Cd2, ç6 (ou 8..., ç5 ; 9. Cç3 avec passage à la variante yougoslave) ; 9. a3!, çxd5 ; 10. çxd5, Cg4 ; 11. Ta2, Cé5 ; 12. b3!, Ff5 ; 13. Fb2, Tç8 ; 14. Fd4! avec avantage aux Blancs, ce qui montre la nécessité pour les Noirs, après 8. Cd2, de revenir à la variante 8..., ç5.

ç) 7..., Fg4 est également jouable.

d) Il faut choisir entre l'échange des pions centraux et le blocage, la réponse 8. é3 donnant aucune difficulté aux Noirs (8..., Ff5 ; 9. Té1, a5 ; 10. d5, Cb4 ; 11. é4, Fd7 ; 12. a3, Ca6 ; 13. Tb1, Cç5). L'échange 8. dxé5, dxé5 n'est pas non plus gênant pour les Noirs : 9. Fg5, Fé6 ; 10. Cd5, Fxd5 ; 11. Fxf6, Dxf6 ; 12. çxd5, Cé7 ; 13. é4, ç6 ; 14. Dh3, çxd5 ; 15. éxd5, Cf5 et 16..., Ta-é8.

é) L'idée de Korchnoi jouée contre Fischer à Curaçao en 1962 reste intéressante : 9. ç5, bien que les Noirs puissent se défendre par 9..., Cé8 ; 10. çxd6, Cxd6. La manœuvre 9. Cd1 et Cd3 semble souvent moins précise que la suite 9. é4, Cé8 ; 10. b4 ou 9. é4, Cd7 ; 10. Fé3 ou 10. b4.

f) Le plus énergique. Après 11..., h6 ; 12. f4, Rh7 ; 13. Fd2, fxé4 ; 14. Cxé4, Cf5 ; 15. Rh1, éxf4 ; 16. Cxf4, Cé5 ; 17. Tç1, ç5 ; 18. dxç6, bxç6 ; 19. Té1 les Blancs sont mieux (Botwinnik-Schmidt, 1965).

g) Kolarov tenta contre Gufeld (Odessa, 1968) de conserver le contrôle de la case é4 par 12. f3 mais les Noirs obtinrent une forte attaque par 12..., h6! ; 13. Cf2, f4! ; 14. Fd2, g5 ; 15. g4, Cg6! — Udovcic-Gligoric, 1969), g5! ; 14. éxf5, Cxf5 ; 15. Cf2, Dé8 ; 16. Cç-é4, Dg6 ; 17. Dd3, Fd7 ; 18. Fd2, Cxé4 ; 19. Cxé4, Tf7 ; 20. Tf2, Ta-f8 ; 21. Ta-f1, Cd4! L'avance 12. f4 ne semble pas non plus satisfaisante comme le démontrent les Noirs, ce qui pose le problème de la suite Cé1-Cd3.

h) Le F-D se développe sans perte de temps.

i) Les cases blanches du roque sont affaiblies et les Noirs peuvent prévoir un bel avenir à leur C. Le sacrifice de pion proposé donne aux Noirs un jeu dynamique.

j) Après 17. ç5, dxç5 les Noirs gagnent le pion d5.

k) Et non 17..., Cxd5? ; 18. Dh3 avec gain du C.

l) La position du C en d3 gêne les Blancs qui éprouvent des difficultés à se développer. Si 18. fxé5, Txf1 ; 19. Dxf1, Tf8 ; 20. Dé2, dxé5 ; 21. Cxé5, Dxd5+ ; 22. Cf3, Cf5! ou encore 18. fxé5, dxé5 et les pions b5 et d5 sont en prise. Si 18. Fé3, Cxd5 ; 19. Dh3, Df7 ; 2. Fd2, é4. Si 18. Fd2, Dxb5.

m) Si 19. fxé5, Cd4 ; 20. Dç4, Txf1!

n) Un second sacrifice de pion qui ouvre toutes les lignes.

o) 20. Cf2 permet la pointe 20..., Fxb2! ; 21. Tb1 (et non 21. Fxb2?, Cé3+ avec gain de la D), Fxç1 et les Blancs doivent répondre 22. Dxç1. Après 22..., é3 ; 23. Cd3, Ta-é8 les Noirs maintiennent leur domination.

p) Toutes les figures des Noirs sont en place avant l'assaut final.

q) Si 22. Fd2, Té2+ ; 23. Rh1, Cxg3+.

r) Menace mat en é4.

s) Si 25. Fxé3, Dxé3+ ; 26. Rg2, Ch4+ ; 27. Rg1, Df3.

t) Un sacrifice de qualité nécessaire à la poursuite de l'attaque.

u) Le reste est simple : 31. h3, g5 ; 32. Rh2, Rg7 ; 33. Rh1, Fb6 ; 34. Té1, Cg6 ; 35. Rg2, Cf4+ ; 36. Rf3, Cxd5 ; 37. Ré4, Cé7 ; 38. Tf1, h6 ; 39. Tf3, Cg6 ; 40. Rd5, Cf4+ ; 41. Rç6, d5. Dans cette finale sans espoir, les Blancs abandonnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1118

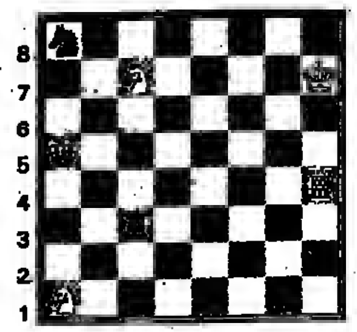
T. GORGIEV et V. RUDENKO (1961)

(Blancs : Rh1, Ta8 et g7, Pa6, é7, é4, f5, g5. Noirs : Rb2, Ta7 et h5, Cf4 et h2, Pé3.)

1. é8=D, Cf3+! ; 2. Dxh5, é2! ; 3. Tb7+!!, Txb7 ; 4. Dh8+!!, Rb3! (si 4..., Rb1 ; 5. Da1+!!, Rxa1 ; 6. axb7+ et 7. b8=D+ avec gain) ; 5. Dg8+!, Rb4! ; 6. Df8+!, Rb5! ; 7. Dé8+, Rb6! ; 8. Dé8+, Rb5 et les Noirs aperçoivent la nullité. Mais... 9. Da5+!!, Rxa5 ; 10. axb7+ (la prise si longtemps retenue), Rb5 ; 11. b8=D+ et les Blancs gagnent. Une idée inouïe.

ÉTUDE

Y. BASLOV (1971)



BLANCS (4) : Rh7, Th4, Ca1 et ç7.

NOIRS (3) : Ra5, Tç3, Ca8.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1117

Le joyau d'Avignon

Grâce aux différentes enchères adverses le déclarant avait pu jouer le coup comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table, et la réussite du chelem est un bel exemple de technique.

	Nord	
	♠ 4 ♡ A 9 8 3 ◇ D 9 ♣ A R D V 7 6	
Ouest ♠ R V 9 8 6 3 ♡ 6 ◇ R 10 3 2 ♣ 5 2	N / O E / S	**Est** ♠ 10 7 2 ♡ R V 7 2 ◇ V 8 7 5 4 ♣ 9
	♠ A D 5 ♡ D 10 5 4 ◇ A 6 ♣ 10 8 4 3	

Ann. : E. donn. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Chemla	X...	Mari	Y...
1 ♣	2 ♠	contre	passe
2 SA	passe	3 ♠	4 ◇
4 ♡	5 ◇	5 ♡	contre
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur (certainement un singleton), *quel a été le plan de Chemla* pour gagner ce PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Chemla a mis l'As de Cœur et, après deux tours d'atout, le coup s'est déroulé comme à cartes ouvertes (Ouest ayant certainement six Piques par le Roi et quatre Carreaux par le Roi d'après les annonces).

Le déclarant joue le 9 de Cœur du mort, et trois défenses sont possibles :

1. — *Est laisse passer une fois Cœur, prend le troisième Cœur et continue Cœur.* Sud fait la Dame, tire l'As de Carreau (le fameux « Coup de Vienne ») et réalise tous ses atouts pour *squeezer Ouest à Carreau et Pique* sur le dernier Trèfle.

2. — *Est prend (ou laisse passer une fois) et contre-attaque Pique* pour faire sauter la communication de l'As de Pique. Il semble que le chelem soit infaisable, mais un « squeeze par la coupe » procure la douzième levée :

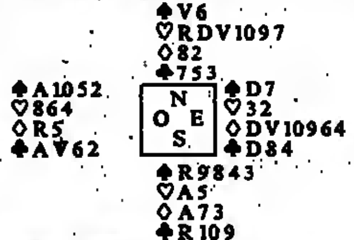
♠ R V ◇ R 10 — ♡ 8 ◇ D 9 ♣ V / ♠ D 5 ♡ D ◇ A

Sur la Dame de Cœur, Ouest défausse le Valet de Pique. Alors le déclarant coupe le 5 de Pique pour affranchir la Dame de Pique...

3. — *Est laisse passer Cœur deux fois.* Est ne fera plus que le Roi de Cœur, car le déclarant gagnera son chelem par un « squeeze placement » sur Ouest : après avoir tiré tous les atouts, Ouest (qui a gardé *ses deux Rois seconds*) *est mis en* main à Pique ou à Carreau...

Le double bluff

Malgré la précision des conventions du jeu de la carte, la ruse peut être une arme très efficace comme le prouve cette donne d'un tournoi interclubs à Nice.



Ann. O. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♣	2 ♡	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle pour le 3 et la Dame de Trèfle, comment Sud (Messica) a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT ? *Quel stratagème a-t-il utilisé* pour trouver sa neuvième levée ?

Note sur les enchères :

La surenchère à saut de « 2 Cœurs » était un barrage et non pas une enchère forte, une interprétation que Culbertson avait recommandé *aux experts* depuis... 1930. Sud, cependant, avait trop de jeu pour ne pas essayer la manche.

Courrier des lecteurs :

Astucieuse précaution (1109).

Un lecteur, Claude Martin, a découvert que l'on pouvait jouer encore mieux que Woolsey ! « Après son astuce à Carreau, Woolsey aurait même pu faire une de mieux grâce à un autre jeu de perdante sur perdante : après le Roi de Carreau (pour la défausse d'un Pique), Woolsey (qui sait que Ouest a la Dame de Carreau) doit jouer *le Valet de Carreau sur lequel il jette son dernier Pique.* Ouest prend, mais il ne peut pas donner la main à Pique à Est pour faire une coupe à Trèfle. »

Bravo pour cette analyse.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 247

Pour la variante et le junior

Championnat du monde, juniors.
Blancs : R. Roethof (Suriname)
Noirs : F. Delhom (France)
Ouverture : Raphaël

1.	32-28	19-23	14.	50-44	21-27
2.	28x19	14x23	15.	41-37	7-12
3.	35-30 (a)	20-25 (b)	16.	34-29 (j)	23x34
4.	40-35 (c)	10-14	17.	40x29	10-14
5.	44-40	5-10	18.	24-20 (k)	15x24
6.	37-32	17-22! (d)	19.	29x20	14x19
7.	41-37	11-17	20.	28-15	19-23 (l)
8.	46-41! (e)	6-11	21.	37-31! (m)	23-28! (n)
9.	32-28! (f)	23x32	22.	44-40	9-14
10.	37x28	18-23! (g)	23.	42-37	3-9
11.	28x19	14x23	24.	40-34	13-19
12.	31-26	16-21	25.	33-29! (o)	1-7 (p)
13.	39-28 (h)	12-18 (i)	26.	15-10 (q)	Abandon (r)

NOTES

a) A la manière de ses aînés qui, dans les tendances actuelles, s'écartent de la continuation usuelle 3. 37-32 (13-19) ; 4. 41-37, etc. Suivant une voie classique sur plusieurs coups, J. Hanchard tenta un très joli piège, le 3 janvier 1980, au Damier havrais : 3. 37-32 (13-19) ; 4. 41-37 (8-13) ; 5. 33-28 (17-21) ; 6. 31-27 (2-8) ; 7. 34-30 (20-24) ; 8. 39-33 (10-14) ; 9. 44-39 (4-10) ; 10. 50-44 (12-17) ; 11. 39-34 (14-20) ; 12. 36-31 (21-26!!) incitant les Blancs à placer une combinaison à laquelle les Noirs répliqueront magistralement ; 13. 27-21 (16x36) ; 14. 37-31 (26x37!!) ; 15. 42x31 (36x27) ; 16. 32x12 (8x17) ; 17. 30-25 (23x32) ; 18. 25x21, les Noirs ouvrent le tir de la contre-attaque tactique ; 18. ... (7-12!!) ; 19. 38x27 (12-17!) ; 20. 21x12 (24-29) ; 21. 34x23 ou 33x24 (3-8) ; 22. 12x14 (10x50!!), dame et + par ce mouvement en dix temps de fin tacticien.

b) Innombrables, dans ce début aussi, sont les idées à retenir, dont 3. ... (10-14) ; 4. 40-35 (14-19) ; 5. 44-40 (20-25) ; 6. 33-29 (5-10) ; 7. 50-44 (10-14) ; 8. 38-33 (14-20) ; 9. 37-32 (20-24) ; 10. 29x20 (15x24) ; 11. 42-38 (17-21) ; 12. 41-37 (21-27) ; 13. 32x21 (16x27) ; 14. 31x22 (18x27) : 15. 47-42 (12-18) ; 16. 34-29 (23x34) ; 17. 40x20 (25x14) ; 18. 33-28 (18-22) ; 19. 28x17 (11x22) ; 20. 30-25 (6-11) ; 21. 44-40 (13-18) ; 22. 39-33 (8-13), etc. [Maîtres B. Springer — M. Bonnard, Damier lyonnais, 16 mars 1929].

c) Un début inédit pour ces chroniques, dès le troisième temps 3. 35-30.

d) Solide installation au centre [pions à 22 et 23] dans cette phase d'observation où les menaces immédiates de combinaisons n'apparaissent encore pas.

e) Interdit, en raison de 32-28, toute tentative d'enchaînement de l'aile gauche. Dans le cas de la présence d'un pion noir de clouage à 26, 46-41 se révélerait vite comme une faute positionnelle privant les Blancs de la possibilité de développement par 32-28, les Noirs damant, dans cette situation, à 46.

f) Le combat s'anime par cet échange pour la conquête du centre.

g) L'agressivité, dans d'autres exemples mal contenue, fréquemment révélatrice du tempérament des juniors.

h) Interdisant plusieurs continuations, dont les trois suivantes :

h1) 12. ... (21-27) ; 13. 36-31 (27x36) ; 14. 34-30 (25x34) ; 15. 40x27, +1.

h2) 12. (10-14) ou (9-14), les Blancs ayant le choix entre deux coups gagnants.

i) Le plus fort.

j) Les Blancs proposent un jeu de flanc à partir de positions sans faiblesse évidente de part et d'autre.

k) Les Blancs échappent à la menace d'enchaînement par (14-20).

l) Refus de la partie de flanc.

m) Enchaînement par le trèfle (pions à 26, 31 et 36), formation susceptible d'engendrer des multitudes de combinaisons comme dans cette variante : 21. ... (11-16) ; 22. 47-41 (1-7) ; 23. 42-37 (7-11) ; 24. 39-34 (2-7) ; 25. 44-39 (23-28) ; 26. 34-29 (18-23) ; 27. 29x18 (12x23) ; 28. 49-44 (13-18) ; 29. 44-40 (8-13) ; 30. 40-34 (7-12) ; 31. 33-29 (9-14) ; 32. 35-30 (14-19) ; 33. 38-33 (3-9) ; 34. 29-24 (28-32) ; 35. 37x28 (23x32) ; 36. 48-42 (18-23) ; 37. 42-38 verrouille l'aile droite des Noirs et interdit 37. ... (9-14), combinaison gagnante pour les Blancs : 38. 34-29! (23x34, m1) ; 39. 33-29 (34x23) ; 40. 24-20! (25x34) ; 41. 20x40!, +1 et + dans cette position.

m1) 38. ... (25x34) ; 39. 29x20 (19x30) ; 40. 20-14, puis passage à dame et +.

n) Cet avant-poste est destiné à neutraliser les effets de l'enchaînement par le trèfle.

PROBLÈME

M. SELLIER 1947

1 2 3 4 / 6 / 15 / 16 / 25 / 26 / 35 / 36 / 45 / 46 / 47 48 49 50

Les Blancs jouent et gagnent en dix temps. Prenez un cache avant de vous reporter, plusieurs quarts d'heure ou plusieurs heures après, à la solution.

● SOLUTION : 38-33! (29x44) 40x20 [temps de repos] (15x24 ou 49x40) 26-21! [mise à profit du temps de repos] (49x40 27-22!! [coup très fort pour faire éclater le bastion central et se procurer un nouveau temps de repos] (18x38 ou 16x38) 48-42!! [collage très inattendu dans ce mécanisme très élaboré et nouveau temps de repos] (23x41) 42x33 (16x27) 36x47 (27-31) 47-41! [nouvel envol à dame] (36x47) 50-45 [quatrième temps de repos] (47x29) 45x1!, etc., + avec la dame [le final est « enfin » évident].

★ *Dimanche 21 avril 1985,* à partir de 9 h, 18 *bis,* rue de Dunkerque, 75010 Paris : *Premier tournoi interclubs* organisé par le Paris aérospatial club. Quatre séries, dont une série « Amateurs », par équipes de deux joueurs. Date limite des inscriptions : *18 avril 1985.* S'adresser *directement* à M. Almanza, 55, rue Sedaine, 93700 Drancy, Tél. : (1) 831-85-84.

★ *Troisième Open international d'Issy-les-Moulineaux,* du 8 mai au 14 mai prochain. S'adresser *directement* à M. André Wouters, 94, rue Vitruve, 75020 Paris, Tél. : (1) 360-71-71.

★ *Recueil d'une sélection prestigieuse de 105 problèmes* du grand maître problémiste G. Avid. Pour la bonne compréhension des solutions, les règles internationales nécessaires sont indiquées. Prix du recueil : 25 F, port compris. Commandes à passer directement à l'auteur : G. Avid, 2, rue Michelet, 11110 Coursan.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

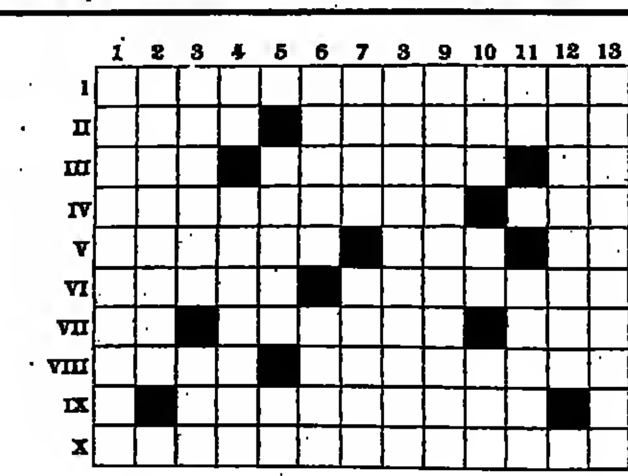
Nº 348

Horizontalement

I. Ne sont pas toutes archiduchesses. — II. Tient encore. Veine. — III. S'éclaira. Prit une drôle de couleur, ou alors c'est le printemps. Pointe de sadisme. — IV. Il est bon à mettre au lit. Les chauves lui déplaisent. — V. Bien attrapée. On n'y touche pas. Participe. — VI. Abris. Mis en rogne. — VII. Symbole. A Forbach, par exemple. Vieux chef. — VIII. Rivière. Façon de parler. — IX. Fond de teint. — X. Le fluide vital, en quelque sorte.

Verticalement

1. Celles du I n'ont aucune raison, bien au contraire, de le célébrer. — 2. Prenait place. — 3. Il est jeune, mais il changera. Dans un cocon. — 4. Note. Du Nord ou du Sud, c'est désormais à l'Est. — 5. Gaz. Coup de baguette. — 6. Elle est appréciée, surtout quand elle est bonne. Ça se tient. — 7. A l'extérieur. On lui a coupé la tête, à ce poisson. — 8. Son savoir concerne de vastes étendues peuplées. — 9. ... de mille feux. — 10. Quand on a enlevé la tare. Pour le verbe. Presque trop sage. — 11. Grecque ou grec antique. Parfaitement inutiles. — 12. Fin de cycle. — 13. Elle brille de tous ses charmes.



SOLUTION DU Nº 347

Horizontalement

I. Garri Kasparov. — II. Union. Carbure. — III. Iton. Eclisser. — IV. Ti. Girouettes. — V. Accentua. Er. — VI. Ria. Hérissent. — VII. Ipéca. UTA. Soi. — VIII. Séniles. La. Il. — IX. — Te. Ter. Céruse. — X. — Escarpolettes.

Verticalement

1. Guitariste. — 2. Anticipées. — 3. Rio. Caen. — 4. Rouge. Cita. — 5. In. Inhaler. — 6. Erté. Erp. — 7. Accourus. — 8. Saluait. Cl. — 9. Prie. Salée. — 10. Abstes. Art. — 11. Rustres. Ut. — 12. Orée. Noise. — 13. Versatiles.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 348

15/16 17 18/19 20/21 22/23 24 25/26 27 28 29 30 31

1/2 3 4 5 6 7 8 9/10 11 12 13 14

Horizontalement

1. AEEGORSU — 2. ABCLOT (+ 2). — 3. DEEINSU (+ 3). — 4. AEEILNRT (+ 2). — 5. AEELVV. — 6. CEIINSTU. — 7. DEEISSTU (+ 1). — 8. EEINNSV. — 9. ABDEIRU. — 10. AABIJNP. — 11. DDEEILOT. — 12. EEFFOTU. — 13. EEINOQTU. — 14. AEEILLS (+ 2).

Verticalement

15. DEEIOSU. — 16. DEINRTT. — 17. AEGILNRU (+ 2). — 18. AACEIRV (+ 1). — 19. ABEEILN (+ 1). — 20. EEIMNRST (+ 5). — 21. EIOPTU (+ 1). — 22. EEEIRSS. — 23. DEEFNRU (+ 1). — 24. EIINSUV. — 25. CEEIORSV (+ 1). — 26. AELQUU. — 27. AANNOSST. — 28. BEILLNTU. — 29. AEEGLNPU. — 30. EEILMSSU (+ 1). — 31. FIINNOS.

SOLUTION DU Nº 347

Horizontalement

1. PANIQUE. — 2. RHESUS (RUSHES). — 3. VARANS, reptiles carnivores (NAVRAS). — 4. AGRAFER. — 5. GNAULES (ANGELUS, ENGLUAS, LAGUNES, LANGUES). — 6. INFATUE (ENFUTAI, FUTAINE). — 7. RAMEQUIN. — 8. FISSION. — 9. BOTTEUR. — 10. AUTISTE. — 11. REVEUSE (VEREUSE). — 12. CREPEE (RECEPE, PERCEE) — 13. SPRINTER (REPRINTS). — 14. ALTESSES (LESTASSE). — 15. EXTENUE. — 16. MENSUEL. — 17. RENTABLE.

Verticalement

18. PROGRES. — 19. BACHEES. — 20. AMOUREUX. — 21. AMUSETTE. — 22. ISSUES (SUISSE). — 23. STIPULER. — 24. QUELQUE. — 25. ESERINE (INSEREE, RESINEE, RENIEES, SEREINE, SERINEE). — 26. ASILAIRE (LAIERAIS, REALISAI). — 27. SURPLOMB. — 28. AVANCA. — 29. INERTIEL. — 30. MAFFIOSO. — 31. INTENSES (SENTINES). — 32. KARTING. — 33. MOISEE (MEIOSE). — 34. SCELLA (CELLAS). — 35. PERSILS (PLISSER).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

Jean Dewever avec « les Honneurs » mais sans « les Jambes »

Une certaine façon de censurer les films.

A l'été 1960, Jean Dewever (trente-deux ans), auteur de plusieurs courts métrages dont l'un, *la Crise du logement*, lui avait valu le prix Lumière, commençait son premier long métrage, *les Honneurs de la guerre*. Il en avait écrit le scénario avec son ami Jean-Charles Tacchella (seul responsable des dialogues) et monté la productinu lui-même. C'était l'histoire, en août 1944, d'un détachement de soldats allemands fatigués, négociant leur capitulation avec des villageois, trop heureux de voir cesser les combats.

Histoire se terminant mal, à cause d'une conceptioa absurde de l'honneur. Film pacifiste, satire refusant les images d'Epinal de la libération héroïque, *les Honneurs de la guerre* fut entouré d'un « mur de coton ». On ne censura pas son anticonformisme, mais la maison de distribution, les Films Fernand Rivers, ne trouva pas de salles pour le sortir.

Après une campagne de presse et le soutien des réalisateurs français, le film eut enfin droit à une exclusivité, le 25 juillet 1962. Paris étant désert, il fit quatre mille entrées en trois semaines, et autant en province, où il ne fut pas non plus avantagé par la distribution. A l'étranger, il fut refusé par tous les pays arabes, le Japon, l'URSS. Il est clair qu'à l'époque des raisons idéologiques diverses jouèrent contre une œuvre... qui les ignorait toutes. Grâce à la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, le film circula tout de même en France (ciné-clubs) et, plus tard, Jacques Zbinden l'acheta pour la télévision où il fut diffusé le 18 mai 1970 (deuxième chaîne). On ne l'avait pas revu depuis.

« *J'aime ce beau film indémodable*, avait écrit François Truffaut à Jean Dewever. *J'ai la certitude qu'il sera mieux vu et apprécié par la nouvelle génération.* » Décidé à relancer *les Honneurs de la guerre*, Truffaut l'achète, trouve un distributeur, Claude Nedjar. Mais, comme en 1961-1962, les salles se dérobent. Les années passent. L'amitié de Truffaut permet à Jean Dewever de racheter les droits du film que FR 3 acquiert en 1983, pour un passage. Il est programmé... le 10 avril 1985.



Les raisons d'autrefois n'existent plus, mais on dirait qu'une malédiction pèse sur *les Honneurs*. Or, Jean Dewever a voulu nous expliquer une autre mésaventure encore plus cuisante. « *En 1970*, dit-il, *j'ai réalisé mon second film pour le cinéma*, les Jambes en l'air, *avec 500 000 F d'avance sur recettes, et dans des conditions normales. C'était une comédie grand public exprimant un certain nombre de mes idées, sur la liberté, le bonheur, la vadrouille et l'amour à la bonne franquette. J'avais, entre autres interprètes, Sylva Koscina, Georges Géret, Francis Blanche, Maria Schneider, qui débutait et qui a été engagée pour* le Dernier Tango à Paris *à la vision de mes rushes. Ce film-là est passé par plusieurs distributeurs, avant d'arriver à Gaumont Distribution, qui ne l'a jamais sorti. Là, c'est le noir total.*

» *J'ai réussi à récupérer les droits l'année dernière. Alors, j'ai proposé* les Jambes *à la télévision. A FR 3, Patrick Brion s'est emballé. Il m'a dit :* « C'est le film le plus représentatif des années 68. » *Mais il ne pouvait pas décider seul. Jacques Zbinden, maintenant respansable des achats à TF 1, a déclaré :* « C'est un film qui trouvera sa place sur les chaînes avec le temps. » *Quel temps ? Il est inadmissible qu'au bout de quinze ans un film ne sorte pas, surtout quand on n'a pas de raisons esthétiques à opposer au réalisateur.*

» *Je ne suis pas seul dans ce cas-là. Il y a des films français qui ne sortent jamais, ni au cinéma ni à la télévision. On nie une somme d'efforts, d'espoirs, de toute l'équipe, des acteurs. J'ai écrit personnellement à Serge Moati, à propos des* Jambes en l'air, *je n'ai pas reçu de réponse.*

» *Le ralentissement ou l'empêchement de la diffusion avec ou sans prétextes sont des formes de censure.* Les Hoaaears de la guerre *a attendu une « case » pendant des mois et va passer à 22 h 30. Même si* les Jambes en l'air *est acheté un jour, je sais qu'on me demandera, comme chez Gaumont, de changer le titre. Tout ce qui va contre les idées reçues sur le spectacle est considéré avec méfiance. Je prétends que tous les films de fiction, cinématographiques et télévisuels, dépendent, aujourd'hui, d'une dizaine de personnes pour la production et d'une dizaine de personnes pour la diffusian. C'est la même famille qui a tout pouvoir de décider, selan ses conceptions, ce qui relève de l'« avant-garde » et ce qui est bon ou non pour le public. Les sondages ne sont publiés que larsqu'ils canfartent les théories des chaînes. On ne les communique pas aux réalisateurs, ou alors, trois mois après le passage.*

» *Je sais de quoi je parle puisque j'ai tourné aussi pour la télévision. Quand an vous refuse quelque chose, quand on dit :* « Cela n'a pas marché », *on ne vous en donne jamais les raisons.* »

J. S.

● Les Honneurs de la guerre, FR 3, mercredi 10 avril, 22 h 25 (85 mn).

Vu pour Vous

Saisir la vie qui pousse

● FEUILLETON : *Que deviendront-ils ?* A 2, dimanche 7 avril, 21 h 35 (60 mn).

Eh non, on ne les avait pas oubliés, Valérie, Franck, Philippe, Florent, Sandrine..., l'un qui aimait les pâtes, l'autre qui voulait devenir champion, le troisième qui se prenait pour un « loup » quand il tombait amoureux, elle qui voulait faire un régime mais n'y arrivait pas. Cinq frimousses qui se sont inscrites dans nos têtes, depuis qu'on les a vues un soir d'avril 1984 sur Antenne 2, cinq petites vies bourrées de vie — si différentes ! — et qui réapparaissent devant nous. Ils avaient douze ans en 1984, ils en ont treize aujourd'hui. Timides, boute-en-train, rêveurs, bossaurs, chahuteurs, sages... ils ont grandi, un peu, et changé.

Michel Fresne, et Hélène Delebecque ne les ont pas quittés depuis qu'ils ont décidé l'an dernier de filmer une classe, celle de sixième, au lycée Paul-Valéry, à Paris. Une drôle d'expérience, unique, délicate, passionnante. Il s'agit de suivre pendant dix ans la via qui pousse, de « *prolonger l'instantané* » d'una photo da classe, « *ce mystère* » pour Michel Fresnel, qui s'intéresse depuis longtemps aux faits de société. Un feuilleton d'un genre nouveau aussi, avec de vrais personnages, des enfants. Un épisode par an pendant dix ans. Cette année est le deuxième.

Michel Fresnel (réalisateur) et Hélène Delebecque (journaliste) ont toujours le même regard attentif, précis et complice, aussi bien avec les enfants qu'avec les parents. Les relations continuent hors caméra. Ils se téléphonent, se voient, se parlent. Un climat de confiance s'est établi, qui passe à l'image, comme le sens de la responsabilité de ceux qui filment, qui les empêche de tout dire, de trop montrer. Le téléspectateur sent instinctivement qu'il s'agit de réfléchir plutôt que de juger.

Douza mois... l'école, les vacances, encora l'école, les fous-rires, les câlins, les difficultés. La vie n'a pas été égale pour tous. Tandis que Franck et Philippe poursuivent avec la même acharnement, la pramiar le tennis, le second saxo-las maths-la peinture-la chaval, poussés par des parents présents, Valérie, la leader chahuteuse qui faisait des blagues au téléphone, fugua. Philippe, le poète blond bourré d'humour et de charme, poursuit un trajet scolaire problématique sous l'œil perplexe des psychologues. On le retrouve en uniforme bleu, dans un LEP, une scie à la main.

On sent très fort ce qui n'est pas dit dans catta seconda émission, et qu'on percevait déjà l'année dernière, l'importance du milieu, des désirs projetés des parents, l'inégalité des chances (le début da destins ?). Des gosses construisent leur vie devant nous, petites histoires traversées de tant d'autres. On est saisi de crainte : que deviendront-ils l'année prochaine ?

CATHERINE HUMBLOT.

Treize minutes d'espoir

● MOSAIQUE, FR 3, dimanche 7 avril, 10 h.

D'un côté, des graffiti racistes souillant le béton des cités, racistes à en donner la nausée. De l'autre, des êtres multicolores, heureux de vivre ensemble et qui l'affirment hautement. Dans *la Main sur le cœur*, Alain Périsson oppose ces deux réalités sans aucun commentaire moralisateur. La parole, pour une fois, est à ceux qui, passant anonyme, historien ou évêque, refusent la haine et combattent l'intolérance.

Annabelle, treize ans, présente l'équipe de « SOS racisme, celle qui a popularisé le badge « *Touche pas à mon pote* ». Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, démontre avec chaleur que vivre avec des étrangers est une chance, et Claude Bourdet dit son espoir dans le sursaut antiraciste de la jeunesse. Mais le témoignage le plus marquant est sans nul toute celui de Philippe Noiret, gorgé de simplicité et d'émotion.

Treize minutes d'espoir dans le cadre de l'émission Mosaïque qui en offre deux heures chaque dimanche.

PHILIPPE BERNARD.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 7 AVRIL

L'Homme de Rio ■

Film français de Philippe de Broca (1963), avec J.-P. Belmondo, F. Dorléac.
TF 1, 20 h 35 (115 mn).

Un soldat en permission s'en va jusqu'au Brésil pour délivrer sa fiancée. Dans l'esprit des bandes dessinées d'Hergé, voilà le grand film d'aventures et d'humour des années 60 en France. Une action débridée, comme on dit, des cascades, des exploits, Belmondo héros acrobate pour les beaux yeux de Françoise Dorléac. C'était juste hier...

Crime passionnel ■

Film américain d'Otto Preminger (1945), avec D. Andrews, A. Faye (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 30 (100 mn).

Un aventurier sans scrupules, une serveuse de bar qui joue les vamps, un crime, un suspense psychologique. Une atmosphère à la Simenon dans un milieu provincial américain de la côte Ouest. C'est un film de Preminger assez peu connu — tourné après Laura *— et qui gagne à l'être.*

LUNDI 8 AVRIL

Les Cracks ■

Film français d'Alex Joffé (1967), avec Bourvil, R. Hirsch.
TF 1, 14 h (95 mn).

L'amusante reconstitution d'une course cycliste 1900 et les mésaventures de Bourvil poursuivi par sa femme, Monique Tarbès, et un huissier, Robert Hirsch.

L'Or de Mackenna

Film français de J. Lee Thompson (1968), avec G. Peck, O. Sharif.
TF 1, 20 h 35 (125 mn).

Un bandit sanguinaire a capturé un shérif qui connaît l'emplacement secret du canyon de l'or. Beau thème romanesque pour un western gonflé en superproduction, bavard moralisateur, avec beaucoup de mouvement, au dernier quart d'heure seulement.

Le Pion

Film français de Christian Gion (1978), avec H. Guybet, C. Jade.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Un professeur auxiliaire dans un lycée de province est chahuté. Il écrit un roman en cachette. Cela lui vaudra un coup de chance. Le film, lui, se traîne dans un comique fade. Dommage pour Henri Guybet.

MARDI 9 AVRIL

Rends-moi la clé

Film français de Gérard Pirès (1980), avec G. Marchand, J. Birkin.
A 2, 20 h 40 (90 mn).

Problèmes croisés de deux couples après leurs divorces. La plus insignifiante (à quelques gags près) comédie de Nicole de Buron et Gérard Pirès. Mais ne tirons pas sur les acteurs. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient...

Mélodie en sous-sol ■

Film français d'Henri Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon (N.).
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

Un vieux truand sorti de prison tente un coup fumant (le cambriolage du casino du Palm-Beach de Cannes) avec un jeune voyou manquant d'expérience. Le métier solide de Verneuil au service d'une « série noire » française où Gabin et Delon se rencontraient pour la première fois.

MERCREDI 10 AVRIL

De la part des copains ■

Film franco-italien de Terence Young (1970), avec Ch. Bronson, L. Ullmann.
A2, 13 h 45 (90 mn).

La femme et la fille d'un Américain, ancien mauvais garçon retiré dans le Midi de la France, sont prises en otage par des truands qui veulent l'obliger à les aider. Le sujet reste conventionnel parce que la mise en scène n'atteint pas au tragique des grands films noirs. Pourtant, on frémit, et on se laisse prendre par les acteurs.

Les Honneurs de la guerre ■■

Film français de Jean Dewever (1961), avec P. Collet, D. Godet (N.).
FR 3, 22 h 25 (85 mn).

Comment, en août 1944, les habitants d'un village qui s'étaient libérés trop tôt doivent compter avec une trentaine d'Allemands en traite. Comment ceux-ci, fatigués, concluent une trêve avant reddition avec les résistants du village voisin, comme la guerre revient bêtement alors que l'on fêtait la paix. Ce premier long métrage de Jean Dewever (scénario J.-C. Tacchella), réaliste et satirique à la manière du meilleur Jean Renoir, brise le mythe de la libération héroïque, s'en prit à l'absurdité du code de l'honneur militaire... et paya tout cela d'une sortie insuffisante et d'un insuccès commercial. On peut aujourd'hui rendre toute justice à un film qui était en avance sur le courant de révision historique. (Lire notre article ci-dessus.)

JEUDI 11 AVRIL

Alexandre le Grand ■

Film américain de Robert Rossen (1955), avec R. Burton, F. March.
TF 1, 23 h 05 (135 mn).

La vie et les conquêtes d'Alexandre de Macédoine, qui devint roi à vingt ans et mourut à trente-trois ans. L'histoire antique revue par Hollywood, une mise en scène assez pesante. Mais Richard Burton est génial dans une distribution internationale où passent, entre autres, Claire Bloom, Danielle Darrieux, Stanley Baker.

Mayerling ■

Film français d'Anatole Litvak (1935), avec Ch. Boyer, D. Darrieux (N.).
A2, 14 h 50 (90 mn).

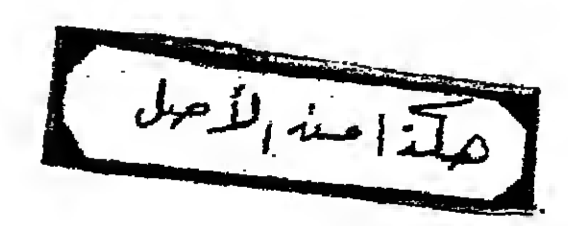
La version la plus romantique, à cause d'un couple d'acteurs inoubliable, de la virtuosité d'un metteur en scène cosmopolite, des amours de l'archiduc Rodolphe et de Marie Vetsera. A voir pour rêver.

VENDREDI 12 AVRIL

Le ciel peut attendre ■ ■

Film américain d'Ernst Lubitsch (1943), avec G. Tierney, Don Amèche (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 h (110 mn).

Un vieillard vient de mourir. Il est reçu par le diable, qui lui fait raconter sa vie pour savoir si ses péchés lui valent l'enfer. Lubitsch, qui approchait de la fin de sa vie, évoque, dans ce film aux couleurs douces, le bon temps jadis, l'amour, la beauté des femmes, les plaisirs terrestres exaltés dans la plupart de ses œuvres. Mais le ton de la comédie devient, parfois, nostalgique et même grave. On y prend conscience du vieillissement et du caractère éphémère du bonheur. Ce qui n'empêche pas Lubitsch de nous donner encore une fête.



CANAL+

Tout ne fait pas rire

On attendeit beaucoup de ces émissions en clair entra 18 heures et 20 h 30, destinées, pensait-on, à jouer un rôle de vitrina ettractive pour la quatrième cheîne. Fabrice, le vieux routier des ondes périphériques, décidait d'y lancer un doubla défi : concurrencer Collaro et Bouvard sur un créneau mythique, en se proposant, eu cours d'une balade parisienne, d'acheter n'importe quoi à n'importa qui.

Inauguréa le 15 mara, l'émission a-t-ella gagné son pari ? Difficila de l'affirmer. Certes, tous les soirs, Fabrice parviem à acheter un objet à un passant, mais avec quel conformisme, at quel ton compassé ! Cela manque de dérive farfelue, de délire surréalista du type « Caméra invisible ». Au contraira, on a parfois le sentiment très désagréabla que le passam, devenu vendeur, est amené à dévoiler un esprit mercantile, gagne-petit... Un signe des temps ? Ou bien la fauta da l'animateur, trop timids, peu audacieux, sage et sérieux à faire bâiller ? En dix jours, aucun fou-rire, sauf peut-être quand un monsieur est reparti, une chaussura an moins. Qualques sourires... paa da moments inoubliables. Un jeu banal, au fond, avec, à la clé, une voiture à gagner. Comma sur les postes périphériques...

CÉCILE URBAIN.

● *Tout s'achète*, du lundi au vendredi à 19 h 45.

Sélection

DOCUMENTAIRES

Vol du condor au-dessus des Andes sauvages (si vous aimez les bêtes, le faune, la flore, du nord eu sud de la cordillèra des Andes), 2e épisode le 6 avril à 7 h, 3e épisode le 8 à 17 h, le 8 à 16 h 5, nuit du 9 au 10, à 2 h 5, le 12 à 11 h 50.

VARIÉTÉS

Michel Leeb è l'Olympia (il sait tout faire, tout imiter), le 8 à 7 h 55.

FEUILLETONS, SÉRIES

Hill Street Blues (... poursuit sa carrière brillanta : le meilleur des feuilletons américains. Humour, savoir-faira, la vie quotidienne dans un commissariat d'un quartier chaud aux Etats-Unis), 20e épisoda la 6 à 13 h 5, le 7 à 16 h 10, le 9 à 9 h, nuit du 10 au 11 à 1 h 40.

Les films

GHOSTKEEPER. – Film américain de J. Makichuk (1981), avec R. Splar, M. Ord.

Une légende indienne, un amour maléfiqua. Film fantastique inédit. On ne sait pas s'il est bien. Diff. la 6 à 22 h 55 dans la nuit du 8 au 9 à 1 h 10 et dans celle du 12 au 13 à 8 h 46.

LA LOI ET LA PAGAILLE ■. – Film américain d'I. Passer (1974), avec C. O'Connor, E. Borgnine.

Les citoyens d'un quartier populaire de Manhattan se font les auxiliaires armés de la police contre le banditisme. La lucidité, l'ironie mordante d'un cinéaste tchèque émigré regardant la classe moyenne américaine. Diff. le 7 à 18 h, le 9 è 11 h 05, dans la nuit du 11 eu 12 à 1 h 50.

LE GRAND CARNAVAL ■. – Film français d'A. Arcady (1983), avec P. Noiret, R. Hanin.

Le maire et le cafetier d'une bourgade da l'Algérie françaisa à l'heure de la libération par les Américains en 1842. Faux nostalgiquas d'une comédie hiatorique. Diff. le 7 à 21 h, le 10 è 22 h 10.

LA CRIME. ■. – Film français da P. Labro (1983), avec C. 8rasseur, G. Lazure.

Un commissaire de la brigade criminelle et une journaliste de *Libération* enquêtent ensembla. Magouilla politico-financière dane un poler style moderne. Oiff. le 9 à 20 h 30, la 11 è 8 h 50.

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, DN VA A LA PLAGE. – Film frençaie d'E. Matalon (1882), avec O. Prevost, F. Giordani.

Ils partent pour la montagne et se retrouvent au Touquet. De bons comédiene embarqués dans une ânerie. Diff. le 11 à 20 h 30.

NOCES DE 8ANG ■ ■. – Film espagnol da C. Saura (1981), evec A. Gedes, C. Hoyos.

Oes deneeure et danseuses répètent un ballet inspiré d'une tragédie de Federico Gercia Lorca dont ils deviennent les personneges. O'une chorégrephie à une mise en scène de film sublime et passionnée. Diff. le 10 à 21 h, le 12 à 10 h 40.

LIBERTY BELLE ■. – Film frençeis de P. Kané (1982), evec J. 2ucca, D. Laffin.

A la fin de 1959, un étudiant choisit l'insoumission pour éviter la guerre d'Algérie. La jeunesse d'intellectuels at l'amour du cinéma. Original, sympathique. Diff. la 12 à 22 h 20.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

FEMMES DE PERSONNE ■. – Film français de C. Frank (1984), avec M. Keller, C. Cellier. Diff. le 8 à 10 h 56, le 11 à 15 h 40.

ALAMBRISTA ■. – Film américain da R. Young (1978), avec D. Ambriz, T. Silva, Diff. le 6 à 9 h, dans la nuit du 12 au 13 à 2 h 15.

CHALEUR ET POUSSIÈRE ■. – Film américain de J. Ivory (1982), avec J. Christie, G. Scacchi. Diff. dans la nuit du 8 au 7 à 0 h 20.

L'AMÉRIQUE EN FOLIE. – Film américain de R. Vanderbes (1983), avec C. Alphen, G. Ayer. Diff. dans la nuit du 6 au 7 à 2 h 30, le 11 à 22 h, dans le nuit du 12 au 13 à 4 h 05.

STUNT MAN ■. – Film américain de R. Rush (1980), avec P. O'Toole, S. Railsback. Diff. dans la nuit du 6 au 7 à 4 h 35, le 9 à 14 h.

TRAHISONS CONJUGALES ■. – Film anglais da D. Jonaa (1982), avec J. Irons, P. Hodge. Diff. le 7 à 9 h 30, le 8 à 10 h 40.

CIRCULEZ, Y'A RIEN A VOIR ■. – Film français de P. Laconta (1982), avac J. Birkin, M. 8lanc. Diff. le 7 à 11 h 05, le 9 à 22 h 10, le 10 à 11 h 25, le 12 à 14 h.

LE DEUXIÈME SDUFFLE ■ ■. – Film français da J.-P. Melville (1966), avec L. Ventura, P. Meurisse. Diff. la 7 à 23 h 55, le 9 à 23 h 40, le 11 à 10 h 30.

LA VICTIME ■. – Film hongrois de G. Oobrey (1979), avec G. Reviczky, A. Safar. Oiffusion dans le nuit du 7 eu 8 à 2 h 20, le 9 à 16 h 05, dans la nuit du 10 eu 11 à 0 h 25.

LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO. – Film italien da C. Gallone (1955), evec Fernandel, G. Servi. Diff. le 8 à 9 h, le 12 à 15 h 26.

LE CHANT ET LE CANARI. – Film engleis de R. Metzger (1977), avec H. 8lackman, M. Callen. Oiff. le 8 à 20 h 30, le 11 à 14 h, le 12 à 9 h.

Samedi 6 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
8.00 Reprise : les jeudis de l'information (diffusé le 4 avril).
10.15 Challenges 85.
10.45 Cinq jours en Bourse.
11.00 Concert.
Te Deum de Pendereckik, par l'Orchestre philharmonique et les chœurs de Cracovie, dir. K. Penderecki ; à 11 h 45 : couleurs de la musique.
11.55 Pic et Poke.
12.10 Accroche-cœur.
12.30 Bonjour, bon appétit.
13.00 Journal.
13.35 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et tiercé.
16.15 Temps X.
17.05 Série : Opération trafics.
18.05 Trente millions d'amis.
18.36 Magazine auto-moto.
19.00 D'accord pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Les grands succès de la scène : la Chienlit.
De J.-P. Rouland et C. Olivier. Avec H. Duc, J.-C. Massoulier et J.-P. Rouland.
Mai 68 entraîne des modifications profondes à l'intérieur de la famille Cornebugle. Les plus jeunes, animés par des sentiments contestataires, vont déjouer un piège professionnel tendu à leur propre mère, incarnation de la bourgeoisie.
22.25 **Droit de réponse : Revue de presse.** Emission de Michel Polac.
Avec J.-M. Colombani (*le Monde*), J.-M. Bouguereau (*Libération*), O. Jamet (*le Quotidien*), M. Dejours (*Sud-Ouest*), J.-F. Kahn (*l'Evénement*), D. Ben Saïd (*Rouge*), B. Lalanne (*l'Expansion*) et A. Glucksmann, philosophe.
0.10 Journal.
0.30 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *la Baby-sitter*. Extérieur nuit : consacré à l'écrivain et critique Angelo Rinaldi.

ANTENNE 2

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.35 Platine 45.
Moon Ray ; Elizabeth Anaïs ; Frank Alamo ; Cool and the Gang ; Jean-Luc Lahaye ; Modern Talking.
11.05 Les carnets de l'aventure.
Le Voyage de Sinbad, de T. Severin.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes.
14.50 Les jeux du stade.
Rugby : France-Galles, en direct du Parc des Princes.
17.05 Récré A2.
Les Schtroumpfs, Téléchat.
17.26 Numéro 10, magazine du football.
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Deux reportages : « Les petites voitures de luxe », Bugatti, Lamborghini, Ferrari ; « Paix, drogue et guérilla » : cocaïne et politique en Colombie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 La boutique de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Line Renaud, Alain Bashung, Miou-Miou, Maurice Béjart...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Rockorico, avec quatre jeunes groupes : GPS ou Garage psychiatrique, Suburbain, les Bandits et Cyclope ; Rockline ; concert Paul Young, filmé à Essen le 30 mars dernier.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Tennis : tournoi de Monte-Carlo.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Krystle a le sentiment d'être exclue des affaires familiales. Le congressiste McVane est impliqué dans un scandale. Menaces de mort, traquenard...
23.05 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Christophe Lambert, Jane Birkin, Michel Sardou.
23.35 Prélude à la nuit
Révélations (ballet) de Charles Imbert avec Alvin Ailey et The Dance Theater.

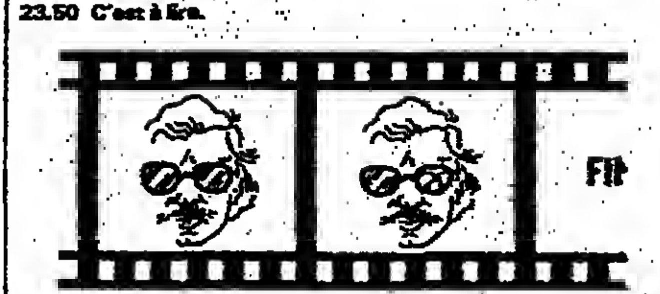
PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, A vous de choisir : *Les bidasses s'en vont en guerre*, film de C. Zidi, ou *les Plaisirs de Pénélope*, film d'Arthur Hiller; 21 h 45 : Châteauvallon ; 22 h 45, Ciné-club : *Yankee Doodle Dandy*.
● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Les grandes conjurations : le coup d'Etat du 2 décembre; 22 h 40, M.C. Magazine; 22 h 55, Clip n'roll.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Circulez, y a rien à voir*, film de Patrice Leconte ; 22 h, Cinéclips.
● TSR, 20 h 05, Starsky et Hutch ; 21 h, Jardins divers; 22 h 25, *Un Américain à Paris*, film de Vicente Minelli et Gene Kelly.

Dimanche 7 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 Orthodoxie.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe de Pâques.
En Eurovision, de la collégiale de Bellinzone (Suisse).
12.00 Message pascal et bénédiction *Urbi et Orbi* par le pape Jean-Paul II.
12.35 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche et tiercé.
16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
Avec Christophe Lambert, Nicoletta, Rose Laurens...
17.30 Les animaux du monde.
Un aigle prénommé Chook.
18.10 Série : Les roses de Dublin.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec : M. Daniel Toscan du Plantier.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : l'Homme de Rio.**
Film de Philippe de Broca.
22.35 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.



ANTENNE 2

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Médecins de nuit.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : L'Homme de fer.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Pékin-Fort-Nelson (Canada). Reportages d'« aventuriers » autour de la planète...
21.35 **Documentaire : Que deviendront-ils ?**
(2e année). Réal. M. Fresnel.
(Lire notre article.)
22.35 Magazine : Désirs des arts.
Emission de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Architecture, nouveaux plaisirs?
Autour de l'exposition de maquettes organisée au CCI de Beaubourg. Le point sur l'architecture contemporaine. Visite de la villa Savoye de Le Corbusier, du café Costes, aux Halles, conçu par Philippe Starck.
23.10 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Emission pour les jeunes.
Disney Channel, Inspecteur Gadget.
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
(Lire notre article.)
12.00 La vie en tête.
12.15 Tennis : tournoi de Monte-Carlo.
Finale (double et simple) en direct.
18.00 Emission pour les jeunes.
Fraggle Rock, Lucky Luke, l'Ours Colargol...
19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Documentaire : Gasherbrum, montagne de lumière.
Ascension himalayenne en 1984.
L'ascension par une équipe de dix alpinistes d'un sommet de la chaîne de l'Himalaya à l'extrémité d'un des plus longs glaciers du monde. Le compte rendu d'une expédition dirigée par Pierre Mazeaud.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Phozié », de Pascal Gorand ; « Une sale histoire », de Jean Eustache.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Crime passionnel.**
Film d'Otto Preminger.
0.10 Prélude à la nuit.
« Tombeau », de J. Jakob Froberger, interprété par C. Chojnacka, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *le Grand Restaurant*, film de Jacques Besnard; 21 h 40, Les minichroniques, de Goscinny; 21 h 55, Journal; 22 h 5, La règle du jeu.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Woody Woodpecker; 21 h, *le Grand Sam*, film d'Henry Hathaway; 23 h 5, Amis des hommes; 23 h 15, Clip n'roll.
● RTB, 20 h 15, Variétés : Yves Montand International; 21 h 20, téléfilm : *la Reverdie*, de Philippe Condroyer.
● TSR, 20 h, Le grand raid; 20 h 55, Domenico Scarlatti; 21 h 55, Journal; 22 h 20, *l'Homme tranquille*, film de John Ford.

Lundi
8 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Cap sur l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Garcimore.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
14.00 **Cinéma : les Cracks.**
Film d'Alex Joffé.
15.30 Tiercé à Longchamp.
15.40 Patinage artistique à Morzine.
Exhibition du Trophée de danse.
16.30 Croque-vacances.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : l'Or de Mackenna.
Film de Jack Lee Thompson.
22.40 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Des entretiens avec Claude Chabrol et Jean Gourguet (avec des extraits de leurs films) ; un portrait d'Otar Iosseliani ; Miou-Miou et Sandrine Bonnaire parlent du film *Blanche et Marie.*
23.40 Journal.
0.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin (à 8.30 Feuilleton : La Farandole).
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Ils rechantent nos souvenirs.
14.50 Série : Jésus de Nazareth.
De Franco Zeffirelli.
Troisième et dernier épisode de la vie de Jésus. Jésus annonce à ses disciples sa mort prochaine. Trahi par Judas, il est arrêté... Reconstitution fidèle d'une époque.
18.05 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 Rires intergalactiques.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Raymonda.
Ballet en trois actes de L. Pachkoff et M. Petipa, sur une musique de Glazounov, chorégraphie R. Noureev (enregistré le 8 décembre 1983 à l'Opéra).
Au XIII[e] siècle, dans un château de Provence, des dames et demoiselles trompent leur solitude en écoutant des chants de troubadours, dans l'attente de leurs valeureux époux et fiancés partis combattre en Terre sainte.
23.05 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. G. Paumier. Invitée : Danielle Darrieux.
Au sommaire : « les Oiseaux », au Théâtre du Rond-Point ; Tchekhov à Montparnasse ; Claude Santelli, metteur en scène, au Petit-Odéon ; « l'Heureux Stratagème », de Marivaux, à l'Odéon ; les quarante ans du Théâtre national de Belgique.
23.55 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cinéma : le Pion.
Film de Christian Gion (cycle : Rions français).
22.00 Journal.
22.25 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
24 heures de la vie du « Clem », reportage de Lise Blanchet et de Patrick Boileau, sur la vie à bord du porte-avion Clemenceau.
23.10 Allegoria : Pierre-Paul Rubens, Marie de Médicis.
Une peinture chaque jour, sous l'œil parfois acide d'Hubert de Maximy.
23.15 Prélude à la nuit.
« Esprit de joie », d'Olivier Messiaen, par Y. Loriod, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *le Flic ricanant*, film de Stuart Rosenberg ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, RTL Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Pétrole ! Pétrole !*, film de Christian Gion ; 22 h 35, M.C. Magazine ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Biquefarre*, film de Georges Rouquier, suivi d'un débat sur la situation des paysans en Belgique.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé : Eugénie ou la mémoire du dix-neuvième siècle ; 20 h 35, Théâtre wallon : les Mesbrudjis ; 22 h 5, Informations agricoles.
- TSR, 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, L'antenne est à vous.

Mardi
9 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Galactica ; à 14.40, La maison de TF1 ; à 15.15, Mode d'emploi, magazine du travail et des entreprises ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés.
16.30 Croque-vacances.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Sur une idée de J. Antoine, présentation G. Schneider.
Un remake de la « Course autour du monde ».
21.35 **Document : Romands d'amour.**
De Jean-Louis et José Roy.
Le rêve aujourd'hui pour une jeune Mauricienne, le conte de fée moderne, c'est de traverser l'Océan pour épouser un Suisse. Un phénomène en passe de devenir un fait de société. Jean-Louis et José Roy sont allés d'un côté à l'autre de ce courrier transatlantique qui finit par une bague au doigt. Une extraordinaire émission, pleine d'intelligence et d'intimisme où il y a cette manière particulière de tout dire, sans omettre ni juger, de dépasser le sociologique pour atteindre l'humaine condition. Ce document, initialement prévu le 27 mars, a été déprogrammé à cause de la diffusion d'un match de football.
22.35 Tintam'arts.
Magazine d'A. Gallien.
Autour de la Comédie-Française : une institution culturelle vieille de trois cents ans, une entreprise qui fait vivre quatre cents personnes. Interviews d'acteurs, témoignage de M. Jean-Pierre Vincent, administrateur depuis deux ans.
23.35 Journal.
23.50 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin (à 8.30, feuilleton : la Farandole).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Au nom des femmes : Virginia Woolf.
14.50 Série : Chips.
16.40 Reprise : Le grand raid.
Pékin-Fort Nelson (diffusé le 7 avril).
16.45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
1907, le premier projet d'impôt sur le revenu ; la révolte des viticulteurs du Midi.
17.30 Dessin animé.
17.45 Récré A2.
Poochie ; les Viratatoums ; Latulu et Lireli ; Anim'A2 ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.16 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : Rends-moi la clef.
Film de Gérard Pirès.
22.15 Mardi cinéma.
Avec Stéphane Audran, Bernadette Lafont, Christophe Lambert, Gérard Klein.
23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonome des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Mélodie en sous-sol.**
Film d'Henri Verneuil.
22.35 Journal.
23.05 Allegoria : Jeff Gravis, le métro.
Série de M. de Maximy.
23.15 Prélude à la nuit.
« Suite populaire espagnole » de Manuel de Falla, interprétée par Augustin Dumay, violon, et L. Petitgirard, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Chips ; 21 h, *Clérambard*, film d'Yves Robert ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : A la recherche du Nil ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Flibustière des Antilles*, film de Jacques Tourneur ; 22 h 30, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, Grand écran : *Executive Action*, film de David Miller (avec Burt Lancaster).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Document : Sorties de secours (la délinquance juvénile à Birmingham) ; 20 h 50, Culture club.
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 20, Quelques retouches au portrait du général Guisan ; 22 h 05, Journal ; 22 h 20, Volley-ball.

Mercredi
10 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Feuilletons, variétés, dessins animés, variétés, documents...
16.20 Info jeunes : Hidalgo et Noah à la une.
16.40 De A à Zèbre.
Rock, ciné, B.D., look...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
19.55 Tirage du tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.25 **Football : Juventus-Bordeaux** (sous réserve)
en direct de Turin.
Au cas où le match ne serait pas diffusé, TF1 programmerait les émissions suivantes : 20.35, Tirage du Loto ; 21.30, Documentaire : Le taxi jaune (délinquance, drogue, prostitution, une caméra invisible à Harlem) ; 22.10 Café d'amour ; 22.55, Journal ; 23.15, C'est à lire).
22.20 Série : Dallas.
Arrestation de l'agresseur de Bobby. La cousine de J.R. fait enfin son apparition pour semer le trouble dans la famille Ewing.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin (à 8 h 30, Feuilleton : la Farandole).
10.00 Récré A2.
Judo boy ; les Viratatoums ; Tchaou et Grodo.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 **Cinéma : De la part des copains.**
Film de Terence Young.
15.20 Récré A2.
16.50 Micro Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Les 5 Boréales », d'E. Alibert.
18.00 Super Platine 45.
Dorothée, Nick Heyward, Bibi, Jesse Garon...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : A cause d'une chaussure
D'après E. Bercovici, réal. W. Hale. Avec R. Mitchum, A. Dickinson, M. Ferrer.
Un ancien policier désabusé après un drame privé qui l'a contraint à démissionner de ses fonctions est amené à rechercher l'épouse d'un propriétaire de casino mystérieusement disparue. Avec Robert Mitchum.
22.10 **Document : Perles de stars.**
Emission de M. Cara et A. Valentini.
Déprogrammée deux fois, cette émission passe quelques jours avant celle de la première chaîne — Ah, la concurrence ! — elle est faite des chutes et des ratages de l'écran : les fous rires auxquels vous avez échappé, les décors qui tombent, les éternuements des grands hommes politiques, etc. Hilarant !
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invitée d'honneur : Linda de Suza.
22.05 Journal.
22.25 **Cinéma : les Honneurs de la guerre.**
Film de Jean Dewever.
(Lire notre article.)
23.50 Allegoria : Nicolas de Staël, quatre peintures.
Série d'Hubert de Maximy.
23.55 Prélude à la nuit.
Air, tiré de « Mignon », d'Ambroise Thomas, interprété par Magali Damonte.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Mike Hammer ; 21 h, *la Kermesse de l'Ouest*, film de Joshua Logan ; 23 h 15, Journal ; 23 h 25, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *le Dernier Civil*, film de Laurent Heynemann ; 22 h 40, M.C. Magazine ; 22 h 55, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 ; 21 h, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 50, Portrait : le baron Sooy et d'Oppuers.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Football : coupe d'Europe (demi-finale) ; 23 h 35, Journal.

Jeudi 11 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Arnold et Willy.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.50 **A pleine vie.**
Série : Galactica : 14 h 40, la maison de TF 1 ; 15 h 25, Quarté en direct d'Auteuil ; 15 h 55, Images d'histoire : le service santé des armées.
16.30 **Croque-vacances.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.25 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.30 **Série : Cœur de diamant.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : le Canon paisible.**
Réal. S. Bertin, B. Marie, F. Lax. Avec J.-P. Darras, R. Boulanger, F. Lax, F. Fleury...
Panique au « Canon paisible », le café tenu par Monsieur Léon. Le client venu s'installer récemment serait-il un truand ? Une comédie bien de chez nous à la philosophie très moyenne.

21.30 **Les jeudis de l'information : l'Enjeu.**
Magazine mensuel de l'économie de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : « SOS capitalisme, les nouveaux salariés capitalistes ». Entreprises en faillite et emplois en perdition ; « Les entreprises de la dernière chance » : reconvertir les vieilles régions industrielles ; « Guinée : un désastre africain » : une nation traumatisée, une économie délabrée...
22.45 **Journal.**
23.05 **Etoiles à la une.**
Film : Alexandre le Grand.
de Robert Rossen.

ANTENNE 2

6.45 **Télématin** (à 8 h 30, feuilleton : La Farandole).
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Bergeval et fils.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Presse et journalistes : satisfaits ou non ?
14.50 **Cinéma : Mayerling**
Film d'Anatole Litvak.
16.15 **Magazine : un temps pour tout.**
de M. Cara et A. Valentini.
Les enfants oubliés. Ils sont 100 000 en France à vivre dans des foyers de l'enfance. Quelle solution pour remplacer une famille ? Avec la participation de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales.
17.45 **Récré A2.**
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Princesse Daisy.**
D'après Judith Krantz, réal. W. Hussein. Avec M. Van Kamp, L. Wagner, S. Keach. C. Cardinale...
Les aventures et mésaventures romanesques d'une jeune fille née d'un prince russe et d'une star américaine, dont la vie commence tragiquement et se termine brillamment. Feuilleton en deux épisodes inspirés d'un best-seller de Judith Krantz, auteur de l'Amour en héritage.
22.10 **Musiques au cœur : au pays de l'opérette**
émission d'E. Ruggieri, réal. P. Jourdan.
Un hommage à l'opérette viennoise, avec Valérie Chevalier, Véronique Dietschy, Michèle Lagrange ; des extraits de la Chauve-Souris, la Veuve joyeuse, le Pays du sourire, Rêve de valse...
23.20 **Numéro 10 spécial.**
Extraits des rencontres des coupes d'Europe de football (demi-finales aller).
23.45 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Histoire d'un jour : mai 68.**
Emission de Ph. Alphonsi, réal. M. Dugowson et K. Schirinski.
Que reste-t-il de mai 68 ? (deuxième partie).
Une suite en quelque sorte du premier volet sur les événements de mai 68 diffusé le 22 mars. Trois semaines de crise, d'émeutes et de grèves, le général de Gaulle s'adresse au pays le 30 mai après un long silence, qui laissait penser que le pouvoir était vacant. Après l'allocution télévisée du président de la République on assiste à un retournement de situation. La reconstitution de ces journées tumultueuses. Les témoignages d'étudiants, de l'architecte Roland Castro, de Daniel Cohn-Bendit, de Jean-François Kahn.
22.10 **Journal.**
22.45 **Bleu outre-mer.**
Paris pour toi.
Un reportage de M. Coletti sur des enfants venus des départements et territoires d'outre-mer, lauréats du concours de dessin organisé au Salon du tourisme. Leur voyage à Paris.
23.40 **Allegoria.**
Série d'Hubert de Maximy.
23.45 **Prélude à la nuit.**
« La Cathédrale engloutie », de Claude Debussy, interprétée par Claude Soly, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, *les Séquestrés d'Altona*, film de Vittorio de Sica ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *les Pionniers de la Western Union*, film de Fritz Lang ; 22 h 40, M.C. Magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 25, *la Vie devant soi*, film de Moshe Mizrahi (avec S. Signoret) ; 22 h 10, Carrousel aux images ; 23 h 15, Emission politique.
- RTB-TÉLÉ 2, 21 h, Théâtre club : Journal d'un crime, de C. Bertin.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Pepsi-Cola, la guerre des bulles ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, Football.

Vendredi 12 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 **Antiope 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Arnold et Willy.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.50 **A pleine vie.**
Série : l'Homme d'Amsterdam ; 14.45, la maison de TF 1 ; 15.15, Temps libres : les arts du feu.
19.30 **Croque-vacances.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.25 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.30 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Porte- bonheur.**
Emission de Patrick Sabatier.
Avec : Hervé Vilard, Touré Kunda, Al Jarreau, Nana Mouskouri...
21.50 **Variétés : Le Grand Bêtisier.**
Emission de S. Collaro et C. Corbineau.
Des extraits comiques et cocasses du journal télévisé, les chutes, les ratages, les coulisses du petit écran... Deux émissions en deux jours sur le même sujet, c'est trop.
22.50 **Documentaire : Art, obscurité et clairvoyance.**
Emission de D. Lecomte.
Le peintre Arikha, portraitiste de Samuel Beckett, d'Henri Cartier-Bresson. Le trajet pictural d'un artiste peu connu en France.
23.20 **Journal.**
23.40 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin** (à 8.30, feuilleton : le Vent du large).
10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Bergeval et fils.**
13.45 **Aujourd'hui la vie :**
Côté toilette... Les Français sont-ils propres ?
14.50 **Série : Chips.**
15.40 **La télévision des téléspectateurs.**
16.16 **Reprise : Lire c'est vivre.**
« Le complexe de Broadway », de D. Runyon (diffusé le 19 mars).
17.00 **Itinéraires**, de Sophie Richard.
Kenya : les guerriers de la savane (1re partie).
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec P. Hatet, L. Merenda, C. Nobel...
Jean-Jacques prend ses fonctions de directeur de l'Eveil, *le journal concurrent de* la Dépêche. *Florence et Travers étudient les fiches « explosives » de Quentin mais hésitent à s'en servir. Publiera-t-on enfin la preuve officielle du suicide de Quentin ?*
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « portraits ». Sont invités : Jean Cau (Croquis de mémoire), *François Chalais* (le Tir aux alouettes), *Claude Mauriac (Bergère, ô tour Eiffel, tome 8 du* Temps immobile), *Pascal Ory* (Essai sur l'anarchisme de droite), *Ghislain de Diesbach (préfacier du* Journal de l'abbé Mugnier).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-club : Le ciel peut attendre.**
Cycle Ernst Lubitsch.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Série : Agatha Christie : l'Affaire de la perle rose.**
Film de Tony Wharmby. Avec F. Annio, J. Warwick, D. Ray.
Tommy et Tuppence créent leur agence de détectives. Une « lady » signale le vol d'une perle rose, une autre « lady », cleptomane, est suspectée. Démêler le vrai du faux.
21.25 **Vendredi : Allô, ici police.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Une nuit au commissariat de Nice : l'équipe de « Vendredi », conduite par Jean-Marie Perthuis, a filmé les petits « riens » qui font le drame quotidien de l'insécurité. Problème de l'ordre public un soir de meeting de Jean-Marie Le Pen, arrestations de voleurs de voiture, plaintes d'une femme que son mari veut étrangler. Le préfet de police de Nice, M. Etienne Ceccaldi, commente sur le terrain l'action d'un corps de métier.
22.30 **Journal.**
22.50 **Décibels de nuit.**
Emission de rock de J.-L. Janeir.
Groupes français : Blasphème, Ptose, Café Noir ; vidéo-clip de Murray Head, Village People, Joe King...
23.25 **Série : Allegoria : Joseph Poli, la Chrysler building.**
Série d'Hubert de Maximy.
23.40 **Prélude à la nuit.**
« Tzigane », de Maurice Ravel, interprété par Augustin Dumay, violon et Jean-Philippe Collard, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Remington Steele ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 30, Journal ; 22 h 35, *Quelque part dans le temps*, film de Jeannot Swarc.
- TMC, 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Un soir, un train*, film d'André Delvaux.
- RTB, 20 h, A suivre... ; 21 h, Ciné-club : *Hiroshima mon amour*, film d'A. Resnais.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : Un coin dans le sens de la marche.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Café express*, film de Nanni Loy ; 22 h 20, Les visiteurs du soir : l'herboriste ; 22 h 45, Journal ; 23 h, Folk Festival Myon 84.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 13 avril

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (L'Enjeu, dif. le 11 avril) ; 10.15 Challenges 85 ; 10.45 Cinq jours en Bourse ; 11.00 Concert (Strauss) ; 11.45 Couleur de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.40 Casaques et bottes de cuir et tiercé ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : Opération trafics ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Série : Julien Fontanes magistrat.**
Réal. F. Dupont-Midy. Avec J. Morel, J.-M. Dupuis, R. Gérome...
22.15 **Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac : la vérité toute nue.
Avec des avocats, des journalistes, des juges d'instruction.
0.00 **Journal.**
0.20 **Ouvert la nuit.**
Alfred Hitchcock présente... « Une bonne cachette ».
Extérieur nuit : « Les Africains sapeurs ».

Dimanche 14 avril

8.30 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.05 Midi presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sport dimanche ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Matt Houston ; 19.00 Le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Pas de printemps pour Marnie.**
Film d'Alfred Hitchcok.
22.40 **Sports dimanche soir.**
23.25 **Journal.**
23.45 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

Samedi 13 avril

10.10 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.05 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 La boutique de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De Michel Drucker.
Avec Julien Clerc, Jean Poiret, Patrick Sébastien, Jeanne Mas...
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**
Julien Clerc, le chanteur musicien ou la musique d'abord ; *Musicalifornia*, avec James Brown, The Minutemen, del Fuego, Violent Femmes, The Blasters.
23.25 **Journal.**

Dimanche 14 avril

9.35 Information et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Médecins de nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : L'homme de fer ; 20.00 Journal.
20.35 **Jeu : Le grand raid.**
21.35 **Série : Sorties de secours.**
Un document en quatre parties sur le traitement de la délinquance juvénile à l'étranger (nº 1 : Birmingham).
22.40 **Concert magazine.**
De E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
Concert viennois, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski.
23.25 **Journal.**

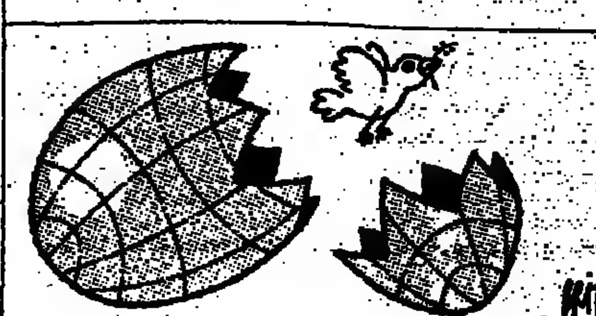
FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 13 avril

9.00 Festival international du film policier de Cognac ; 12.15 Ticket pour... ; 12.35 Samedi vision ; 13.30 Horizon ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Émissions régionales.
20.04 **Disney Channel.**
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
21.55 **Journal.**
22.20 **Feuilleton : Dynastie.**
23.05 **La vie de château.**
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.35 **Prélude à la nuit.**

Dimanche 14 avril

9.00 Emissions pour les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.05 Opéra : la Favorite, *de Donizetti ; 16.15 Théâtre : Cet animal étrange ; 17.20 Musique pour un dimanche ; 18.00 Émission pour la jeunesse ; 18.25 Dessin animé : Lucky Luke ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO hebdo.*
20.35 **Document : Demain le shopping.**
21.30 **Aspects du court métrage français.**
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : On murmure dans la ville.**
Film de Joseph L. Mankiewicz.
0.15 **Prélude à la nuit.**



A Ecouter

Tortures

« Un homme qui ne parle à personne et à qui personne ne parle ressemble à un puits qu'aucune source n'alimente, et peu à peu l'eau qui y croupit s'évapore. » Belle image, sans doute trop poétique pour illustrer l'émission d'Antoine Spire « Voix du silence », sur la torture et l'isolement, en écho au congrès organisé par Amnesty International le 19 janvier.

Ne banalise-t-on pas la torture ? Trop souvent (à commencer par la Cour européenne des droits de l'homme) on préfère l'expression traitements inhumains à celle de torture. Pourquoi ? Peur, hypocrisie ? Pourquoi également, nous dit un médecin, vouloir à tout prix hiérarchiser la torture ? *« Il faut cesser de mettre la torture en tranches. Il n'y a pas différents niveaux de torture, il y a différents moyens de l'appliquer. »*

Propos clairs, témoignages rudes, sans politique ou polémique. Une analyse où l'on prend également en compte le tortionnaire. Un appel à la conscience collective. Surtout, ne pas s'endormir.

● France Culture, « Voix du silence » — Torture et isolement, samedi 6 avril à 8 h.

La Nuit du raga

Les 7 et 9 avril, se dérouleront à Paris, les 24 heures du raga. Une occasion unique pour les amateurs de musique indienne de mieux connaître, ou mieux apprécier, ce mode mélodique composé sur un thème poétique qui doit être exécuté à des heures déterminées et sur des instruments spécifiques. Les meilleurs musiciens de l'Inde se trouveront ainsi rassemblés pour interpréter des ragas en concordance avec les heures du jour et de la nuit : mélodies inquiètes et tendues au lever du soleil, sereines le matin, allègres l'après-midi, mystérieuses et majestueuses le soir.

France-Musique retransmettra, en direct de l'Odéon, six heures de programmes : le lundi 9 avril à 1 h : Gangubai Hangal (chant khayal) ; à 2 h 15, V.G. Jog (violon) ; à 3 h 30, Ghulam Mustafa Khan (chant khayal) ; à 4 h 45, Ranadir Roy (esraj), et, à 9 h, Shivkumar Sharma (santour).

Un moment de rêve et de ferveur pour inaugurer l'Année de l'Inde.

● France-Musique, Nuit du raga, de 1 h à 7 h du matin.

L'Opéra de Monte-Carlo

Neuf heures d'émissions pour brosser un tableau de l'Opéra de Monte-Carlo d'hier et d'aujourd'hui, c'est ce que propose France-Musique les 9, 10 et 11 avril.

L'Opéra de Monte-Carlo, construit par Garnier, a fêté ses cent ans en 1979. Dirigé pendant près de cinquante-cinq ans par un personnage hors du commun, Raoul Gunsbourg, il a accueilli des monstres sacrés, tels Chaliapine, Caruso ou Litvinne. Il a été le théâtre de nombreuses créations, dont sept opéras de Massenet. Les auditeurs pourront notamment entendre, ou réentendre, *le Jongleur de Notre-Dame* et *Don Quichotte*, de Massenet, *Pénélope*, de Fauré... des récits sur l'histoire grande et petite de ce haut lieu musical.

● France-Musique, histoire de l'opéra de Monte-Carlo, mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11, de 15 h à 18 h.

Nouvelle couleur musicale pour Inter

Parmi les disques étrangers diffusés sur France-Inter, les albums anglo-américains tenaient jusqu'à présent le haut du pavé. A l'initiative de Jean Garretto, directeur de programmes de France-Inter, l'équipe de programmation et les équipes de production de la chaîne vont petit à petit — sans modifier le rapport 60 % de chansons françaises, 40 % de chansons étrangères — instiller parmi ces dernières des musiques latines. Des sons, des chants, des rythmes d'Amérique latine, d'Espagne, d'Italie, qui ne sont presque jamais diffusés sur les ondes, squatterisées par la musique américaine, et que la réforme musicale d'Inter va enfin privilégier.

A partir du lundi 1er avril, France-Inter propose quelques nouveaux rendez-vous :

— à 15 h, *le Messager*, de Jean-Marc Terrasse : chaque jour, l'animateur invente une émission-cadeau dans laquelle, en paroles et en musiques, il se fait l'intermédiaire entre les auditeurs qui lui ont écrit et l'élu de leur cœur. Un message délicat.

— à 17 h 45, Jean-Marie Pelt, directeur de l'Institut européen d'écologie, qui connaît bien les plantes et leur a consacré plusieurs ouvrages, traduit à l'antenne, avec humour et passion, tout ce que leur couleur, leur façon d'éclore ou de pousser révèlent de leur vie secrète.

— à 20 h, et jusqu'à 21 h, *« Vitriol et Camomille »*, d'Aleksandra et Gilles Davidas : mieux vaudrait l'appeler délire, un point c'est tout.

Quelques aménagements ont d'autre part été effectués dans la grille :

● Claude Dominique ouvre maintenant son « Tiroir-cœur » à 14 h, du lundi au vendredi.

● William Leymergie donne la parole aux jeunes reporters de « Fréquence mômes » chaque jour à 18 h. Tout au long de la semaine, un invité s'entretient avec les enfants d'un sujet qui leur tient à cœur.

● Marie-Odile Monchicourt, et ses « Poussières d'étoiles », se retrouve le samedi à 14 h, pour raconter, tel un roman, l'extraordinaire aventure de la matière et de la vie.

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures de 5 h à 10 h et à 12 h 30, 14 h, 21 h 15, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

Parmi les magazines, signalons :

Carrefour, magazine de l'actualité politique et culturelle, à 15 h 15, est consacré, le lundi 8 avril, à l'ECU, la monnaie européenne (avec la participation du directeur des affaires internationales du Trésor, et le directeur du Crédit lyonnais, M. Ramburg) ; le mercredi 10, au Ghana, sa réalité politique, économique et culturelle (un entretien avec le capitaine Jerry Rawlings, président du conseil provisoire de défense nationale du Ghana) ; le vendredi 12, à l'histoire des Médicis, un pouvoir qui a duré plus d'un siècle.

Capricorne, magazine mensuel de l'océan Indien, le mercredi 10 à 17 h 15 : les religions à l'île Maurice, l'encyclopédie de l'île de la Réunion.

Planète, le mardi 9 à 10 h 10 : les meilleurs heures du Printemps de Bourges.

France-Culture

SAMEDI 6 AVRIL

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : avec André Frossard.
8.30 Voix de silence : « Torture et isolement ».
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : la mémoire en chantant (Martin Luther King).
11.00 Grand angle : islam et modernité.
12.00 Panorama.
14.00 James Byron Dean, cow-boy canonisé (rediff.).
15.30 Le bon plaisir de... Arthur London.
19.20 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Jacques Couëlle et Gérard Van der Kamp.
20.00 Musique : Notes de blues (Kafka).
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Face de Carême », de J. Kraemer. Avec W. Coryn, D. Lacarrière, R. Crouet...
22.10 Démarches avec... Jean-Philippe Domecq.
22.30 Musique : Perspectives du XXe siècle, carte blanche à Harry Halbreich.
0.00 Clair de nuit, avec Bernard N'Guyen.

DIMANCHE 7 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Hommes et femmes », d'Annie Leclerc.
7.45 Dits et récits : contes de Grimm.
8.00 Orthodoxie : dimanche des Rameaux.
8.25 Protestantisme.
8.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge féminine de France.
10.00 Messe à la cathédrale de Rennes.
11.00 Histoires du futur : entretien avec François Chatelet.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : de la figuration à l'abstraction... Piet Mondrian, Fondation Maeght.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-Française présente « le Misanthrope », de Molière (en direct de la salle Richelieu). Avec B. Dhéran, M. Aumont, G. Casile, S. Eine, L. Mikael...
17.20 La tasse de thé ; à 17 h 45, La Révolution a-t-elle commis un génocide en Vendée ?
19.10 Le cinéma des cinéastes, avec Claude Chabrol, pour son film « Poulet au vinaigre ».
20.00 Musique : le son de chose.
20.30 Atelier de création radiophonique : Toque, toque, toc, toc.
22.30 Musique : journées de musiques arabes à Nanterre.
0.00 Clair de nuit : tentatives premières.

LUNDI 8 AVRIL

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse (et à 10 h 50 : Au jardin d'Eden).
9.05 Les lundis de l'histoire : les libéraux au XIXe siècle.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : l'éducation des autres (du côté des pays francophones d'Afrique noire).
11.30 Feuilleton : Germinal 85.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup : existe-t-il une critique « chrétienne » ? Un regard spécifique sur le théâtre.
14.00 Un livre, des voix : « Voyage du condottiere », de André Suarès.
14.30 Les horizons du possible : malaise de la créativité au XXe siècle.
15.30 Les arts et les gens, un sculpteur, Morice Lipsi ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, l'histoire de l'art vécue par les artistes (le peintre François Morellet).
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : « Carré noir, la grande et merveilleuse histoire de chocolat dans tous ses états... ».
18.00 Subjectif : agora (Joël Schmidt) ; à 18 h 35, tire la langue ; à 18 h 15, rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : la planète qui pense.
20.00 Musique, mode d'emploi : en marchant avec Ravel.
20.30 Les sept jours assassinés, de Rywen Deless. Avec J. Topart, J.-F. Delacour, C. Hubeau...
21.40 Latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : Pina Bausch et le Tanz Theater de Wuppertal.

MARDI 9 AVRIL

6.00 Jacques Cartier : le voyage imaginé.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse (et à 10 h 50 : Au jardin d'Eden).
9.05 La matinée des autres : le temps, un repère pour les historiens africains.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : Goldorak, Albator, Musclor et les autres.
11.30 Feuilleton : Germinal 85.
12.00 Panorama ; à 12 h 45, le club de la presse : Mgr Lustiger.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Mourir à Selinonte », de François Fontaine.
14.30 Bagatelle 1777-1977, de C. Viret. Avec C. Sellers, J.-P. Cisife... (rediff.).
15.30 Les mardis du cinéma : le rêve américain à l'époque de Roosevelt.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Laval.
18.00 Subjectif : Agora (Luba Jurgenson) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : les thérapies de couple.
20.00 Musique mode d'emploi : Ravel chez lui.
20.30 Pour ainsi dire, magazine de la poésie.
21.00 Entretiens avec... Jean Paulhan : l'enfance.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : un Américain à Paris-Roubaix.

MERCREDI 10 AVRIL

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût de jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse (et à 10 h 50 : au jardin d'Eden).
9.05 Matinée de la science et des hommes. Revue de presse (la révolution en médecine et les médecines parallèles).
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre de jeunes lecteurs avec Jacqueline Mirande.
11.30 Feuilleton : Germinal 85.
12.00 Panorama.
12.45 Avant-première : Rufus en liberté.
14.00 Un livre, des voix : « Je cherche un livre », de Pierre Vilbreau.
14.30 Passage du témoin : J. Couëlle et G. Van der Kemp (redif. de l'émission du 8 avril).
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Laval.
18.00 Subjectif : Agora (Clément Lepidis) : à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Perspectives scientifiques : la composition de l'atmosphère.
20.00 Musique, mode d'emploi : le travail avec Ravel.
20.30 Portrait : Kathleen Raine ou les royaumes du solitaire.
21.30 Musique : Pulsations — aria-opéra-suite, Paris 1985 — Funerale de Quarticci.
22.30 Nuits magnétiques : Françoise Hardy, « portrait sans noir ni blanc ».

JEUDI 11 AVRIL

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse (et à 10 h 50 : au jardin d'Eden).
9.05 Les Matinées : Une vie, une œuvre, Alain : le philosophe radical.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : apprendre l'anglais dès la maternelle.
11.30 Feuilleton : Germinal 85.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Théo Gerber.
14.00 Un livre, des voix : « La lettre de Roissy », de Paul Savatier.
14.30 Relire René Char, présenté par Radio Canada.
15.00 Le compagnonnage : quand la main est esprit (rites et initiations sur les chemins).
15.30 Musicomania.
17.00 Textes : Elia.
17.10 Le Pays d'ici : En direct de Laval.
18.00 Subjectif : Agora (Vassili Alexakis) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la traumatologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ravel.
20.30 « Sergius et Moïra », de O. Blumensthil-Roth.
21.30 Vocalyse : aria-opéra-suite. Paris 1985. Comédie italienne.
22.30 Nuits magnétiques : Doktor S ou les faussaires de la mort.

VENDREDI 12 AVRIL

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse (et à 10 h 50 : au jardin d'Eden).
9.05 Matinée de temps qui change : géopolitique, les luttes d'influence en Amérique centrale.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : sur la piste de Davy Crockett.
11.30 Feuilleton : Germinal 85.
12.00 Panorama.
13.40 On commence : le Festival de Parme.
14.00 Un livre, des voix : « Eva » et « Pas d'orchidées pour miss Blandish », de James Hadley Chase.
14.30 Sélection prix Italia : Furie italiana.
15.30 L'échappée belle : forêts voisines ; à 15 h 45, Telex.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Laval.
18.00 Subjectif : Agora (Albert Memmi) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : le palais de la Découverte.
20.00 Musique, mode d'emploi ; Ravel.
21.30 Black and blue ; quoi de neuf ?
22.30 Nuits magnétiques : Autour de Knud Viktor, le poète sonore.

France-Musique

SAMEDI 6 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Comment l'entendez-vous ? Michel Lonsdale, comédien.
7.03 Avis de recherche : Bach, Caplet, Martelli.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Manifestes médiévaux : les chemins de Compostelle.
12.05 Le temps de jazz : jazz s'il vous plaît ; hexagonal.
13.00 Opéra : « Orfeo », de Monteverdi, par les chœurs et l'orchestre de Radio-Berlin, dir. H. Koch (1949).
16.00 Désaccord parfait : débat autour des « Variations sur un thème de Diabelli » ; à 18 h, concert : « Variations » de Beethoven par Georges Pludermacher, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall, les revues de Palace montées entre les deux guerres.
20.04 Avant-Concert.
20.30 Concert (donné le 18 février 1985 au Théâtre des Champs-Elysées) : Sonate pour piano nº 8 en la mineur, de Mozart ; « Sonate pour piano nº 18 en sol majeur », de Schubert ; quatorze valses de Chopin, par Maria Joao Pires, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : le club des archives : Fedor Ivanovitch Chaliapine ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 7 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : musiques de Pâques.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : BWV 145 de Bach.
10.00 Gustav Mahler à Vienne.
12.05 Magazine international : Festival de Budapest.
14.04 Disques compacts : œuvres de Mozart, Verdi, Rachmaninov, Prokofieff, Mahler.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Musique pour un chat, par le Dr Jacqueline Pekeb, vétérinaire ; œuvres de Rossini, Janacek, Liszt, Schubert, Ravel, Mahler.
19.05 Jazz vivant : le duo de guitares Ralph Towner-John Abercrombie ; le big band de guitares de Gérard Marais.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Die Waldtaube », de Dvorak ; « Concerto pour violon et orchestre nº 2 », de Martinu ; « Symphonie nº 5 en mi mineur », de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. V. Neumann, sol. Josef Suk, violon.
23 h 00. Les soirées de France-Musique : Ex-libris : « Esthétique de la mélancolie » ; œuvres de Hume, Schubert, Beethoven, Purcell, Schubert.

LUNDI 8 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : la Nuit du raga (en direct de Théâtre de l'Odéon à Paris).
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les dernières sonates de Beethoven ; œuvres de Beethoven, Liszt, Mozart, R. Schumann.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Les voies du Seigneur ».
12.30 Concert (Semaines musicales d'Ascona) : Concerto en fa majeur, de Haendel ; « Elégie pour orchestre à cordes », de Carter ; Symphonie nº 24 en ré majeur, de Haydn ; « A Fugal Concerto », de Holst ; Concerto pour piano nº 8 en mi bémol majeur K 271, de Mozart, par le Haendel Orchestre Festival de Washington, dir S. Simon, sol. G. Squires, J. Frederickson, cors L. Harwel, basson P. Lanini, K. Golding, hautbois S. Deaver, flûte, C. Raim, piano.
14.02 Repères contemporains : Forum des percussions.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'esthétique de la mélancolie ; œuvres de Cavalieri, Stravinski, Sibelius, Bach, Berlioz, Mozart, Schubert...
17.50 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
18.02 Le royaume de la musique : Symphonie nº 5, de Chostakovitch.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.15 Suite lyrique, magazine de la voix et du chant.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival de Berlin) : « Ouverture américaine », de Britten ; Quatuor pour cordes et piano en sol mineur, de Brahms ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. S. Rattle.
23.00 Les soirées de France-Musique : la guerre des pianos, la belle époque de pianola ou les rendez-vous d'une passion.

MARDI 9 AVRIL

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les dernières sonates de Beethoven ; œuvres de Beethoven, Hummel, Brahms.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton les voies de seigneur (gospels et spirituals).
12.30 Concert : œuvres de Debussy, Chausson, Saint-Saëns, Berlioz par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. T. Guschlbauer, sol. A. Dumay, violon.
14.02 Repères contemporains : Forum des percussions.
14.30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'Opéra de Monte-Carlo — visite guidée avec M. Rosset, archiviste, créations, histoire grande et petite, l'orchestre, l'Opéra aujourd'hui.
17.45 Les Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
18.02 Acousmathèque : Gilles Grand, Luciano Berio.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : Miguel Villabella interprète des airs de Boieldieu, Gounod, Bizet, Adam, Offenbach.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « La voix des voix » de Levinas, « Hop » de Dusapin, Mouvement pour violoncelle de Strauch, « Triple duo », de Carter par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, sol. P. Strauch, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz club — le quartette de Dizzy Gillespie.

MERCREDI 10 AVRIL

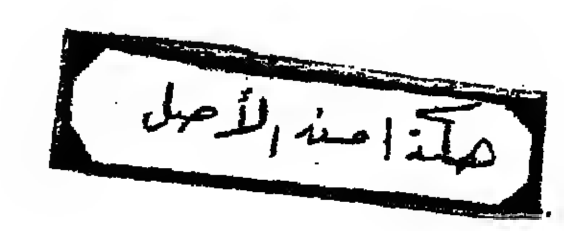
2.00 Les nuits de France-Musique : Bela Bartok.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les dernières sonates de Beethoven ; œuvres de Dussek, Beethoven, Zemlinsky, Brahms.
12.05 Le temps du jazz ; feuilleton « les voies du Seigneur ».
12.30 Concert : œuvres de Maderna, Schoenberg, Barreau, Amy par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. B. Pecchioli.
14.02 Tempo primo.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'Opéra de Monte-Carlo 1879-1985 ; œuvres de Massenet, Puccini, Mendelssohn, Wagner, Giordano.
17.50 Les Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Saison lyrique) : « le Chevalier à la rose » de R. Strauss par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la maîtrise de Radio-France, dir. S. Soltesz, premier violon, E. Balmas, sol. T. Zylis-Gara...
24.00 Les soirées de France-Musique : « 1911 » ; œuvres de Schoenberg, Enesco, Debussy, R. Strauss.

JEUDI 11 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Albert Roussel.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : les dernières sonates de Beethoven ; œuvres de Beethoven, Voncek, R. Schumann.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « les voies du Seigneur ».
12.30 Concert : œuvres de Reicha, Mozart, Schoenberg, par A. Nicolet, flûte, H. Holliger, cor anglais, hautbois, E. Brunner, clarinette, K. Thunemann, basson, A. Van Woudenberg, cor, E. Leonskaja, piano.
14.02 Repères contemporains : Z. Penherski, Serocki, L. Harrison, A. Miyoshi.
15.00 Les après-midi de France-Musique : l'Opéra de Monte-Carlo ; œuvres de Ravel, Smetana, Mendelssohn, Debussy.
17.50 Les Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
18.02 Côté jardin.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur », de Brahms ; « Symphonie nº 8 en si mineur », de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, sol. S. Bishop-Kovacevich, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : les paradoxes du romantisme — Voyage et terre natale : œuvres de Schumann, Bizet, Schubert ; Philosophie — Irrationnel : œuvres de Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Schumann ; Vitalité — Morbidité : œuvres de Schubert, Berlioz, Liszt.

VENDREDI 12 AVRIL

2.00 Les nuits de France-Musique : Arthur Honegger.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les dernières sonates de Beethoven ; œuvres de Beethoven, Scriabine, Xenakis, Bartok, Schoenberg...
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « les voies du Seigneur ».
12.30 Concert : (Festival des Flandres 1984) : œuvres de Debussy, Ravel par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
14.02 Repères contemporains : Forum des percussions.
14.30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière ?
15.00 Verveine-Scotch : les animaux domestiques.
17.00 Histoire de la musique.
17.50 Les Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Symphonie nº 38 en ré majeur », de Mozart ; « Variations sur un thème de Paganini », de Blacher ; « Symphonie nº 4 en ré mineur », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch ; Complément de programme : œuvres de Mozart par Teresa Berganza.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.



La télévision espagnole sur le chemin de l'indépendance

Les chaînes publiques vivement critiquées par la presse écrite.

« *LA télévision espagnole est celle de l'agitateur sandiniste, du guérillero salvadorien, du militant anticlérical, de celui qui insulte le pape ou bafoue le président Reagan, du supporter de l'Union soviétique, du courtisan de Kadhafi, de l'amateur de films du genre* Aimez-vous les uns sur les autres *et du copain de Fidel Castro.* »

Dans ce récent article signé de son directeur, le quotidien conservateur *ABC* n'y allait pas de main morte pour dénoncer les méfaits d'une télévision qui, il n'en doutait pas, ne songeait de toute évidence qu'à « *déchristianiser l'Espagne* ».

La télévision espagnole n'a pas bonne presse dans les secteurs conservateurs. Après avoir dominé, à l'époque du franquisme, l'ensemble des communications de masse, ils s'inquiètent en effet, aujourd'hui, de les voir changer de mains. Vilipendée par la droite, bénéficie-t-elle à tout le moins de l'indulgence de la presse progressiste ? On pourrait en douter à la lecture de ce récent éditorial du quotidien de centre gauche *El Pais*, vitupérant « *la télévision étatique qui dépend directement du pouvoir de l'argent et de la publicité, qui distribue prébendes et châtiments, qui est à la fois commerciale et déficitaire et résume tous les maux de l'excès de commercialisation, de l'absence de critères rationnels et du culte à la fatuité de ceux qui la dirigent* ».

Surprenante unanimité ! Qui n'est toutefois pas désintéressée. Les principaux groupes de presse n'aspirent-ils pas tous à obtenir les canaux de la télévision privée que le gouvernement socialiste a promis d'implanter durant l'actuelle législature (1) ? Plus la TV publique est décriée, plus l'apparition de chaînes privées sera attendue avec impatience ! Pour de nombreux groupes de presse, gérer une chaîne de télévision constitue d'ailleurs le seul espoir de colmater leurs brèches financières et de récupérer cette publicité qu'accapare aujourd'hui la télévision publique.

Celle-ci mérite-t-elle les descriptions parfois apocalyptiques dont elle est l'objet ? La vigueur de la polémique entre ses apologistes et ses détracteurs est à la mesure de son influence politique, dans ce pays où la presse écrite ne jouit que d'une audience limitée : un Espagnol sur deux n'a pas d'autre source d'information que la télévision. Dans ces conditions, le problème de sa dépendance à l'égard du gouvernement sensibilise particulièrement l'opinion publique, surtout après quarante ans de dictature et de censure.

A l'époque du franquisme, la télévision constituait une simple excroissance du ministère de l'information et du tourisme, et sa soumission aux ukases du pouvoir politique était totale. Après la mort de Franco, l'apparition d'une presse écrite jouissant d'une progressive liberté lui fit une concurrence nouvelle et acheva de discréditer la pâle information officielle des journaux télévisés. Ce n'est toutefois qu'en signant, en octobre 1977, le fameux « pacte de la Moncloa », par lequel ils établissaient d'un commun accord les grandes lignes de la démocratisation, que les principaux partis politiques décidèrent de s'attaquer enfin au problème de la télévision. Une commission fut nommée, un premier projet présenté au Parlement en décembre 1978. La convocation des élections législatives de 1979 repoussa toutefois sa discussion. Le parti au pouvoir, l'UCD (Union du centre démocratique), allait bénéficier à nouveau à l'époque de 87 % de l'information électorale télévisée...

Les discussions reprirent au sein du Congrès nouvellement élu, qui vota enfin à la quasi-unanimité, en décembre 1979, le Statut de l'organisme Radio Télévision espagnole RTVE, mettant fin à un vide juridique de plus de vingt ans. Le texte définit la RTVE comme un « *service public essentiel de propriété de l'Etat* », jouissant d'une personnalité juridique propre. Son conseil d'administration est nommé par les deux Chambres législatives à la majorité des deux tiers, ce qui rend nécessaire un accord entre les principales formations politiques.

Celles-ci sont dans la pratique représentées au sein du conseil au prorata de leur groupe parlementaire. Quant au directeur, il est nommé par le gouvernement pour la durée de la législature. Il peut également être démis de ses fonctions par le pouvoir exécutif, notamment en cas d'« *incompétence manifeste* » ou de « *conduite contraire aux principes et aux objectifs du statut* ». Deux concepts suffisamment vagues pour que l'épée de Damoclès de la destitution pèse en fait en permanence sur lui, réduisant d'autant son autonomie réelle.

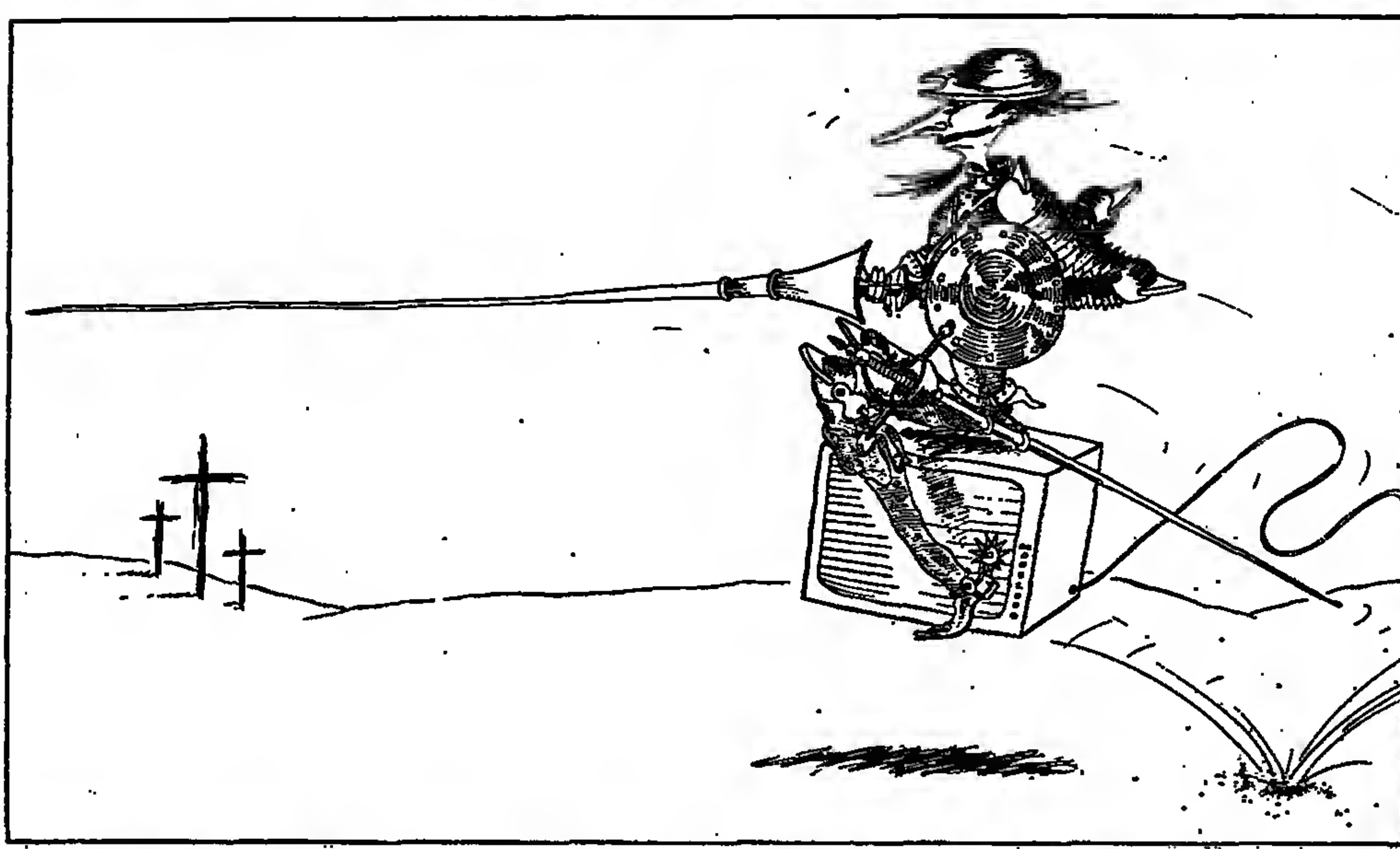
L'adoption du statut a-t-elle assuré l'indépendance de la télévision espagnole ? Il serait hasardeux de l'affirmer. Les substitutions répétées de son directeur, à l'époque de l'UCD, allaient refléter jusqu'à la caricature les changements de cap politique du parti au pouvoir. M. Fernando Castedo, membre de la tendance social-démocrate, fut nommé en janvier 1981 à la tête de la RTVE, alors que l'UCD cherchait à gagner les faveurs des socialistes. Lorsque le gouvernement renversa ses alliances et se rapprocha de la formation conservatrice Alliance populaire, M. Carlos Robles Piquer, sympathisant de ce parti et beau-frère de son président, M. Manuel Fraga, succéda aussitôt, en octobre 1981, à M. Castedo. Enfin, lorsque les démocrates-chrétiens prirent le contrôle de l'UCD, ils s'empressèrent de nommer, en juillet 1982, un des leurs, M. Eugenio Nasarre, à la tête de la RTVE. Celle-ci avait donc connu trois directeurs en un an et demi !

L'arrivée des socialistes au gouvernement a au moins mis fin à ce ballet. M. Jose-Maria Calvino, qu'ils ont nommé à la tête de la RTVE en s'installant au pouvoir en décembre 1982, y restera vraisemblablement jusqu'à la fin de la législature. Si ses velléités de « *déchristianiser l'Espagne* », n'en déplaise à la presse de droite, ne sont pas évidentes, son obédience à l'égard du gouvernement l'est en revanche davantage. Une fois de plus, le parti au pouvoir hésite à desserrer l'étreinte qui pèse sur la télévision. Pour avoir critiqué certaines des décisions de M. Calvino, deux membres socialistes du conseil d'administration de la RTVE ont été récemment priés par leur propre parti de renoncer à leurs fonctions. Si les progrès accomplis depuis la mort de Franco sont indéniables, le chemin reste long, qui mène à l'indépendance de la télévision espagnole.

THIERRY MALINIAK.

(1) Il existe actuellement deux chaînes publiques nationales, ainsi qu'une troisième chaîne régionale, au Pays basque et en Catalogne.

● La huitième conférence internationale des télévisions publiques (INPUT), aura lieu à Marseille du 14 au 20 avril. Elle est organisée par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA).



Des programmes pour de nouvelles chaînes

par Youri (*)

DE nouvelles télévisions, pour qui ? pour quoi ?

Est-ce parce que la réponse paraît évidente qu'on évite de poser la question ? Depuis que le président de la République a jeté ce pavé, on nous abreuve de chiffres, sur les ressources publicitaires, les coûts de fonctionnement, les fréquences disponibles pour des réseaux privés par voie hertzienne. Certes, il est nécessaire, avant de lancer une affaire, de savoir si elle sera rentable, mais elle ne peut l'être que si elle rencontre la faveur du public. Or, dans ce concert, le public est singulièrement absent. On ne se préoccupe ni de ses réactions, ni de ses goûts, ni de ses vœux.

Que souhaite le public, sinon disposer d'un choix de plus en plus vaste de programmes et sans qu'il lui en coûte davantage, du moins en apparence ? De nouveaux programmes, voilà, semble-t-il, le premier objectif à définir. A l'annonce de l'ouverture des ondes au secteur privé, on a vu surgir bien des appétits, mais guère de projets de programmes. Va-t-on se contenter de remplacer Decaux (de l'Académie) par Decaux (des Abribus) ? L'enjeu est là.

Ou ces nouvelles sociétés se contenteront de diffuser au moindre coût des programmes préexistants et, à part quelques émissions de plateau, se comporteront en simples diffuseurs (comme Télé-Monte-Carlo en offre l'exemple), ou elles seront en mesure de produire leurs propres programmes (comme ITV en Angleterre, face à la BBC).

Dans le premier cas, les conséquences sont prévisibles : des lots de séries américano-brésiliennes, des flots de dessins animés japonais, de vidéo-clips et de jeux patronnés par les lessiviers. Et à quel prix ! Une hémorragie de devises, le dépérissement de nos industries de programmes et cinématographiques, le chômage accru chez les professionnels et notre absence de ces grands marchés des œuvres audiovisuelles, dont on sait à quel point elles façonnent aujourd'hui l'image de marque d'un pays.

Mais, dira-t-on, ces programmes tels que vous les définissez, ne sont-ils pas ceux-là mêmes que souhaite le public ? Et ne préfère-t-il pas « *Dallas* » à nos petits téléfilms ? Il est intéressant à ce propos de se référer aux résultats des sondages destinés à mesurer l'audience des émissions qui ont été proposées l'an dernier au public.

Toutes les émissions classées en tête sont des émissions de fiction (cinéma bien sûr, mais aussi séries et téléfilms). Elles viennent avant les magazines, l'information et même bien avant les variétés. Le public veut des histoires, et il est faux à ce propos de prétendre qu'il préfère les séries américaines. Celles-ci viennent après les productions françaises.

Si les nouveaux réseaux veulent répondre à l'attente du public et non le matraquer publicitairement et culturellement, ils devront donc acquérir, produire ou coproduire des émissions dites « lourdes », écrites, réalisées et interprétées par des auteurs, des réalisateurs et des artistes français. Pour cela, il faut de l'argent. Tous les professionnels s'accordent sur ce point. Il n'est donc pas besoin d'être devin pour définir, dès à présent, ces nouveaux réseaux. Ils seront puissants ou ne seront pas. Ils seront par conséquent peu nombreux, comme Georges Fillioud l'a laissé entendre dès le 10 janvier. Nous voilà loin de la configuration des radios privées, qui se regroupent déjà en réseaux, dont les véritables actionnaires commencent à apparaître. Nous voilà encore plus loin des télévisions conviviales, interactives, thématiques, dont certains rêvaient.

Encore faut-il, pour qu'elles produisent, que ces nouvelles sociétés y soient incitées, sinon contraintes. La première mesure devrait consister à ne leur accorder le droit d'émettre que si elles sont capables de consacrer et consacrent effectivement à la production un pourcentage qui reste à déterminer de leurs recettes. Cela aurait également pour avantage de les mettre à l'abri d'une inflation de leurs effectifs administratifs.

La seconde, à l'exemple de l'industrie cinématographique, tiendrait à une taxe sur les achats d'émissions extra-européennes, taxe qui alimenterait un fonds de soutien à la production. Seule une telle mesure permettrait de limiter et de compenser la perte de devises qu'entraîneraient des importations plus élevées que nos exportations dans ce secteur-clé de notre économie et de notre culture. En revanche, une incitation efficace consisterait à prévoir des allégements fiscaux pour toute participation à des productions nationales ou européennes, allégements qui devraient être étendus à toute l'industrie des programmes.

Reste à savoir comment réagiront les sociétés du service public face à cet accroissement de la concurrence. Si les présidents de ces sociétés n'éprouvent pas la tentation de se battre ailleurs que sur le terrain qu'ils occupent et d'abandonner leurs armes pour celles, combien plus fragiles, de leurs adversaires, ces sociétés sortiront renforcées de cette épreuve. Encore faut-il qu'on leur en laisse les moyens. Mais la politique inverse mènerait à la perte de ces atouts, dont Pierre Barret, le président d'Europe 1, assure qu'ils sont tous pour l'instant du côté des chaînes existantes.

Répondre aux vœux du public, développer notre industrie de programmes, sauvegarder le plan câble et aussi l'avenir des télévisions locales, multiplier les possibilités d'expression, telles devraient être les réponses apportées par l'apparition des nouveaux réseaux. Mais en dépit des plus sages dispositions, si l'on n'y prend garde, une série d'explosions en chaîne, ce serait le cas de le dire, reste à craindre, qui aboutirait à une anarchie, dont le public et les professionnels feraient les frais. C'est pourquoi le maintien d'un service public puissant reste encore le meilleur garant de la liberté de nos choix.

(*) Auteur-réalisateur, président de la commission de télévision de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Médias du Monde

Québec : marché international du logiciel

La province du Québec (Canada) prépare activement le premier marché international du logiciel (Montréal International Market, MIM), qui se tiendra dans le nouveau Palais des congrès de Montréal, du 3 au 5 juin prochain. Le MIM se propose de mettre en relation les producteurs de logiciels avec leurs acheteurs éventuels, et vise à toucher environ cinq mille professionnels. 10000 mètres carrés d'exposition (dont 4500 mètres carrés utilisables) et autant de surface pour les colloques et conférences sont à leur disposition dans le palais de verre et de béton ultramoderne de la capitale économique du Canada francophone.

Les firmes canadiennes représentent environ le tiers des deux cent vingt-cinq inscriptions reçues fin mars. Vingt et une sociétés françaises ont confirmé leur participation, soit presque autant que les Etats-Unis, dont une soixantaine de firmes sont toutefois attendues. Onze pays sont d'ores et déjà engagés.

Le gouvernement du Québec a doté la société organisatrice de 500 000 dollars canadiens, somme qu'il renouvellera en 1986 et en 1987 ; le gouvernement fédéral canadien alloue, de son côté, 500000 dollars pour l'édition 1985 du MIM. Le MIM a dépensé 400000 dollars canadiens en publicité pour faire connaître son initiative dans vingt-huit pays.

● **Marché international du logiciel de Montréal (PDG, M. André Bolly), 390 Léo-Pariseau, bureau 1919, BP 1919, Station la Cité Montréal, Québec, Canada H2W 2P4. Tél. (514) 288-8811.**

Chine : coopération avec la CLT

Le ministère de la radio et de la télévision de la République populaire de Chine et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), représentée par son directeur général, M. Gust Graas, ont signé le 28 mars à Pékin une déclaration d'intention commune. Elle porte sur une coopération en matière de programmes, de publicité et de diffusion de musique.

Deux accords particuliers ont été déjà signés, indique un communiqué de la CLT. Le premier porte sur l'exploitation réciproque des répertoires musicaux de la Chine et des éditions mondiales de RTL. Le second confie à la société Information et publicité (IP), la régie publicitaire européenne pour des messages diffusés par la télévision chinoise.

Afrique : France câbles et radio intervient au Congo et au Zaïre

La société France câbles et radio (FCR), qui dépend de la direction générale des télécommunications, vient de passer avec le gouvernement du Congo un marché de 15 millions de francs portant sur la réalisation de travaux d'extension du Centre de télécommunications internationales par satellites de Mougouni, à proximité de Brazzaville. FCR a, d'autre part, signé une convention avec le gouvernement du Zaïre, pour le réseau des stations terriennes (mise en conformité avec les nouvelles normes d'INTELSAT) ; cette convention représente un marché de 3 millions de francs.

Etats-Unis : un quotidien international sur ordinateur

Une maison d'édition américaine, *Ziff-Davis Publishing*, va commercialiser un quotidien spécialisé dans l'informatique, transmis aux abonnés sur leurs ordinateurs. Le *Computer Industry Daily* paraîtra à partir de l'été, et coûtera 1 500 dollars aux abonnés. Il sera distribué aussi au Japon, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. Une édition papier sera également disponible.



La Doulooureuse

Seule l'enseigne fait peur.



CE peut être le moment heureux ou douloureux du repas. En somme, presque sa partie la plus importante ! Cela me fait songer à un confrère qui, sur les livres d'or qui lui étaient présentés, écrivait : « *Ne me donnez pas l'addition, c'était trop bon.* »

Eh bien, je trouve que c'est, aussi, une excellente enseigne que l'Addition ! Et c'est celle du petit restaurant-boudoir animé par J.-C. Diehl (10, rue de La Trémoille (8ᵉ), tél. 723-53-53). Décor 1900 et double carte. Aux déjeuners, un petit menu (hélas, fromages ou dessert !) à 98 francs et une carte de diverses entrées (de 26 francs à 68 francs le saumon mariné tahitienne), de poissons et viandes (70 francs à 90 francs), avec aussi la « tête » de l'addition (et de veau) et le « pied » de l'addition (de cochon). Desserts à 35 francs, un excellent Menetou Salon 83 à 70 francs, le bargemonne plus qu'honorable. Le soir, le menu « folie » est à 198 francs (fromage et dessert), et quelques entrées et plats plus riches (foie gras frais au sauternes, homard en « coque », mâle de Challans aux baies de genièvre, etc.). J'ai, au déjeuner, goûté les sardines fraîches marinées (38 francs) ; avant la tête de veau, un fromage de campagne aux herbes. Avec une demi-bouteille, un café irlandais (irish coffee), l'addition de 250 francs n'était pas volée. Le jeune chef, Serge Barbet, est de qualité. Dans la salle en sous-sol on peut réserver pour des repas d'affaires ou des réceptions de dix à trente-cinq couverts.

Mais, dans le même quartier, riche en honnêtes maisons et plus riche encore en mangeoires, le déjeuner est souvent rapide et l'on cherche de petites additions. Voici donc d'abord le Montana (18, rue du Boccador, tél. 720-96-38). Un comptoir où l'on peut trouver des sandwiches et pâtisseries maison, avec, au verre, sancerre ou brouilly. Et une petite salle où les plats du jour (lapin chasseur tagliatelle, petit salé lentilles, langue de bœuf sauce piquante, gigot d'agneau flageolets) sont chiffrés de 32 francs à 40 francs, les desserts comme les entrées de 12 francs à 15 francs, les vins en pichet de 25 centilitres de 7 francs à 15 francs.

Et quelques rues plus loin l'Auvergnat 2000 (13, rue Clément-Marot, tél. 723-43-33). Ici les plats du jour sont potée, jambonneau aux lentilles, bœuf gros sel, navarin, morue à l'auvergnate (50 francs). Les fromages sont du pays (un merveilleux cantal à 15 francs), les desserts entre 15 francs et 20 francs. Les vins en pichet à l'entour de 20 francs. C'est dire que les déjeuners sont courus. Mais l'Auvergnat est ouvert aussi le soir et l'on sert dès 19 heures et jusqu'à 21 h 30 ce qui, en avant-théâtre et avant-cinéma, permet une dînette, notamment avec le plateau de fruits de mer venu en voisin.

Additions douces ici et là, pour gens pressés refusant l'étouffe-chrétien du hachis dans un pain rond et le Coca-Cola sans ordonnance !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

A Mougins

Le Relais

Délaissons si vous le voulez bien le menu « Divertissement » à sept plats (pour faire connaissance avec la cuisine d'André Surmain) pour la carte, où les escargots de Bourgogne vont par huit ; le foie gras frais de canard landais est en terrine ou « meunière » aux fruits de la saison, le homard breton rôti au Sainte-Croix-du-Mont, le pigeonneau de Bresse rôti à l'ail doux, la selle d'agneau de lait en feuilletage, etc., avec aussi les étonnants vins de « cépages purs » sélectionnés par Surmain : ugni blanc, cinsault rosé, cabernet, sauvignon et syrah rouges, etc.

● LE RELAIS, place de la Mairie à Mougins (06250). Tél. : 90-03-47 (fermé dimanche soir et lundi).

Le Feu follet

Micheline (fille d'André Surmain) et J.-P. Battaglia dirigent ce charmant bistrot aux trois menus (75, 92 et 120 F, service compris), à la cuisine légère sur une terrasse fleurie très « provençale ». Au premier menu : soupe de poissons, volaille Robinson, tarte paysanne (par exemple). Au menu à 120 F : foie gras maison, carrelet à la vinaigrette chaude, sorbet au thym, magret de canard rôti et pommes au caramel (dommage que le fromage ne soit pas inclus – la salade de bleu est à 18 F !). Vin à partir de 28,10 F la bouteille.

● LE FEU FOLLET, place de la Mairie à Mougins (06250). Tél. : 90-15-78 (fermé dimanche soir et lundi).

Marco à Lamagdelaine

Aux environs de Cahors, Claude (venu du Gavroche londonien) et Lina, sa femme, animent cette maison quercynoise aux voûtes rustiques, au gentil jardin des beaux jours. Cuisine régionaliste accolée aux expériences modernes (émincé de bar aux huîtres chaudes et jus de truffes crémé !).

Remarquable menu (140 F s.c.) avec foie gras, omelette aux cèpes, confit, les cabécous de Mme Pégourié et la charlotte aux pruneaux et à l'armagnac. Un « menu enfant » (50 F).

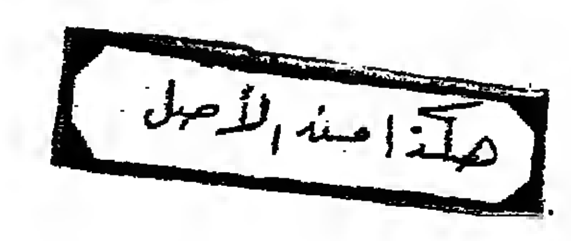
Très belle cave de vins de Cahors (avec les Haute-Serres de Vigouroux), d'inutiles beaujolais et quelques bordeaux.

● MARCO, à Lamagdelaine (46090) 6 km est de Cahors. Tél. : 35-30-64 (fermé dimanche soir et lundi).

Hostellerie de Fontanges à Onet-le-Château

Dans une demeure du seizième siècle bien restaurée, des chambres et appartements au calme, meublés avec goût et la cuisine d'un jeune chef « du coin ». La salade d'anguille aux artichauts ou le navarin de langues et rognons d'agneau à l'orange qui ne doivent pas faire oublier les spécialités aveyronnaises. Un menu à 130 F.

● HOSTELLERIE DE FONTANGES, route de Conques (12850). Tél. : 42-28-28.



L'élagage avec des pincettes

Tailler, mais doux.

IL faut le dire et le redire : dans des conditions normales d'espace et de lumière, un arbre d'ornement n'a pas besoin d'être taillé. Non seulement la taille est sonvent inutile, mais elle fait courir à l'arbre des risques de pourriture. Toute coupe de branche, en effet, ouvre la voie aux insectes et aux champignons parasites, supprime l'étanebéité de l'arbre et le rend done vulnérable aux attaques extérieures.

Si l'on veut absolument élaguer un arbre d'ornement, il y a quelques règles simples à respecter. Les arboriculteurs, d'instinct, les ont souvent découvertes on redécouvertes par eux-mêmes. Mais la science, aujourd'hui, vient étayer leur façon de faire. L'ensemble de ces techniques a fait l'objet d'un colloque à Evry (1) et a été mis, noir sur blanc, dans un ouvrage qui vient de sortir en librairie (2). En voici les données de base :

● QUAND TAILLER ?

La tradition, en France, veut qu'on porte le fer lorsque l'arbre est au repos, c'est-à-dire entre l'automne et le début du printemps. Mais nos voisins (Allemands, Britanniques, Suisses, notamment) pratiquent ces tailles toute l'année, sans inconvénient aucun pour les arbres. Certains affirment même que la cicatrisation de la coupe se fait mieux en période végétative.

Donc, si l'on exclut les arbres à fleurs ou à fruits, toute période est bonne pour la taille. Toutefois, certains arbres ont une telle poussée de sève au printemps qu'il vaut mieux éviter la période du réveil de la végétation (de mars à mai), de peur de provoquer des écoulements dommageables pour la santé du végétal : c'est le cas, en particulier, des érables, des bouleaux, des peupliers et des noyers. L'élimination du bois mort et des branches malades est plus facile lorsque l'arbre est en feuilles (pour le repérage). En revanche, l'intervention dans la charpente pour des tailles de formation, d'allégement ou de rééquilibrage, se pratique mieux lorsque l'arbre est dépouillé.

La tradition des tailles hivernales repose sur des habitudes sonvent sans rapport avec la végétation ornementale : les forestiers coupent en hiver pour obtenir une meilleure qualité de bois – ce qui, en principe, n'est pas le souci de l'élagueur. Les municipalités, les jardiniers et les cultivateurs taillent en hiver parce que c'est leur période de moindre activité.

Les seuls avantages de la taille hivernale sont, pour les arbres foisonnants ou très vigoureux, d'éviter la multiplication des « gourmands », ces branches parasites qui s'efforcent de compenser la coupe. Et aussi, pour les essences victimes de maladies spécifiques, comme l'orme ou le platane, de limiter les risques de contamination. Autrement, il n'y a pas de contre-indication.

● QUE TAILLER ?

Dans des conditions normales, on l'a dit, il n'y rien à tailler sur un arbre. Même les branebes mortes sont naturellement abattues par le vent. Dans un jardin ou un alignement, toutefois, il n'est pas toujours possible d'attendre. On peut donc couper sans scrupules bois mort, branches malades et « chicots », ces résidus de coupe antérieure, pour éviter un futur pourrissement de l'arbre.

On doit aussi couper les « drageons » – les rejets qui sortent de terre par le réseau racinaire et « pompent » ainsi la vitalité de l'arbre principal – et les « gourmands » qui, comme leur nom l'indique, absorbent la sève au détriment de la branche porteuse ou du tronc entier. Enfin, on peut être amené à couper une branche saine mal disposée, gênante ou dangereuse. Mais c'est l'ultime recours.

● QUELS ARBRES ?

Les résineux, d'une manière générale, ne doivent jamais être « rabattus » ni étêtés : leur croissance par la cime l'interdit. Tout au plus peut-on couper les basses branches, de préférence à ras de tronc. Chez les feuillus, certains supportent mal l'élagage « radical » et *a fortiori* la décapitalisation. C'est le cas du bêtre ou du bouleau. D'autres, comme le tilleul ou le platane, supportent les tailles les plus sévères. Mais il faut savoir que les arbres qui endurent les pires avanies sans broncher – du moins apparemment – sont aussi ceux qui pourrissent le plus vite. Un marronnier ou un peuplier massacré à la tronçonneuse peut se carier de manière invisible, par l'intérieur, à raison d'un mètre de tronc par an (vers le bas ou vers le haut).

Les arbres qui se creusent le plus facilement sont le marronnier, le tilleul, l'orme et le platane. Attention donc à la taille de ces arbres ! Les essences à bois dur comme le chêne, le noyer ou le châtaignier, en revanche, pourrissent beaucoup moins vite.

Ride de l'écorce — Bois — Cambium — Liber — Écorce — Limite entre les tissus de la branche et ceux du tronc

Tronc et branche ne sont pas faits du même bois.

Bois de la branche — Bois du tronc — Décollement de l'écorce — Bois existant lors de la coupe de la branche — Chicot — Champignon — Bois formé après la coupe de la branche

La pourriture est arrêtée par la barrière chimique à l'attaque de la branche — Coupe au ras du tronc : la pourriture attaque directement le bois du tronc mis à découvert — Coupe avec chicot : la pourriture s'étend à l'ensemble du bois

La bonne coupe. Trop court ou trop long : c'est la pourriture assurée.

● COMMENT TAILLER ?

C'est là que la science vient au secours de l'élagueur amateur. Il faut d'abord savoir qu'une branche n'est pas faite du même bois que le tronc. Le tissu ligneux de la branche apparaît comme un implant dans le tissu du tronc, avec une surface de contact qui présente, en général, la forme d'un cône. Lorsque, à la suite d'une taille ou d'une cassure, le bois de la branche pourrit, le tronc développe des substances chimiques qui vont faire barrière à la pourriture.

Le chercheur américain Alex Shigo a déterminé deux séries de défenses : les barrières édifiées par le bois existant, qui se présentent sous plusieurs formes (transversale, frontale ou radiale), et les barrières dressées par le bois en cours de fabrication, ou cambium. Ce processus de barrières successives est appelé « compartimentation », comme si l'arbre essayait par tous les moyens d'enfermer les champignons parasites dans des cellules étanches.

La matière ligneuse la plus résistante à la pourriture est le cambium qui, avec le liber et l'écorce, est la seule partie commune au tronc et à la branche. C'est ce cambium qui, après la coupe, recouvre la plaie si elle n'est pas trop grande et forme le cal de cicatrisation (fig. 1).

Il est donc essentiel, lorsqu'on coupe la branche d'un arbre, de le faire au bon endroit. Coupée trop loin du tronc, la branche formera chicot et le cambium ne pourra refermer la plaie. Le chicot, perméable à l'humidité, devient une véritable galerie d'accès aux parasites. Coupée trop près du tronc, la branche laisse une plaie béante que le cambium, là non plus, ne pourra recouvrir. Le bois du tronc mis à nu, sans la protection du cambium, s'offre encore aux parasites. La seule manière d'éviter le risque d'infection est de couper la branche perpendiculairement à son sens de pousse, juste après les plis de l'écorce (fig.2). Ce sont ces plis qui formeront le bourrelet cicatriciel ou cal, refermant la plaie à la manière d'un sphincter.

Plusieurs remarques, maintenant. Tout d'abord, la cicatrisation naturelle suppose une bonne santé de l'arbre. D'autre part, même bien cicatrisée, une plaie peut cacher une pourriture interne. La taille comporte donc toujours un risque. Or, comme l'a souligné André Vigouroux, maître de recherche en pathologie végétale à l'INRA de Montpellier, *« il n'y a pas de méthode curative contre les champignons lignivores »*.

● QUE FAIRE CONTRE LA POURRITURE ?

Pour la prévenir, il suffit de ne pas toucher à l'arbre. Ou bien on limite les risques en coupant au bon endroit, et seulement des branches de faible calibre. Si la coupe d'une grosse branche est indispensable, s'assurer que la section est bien nette et la badigeonner de fongicide.

Lorsque la pourriture est installée, il y a peu de remèdes. Les partisans de la « chirurgie arboricole » préconisent des opérations aussi délicates qu'hasardeuses : pose d'un drain à la base de la branche creuse pour vider l'abcès, ou pratique d'une « boutonnière » dans l'écorce. *« La chirurgie arboricole, c'est du sauvetage, de la gériatrie ; il vaut mieux couper et replanter un sujet jeune »*, tranche Francis de Jonghe, élagueur formé aux techniques douces.

Pour sauver à tout prix un arbre de valeur, on peut le haubaner ou placer des renforts (tiges filetées serrées par des écrous), « à l'allemande ». Surtout, ne jamais boucher un trou avec du ciment ni aucun corps étranger. *« Cela enferme la pourriture et maintient l'humidité dans le tronc »*, précise Emmanuel Michau, l'ingénieur agronome auteur du nouveau guide de l'élagage. A la rigueur un curetage, en faisant attention de ne pas abîmer le bois nouveau en raclant trop profond, ou mieux, une cautérisation (difficile à pratiquer). Mais c'est toujours de l'acharnement thérapeutique, et les amateurs de beaux arbres y répugnent.

ROGER CANS.

(1) Le colloque « L'arbre pour demain », organisé à Evry (Essonne) les 21 et 22 mars, a décidé de créer une association où se retrouveront tous ceux – pépiniéristes, paysagistes, architectes, urbanistes, élagueurs – qui sont intéressés par l'arbre d'ornement. Prendre contact avec Marc Almeras, « Les jardiniers amateurs », 91 000 Evry, tél : (6) 078-43-72.

(2) *L'Elagage*, par Emmanuel Michau (300 p. 150 F), édité par l'Institut de développement forestier, 23, avenue Bosquet, 75 007 Paris. Tél : 555-23-49.

Verts paysages

Dijon côté jardin

Depuis plusieurs années, la municipalité de Dijon demande à des artistes de « voir » cette ville, en toute liberté. Cela s'appelle « Dijon vu par... » et cela donne lieu à une exposition chaque été à l'hôtel de ville. Annie Chazottes, qui vit dans un petit village de la Côte-d'Or, illustre livres et cartes de vœux et décore linge de table ou assiettes. Son Dijon à elle, ce sont les parcs et les jardins de la « première ville écologique de France » : le parc des Princes de Condé, le jardin botanique de l'Arquebuse, mais aussi les jardins familiaux d'aujourd'hui et les jardins éducatifs créés près des écoles.

● « Dijon vu par Annie Chazottes ». Hôtel de ville de Dijon, du 1er juin au 1er septembre.

Orchidées et bambous

« Orchidées et bambous », tel est le thème d'une exposition qui se tient jusqu'au 8 avril, au pavillon d'accueil de l'Arboretum de Chèvreloup. Une cinquantaine de variétés de bambous, provenant de la célèbre bambouseraie d'Anduze (Gard), seront présentées. Une bonne occasion de venir découvrir ces plantes dont l'importance est essentielle pour la vie de millions d'hommes.

● Arboretum de Chèvreloup, 30, route de Versailles, 78150 Rocquencourt. Tous les jours de 10 heures à 18 heures.

Plantes comestibles

Pour ceux qui veulent découvrir les ressources insoupçonnées offertes par la nature, s'initier au monde de la « gastronomie sauvage », voire vivre l'aventure d'une opération « survie » en harmonie avec la nature, Sarah et François Couplan, auteurs d'encyclopédies des plantes comestibles de l'Europe, organisent à travers toute la France, la Suisse et la Belgique, de mai à octobre, des ateliers, stages (de deux à six jours) et des opérations « survie » de cinq à quinze jours, ouverts à partir de douze ans. De 500 à 1 300 F, hébergement et nourriture compris. Les 11 et 12 mai en région parisienne et du 15 au 19 dans les Pyrénées-Orientales, puis en juin (Hautes-Pyrénées et Cévennes), juillet (Provence, Hautes-Alpes et Bretagne) et août, dans la Drôme et le Tarn.

● Renseignements : François et Sarah Couplan, 5, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris. Tél. : (1) 783-38-01 ou (6) 495-23-47.

Maison de chasse

Pour les passionnés de l'horticulture, la section « art des jardins » de la Société d'horticulture de France organise, le jeudi 25 avril à 18 heures, une conférence sur la « Renaissance de Het-Loo, jardin royal de Hollande » qui fut la maison de chasse et de plaisance de Guillaume III, prince d'Orange, et de son épouse, Marie Stuart II.

Pour le printemps, deux visites de jardins privés sont également organisées en région parisienne : le 11 mai à 14 heures au château de Courances et le 15 juin à 18 heures au château de Groussay. Des conférences historiques sont prévues en octobre et décembre sur les « jardins de l'Empire » et « Le Nôtre et l'Angleterre ».

● Renseignements auprès de Mme Peters-Destéract à l'Ecole nationale supérieure d'horticulture, 4, rue Hardy, 78000 Versailles. Tél. : 950-60-87.

Paysage toscan

Travail de générations de paysans, le paysage toscan est un immense jardin. Un paysage entre nature et culture, une culture qui plonge ses racines dans la Renaissance du Quattrocento à Florence, qui se considérait elle-même comme un retour à la culture classique de l'Antiquité. Cohérence et composition en sont les traits marquants.

Le jardin « de villa » est conçu comme l'image idéale d'une harmonie retrouvée entre l'homme et la nature, exprimée dans une architecture végétale géométrisée, symbole de l'esprit rationnel qui animait la bourgeoisie florentine du quinzième siècle. Des jardins « pour vivre » et non « pour la représentation » comme les jardins romains, tel celui de la Villa d'Este. Ils illustrent le lien limite existant entre l'architecture de la maison et celle du paysage. Une harmonie dans laquelle on vous invite à vous plonger, de Florence à Pienza, en passant par Sienne et Montepulciano.

● Voyages 82, 27, rue Garnier, 92200 Neuilly. Tél. : (1) 747-94-90. Du 1er au 9 juin et du 21 au 29 septembre. 5 750 F ou 6 360 F en couchette 2e classe ou wagon-lit T2.



Jardin secret

« MON jardin et moi nous avons besoin l'un de l'autre. » Ainsi commence le prologue du traité de jardinage, hors des sentiers battus, que propose Daniel Gélin. Si l'acteur est bien connu du grand public, sa connaissance des plantes en étonnera plus d'un. Seuls les lecteurs de ses chroniques régulières dans les pages d'un magazine savent, depuis plusieurs années, que Daniel Gélin est un praticien-jardinier aussi curieux du monde végétal que des techniques les plus modernes de la sélection et de la culture des plantes.

Au fil des mois, il fait découvrir et aimer son jardin de l'Herméline où réussites et échecs se succèdent comme les saisons et les aventures de la vie. Histoire d'une passion, celle d'un véritable amateur dont le regard, à travers les voyages professionnels au bout du monde et les rencontres, se tourne irrésistiblement vers la nature. Livre très personnel où l'auteur sait fondre en un tout harmonieux les éléments autobiographiques, les coups de cœur, les amitiés nouées à travers l'amour des plantes, le goût pour la poésie et un savoir incontestable, fruit d'un long cheminement et d'un apprentissage patient. Les admirateurs du comédien, comme les amateurs de jardinage aimeront. Un petit reproche : une relecture plus attentive aurait facilement évité de voir tant de plantes affublées de noms latins à l'orthographe des plus fantaisiste. Comme la patience, la précision est une vertu jardinière.

M. L.

● « Mon Jardin et Moi ». Daniel Gélin. Editions Julliard. 95 F.

Verrier d'orchidées

BOTANISTE fort compétent, collectionneur de plantes en son jardin de La Garenne, à Nancy, auteur d'une remarquable communication scientifique sur « Formes nouvelles et polymorphisme de l'*Aceras hircina* » devant le Congrès international de botanique, tenu à Paris en 1900, et grand connaisseur de la flore lorraine, voilà quelques talents et aspects méconnus du maître verrier Emile Gallé. Toute son œuvre artistique, dans des domaines aussi variés que la céramique, l'ébénisterie, la faïence ou les cristaux, est profondément inspirée des éléments naturels, et tout particulièrement des plantes. Lorsqu'il créa, en 1901, l'école de Nancy, que l'on appelait à l'époque « l'Alliance provinciale des industries de l'art », Emile Gallé décide d'inclure dans l'enseignement un cours de botanique. Pas étonnant de la part d'un homme qui fut de longues années durant secrétaire, puis vice-président de la société d'horticulture locale, en un temps où Nancy constituait un véritable phare mondial des nouveautés végétales. Des noms comme ceux de Victor Lemoine et Félix Crousse sont liés pour l'histoire aux obtentions des lilas, pivoines ou bégonias qui décorent nos jardins.

Mais Emile Gallé avait une passion particulière pour les orchidées sauvages de sa Lorraine et fut, bien entendu, aussi fort séduit et inspiré par les introductions exotiques qui arrivaient de pays lointains au fur et à mesure des explorations. Elles lui donnaient matière à d'étonnantes créations plus ou moins stylisées pour ses verreries, ses marqueteries ou même des piètements de meubles.

Un très beau livre vient à propos rappeler cette fascination pour les orchidées du grand artiste et de ses disciples et amis. Ecrit avec talent par Jean et Michèle Pertuy, illustré avec beaucoup de charme, cet ouvrage est édité et vendu par la Société française d'orchidophilie.

M. L.

● SFO, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris. Prix : 80 F.

